

MAGUER Patrick

1994

Autorisation du 17/05/94

\*\*\*

Prospection-thématique

*Les enceintes fortifiées de l'Age du Fer*  
*dans le Finistère*

*d'après l'étude des caillots inédits de Sir M. Wheeler, Vol. I et II, 1938*

volume 1/3

Culture  
Francop

1216a

MAGUER Patrick

1994

Autorisation du 17/05/94

\*\*\*

Prospection-thématique

*Les enceintes fortifiées de l'Age du Fer*  
*dans le Finistère*

*d'après l'étude des cahiers inédits de Sir M. Wheeler, Vol.I et II, 1938*

volume 1/3

Ministère  
**Culture  
Francophonie**



## sommaire

### *VOLUME 1*

<b>Introduction</b>	9
<b>Chapitre 1      <u>Données générales</u></b>	<u>10</u>
<b>1.1    Géographie physique</b>	11
1.1.1 Géologie et principales ressources métalliques du Finistère	11
1.1.2 Relief et hydrographie	15
1.1.3 Climat	17
<b>1.2    Evolution de la végétation et du parcellaire</b>	18
<b>Chapitre 2      <u>Historique de la recherche sur l'âge du Fer dans le Finistère</u></b>	<u>21</u>
<b>2.1    Les sources antiques</b>	22
<b>2.2    Les premières recherches sur les enceintes</b>	24
<b>2.3    Etudes et résultats de la mission anglaise du Pr. Wheeler dans le Finistère (1936-1938)</b>	25
<b>2.4    Etat actuel de la recherche sur l'âge du Fer dans le Finistère et les départements avoisinants (Côtes d'Armor, Morbihan, Ile-et-Vilaine)</b>	28
2.4.1 Les établissements non fortifiés	28

2.4.2 Les sites d'habitat fortifiés	32
2.4.3 Conclusion	36
<b>Chapitre 3</b> <b><u>Méthode et matériel</u></b>	<b><u>37</u></b>
3.1 Les paramètres de l'étude	38
3.2 Les documents utilisés	38
3.3 Travaux effectués sur le terrain	39
<b>Chapitre 4</b> <b><u>Analyse des données</u></b>	<b><u>40</u></b>
4.1 Introduction	41
4.2 Les facteurs d'implantation	41
4.2.1 Le relief	41
4.2.2 Les matières premières	43
4.2.3 Les voies de communication	43
4.3 Typomorphologie des fortifications	45
4.3.1 Les principaux types morphologiques	45
4.3.2 Surface et typomorphologie	47
4.3.3 Les structures défensives	53
le vallum	
les entrées	



4.4	<b>Les structures associées et le mobilier</b>	58
4.4.1	Les structures internes et de proximité	58
4.4.2	Le mobilier associé	60
4.5	<b>Conclusion</b>	64
<b>Chapitre 5</b>	<b><u>Distribution de l'habitat fortifié au second Age du Fer dans le Finistère, essai d'interprétation des données</u></b>	<b>65</b>
5.1	<b>Introduction</b>	66
5.2	<b>Essai de définition de micro-territoires à l'intérieur de la civitas des Osismes</b>	66
5.2.1	Les polygones de Thiessen	66
5.2.2	Distribution comparée avec d'autres types de sites : souterrains et ateliers de bouilleurs de sel	68
5.3	<b>Conclusion</b>	71
	<b>Conclusion</b>	72
	<b>Table des illustrations</b>	73
	<b>Bibliographie</b>	77

## VOLUME 2

<b>Annexe 1 :</b>	<b><u>tableau récapitulatif des sites recensés</u></b>	<b>86</b>
<b>Annexe 2 :</b>	<b><u>Inventaire des sites recensés dans le Finistère</u></b>	<b>93</b>
	<i>Argol, Merdy</i>	94
	<i>Arzano, Saint-Adrien</i>	95
	<i>Bannalec, Prat-Lez</i>	97
	<i>Bannalec, Kerguillerm</i>	98
	<i>Beuzec-Cap-Sizun, pointe de Luguenez</i>	100
	<i>Beuzec-Cap-Sizun, Castel-Coz</i>	101
	<i>Bourg-Blanc, Coativy-Bihan</i>	104
	<i>Braspart, Castel Du</i>	105
	<i>Briec-de-l'Odet, Lanvern-Calaprovost</i>	106
	<i>Cast, chapelle Saint-Gildas</i>	107
	<i>Cast, Menez-Kergué</i>	108
	<i>Châteauneuf-du-Faou, Camp de Lesneven</i>	109
	<i>Cleden-Cap-Sizun, Trouguer</i>	112
	<i>Cleden-Cap-Sizun, Castel-Meur</i>	113
	<i>Cleden-Cap-Sizun, pointe de Kerhao</i>	117
	<i>Cleden-Cap-Sizun, Moulin du Kastel</i>	118
	<i>Cleden-Poher, chapelle du Mur</i>	119
	<i>Clohars-Carnoët, Kergastel</i>	123
	<i>Combrit, Saint-Vidal</i>	125
	<i>Concarneau, Saint-Laurent</i>	126
	<i>Confort-Meilars, Castellien</i>	127
	<i>Confort-Meilars, camp de Lestreux</i>	130
	<i>Corlay, Kergrist-Lan</i>	132
	<i>Crozon, île de l'Aber</i>	133
	<i>Crozon, pointe de Kerdra</i>	134
	<i>Crozon, pointe de Lostmarc'h</i>	135
	<i>Dineault, Keredan</i>	137
	<i>Dineault, Kerguily</i>	138
	<i>Dirinon, Castellie</i>	139
	<i>Dirinon, Lesquivit</i>	140
	<i>Douarnenez, île Tristan</i>	142
	<i>Elliant, Ar-Kastel (bois d'Elliant)</i>	143
	<i>Elliant, Stang-Askell</i>	144
	<i>Ergué-Armel, Beg-ar-Castel</i>	145
	<i>Esquibien, Menei-Castel (Suguensou)</i>	147
	<i>Esquibien, Trez-Goarem, Le Cananvec</i>	149
	<i>Fouesnant, Penfouillic</i>	150



<i>Gouesnac'h, Saint-Cadou</i>	151
<i>Goulien, pointe de Castel-ar-Roc'h</i>	154
<i>Goulien, bourg</i>	155
<i>Hanvec, camp de Boudouguen, Kastell Bras</i>	156
<i>Hanvec, Menez-Hastel</i>	158
<i>Huelgoat, Menec</i>	159
<i>Huelgoat, camp d'Artus</i>	160
<i>Huelgoat, Castel-ar-Guibel</i>	165
<i>Huelgoat, Penmenez</i>	166
<i>Huelgoat, route Huelgoat-Gonsalec</i>	167
<i>La Martyre, Lilyvon</i>	168
<i>La Martyre, Kerlavarec</i>	170
<i>Landerneau, Kermalvezan</i>	171
<i>Landudec, Brenguvelven</i>	172
<i>Landudec, château de Guilguiffen</i>	173
<i>Landudec, château de Guilguiffen</i>	174
<i>Landudec, Ty-Varlen</i>	175
<i>Landudec, Kerascoët</i>	176
<i>Lanmeur, Ru Marc'h</i>	177
<i>Lannilis, la Motte</i>	181

### VOLUME 3

<i>Le Conquet, Presqu'île de Kermorvan</i>	183
<i>Locmaria-Berrien, Rouzoucon</i>	187
<i>Locronan, sentier du Renard</i>	188
<i>Locronan, route de Cast</i>	188
<i>Mellac, Kernot</i>	189
<i>Nevez, île Raguenez</i>	190
<i>Pleuven</i>	191
<i>Pleyben, Bourguel</i>	192
<i>Plogastel-Saint-Germain, bourg</i>	193
<i>Plogastel-Saint-Germain, bourg</i>	193
<i>Plogastel-Saint-Germain, bourg</i>	193
<i>Plogoff, pointe du Diameur</i>	195
<i>Plogoff, pointe du Raz</i>	196
<i>Plomeur, presqu'île de La Torche</i>	197
<i>Plomodiern, Menez-Hom</i>	198
<i>Ploneis, Menez-Croaz-Ruz</i>	199
<i>Ploneis, route de Guengat</i>	200
<i>Ploneour-Lanvern, Kervelan</i>	201
<i>Ploneour-Lanvern, Kergoulouarn</i>	202
<i>Ploneour-Lanvern, Kerhastel</i>	206
<i>Plonevez-Porzay, Castel-Ligou</i>	207
<i>Plouarzel, Kerveatous</i>	208

<i>Ploudaniel, Castel-Penedan</i>	210
<i>Plougasnou, pointe de Primel</i>	214
<i>Plougasnou, Run-ar-Vugale</i>	214
<i>Plougastel-Daoulas, Roc'h Nivelen</i>	216
<i>Plouguerneau, Beg Monom</i>	218
<i>Plouguerneau, Pointe de Kastell Ac'h</i>	219
<i>Plouguin, camp de Kerozal</i>	220
<i>Plouhinec, Kersigneau</i>	221
<i>Plouhinec, promontoire de Kerouer</i>	223
<i>Plouzane, Kerverien</i>	224
<i>Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le Murriou</i>	225
<i>Pouldergat, Botcarn</i>	228
<i>Pouldergat, Trezent</i>	229
<i>Pouldergat, Trezent</i>	230
<i>Pouldergat, Trezent</i>	231
<i>Pouldergat, Trezent</i>	232
<i>Poullaouen, Kerriou</i>	233
<i>Poullaouen, Ar-Justiçou</i>	234
<i>Primelin, pointe du Castel</i>	236
<i>Quemeneven, Castellie</i>	237
<i>Quemeneven, Montagne de Locronan</i>	238
<i>Quemeneven, carrefour de Brunguenec</i>	239
<i>Quimper, Mont-Frugy</i>	241
<i>Quimper-Penhars, Kerven</i>	242
<i>Quimper-Penhars, Saint-Guenal</i>	243
<i>Quimper-Penhars, Kercaradec</i>	244
<i>Saint-Evarzec, bois du Mur</i>	247
<i>Saint-Evarzec, Cosquer</i>	249
<i>Saint-Goazec, Castel-ar-Ruffel</i>	250
<i>Saint-Yvi, Creac'h Michel</i>	251
<i>Saint-Yvi, bois de Pleuven</i>	252
<i>Scrignac, Liorzou</i>	253
<i>Scrignac, Kerbrat</i>	254
<i>Scrignac, chapelle Saint-Nicolas</i>	254
<i>Scrignac, Coat-Queau</i>	255
<i>Scrignac, Rouchouder</i>	256
<i>Scrignac, Bois de Guernaon</i>	257
<i>Sizun, Castel-Don</i>	258
<i>Spezet, Saint-Adrien</i>	261
<i>Spezet, Trevily</i>	262
<i>Spezet, Toullaëron</i>	263
<i>Treglonou, Kerellen</i>	264



### Avant-propos

Cette prospection-thématique s'est déroulée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Suite à une demande de programmation auprès du Service Régional de l'Archéologie de Rennes, un budget de 4000F a été attribué par l'Etat, qui a permis de couvrir une partie des frais de fonctionnement nécessaire à sa réalisation.

Je tiens à remercier tout particulièrement Mr. O. BUCHSENCHUTZ qui a accepté de diriger mes recherches et m'a aidé maintes fois par ses conseils. Toute ma gratitude va à Mr. Y. MENEZ qui m'a fourni ce sujet de maîtrise, et qui m'a toujours reçu avec cordialité lorsque j'avais besoin de renseignements. Mr. J.-P. LE BIHAN m'a fait visiter les fortifications des environs de Quimper, que je n'aurai pu voir en d'autres circonstances ; je lui en suis sincèrement reconnaissant. Je tiens à exprimer tous mes remerciements à Mr. P. KERNEVEZ, qui, lors de nos entretiens, m'a donné de précieuses informations, et m'a permis d'éviter de nombreuses erreurs d'interprétation.

## Introduction

La grande fortification, et plus généralement l'oppidum, commence à être mieux perçue dans le contexte historique de la Gaule de la fin du second âge du Fer. Par contre la fortification secondaire, dont la superficie ne dépasse pas les dix hectares, est beaucoup plus mal connue. En Armorique, quelques fouilles permettent aujourd'hui de se faire une idée plus précise sur leur origine et leur rôle dans la société celtique, mais leur intégration dans un contexte plus large est encore problématique. Répertorier ces structures dans le cadre d'une étude départementale pouvait donc faire apparaître une structuration du territoire osisme.

Dans cette perspective, les *cahiers Wheeler*, résultats des recherches de la mission de l'archéologue britannique en 1938-1939, offraient une base de travail intéressante puisque des sites fortifiés de toutes périodes y étaient recensés. Or, les données récentes sur ces habitats permettaient de corriger quelques interprétations, comme par exemple le classement systématique des enceintes fortifiées quadrangulaires comme structures gallo-romaine ou médiévale. La reprise de l'ensemble des informations recueillies a permis d'élaborer une typomorphologie, même sommaire, et de mettre à jour ces données en fonction des hypothèses actuelles concernant l'organisation du territoire. Cependant, l'absence quasi-systématique de travaux de terrain sur les fortifications, qu'il s'agisse de fouilles ou de prospections, limite considérablement les possibilités d'interprétation aussi bien au niveau chronologique que morphologique.

Nous verrons dans un premier temps le contexte dans lequel s'est déroulée cette étude, puis nous aborderons l'analyse des données avant de tenter de comprendre la distribution spatiale de ces fortifications pour le second Age du Fer.

# **chapitre 1**

## **Données générales**



## 1.1 Géographie physique

### 1.1.1 Géologie et principales ressources métalliques du Finistère

La structure du Finistère est le résultat d'une succession de plissements dont les plus anciens ont débuté à l'ère Primaire depuis les temps précambriens jusqu'à la fin des temps hercyniens. Les quatre principales orogènes, deux précambriennes et deux paléozoïques, ont donné au Finistère, et, par extension à tout le Massif Armoricaïn, une structure géologique complexe où alternent des terrains sédimentaires ou volcano-sédimentaires et des terrains métamorphiques et granitiques (fig.1). Il est cependant possible de diviser le Finistère en plusieurs grands domaines géologiques séparés par des failles s'étendant de l'est vers l'ouest du Massif Armoricaïn. Le Finistère possède deux grands domaines cristallophylliens et granitiques (Anticlinal du Léon au nord et Anticlinal de Cornouaille au sud en bordure de l'Atlantique) séparés par une fosse centrale sédimentaire (Synclinal de Châteaulin) (L. CHAURIS, F. LE BAIL, 1970). L'Anticlinal de Cornouaille est séparé du domaine centre-armoricaïn par la zone broyée sud-armoricaïne s'étendant du Sud-Finistère (Cap-Sizun) jusqu'à La Vendée (J. DEBELMAS, J. COGNE, 1974).

Ces terrains sont parfois propices à la formation de substances métalliques telles que le fer, le plomb, l'étain, l'or ou l'argent. Les gisements ferrifères de Basse-Bretagne sont concentrés dans la fosse centrale sédimentaire (fig.2). Ce minerai est en relation avec le volcanisme ordovicien (presqu'île de Crozon), le volcanisme dinantien (Huelgoat et bassin de Châteaulin), les gisements sédimentaires du dévonien inférieur (presqu'île de Crozon, environs du Faou) qui représentent sans aucun doute le groupe le plus riche, enfin des gîtes d'altération superficielle (région de Gourin) qui ont été exploités autrefois sous forme de minières (affleurements de surface) (L. CHAURIS, F. LE BAIL, 1970).

Les différents minerais indispensables à la fonte d'objets en bronze sont en proportion très inégale dans le sol breton. Le cuivre y est très rare : il s'agit en général de gisements de chalcopryrite altérés en surface en covelline ou en malachite. L'étain est présent en milieu alluvionnaire sous la forme de cassitérite (fig.3). Des gisements extrêmement riches existent dans la partie occidentale du Léon et en Cornouaille. Le plomb, très souvent utilisé dans les alliages du bronze, notamment à la fin de l'âge du Bronze, est exploité sous la forme de galène

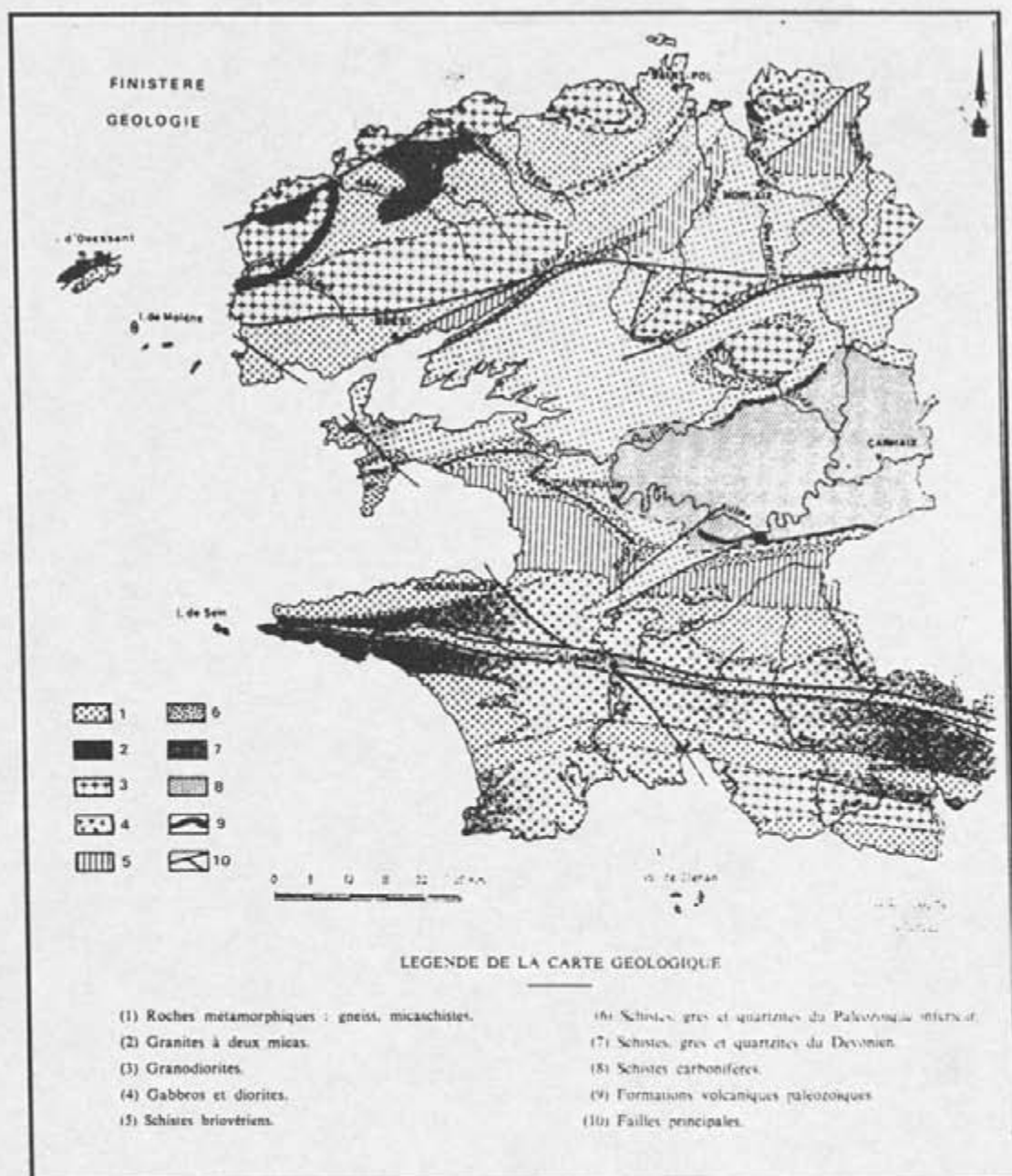


fig. 1 : carte géologique du Finistère d'après J. Garreau (1977)  
(P. GALLIOU, Carte archéologique du Finistère, 1989, p.24)

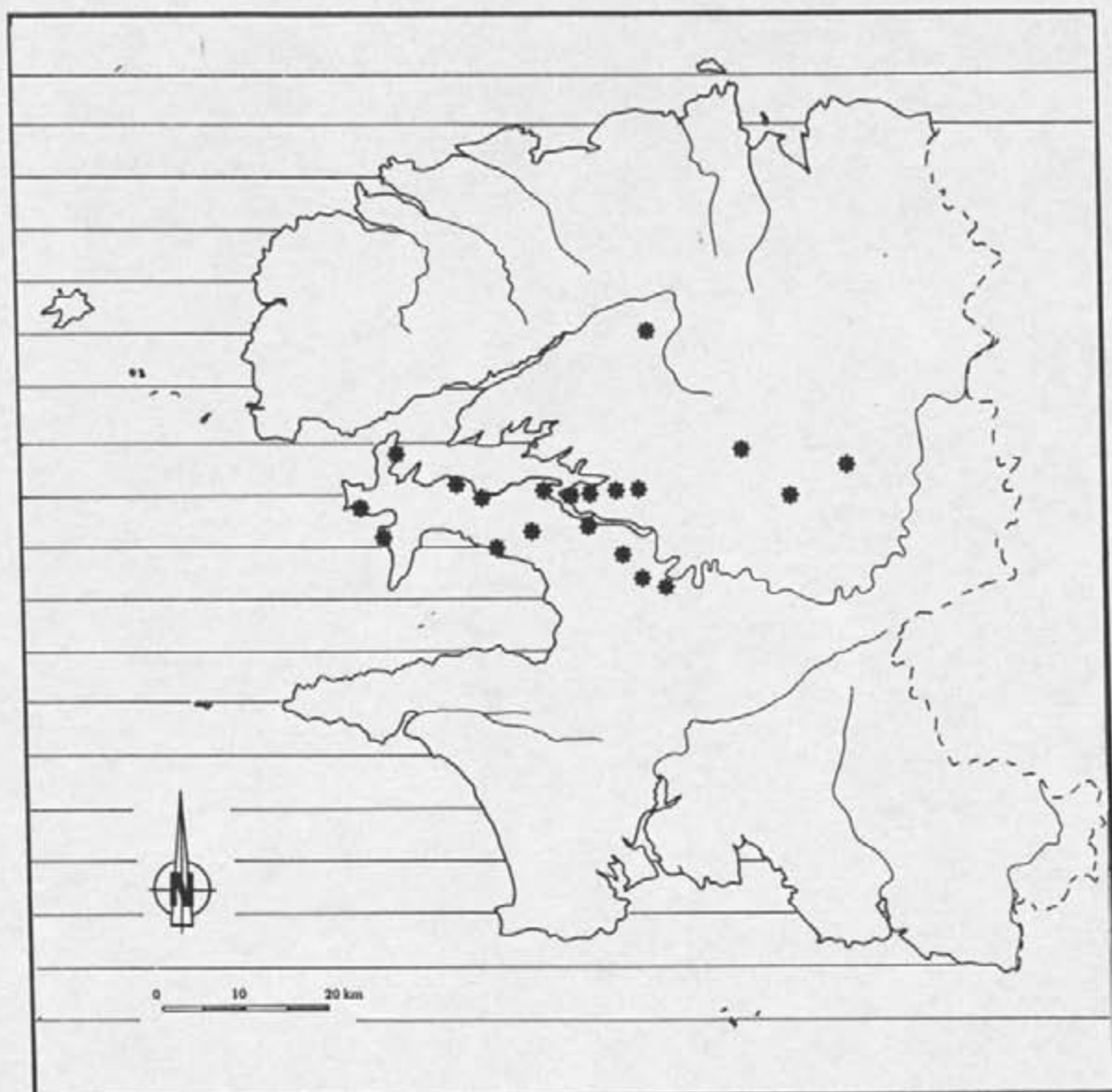


fig.2 : principaux gisements de fer du Finistère (d'après L. CHAURIS, F. LE BAIL, minéraux de Basse-Bretagne, 1970, p.48)

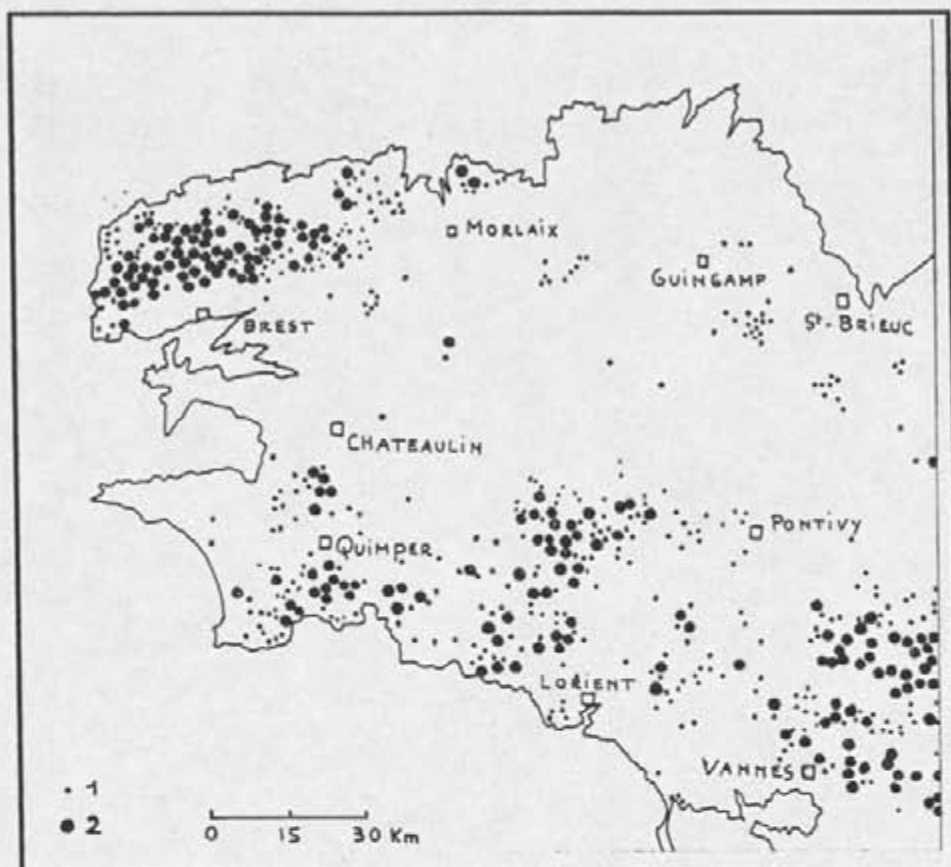


fig.3 : distribution de la cassitérite dans les alluvions de Basse-Bretagne

(L. CHAURIS, F. LE BAIL, minéraux de Basse-Bretagne, 1970,p.81)

- 1- trace dans le lit vif des ruisseaux
- 2- concentration de plus de 100g/m3 en lit vif

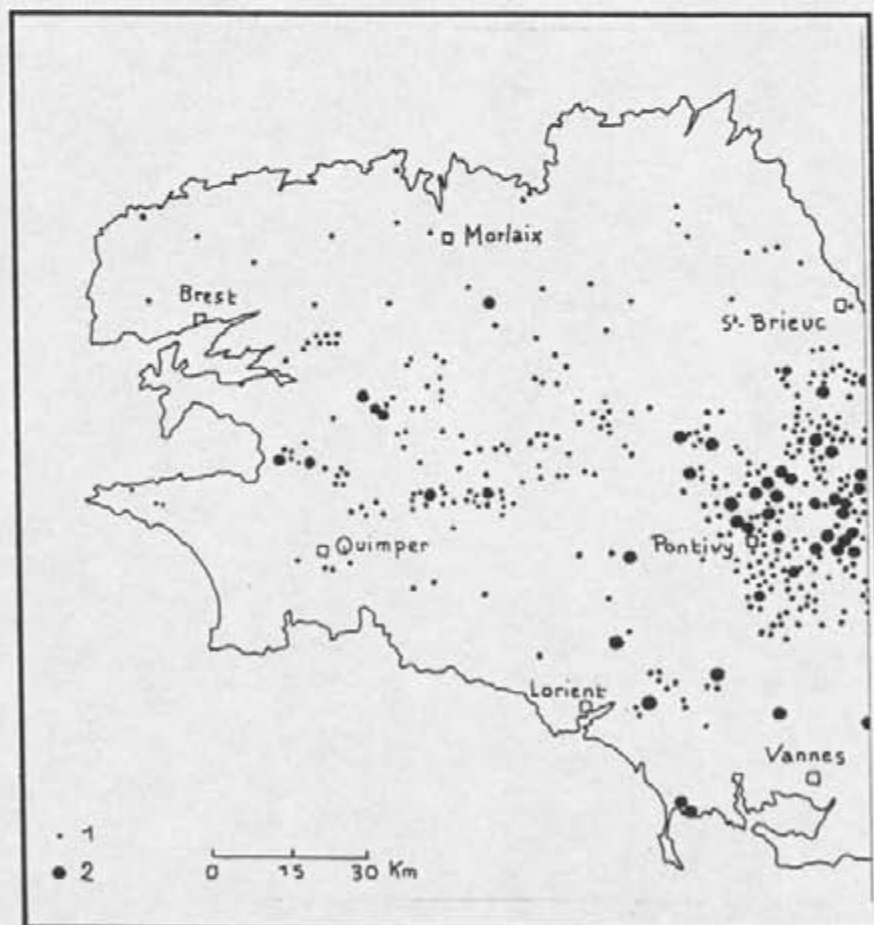


fig.4 : distribution de l'or dans les alluvions de Basse-Bretagne

(L. CHAURIS, F. LE BAIL, minéraux de Basse-Bretagne, 1970, p.82)

- 1- trace dans le lit vif des ruisseaux
- 2- concentration notable en lit vif



principalement en Basse-Bretagne (région de Huelgoat et de Poullaouen). Ce même minéral peut en outre posséder une forte proportion d'argent.

L'or, au même titre que l'étain, existe en milieu alluvionnaire (paillettes), principalement dans le centre du Finistère (bassin de Châteaulin), mais sa densité est trop faible pour justifier une exploitation autre qu'artisanale (fig.4).

### 1.1.2 Relief et hydrographie

Le relief finistérien est constitué d'une multitude de paysages dont les ruptures sont parfois très nettes. Les altitudes vont croissantes depuis les côtes jusque vers l'intérieur des terres avec des zones basses (entre 0 et 60m) au nord du Léon, le long de la rade de Brest et jusqu'à la presqu'île de Crozon, à l'ouest de cette même presqu'île (commune de Camaret) et le sud de la Cornouaille. La bande nord s'étend depuis la pointe Saint-Mathieu jusqu'à Saint-Pol-de-Léon sur une largeur de 5 à 10 kilomètres. Au sud, une bande quelque peu similaire part de la pointe du Raz et longe toute la côte jusqu'à la frontière du département. Les côtes sont tantôt limitées par des falaises abruptes et des pointes rocheuses, tantôt par de longues plages de sable précédées d'un système dunaire relativement large. De nombreux îlots et îles existent en outre le long des côtes du Léon et de la Cornouaille, qui sont parfois accessibles à marée basse. Certains de ces sites correspondaient à l'âge du Fer à des presqu'îles ou à des îlots accessibles à pied sec puisque le niveau moyen de la mer est monté de cinq mètres environ depuis cette époque. Cela explique sans doute leur occupation tout au long de la protohistoire, depuis le Néolithique jusqu'aux âges des Métaux et parfois au-delà (île Raguenez, île Guennoc, île d'Yoc'h...).

Dans la région intérieure trois types de relief apparaissent : au nord et au sud, les plateaux du Léon et de Cornouaille au relief peu marqué, entrecoupés par les abers sur la côte nord et cisailés d'estuaires profonds au sud (cours de l'Odet et du Goyen) ; la région centrale du Finistère est occupée par des collines hautes (de 60 à 140m) entre lesquelles sont établies des vallées parfois étroites et profondes (vallée de l'Elorn) qui annoncent les modestes reliefs des monts d'Arrée et des montagnes Noires (altitude variant de 140 à 387m pour le Roc'h Tredudon, point culminant de la péninsule armoricaine) ; c'est entre ces deux massifs que s'intercale le bassin de Châteaulin, constitué il y a 350Ma lors du Dinantien (fig.5). Ce relief peu élevé offre de nombreux avantages pour l'installation d'habitats de hauteur. L'altitude peu

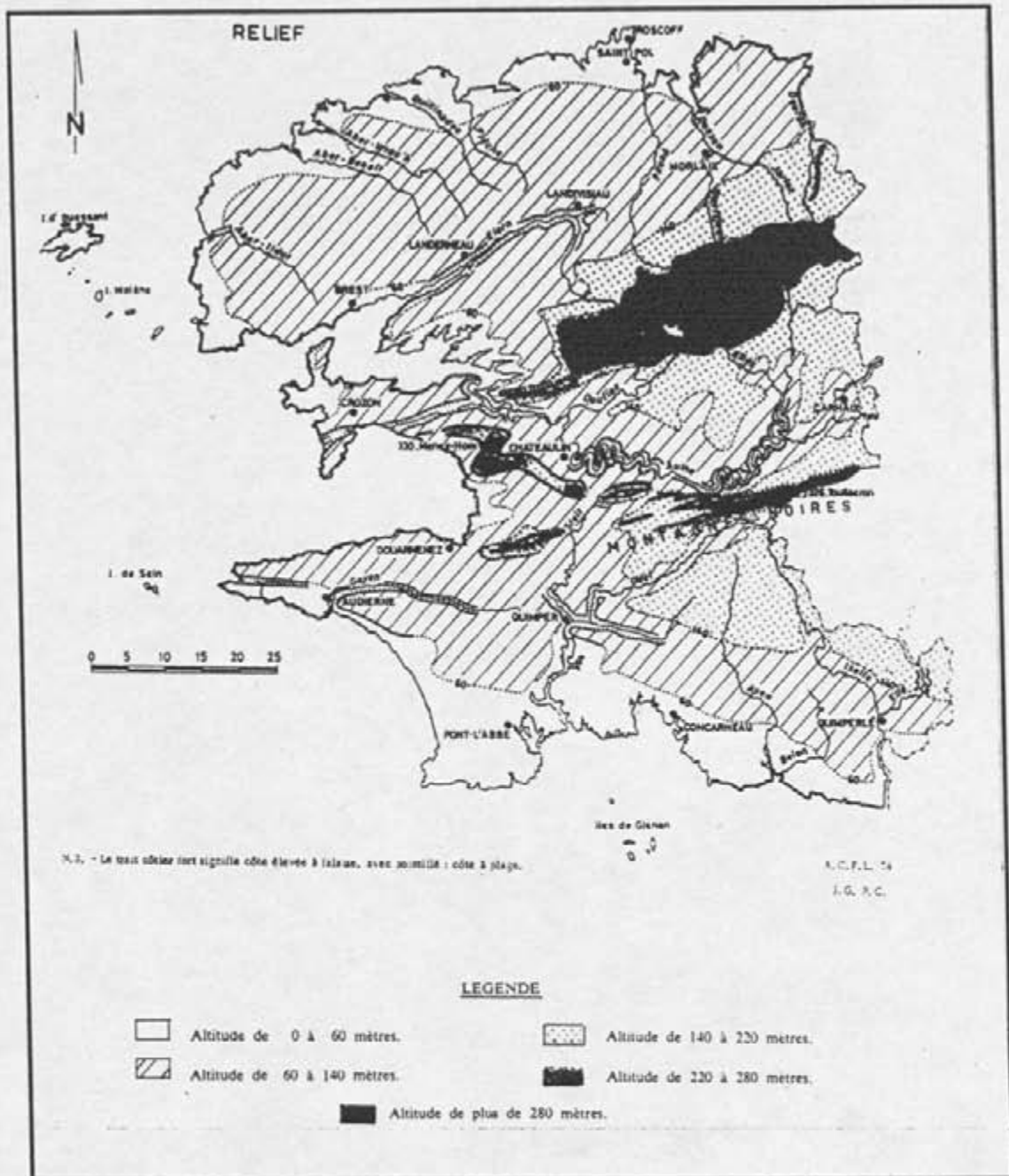


fig.5 : carte du relief du Finistère (P. GALLIOU, Carte archéologique du Finistère, 1989, p.25)

importante permet en effet de ne pas s'isoler complètement des voies de communication en fond de vallée, et la pente bien marquée donne au site toute sa valeur défensive.

L'hydrographie finistérienne se caractérise par une multitude de petits cours d'eau navigables sur de faibles portions correspondant généralement aux estuaires. L'Aulne, avec ses 140 kilomètres, est le fleuve le plus important du département. Il prend sa source à Lohuec (Finistère) puis suit un parcours sinueux à travers le bassin de Châteaulin pour se jeter dans l'océan au niveau de la rade de Brest. Aujourd'hui canalisé, ce fleuve devait cependant jouer un rôle primordial en tant que voie de communication à l'âge du Fer comme le prouvent les nombreuses fortifications qui jalonnent son parcours depuis le centre Finistère jusqu'à son estuaire. Les fleuves les plus importants sont ensuite l'Odet et l'Elorn avec respectivement 56 kilomètres et 37 kilomètres. Ces deux fleuves sont de nos jours navigables sur une vingtaine de kilomètres environ. Le premier devait également faire l'objet d'un trafic fluvial intense jusqu'à Quimper si l'on prend en compte la densité des habitats fortifiés connus le long de son estuaire et aux environs de la baie de Kerogan (Beg-ar-C'hastel, Ergue-Armel ; Saint-Cadou, Gouesnac'h ; Kercaradec, Quimper-Penhars...). Cette situation se retrouve d'ailleurs sur les principaux cours d'eau (Laïta, Goyen, Aber-Wrac'h). La plupart de ces fleuves offrent en effet des zones favorables à l'implantation de sites portuaires facilement défendables.

### 1.1.3 Climat

Tous les aspects d'un climat à dominante océanique sont réunis sur l'ensemble du département avec des variantes entre les zones côtières et la région intérieure. Les extrêmes relevés sur Brest lors du mois le plus chaud et le plus froid mettent en évidence la douceur du climat tout au long de l'année : 19,7°C en août et 3,3°C en février. Les grands froids et les grandes chaleurs sont exceptionnels. L'ensoleillement va en augmentant depuis le nord vers le sud : sur la côte léonarde la moyenne annuelle est de 1700 heures alors qu'au sud elle atteint les 2000 heures (Quimper) dans les cas les plus favorables. Les précipitations sont importantes. Il pleut en effet un jour sur trois en Bretagne, voire un jour sur deux dans les monts d'Arrée en raison du relief. Les vents d'ouest dominants soufflent avec force l'hiver, en particulier sur les côtes occidentales et septentrionales. Ces différences permettent de créer trois micro-régions avec des particularismes climatiques évidents : tout d'abord, un climat hyper-océanique sur les côtes occidentales et sur celles du Léon, puis un climat plus clément sur la côte sud (ensoleillement supérieur, précipitations moins importantes, températures plus élevées en été),



enfin le climat de l'intérieur avec une augmentation des précipitations sur les reliefs (P. PAGNEY, 1988).

## 1.2 Evolution de la végétation et du parcellaire

La végétation actuelle est classée par les botanistes dans ce qu'ils définissent comme le secteur franco-atlantique. La couverture forestière y est peu importante avec une nette domination des arbres de taille moyenne. La lande est présente dans les zones peu propices à l'agriculture et en bordure de mer ; elles se composent d'espèces comme l'ajonc, le genêt, la fougère ou encore la bruyère. L'intervention de l'homme sur le milieu a cependant profondément modifié la distribution des espèces végétales. Les recherches menées par les paléobotanistes permettent de dégager plusieurs étapes dans la constitution du paysage actuel. Les premières traces d'activités agricoles sont datées de 7000 BP et correspondent au début de la déforestation. Les espèces dominantes sont alors le chêne, l'aulne et le noisetier, le couvert forestier est moins dense ; les analyses polliniques montrent une forte proportion des graminés et des plantes rudérales. La tendance générale est une régression du chêne au profit du noisetier, conséquence de la déforestation, alliée à une intensification des cultures céréalières dès 4400 BP. L'orme, présent dans le nord du département se raréfie à partir de 4000 BP alors que le hêtre fait son apparition entre 3600 et 3000 BP sans toutefois apparaître parmi les espèces dominantes (M. T. MORZADEC-KERFOURN, 1982).

A l'âge du Fer, l'aulne est en net déclin au contraire du noisetier qui se maintient parmi les espèces les plus courantes. Les analyses polliniques et anthracologiques effectuées sur le site de Kersigneau en Plouhinec montrent les profondes modifications qui accompagnent une exploitation intensive du territoire occupé : à l'époque de La Tène, le paysage environnant le site se composait d'espèces héliophiles (bouleau, genêt, ajonc, chêne) et de demi-ombre (noisetier) associées à un peu de hêtre qui croît dans les zones ombragées. La morphologie des bois de chêne analysés est caractéristique d'un peuplement forestier peu dense. Les abords immédiats du site étaient occupés par de la lande qui servait de fourrage aux animaux et par des zones de cultures céréalières (P.-R. GIOT, 1991). Les analyses menées sur les tourbes du centre du département (Spezet) montrent également une occupation agricole importante à l'âge du Fer puis une régression après la Conquête. Les textes viennent confirmer les données



scientifiques qui se prononcent en faveur d'un paysage à dominante agricole avec une faible densité des zones boisées. Ainsi, lorsque César décrit la campagne d'Armorique dans son *De Bello Gallico*, il n'emploie jamais le terme "silva" pour décrire le paysage de cette région (F. AUDOUZE, O. BUCHSENSCHUTZ, 1989).

L'occupation gallo-romaine est marquée par une augmentation du hêtre, du charme ainsi que du châtaignier indiquant un recul des cultures pouvant être le fait d'un exode rural vers les nouveaux centres urbains en développement.

L'analyse du paysage bocager breton fait ressortir l'aspect tardif de son organisation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Les premières mentions écrites appartiennent aux cartulaires des abbayes des IX<sup>ème</sup>-X<sup>ème</sup> siècles où il est fait allusion à des champs clôturés sur deux ou trois côtés ainsi qu'à des fossés de délimitation appelés "fossés neufs" (A. MEYNIER, 1976).

Cependant, aux vues des recherches récentes menées dans les pays nordiques et la Grande-Bretagne, le phénomène de bocagisation semble beaucoup plus ancien. Dans ces régions, l'espace agraire est organisé en parcelles régulières qui correspondraient à une métrique celtique remontant à La Tène finale ou au début de l'époque romaine (G. JUMEL, Ph. LANOS, 1991). Des programmes d'archéologie du paysage ont été mis en place afin de savoir si un tel système avait pu exister en Bretagne à la même période. Des fouilles entreprises sur des zones favorables à la fossilisation de telles structures ont mis au jour des éléments de découpage de l'espace agraire dans le Finistère dès cette époque. Les travaux menés sous les dunes du Tevenn de Kerbrat à Plougoulm par l'équipe du laboratoire d'anthropologie de Rennes ont révélé une série de rectangles irréguliers et curvilignes (P.-R. GIOT, M. BATT, 1980). Ces parcelles étaient délimitées par de petits talus continus. Leur datation n'a cependant pu être déterminée avec précision (P.-R. GIOT, 1979). D'autres recherches similaires sur l'île Guennoc en Landeda ont permis d'observer des traces de cultures en petites parcelles assimilables aux "champs celtiques" (P.-R. GIOT, 1980). Il semble toutefois que le paysage de l'époque gauloise se présentait plutôt sous la forme d'openfields avec des systèmes de champs clos aux abords des habitats (G. JUMEL, Ph. LANOS, 1991).

Les observations faites sur le site du Bradenn en Quimper montrent également une prédominance du système en openfield avec des parcelles cernées par des fossés comblés et

palissadés durant l'occupation gallo-romaine. Le bocage, présent sur le site, semble moins utilisé. Les parcelles étaient alors enclos par des talus dont le sommet était peut-être boisé (J.-P. LE BIHAN, 1984).

\*  
\* \*

## **chapitre 2**

# **Historique de la recherche sur l'âge du Fer dans le Finistère**

## 2.1 Les sources antiques

Les meilleurs renseignements fournis par des contemporains concernant l'habitat et la société de l'âge du Fer en Armorique sont ceux de César dans son *De Bello Gallico* (L.-A. CONSTANS, P.-M. DUVAL, 1981). Les descriptions sont essentiellement axées sur les Vénètes et le nom des Osismes n'apparaît qu'à trois reprises dans les commentaires :

- dans le livre II (57 av. J.-C.) où ils se soumettent aux Romains : *à la même époque, Publius Crassus, que César avait envoyé avec une légion chez les Vénètes, les Unelles, les Osismes, les Coriosolites, les Esuvii, les Aulerques, les Redons, peuples marins riverains de l'Océan, lui fit savoir que tous ces peuples avaient été soumis à Rome* ( II, 34).
  
- dans le Livre III (57-56 av. J.-C.) lors du soulèvement des Vénètes et des peuples voisins : *ils s'assurent pour cette guerre l'alliance des Osismes...*(III, 9).
  
- dans le Livre VII (52 av. J.-C.) où les Osismes participent à l'armée de secours gauloise lors du siège d'Alésia : *...vingt mille (hommes) à l'ensemble des peuples qui bordent l'Océan et qui se donnent le nom d'Armoricains : Coriosolites, Redons, Ambibarii, Calètes, Osismes, Lémovices, Unelles* (VII, 75).

Ce texte montre bien l'importance secondaire d'un peuple comme celui des Osismes dans la Guerre de Gaule, et il n'est pas certain que les légions aient pénétré sur le territoire de ce peuple, si ce n'est peut-être en 57 avant J.-C. lorsque Publius Crassus soumet l'ensemble des peuples armoricains. La proximité géographique et les relations qu'entretenaient Vénètes et Osismes, ainsi que les analogies au niveau du paysage côtier donnent cependant la possibilité d'élargir les descriptions de César concernant l'habitat vénète à l'habitat côtier des Osismes : *Les places de la région étaient en général situées à l'extrémité de langues de terre et de promontoires, en sorte qu'on n'y pouvait accéder à pied, quand la mer était haute - ce qui se produit régulièrement toutes les douze heures - et qu'elles n'étaient pas plus accessibles aux navires, car, à marée basse, ils se seraient échoués sur les bas-fonds. C'était là un double obstacle aux sièges. Et si jamais, grâce à d'énormes travaux, en contenant la mer par des terrassements et des digues en élevant ces ouvrages à la hauteur des remparts, on amenait les assiégés à se croire perdus, ils poussaient au rivage une nombreuse flotte - ils avaient des*



*navires en abondance-, y transportaient tous leurs biens et se retiraient dans les villes voisines : là, ils retrouvaient les mêmes moyens naturels de défense (III, 12).* Les données archéologiques viennent d'ailleurs confirmer en partie cette description puisque de nombreux éperons barrés et îlots fortifiés sont connus aussi bien dans le Finistère que dans le Morbihan. Cette narration est surtout intéressante au niveau de la tactique défensive employée par les Vénètes et par les avantages que pouvaient avoir ces sites côtiers, si peu propices par ailleurs à une implantation humaine. L'absence de description concernant les sites de l'intérieur s'explique aisément du fait que César soit parvenu jusque sur le territoire vénète par la Loire puis par le sud de l'actuel Morbihan.

César reste discret sur l'organisation politique de ces peuples, mais la mise à mort de tous les sénateurs après la bataille navale nous informe que les civitas concernées devaient être chacune sous le contrôle d'un sénat : *En conséquence, il fit mettre à mort tous les sénateurs et vendit le reste à l'encans (III, 16).*

Le texte de César ne fournit que des renseignements très sommaires sur les peuples armoricains de la fin de l'âge du Fer. En ce qui concerne les Osismes, nous sommes donc réduits à faire des comparaisons avec leur voisins les Vénètes, encore que celles-ci se limitent à l'habitat côtier. La domination vénète sur les autres peuples armoricains est d'autre part discutable, d'autant qu'aucune preuve archéologique ne vient confirmer cette idée. L'aspect politique de ce texte ne doit pas être oublié, César ayant l'habitude de grandir les peuples qu'il combat afin de mieux faire ressortir son génie militaire.

## 2.2 Les premières recherches sur les enceintes (XIXème siècle/début XXème siècle)

Les recherches sur les enceintes débutent dans le Finistère avec la création des associations et des sociétés savantes dans la seconde moitié du XIXème siècle, suivant en cela un mouvement national en faveur des recherches sur les périodes "anhistoriques". Ces sociétés éditent régulièrement des bulletins dans lesquels sont regroupées réflexions et découvertes des érudits locaux (Société Archéologique du Finistère, Association Bretonne, Société Académique de Brest...). Quelques personnages se détachent de ces groupes par l'activité phénoménale qu'ils déploient. C'est le cas de P. du Chatellier, de H. le Carguet, ou encore de R.F. le Men qui publient systématiquement des comptes-rendus de leurs fouilles sur des sites pré-romains ou antiques. Des fortifications comme Castel-Coz en Beuzec-Cap-Sizun (R.F. LE MEN, 1869), Castel Meur en Cleden-Cap-Sizun (P. DU CHATELLIER, 1890) ou bien encore comme Kersigneau en Plouhinec (H. LE CARGUET, 1889) sont ainsi fouillées. Des musées sont créés en parallèle afin de recevoir une partie du mobilier mis au jour lors de ces fouilles (Musée préhistorique de Penmarc'h, Musée de Kernuz). De nombreuses observations sont éditées qui restent encore aujourd'hui capitales en raison de l'arasement de la plupart de ces sites ou de leur dégradation. La meilleure publication de l'époque reste le travail de P. du Chatellier qui édite en 1889 un ouvrage, complété en 1907, qui recense l'ensemble des sites connus à l'époque dans le Finistère pour les périodes pré-romaines et antique. Ce livre reste encore aujourd'hui l'un des ouvrages de base pour les études de synthèse sur ce département même si un grand nombre d'indications sont fausses ou imprécises (P. DU CHATELLIER, 1907).

A partir de 1906 un programme national de recherches sur les enceintes de terre et de pierres est lancé ("Commission pour l'étude des enceintes préhistoriques et des fortifications anhistoriques" de la Société préhistorique de France). La Société préhistorique française édite alors régulièrement des listes de communes avec les principales références bibliographiques pour chaque département. La guerre vient malheureusement interrompre ce travail qui sera définitivement arrêté en 1920 (P.-M. DUVAL, 1986).

### 2.3 Etudes et résultats de la mission anglaise du Pr. Wheeler dans le Finistère (1936-1938)

Le point de départ de la mission de cette équipe britannique dirigée par le futur Sir Mortimer Wheeler fut la fouille de Maiden Castle qui débuta en 1934 sous sa direction. A la fin de cette première saison, M. Wheeler se rendit compte que, malgré l'apport insulaire au développement des différentes cultures découvertes sur ce site, il lui était impossible de replacer ses résultats dans un contexte plus large sans une investigation de première main sur le continent. Une première reconnaissance fut donc effectuée par L. Scott ( futur Mrs Murray Threipland) au printemps 1935, qui fut suivi dès 1936 d'une seconde à laquelle M. Wheeler participa en compagnie de R. Radford afin de résoudre les trois problèmes inhérents à Maiden Castle, à savoir, d'une part la présence d'une culture du Néolithique ancien sur le site, puis l'arrivée soudaine de défenses multiples et développées et de pierres de fronde, enfin l'apparition de certains nouveaux types de céramique qui étaient associés à ces défenses. Un passage au musée de Carnac lui apporta certains éléments de réponse quant à son premier problème. La visite des principaux sites fortifiés bretons et normands lui montra que le sud de la Bretagne était sans doute le centre des fortifications à défenses multiples. Un autre problème selon lui était l'insuffisance des données qu'il décida de combler par l'apport de quelques fouilles et de prospections (Sir M. WHEELER, 1955).

Cet ambitieux programme est arrêté pour l'été 1938 avec l'accord du gouvernement français et le patronage de la Société des Antiquaires de Londres. La mission se prolongea jusqu'en septembre 1939 et permit à l'archéologue et à son équipe de répertorier plusieurs centaines de sites sur les départements du nord de la Loire, depuis la Bretagne jusqu'à l'embouchure de la Somme. Les sites, pour la plupart déjà signalés par les auteurs de la fin du XIXème et du début du XXème siècle, sont visités puis décrits dans des cahiers. Le Finistère est très bien représenté puisque plus d'une centaine d'enceintes y est recensée (volumes I et II). Cependant, M. Wheeler s'intéressait surtout aux Vénètes que César présentait comme le peuple le plus puissant de cette côte et surtout comme celui qui avait la maîtrise du commerce trans-Manche. Le nord-Finistère fut donc quelque peu délaissé au profit du sud du département de même que les Côtes-du-Nord (Côtes d'Armor) où l'équipe britannique a recensé moins de dix sites protohistoriques.

Ces prospections furent accompagnées d'une série de sondages étendus sur les sites majeurs du département dont le Camp d'Artus (fig.6) et celui de Keraradec. M. Wheeler a



fig.6 : Huelgoat, 1938 ; visite du Dr. Claude Schaeffer  
au nom du gouvernement français durant la  
fouille de l'oppidum du Camp d'Artus



surtout étudié les structures défensives et les types céramiques qui lui permettaient de mettre ces sites en relation avec les enceintes connues en Grande-Bretagne. Les surfaces internes n'ont donc été fouillées que très partiellement ce qui explique sans aucun doute la rareté des structures d'habitat découvertes et les interprétations actuellement discutées concernant la durée d'occupation et la construction des fortifications de ces camps. Les résultats de ces sondages et de ces prospections ont été publiés en 1957 après une nouvelle série de vérifications sur le terrain dans son célèbre ouvrage *Hill-forts of Northern France* (R. E. M. WHEELER, K. M. RICHARDSON, 1957). Cette étude comprend un répertoire des principaux sites (93 dont 19 enceintes répertoriées dans le Finistère sur plus d'une centaine recensées dans les cahiers) et une description détaillée des sondages effectués sur cinq fortifications, à partir desquels les auteurs ont entrepris une analyse des types de remparts rencontrés sur ces enceintes. Cette répartition mettait en avant des types régionaux avec les remparts à structure complexe de type *muris gallicus* à l'ouest, en Bretagne et en Basse-Normandie, les remparts multiples sur les zones côtières du sud de la Bretagne, enfin les remparts larges de type *Fecamp* en Gaule belge. Le développement de ces types serait une réponse aux techniques de sièges des Romains et seraient donc datables de la fin de La Tène. Cette thèse est aujourd'hui très controversée et il apparaît effectivement que le *muris gallicus* et le rempart de *type Fecamp* ont parfois été successivement utilisés sur un même site (camp de la Chaussée-Tirancourt dans la Somme) (M. REMY-WATTE, 1993). Il a d'autre part été prouvé que l'érection de ces remparts était de peu antérieure à la conquête et correspondait à une période de prospérité (O. BUCHSENSCHUTZ, 1984). Cet ouvrage reste cependant un travail remarquable qui est encore de nos jours une référence indispensable pour toutes les recherches sur ces types de structures.

## **2.4 Etat actuel de la recherche sur l'habitat à l'âge du Fer dans le Finistère et les départements voisins (Morbihan, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine)**

L'intensification des recherches concernant l'habitat à l'âge du Fer en Bretagne depuis une dizaine d'années a permis de montrer la complexité de l'organisation territoriale à l'intérieur des civitas armoricaines et la multiplicité des types d'habitat au sein de ces territoires. Différents groupes de sites peuvent être définis en fonction de leur vocation économique, de leur morphologie et de leur lieu d'implantation.

### **2.4.1 Les établissements non fortifiés**

Sont regroupés dans cette catégorie différents types de site dont : les établissements à vocation agricole dominante, les ateliers de briquetage à vocation artisanale (fig.7), et les habitats groupés dont nous verrons qu'il s'agit d'un phénomène lié étroitement au lieu d'implantation.

Les établissements à vocation agricole dominante sont regroupés sous les termes génériques de fermes indigènes, bien que cette définition est bien souvent considérée comme impropre. Les données concernant ces exploitations sont encore incomplètes, mais certains caractères particuliers ressortent d'une analyse globale. Les prospections effectuées sur la zone septentrionale de la Bretagne ainsi que dans le bassin de Rennes ont permis de montrer les diversités morphologiques et dimensionnelles de ces ensembles : l'enclos qui entoure l'exploitation peut être de forme rectangulaire, subrectangulaire, parallélipédique ou bien encore circulaire, subcirculaire ou amorphe ; les surfaces vont de quelques centaines de mètres carrés à plusieurs hectares (M.-Y. DAIRE, M. GAUTIER, L. LANGOUËT, 1991 ; M.-Y. DAIRE, 1992). Les systèmes de délimitation sont simples, doubles ou multiples et correspondent à des fossés et des talus ou bien encore à des palissades, ces trois éléments pouvant se retrouver dans un même contexte. Le problème essentiel de ces repérages aériens est la datation de ces sites et leur fonction. Des ensembles de ce type sont en effet connus depuis le Néolithique jusqu'aux période modernes et peuvent correspondre uniquement à des traces de parcellaire. Les fouilles pratiquées sur quelques-uns de ces sites ont montré que l'exploitation agricole du second âge du Fer en contexte armoricain ne se différenciait que très peu de ce qui a pu être observé dans les régions plus orientales (Picardie, Somme). A côté de fermes isolées comme celles de Bellevue à Augan (Morbihan) (coll. 1993) ou du Bas-Cheney à

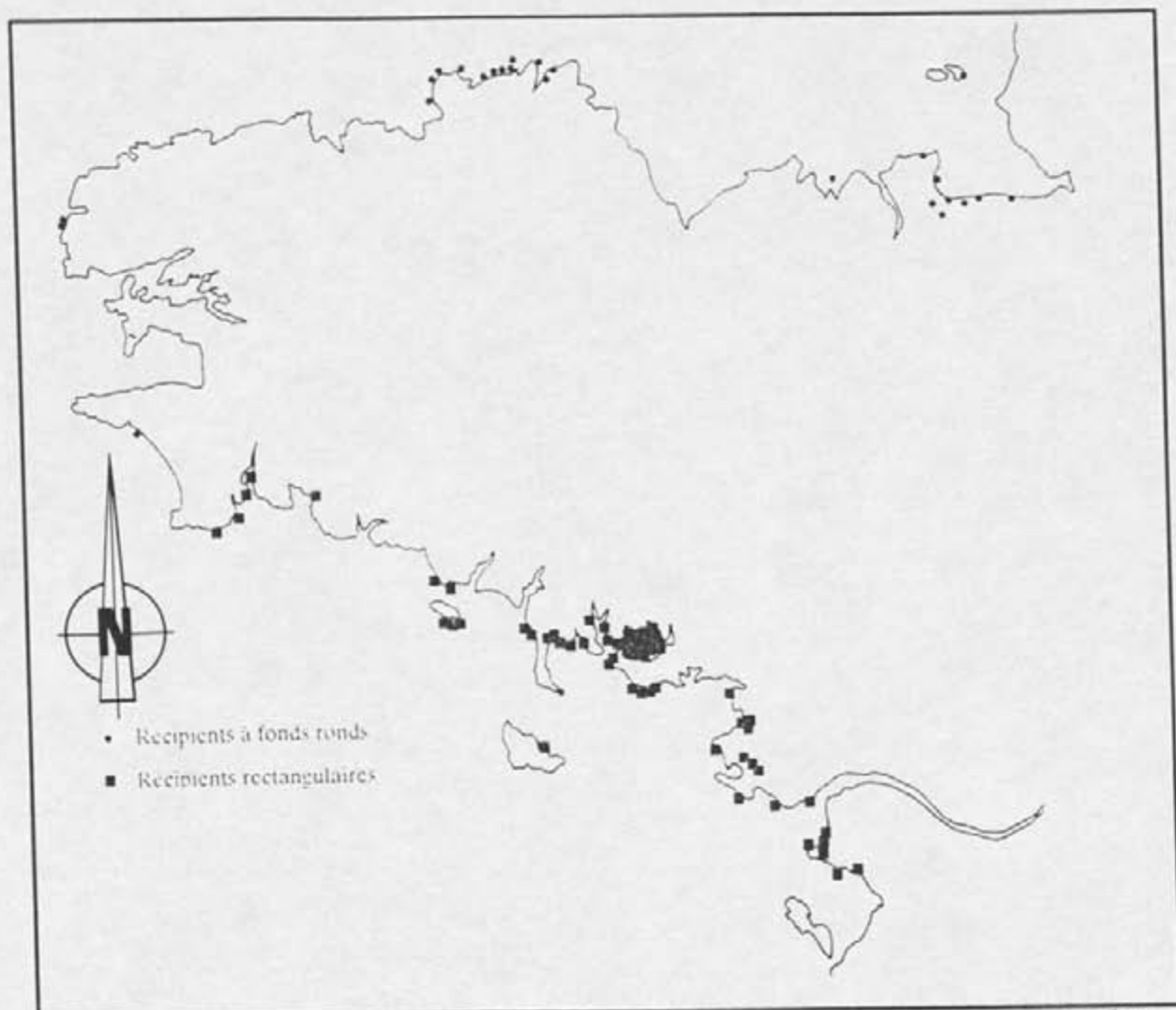


fig.7 : carte de répartition des ateliers de bouilleurs de sel en Armorique (L. LANGOUËT et alii, Les artisanats armoricains au deuxième Age du Fer, RAO sup. n°3, 1990, p.91, fig.5)

Hédé (Ille-et-Vilaine), dont les fouilles partielles ont mis en évidence des ensembles clôturés par des fossés et des talus de petites dimensions, avec à l'intérieur au moins un bâtiment d'habitation et des structures annexes (F. BEGUIN, P. LE BOUTEILLER, 1992), se développent des habitats à vocation agricole de type plus complexes. Les études menées sur les sites du Boisanne à Plouer-sur-Rance (Côtes d'Armor), sur celui du Braden en Quimper (Finistère) ou encore les fouilles de Kersigneau-Saint-Jean en Plouhinec (Finistère) et du Talhouet en Pluvigner (Morbihan) prouvent l'existence de plusieurs unités d'habitation à l'intérieur de ces ensembles au second âge du Fer. L'activité de base reste l'exploitation des ressources agricoles, avec cependant la présence d'activités artisanales. A Quimper, ce sont deux ou trois unités d'habitation associées à des structures à vocation agricole (basse-cour, greniers sur poteaux, silos, meules de paille) et à des traces d'activités domestiques (métallurgie du fer, filage de la laine provenant de l'élevage du mouton (?)) implantées sur un rebord de plateau dominant un ruisseau, affluent de l'Odet. Plutôt que le terme de ferme indigène, le fouilleur emploie ici celui de hameau en raison de la multiplicité des habitations. Élément caractéristique de La Tène ancienne-La Tène moyenne, un souterrain est présent sur le site du Braden III. Les structures de délimitation de l'espace habité se composent d'une palissade à poteaux jointifs et de trois fossés à profil en V (J.-P. LE BIHAN, 1984). Des indices d'échanges sont également constatés à travers la découverte de tessons d'amphore vinaire (Dr. Ia, Dr Ib), de céramique fine et d'augets à sel. Les mêmes constatations peuvent être faites pour l'exploitation du Boisanne à Plouer-sur-Rance (fig.8). Durant la première phase d'occupation (Hallstatt final), l'établissement correspond à un petit enclos quadrangulaire (400m<sup>2</sup>) à fossé ouvert ceinturant un bâtiment d'habitation et des structures de stockage. Les phases suivantes (III à V) sont caractérisées par une suite de réaménagements et par l'extension de la surface occupée en rapport avec l'apparition de nouvelles cellules d'habitation. Parallèlement aux activités agricoles, des indices d'échange sont constatés. A Kersigneau (fréquentation principale à La Tène moyenne), il semble qu'on ait, en surplus de l'exploitation des ressources agricoles, une diversification en faveur d'activités artisanales telle que la fonte de l'or, récolté sans doute par orpillage (P.-R. GIOT et alii, 1989, 1992). Les indices d'échange relevés sur la majorité de ces sites laissent penser que la production de biens agricoles et domestiques permettait la création d'un surplus utilisé pour l'obtention de produits de luxe (vin) ou de matières premières indispensables (sel).

Les souterrains constituent l'une des originalités de ces établissements. Leur répartition est relativement homogène en Bretagne occidentale avec une très forte concentration sur l'ensemble des territoires attribuables aux Osismes et aux Vénètes (fig.9). Les découvertes récentes montrent une extension de ces structures jusqu'aux marges orientales de la péninsule armoricaine sur les territoires des Riedones et des Coriosolites et même au-delà (M.-Y.



DAIRE, M. GAUTIER, L. LANGOUET, 1991). Les souterrains sont implantés généralement sur des sommets. Ces creusements se présentent sous la forme d'un puits d'accès s'enfonçant au maximum jusqu'à quatre mètres dans le sol et ayant une largeur variant entre un et deux mètres. A partir de cet accès le développement horizontal est constitué d'une succession de chambres et de couloirs de liaison qui peuvent atteindre une longueur variant entre trois mètres et quarante mètres. Le substrat dans lequel ils sont creusés se compose généralement de roche arénisée ou de schiste pourri, plus exceptionnellement de roche débitée au pic (P.-R. GIOT, 1976). Les interprétations qui ont pu être faites sur les souterrains sont nombreuses. D'abord considérés comme des grottes sépulcrales artificielles à partir de 1884, ils sont ensuite vus par L. Marsille dès 1923 comme des souterrains-refuges ou des cachettes (P.-R. GIOT, 1990). L'hypothèse d'une utilisation en tant que structure de stockage a été évoquée mais les preuves matérielles manquent. La fouille du site aristocratique de Paule-Saint-Symphorien (Côtes d'Armor) montre que l'utilisation de cette structure cesse avec l'érection du rempart défensif. Le souterrain aurait pu dans ce cas faire office de cachette permettant de mettre à l'abri les objets et les matériaux nécessaires à une réinstallation, puis de prendre la fuite devant une menace extérieure (Y. MENEZ, 1993). Il est évident qu'avec la mise en place d'un système défensif efficace, les habitants adoptent une stratégie différente en décidant de faire face à l'attaquant (source Y. MENEZ). Le souterrain, devenu inutile, est donc soigneusement rebouché. Plus exceptionnellement, certains ont servi de lieux d'activités artisanales ou culinaires (fonte de bronze, présence de fusaiöles).

Les ateliers de bouilleurs de sel sont connus sur l'ensemble de la côte armoricaine. Certaines zones montrent des concentrations particulièrement fortes (Baie de Saint-Brieuc, Golfe du Morbihan). Le nombre important de ces installations artisanales correspond certainement à une activité liée à l'exportation et dont le produit d'échange serait principalement le vin importé dans les amphores Dressel I (L. LANGOUET et alii, 1990). Cet artisanat est sans doute saisonnier et pose ainsi des questions intéressantes quant au rôle joué dans la société par les bouilleurs de sel : marchands ambulants durant l'automne et l'hiver? artisans dépendants d'un chef local qui exporte ensuite une partie de la production et s'en sert comme moyen d'échange?

Deux cas d'habitats groupés ouverts sont actuellement recensés sur la péninsule armoricaine. Le premier est le site de Mez Notariou en Ouessant qui s'organise en îlots d'habitations sous la forme de trois bâtiments alignés compris entre trois ruelles (J.-P. LE BIHAN, 1991). Le site des Goulvars sur la presqu'île de Quiberon dans le Morbihan présente également une concentration de bâtiments. Ces deux exemples sont tous les deux en milieux

maritime, et il est probable que dans ces cas précis, les conditions de vie particulièrement rudes en automne et en hiver aient joué un rôle fondamental dans la mise en place de ces habitats. Ce phénomène se retrouve également pour des habitats fortifiés implantés sur des zones relativement hostiles tels que Castel Meur et Castel Coz implantés sur la côte nord du Cap-Sizun. Pour tous ces sites d'habitats, l'économie est basée sur l'exploitation du milieu maritime et terrestre (ramassage de coquillages et pêche, agriculture et élevage).

#### 2.4.2 Les sites d'habitat fortifiés

Les habitats fortifiés sont connus aussi bien en contexte rural que côtier. Sur la côte, ils peuvent correspondre à une fonction précise, telle que la surveillance et le contrôle d'une installation portuaire. C'est le cas du site de Saint-Sevrans (Alet, Côtes d'Armor) situé sur un promontoire fortifié à l'embouchure de la Rance, avec une zone favorable à l'implantation d'un port et une source d'eau potable. Des traces d'habitats alliées à des témoins probables d'activités artisanales (fonte de l'alliage cuivre-argent, cupellation, ferronnerie et frappe de pièces de monnaie) et commerciales (amphore Dressel I) permettent de penser que ce site devait avoir une certaine importance, du moins sur le plan local. Le site du Yaudet en Ploulec'h possède de fortes analogies avec le précédent exemple. Il est en effet situé sur un promontoire fortifié (baie de la Vierge) et les sondages effectués ont permis de retrouver un important mobilier correspondant également à des activités commerciales sur longue distance (monnaies gauloises, carthaginoises et siciliennes associées à des fragments d'amphores). L'occupation de cet éperon fortifié remonte au Néolithique, cependant c'est à l'âge du Fer que se développe véritablement cet habitat avec la construction d'un rempart de type *muris gallicus* (La Tène moyenne-La Tène finale) (P. GALLIOU, 1991). D'autres sites portuaires devaient exister, notamment sur la presqu'île de Quiberon (Beg-an-Aud, Morbihan) ainsi que sur l'emplacement ou aux abords immédiats de la ville de Quimper dans le Finistère.

Les sites fortifiés en contexte rural, bien que nombreux et de types très divers, n'ont pour le moment fait l'objet que de quelques fouilles partielles (Camp d'Artus, Camp de Kercaradec). Les seuls éléments nouveaux que nous possédons actuellement proviennent des sites de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) (fig. 10) et de celui de Kerven-Teignouse en Inguiniel (Morbihan), actuellement en cours de fouilles. Ce sont dans tous les cas des sites de hauteur, défendus par un ou plusieurs remparts et fossés avec parfois l'ajout de palissades. Des entrées défensives sont en outre constatées au moins pour le premier de ces deux exemples. Dans cette catégorie de site sont regroupés les promontoires fortifiés, les sites de contour et les

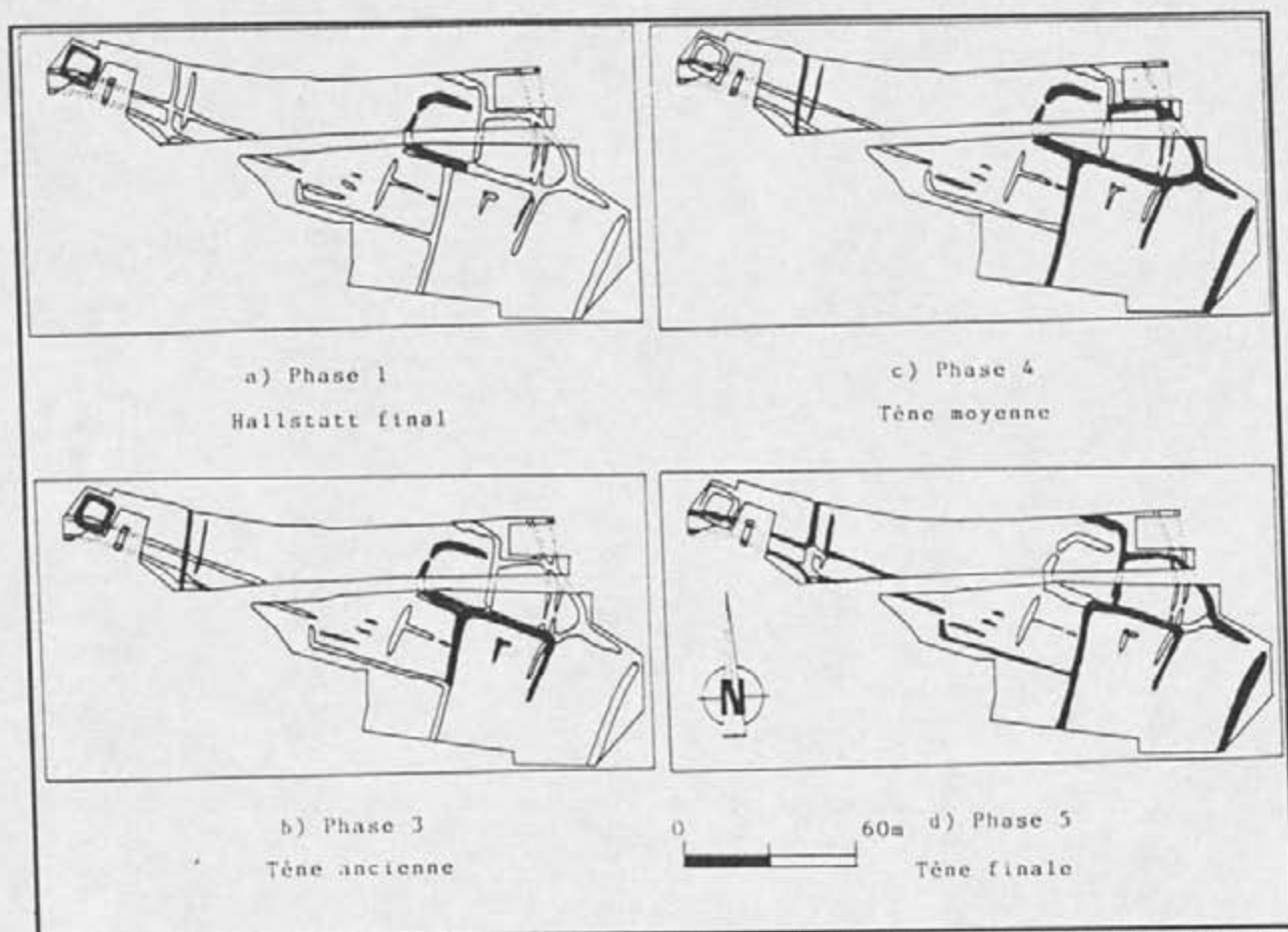


fig.8 : évolution du site du Boisanne à Plouer-sur-Rance (Côtes d'Armor), (J.-P. LE BIHAN et alii, Les établissements ruraux du second Age du Fer en Armorique, RAO, sup. n°3, 1990, p.111, fig.15)



fig.9 : carte de répartition des souterrains de l'Age du Fer en Armorique (P.-R. GIOT, Souterrains et habitats à l'Age du Fer en Armorique, RAO sup. n°3, 1990, p.53, fig.1)



fortifications quadrangulaires ; leur taille peut varier de plusieurs centaines de mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares. Ils forment donc un ensemble très hétéroclite et le manque de données ne permet pas pour le moment d'en faire une interprétation globale. Il est cependant possible de diviser ce groupe en deux catégories, avec d'une part les *oppida*, dont deux au moins correspondent sans doute à des chefs-lieux de cité (Camp d'Artus, Finistère ; oppidum du Poulaiier, Ille-et-Vilaine), d'autre part les *castella* du type de la fortification de Saint-Symphorien à Paule correspondant à un habitat aristocratique dont le système économique reste très fortement lié à l'agriculture et à l'artisanat en plus de sa fonction militaire. Reste un certain nombre de sites intermédiaires (habitats groupés fortifiés tels que Castel-Meur ou Castel-Coz, site portuaire comme le Yaudet) dont la position hiérarchique dans l'organisation territoriale est encore problématique. En ce qui concerne le terme *oppidum*, les chercheurs bretons l'ont étendu à de nombreux sites ayant pourtant une faible superficie. Peut-on par exemple attribuer cette définition à un site comme Kercaratdec dont la superficie ne dépasse pas 2,23ha, et dont la surface interne n'a été que partiellement explorée? Nous reviendrons sur cette question concernant la définition de l'oppidum à travers l'analyse plus spécifique des fortifications du département du Finistère.





fig. 10 : plan du site de Paule-Saint-Symphorien (Côtes d'Armor), campagne 1994, (Y MENEZ, 1994, inédit)

### 2.4.3 Conclusion

Toutes ces données tendent à prouver qu'à partir de l'âge du Fer, l'habitat s'organise en unités hiérarchisées dont le rôle est parfaitement défini à l'intérieur de chaque territoire armoricain, avec la présence de petits centres d'exploitation des matières premières (ateliers de briquetage, établissements ruraux isolés ou groupés) établis autour de centres plus importants chargés de la production et de la distribution de marchandises destinées à l'exportation ou au commerce local. Ces centres devaient donc avoir également un certain poids politique et militaire, même limité géographiquement. Des établissements plus importants et considérés comme des oppida sont attestés au sein des territoires armoricains, mais leur rôle aussi bien politique qu'économique n'est pas encore bien défini pour le moment.

\*  
\* \*

## **chapitre 3**

### **Méthode et matériel**

### 3.1 Les paramètres de l'étude

La présente étude englobe l'intégralité du département du Finistère. Ce choix peut paraître discutable puisqu'il ne correspond pas à une entité territoriale de l'âge du Fer. Il semble en effet que le territoire des Osismes dépassait largement les limites du département. Nous considérons cependant que la zone d'étude est relativement bien circonscrite par le tracé côtier sur trois côtés, ce qui représente déjà un cas tout à fait unique au niveau français. D'autre part un travail en cours sur les départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine apportera sans aucun doute un complément d'information sur les limites orientales de la cité osisme. La période chronologique principale est l'âge du Fer, et plus particulièrement la seconde moitié de cette période, avec une extension sur la transition La Tène finale-période gallo-romaine. La datation des structures concernées reste cependant souvent hypothétique et quelques fortifications ont sans doute une attribution chronologique différente bien que nous ayons mis de côté la plupart des enceintes non datées et sans caractéristique typologique bien déterminée.

Dans un premier temps, les sites recensés devaient provenir essentiellement des *cahiers inédits* de Sir M. Wheeler et de son équipe. Il a fallu bien vite constater les carences de ce recensement pourtant remarquable, notamment en ce qui concerne la partie septentrionale du département. Il a donc été décidé d'étendre les bases de la recherche à d'autres types de sources. Enfin un certain nombre de sites n'ont pas été pris en compte : tout d'abord les mottes associées ou non à des basses-cours, à moins que celles-ci se soient réimplantées sur des sites plus anciens (cas de la presqu'île de Kermorvan au Conquet) ; de même les sites dont l'origine historique est attestée par des documents écrits ont été laissés de côté.

### 3.2 Les documents utilisés

La majorité des sites fortifiés répertoriés proviennent des volumes I et II des "cahiers inédits Wheeler" dont le contenu est en partie le résultat des prospections de l'été 1938 de l'équipe de l'archéologue anglais dans le Finistère. Ces carnets se présentent sous la forme d'une liste détaillée de sites de diverses origines avec, pour les plus importants d'entre eux ou les mieux conservés, un plan schématique sur la page opposée. Ces descriptions et ses plans



sont d'autant plus précieux que bon nombre de fortifications ont subi des déprédations plus ou moins importantes depuis. Les causes de ces destructions sont multiples : des sites côtiers ont été victimes du mur de l'Atlantique, ce qui prouve au moins leur valeur défensive, d'autres ont été entamés par des carrières, leur situation topographique étant favorable à une exploitation en front de taille, enfin, cas plus général, le remembrement et les permis de construire ont fini d'en détruire un bon nombre. Les sources bibliographiques complémentaires correspondent à des publications anciennes ou des articles récents signalant des découvertes de mobilier. Enfin, les fichiers de la carte archéologique régionale ont fourni un complément d'informations.

Exceptés les rapides croquis des cahiers Wheeler, les relevés de fortifications sont très rares voire inexistant. Les plans cadastraux (XIXème et XXème siècles) ainsi que l'agrandissement de photographies verticales IGN ont donc été des outils précieux pour retracer le plan général des enceintes à une échelle satisfaisante lorsque cela s'avérait possible. Les cartes IGN au 1/25000ème ont donné des renseignements utiles quant à la localisation, l'implantation des sites et la topographie des environs immédiats.

### **3.3 Les travaux effectués sur le terrain**

Le repérage au sol des ensembles fortifiés avait pour but de vérifier l'exactitude des informations, de se rendre compte de l'évolution du site depuis les dernières observations, de repérer, lorsque les conditions s'y prêtaient, des éléments permettant de préciser la ou les périodes d'occupation (mobilier, structures internes, composition et morphologie du rempart). Les contacts avec les propriétaires ou des personnes vivant à proximité d'un site ont été l'occasion d'avoir des informations souvent inédites concernant les enceintes et leur environnement archéologique. Toutes les structures n'ont cependant pas pu être visitées soit parce qu'elles étaient inaccessibles, soit par manque de précisions au niveau de la localisation (fortifications sous couvert forestier ou dans des secteurs non cultivés et occupés par de vastes étendues de lande...)

## **chapitre 4**

# **Analyse des données**

## 4.1 Introduction

Nous voulons insister une fois encore, avant d'aborder l'analyse des données, sur les nombreuses lacunes concernant les enceintes fortifiées du Finistère. Malgré les recherches que nous avons effectuées sur le terrain, l'information reste peu précise notamment en ce qui concerne les datations de ces établissements. Aussi la présente analyse prend en compte l'ensemble des sites répertoriés, même si nous avons essayé d'insister plus particulièrement sur les fortifications attribuables à l'âge du Fer.

## 4.2 Les facteurs d'implantation

### 4.2.1 Le relief

L'utilisation du relief est sans aucun doute le facteur primordial d'implantation des sites fortifiés. Ils sont majoritairement situés sur des éperons ou des promontoires délimités soit par l'océan, soit par la confluence de deux ruisseaux ou de deux rivières, ou bien sont implantés sur des rebords de sommets de colline et de plateau (fig. 11). Quelques exceptions sont cependant à noter, mais dans tous ces cas l'attribution chronologique est inconnue. Citons le site du Merdy sur la commune d'Argol qui est localisé sur un marécage. Les textes carolingiens peuvent permettre de donner un premier élément concernant la datation de l'enceinte : *...et inibi multos britones conquisierunt una cum multis castellis et firmitatibus eorum in locis palustribus* (Annal. reg. Francorum, 786 ; texte relevé par P.-R. GIOT et alii, 1982, p.51). De même la petite fortification circulaire de Kerlavarec sur la commune de La Martyre est implantée sur une pente avec une entrée face au sommet. Bien que la structure possède des caractéristiques défensives évidentes, sa position est une aberration d'un point de vue stratégique. La datation est ici également hypothétique, mais son attribution au Moyen Age semble plus que probable.

Au niveau du département, la distribution des sites datables de la période de l'âge du Fer ont une répartition liée à la topographie. Les enceintes de contour sont ainsi présentes là où le relief est mieux marqué (chaîne des Monts d'Arrée, environs de Quimper). Les

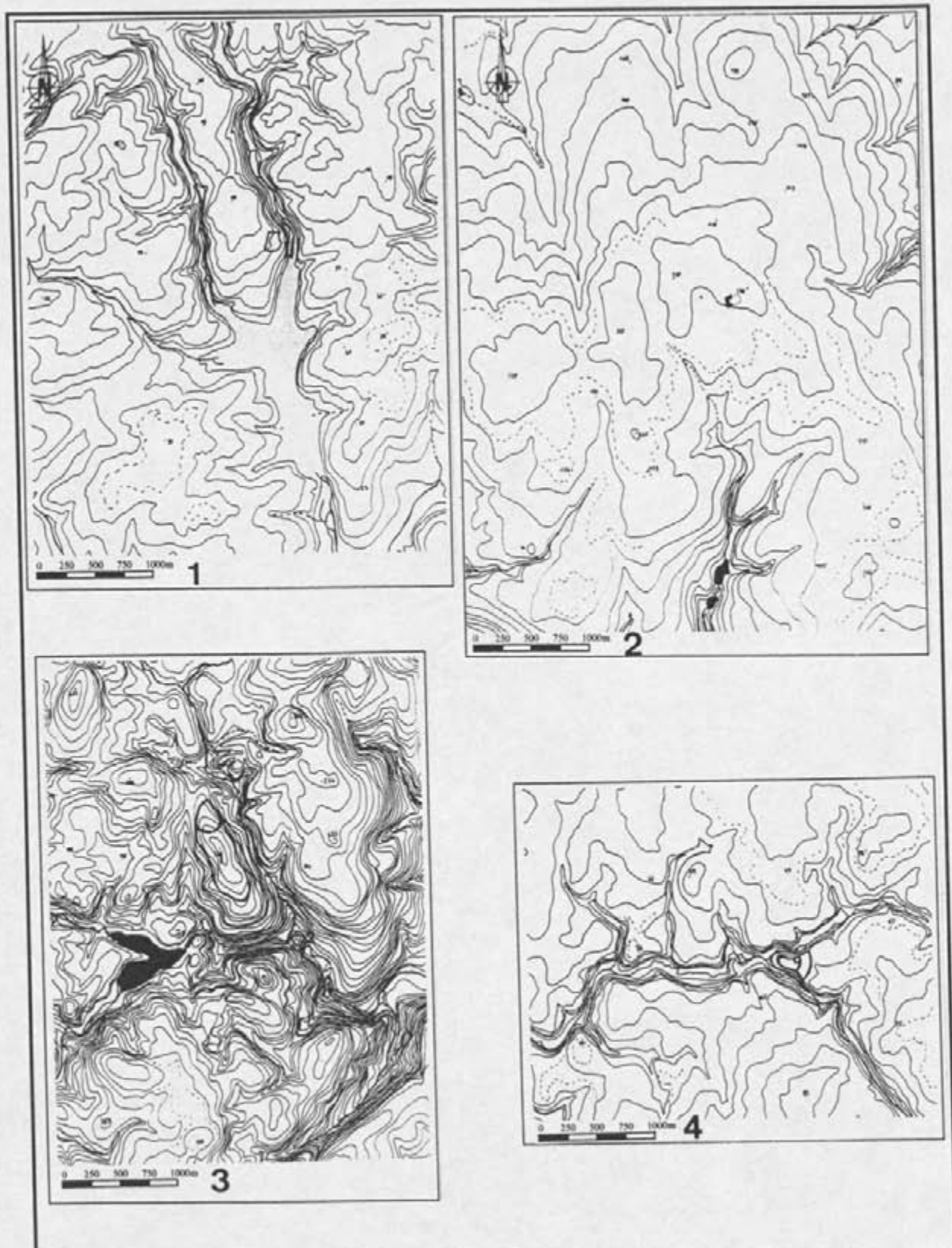


fig. 11 : implantation des fortifications :

- 1- rebord de colline
- 2 plateau
- 3 sommet de colline
- 4 promontoire



fortifications quadrangulaires sont implantées par contre sur les collines ou les plateaux qui se développent sur de grandes superficies (Cap-Sizun et Léon principalement). La morphologie est donc le résultat d'une adaptation au lieu d'implantation.

#### 4.2.2 Les matières premières

La présence de matières premières à proximité de certains sites n'est sans doute pas un hasard. Le premier, et non le moindre, est le camp d'Artus. La possible relation entre cet oppidum et les gisements de plomb argentifère qui se trouvent à quelques centaines de mètres du site est évoquée dès le XIX<sup>ème</sup> siècle par P. du Chatellier qui décrit de nombreuses structures liées à la métallurgie à proximité du camp (P. DU CHATELLIER, 1907). L'insuffisance des recherches aux abords de l'oppidum ne permet pas de confirmer cette hypothèse qui reste cependant intéressante pour comprendre le développement d'un tel site, même si cela ne suffit pas à expliquer totalement une extension aussi considérable. L'enceinte quadrangulaire de Kerguily en Dineault est installée sur un gîte superficiel important de minerai de fer et la présence de scories à l'intérieur du camp permet de supposer que le gisement a été effectivement exploité. L'exploitation de minerai est tout à fait certaine sur le camp de Castel Du à Brasparts où de nombreuses scories ainsi qu'un étang pour le lavage du minerai sont attestés. Le mobilier en relation avec cette enceinte montre une fréquentation importante après la conquête. La pointe de Lostmarc'h à Crozon, fortifiée par un double barrage, est à proximité immédiate d'un autre gisement de minerai de fer de même origine que celui de Kerguily. Ici par contre aucune trace d'exploitation n'est attestée, et il peut s'agir d'une simple coïncidence. Les nombreux gisements de cassitérite que nous avons cité dans le premier chapitre pourrait également avoir joué un rôle dans l'implantation de certains sites.

#### 4.2.3 Les voies de communication

Les voies de communication, fluviales ou terrestres sont certainement à l'origine du développement de nombre de fortifications. Nous avons ainsi constaté la présence de multiples fortifications le long des estuaires des cours d'eau les plus importants. Les cas du Goyen, de la Laita ou de l'Odet sont particulièrement intéressants. Sur le premier, là où la rivière forme un coude et rencontre un petit affluent, se trouve la triple fortification de Menei Castel (rive droite) opposée à l'enceinte de Kersigneau (rive gauche) (fig. 12). Sur la Laita, l'éperon barré de Kergastel (Clohars-Carnoët, Finistère) fait face à celui de Ar-Butten (Guidel, Morbihan) sur un

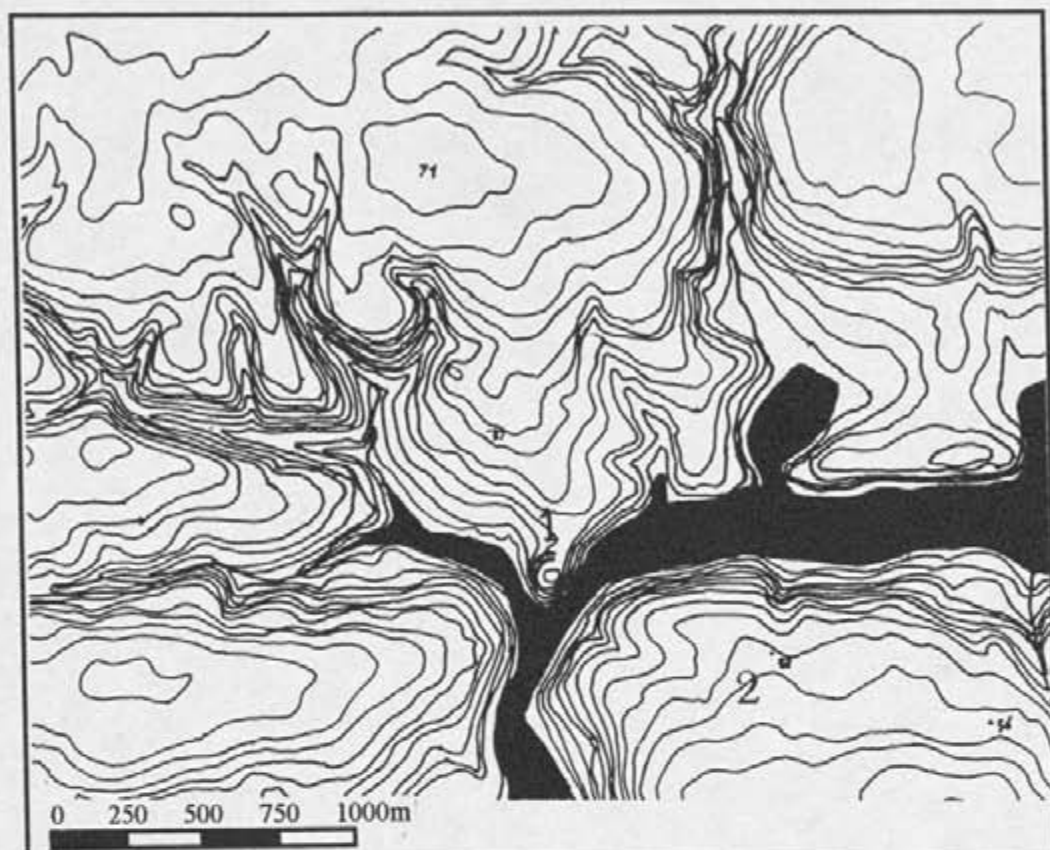


fig. 12 : cas d'implantation en relation avec un cours d'eau : les enceintes opposées de Menei-Castel (1) en Esquibien et de Kersigneau (2) en Plouhinec sur les rives de l'estuaire du Goyen

coude de la rivière et également à proximité d'un affluent (rivière de Saint-Maurice). Enfin sur la rive gauche de l'Odet, séparés par l'anse de Saint-Cadou, deux promontoires fortifiés se font face. Le premier est un petit éperon barré par un simple talus et fossé (Beg-ar-C'hastel, Ergué Armel), le second possédant uniquement un large talus d'une vingtaine de mètres de largeur à la base (promontoire fortifié de Saint-Cadou, Gouesnac'h). Dans les trois cas, l'aménagement d'une petite zone d'échouage pour des bateaux est tout à fait envisageable. En bordure de côte, plusieurs fortifications peuvent avoir été associées à des sites portuaires : la presqu'île de Kermorvan au Conquet, la pointe de Primel Tregastel à Plougasnou, la pointe de Kastell Ac'h à Plouguerneau, l'Aber en Crozon. Les axes de circulation par terre sont difficiles à évoquer en l'absence d'étude sur les relations inter-sites.

### 4.3 Typomorphologie des fortifications

#### 4.3.1 les principaux types morphologiques

La forme la plus commune pour les enceintes fortifiées du Finistère est l'enceinte quadrangulaire (53) suivit des éperons barrés et des promontoires fortifiés (23), viennent ensuite les fortifications circulaires (8), les enceintes oblongues (5), les fortifications de contour (4), les enceintes accolées (3) puis une unique enceinte pentagonale. Un certain nombre de sites recensés, soit parce qu'ils étaient détruits, soit parce que nous n'avons pu les localiser, ont été regroupés dans la catégorie des "indéterminés"(21 cas) (fig.13).

Pour les 38 sites dont l'attribution chronologique à l'âge du Fer est probable, la répartition reste grossièrement similaire : 15 promontoires et éperons barrés (5 simples, 2 doubles, 4 multiples et 4 successifs), 13 fortifications quadrangulaires (10 simples, 2 doubles, 1 multiple), 4 enceintes fortifiées de contour (1 simple, 1 double, 2 multiples), un cas d'enceintes accolées et 5 de morphologie indéterminée (fig.14). Il est évident que des recherches plus poussées sur ces structures fortifiées apporteront des modifications importantes quant aux densités des différents types morphologiques. Ainsi les systèmes défensifs à un seul rempart et fossé peuvent se révéler beaucoup plus complexes comme l'a démontré la fouille du site de Paule Saint-Symphorien : cette fortification n'avait en effet qu'un seul rempart conservé en

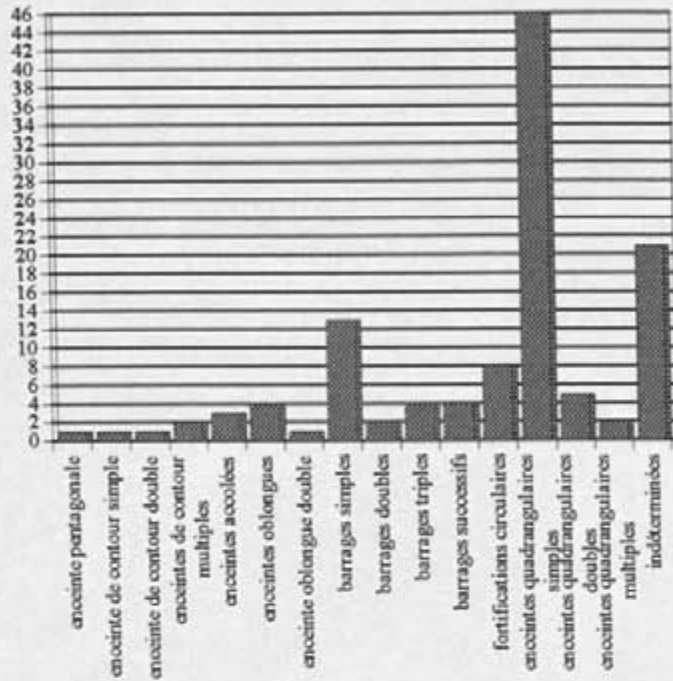


fig.13 : histogramme du nombre de fortifications recensées par type morphologique

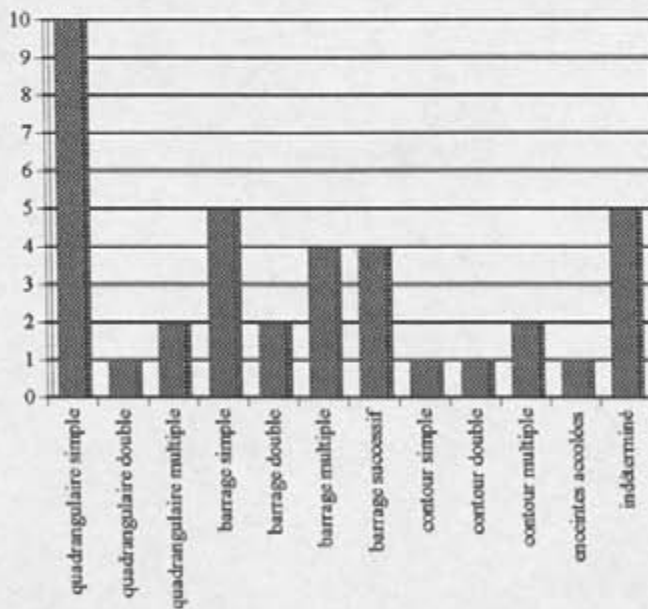


fig.14 : histogramme du nombre de fortifications de l'Age du Fer recensées par type morphologique



élévation. Les travaux effectués sur le site ont mis au jour une série de trois remparts doublés par des fossés. Les enclos circulaires ont été considérés comme faisant partie d'une période postérieure à l'âge du Fer, même si des exemples de ce type sont connus pour cette période en Grande-Bretagne.

#### 4.3.2 Surface et typomorphologie

Les établissements fortifiés recensés sont majoritairement de petites dimensions. Cette remarque est très fortement liée au type morphologique. Les sites les plus importants en surface correspondent en général aux enceintes de contour (fig. 15) (Camp d'Artus en Huelgoat -30,00ha-, Castel Don en Sizun -4,25ha-, camp de Kercaradec en Quimper -2,23ha-) et aux barrages d'éperon et de promontoire (fig. 16) (presqu'île de Kermorvan -26,70ha-, pointe de Primel-Tregastel -3,95ha-, Castel-Penedan -2,04ha-) qui s'adaptent à la topographie du lieu d'implantation. Si l'on excepte le cas des éperons fortifiés, plus l'enceinte est petite, plus sa forme est régulière et donc géométrique. Ainsi les enceintes quadrilatérales sont elles de dimensions plus modestes (fig. 17), mise à part la fortification de Kergoulouarn (3,50ha) dont la forme est d'ailleurs quelque peu irrégulière. Elle n'a en effet que trois côtés rectilignes, le quatrième s'adaptant à la configuration de la limite du sommet de la colline. Les enclos circulaires se distinguent tout particulièrement de ces trois groupes avec des surfaces inférieures à 0,25ha qui s'expliquent facilement du fait de la technique probable de marquage préliminaire de l'enceinte (un piquet servant de pivot à une corde). Les enceintes oblongues sont légèrement plus importantes en surface mais ne dépassent pas l'hectare. Dans trois cas au moins, des substructions en pierre tendent à prouver une origine postérieure à l'âge du Fer (sans doute médiévale). L'unique enceinte pentagonale répertoriée possède une surface de 1,34 ha, mais son état actuel ne permet pas de savoir s'il s'agit réellement d'une fortification.

Nous avons procédé à une classification des surfaces comme suit : structures comprises entre 0 et 0,75ha, entre 0,75ha et 2,00ha, entre 2,00ha et 4,50ha, enfin fortifications de plus de 4,50ha (fig. 18). Le Finistère se caractérise donc par des enceintes fortifiées de petites dimensions avec une majorité comprise entre 0 et 2,00ha. Il n'existe pas de site intermédiaire entre les groupes des grandes et des moyennes fortifications (fig. 19 et 20). Tous les sites de plus de 2,00ha ou approchant cette surface sont datables de l'Age du Fer. Par leur superficie,

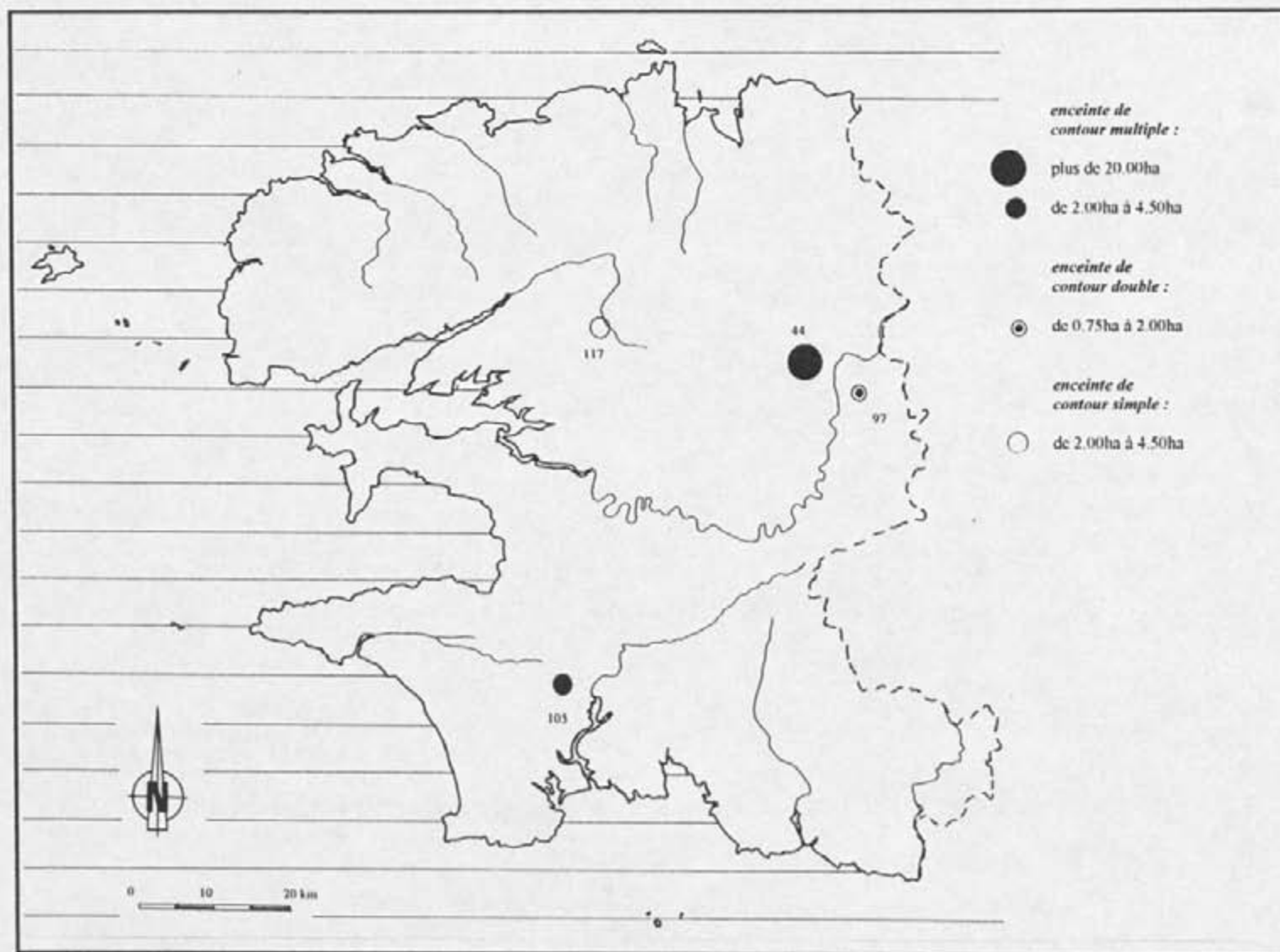


fig. 15 : carte de répartition des différents types d'enceintes de contour en fonction de leur superficie

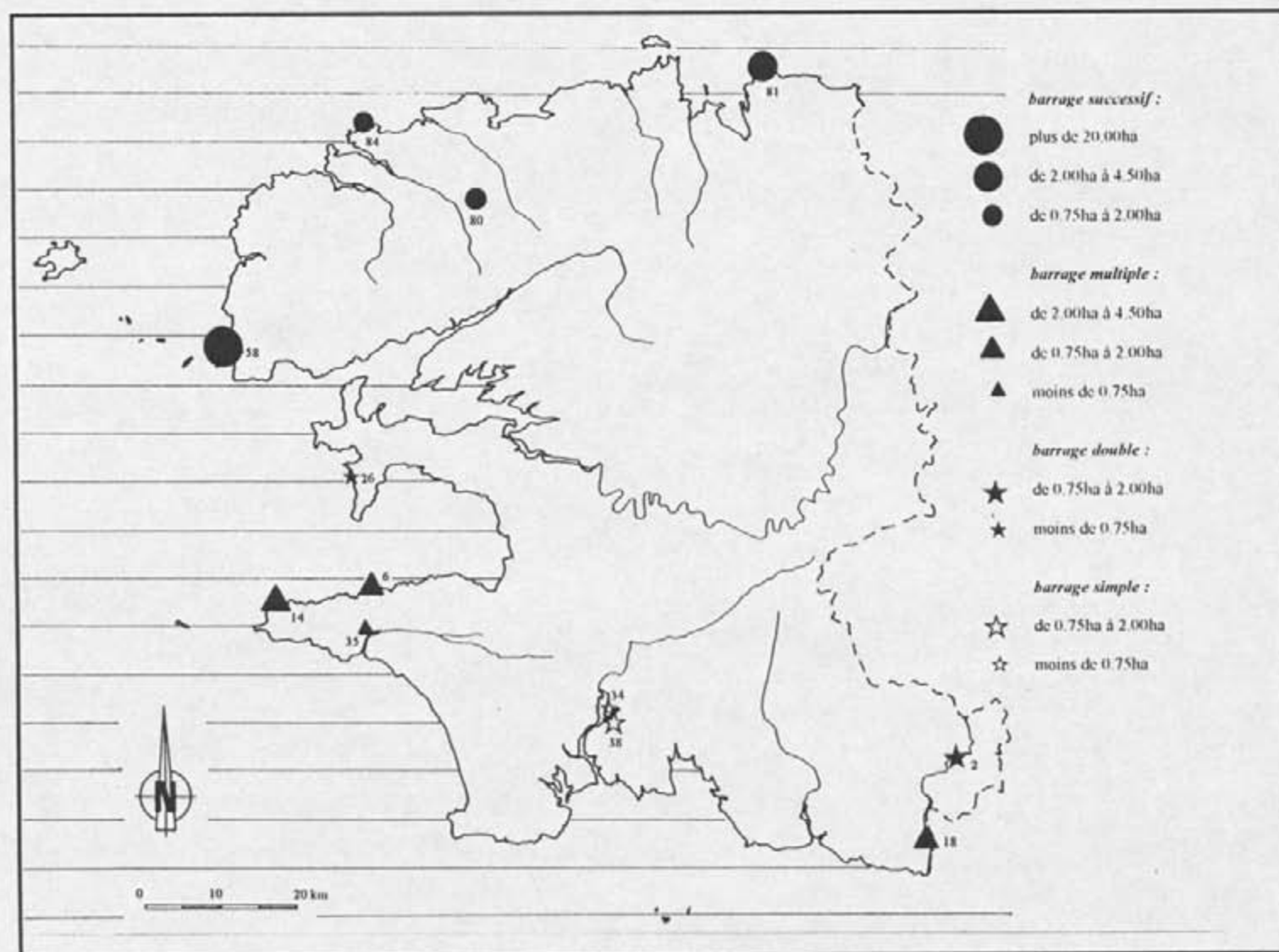


fig. 16: carte de répartition des différents types de barrages d'éperon et de promontoire en fonction de leur superficie

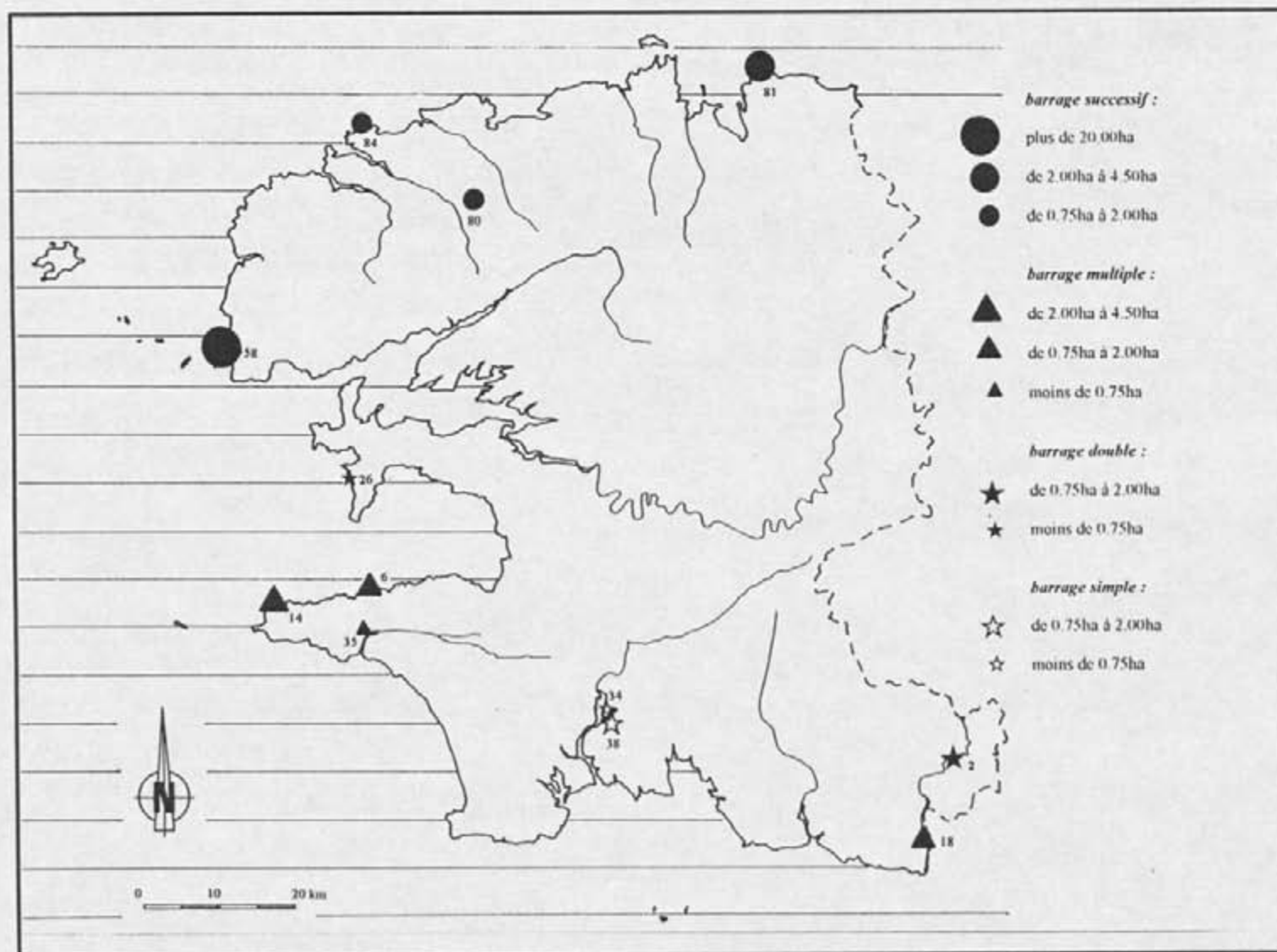


fig. 16: carte de répartition des différents types de barrages d'éperon et de promontoire en fonction de leur superficie



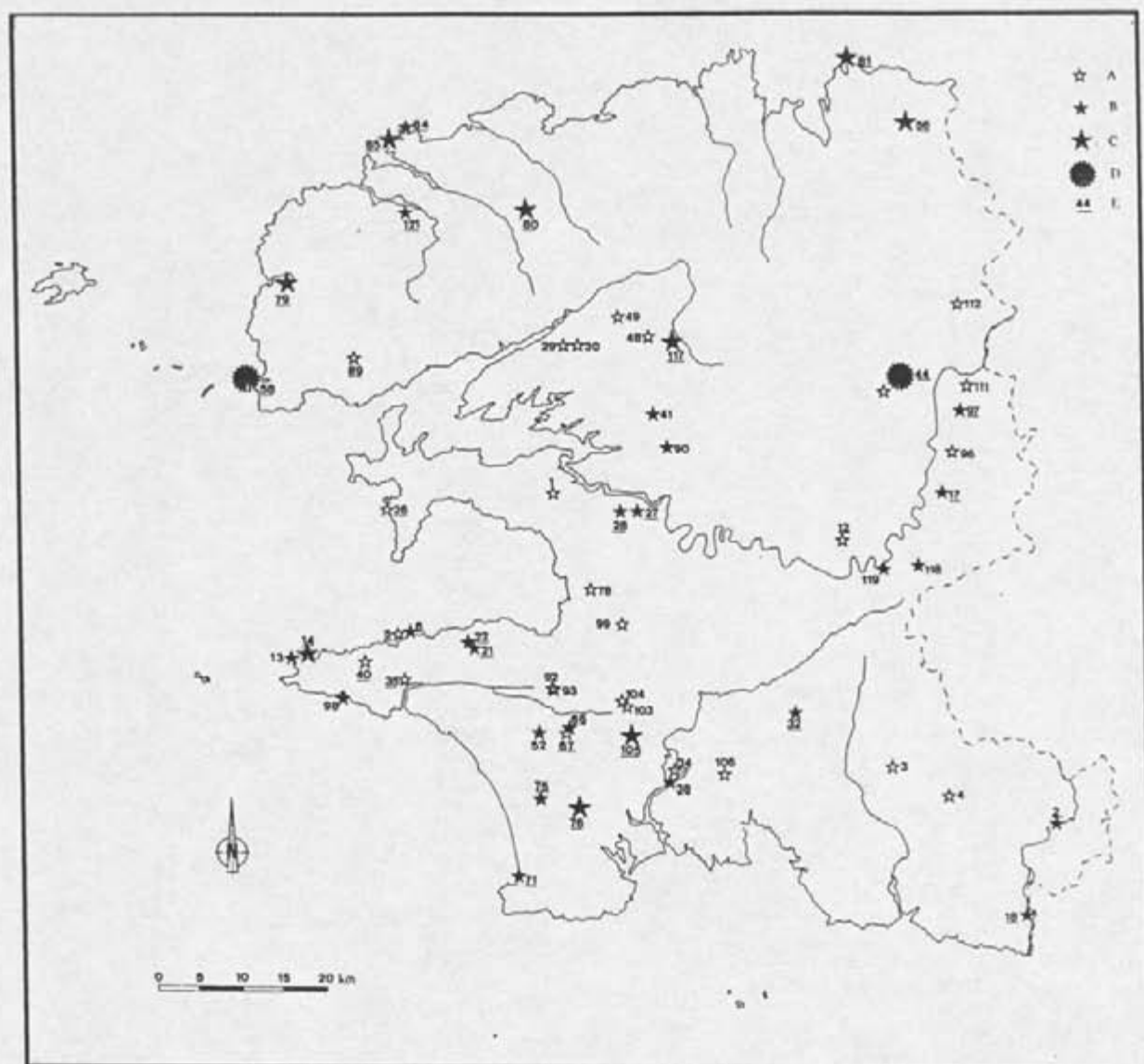


fig. 18 : carte de répartition des sites recensés en fonction de leur superficie  
A- de 0 à 0.75ha  
B- de 0.75ha à 2.00ha  
C- de 2.00ha à 4.50ha  
D- plus de 25.00ha  
E- fortification de l'Age du Fer

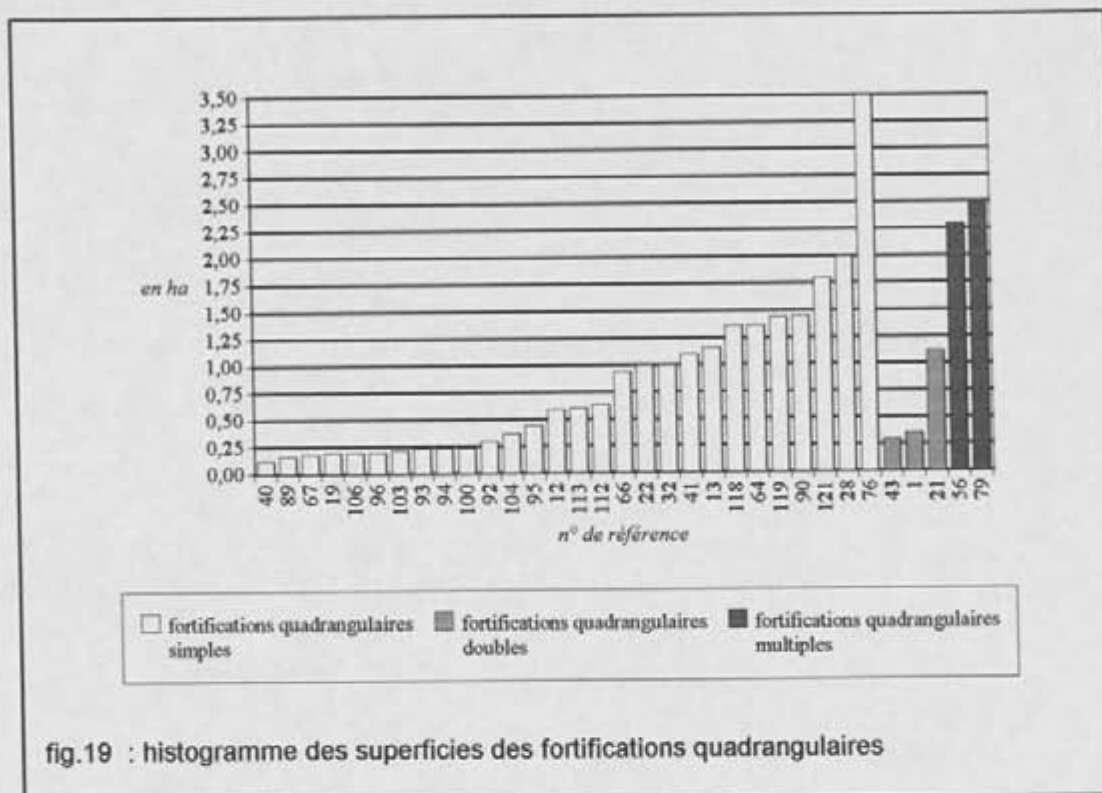


fig.19 : histogramme des superficies des fortifications quadrangulaires

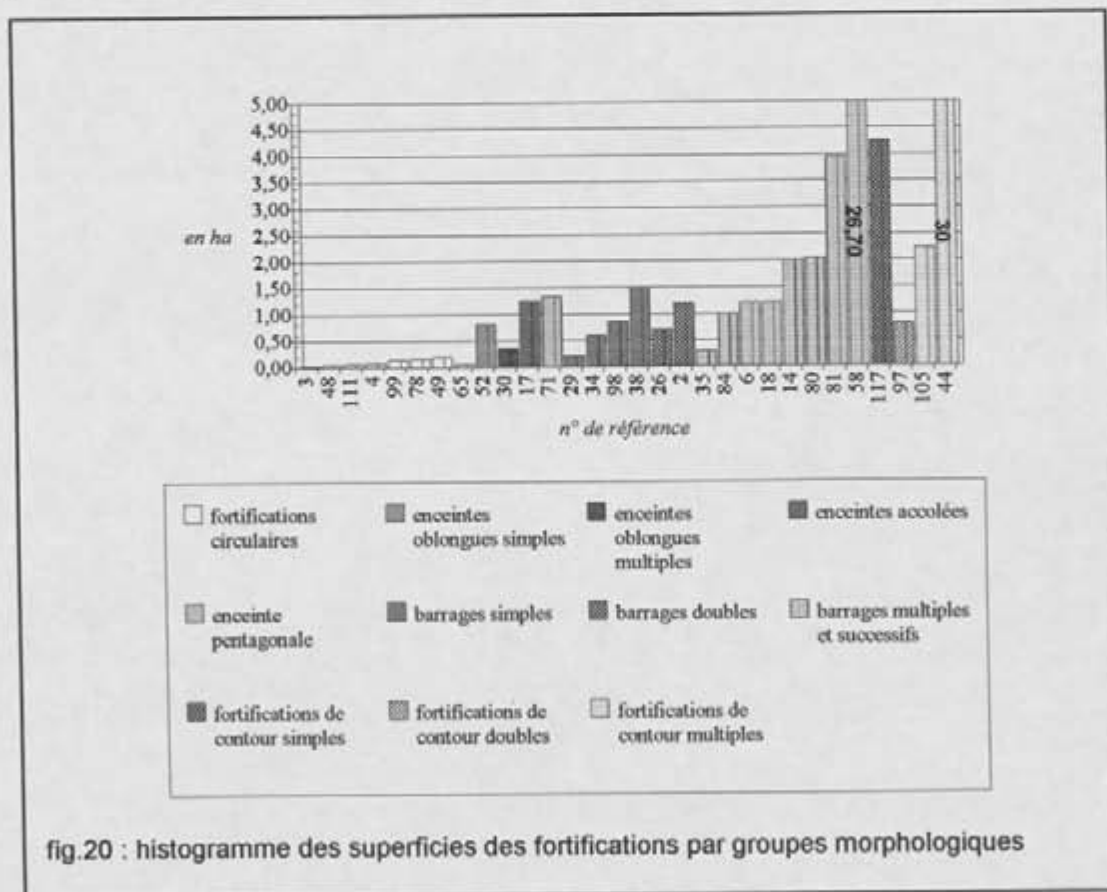


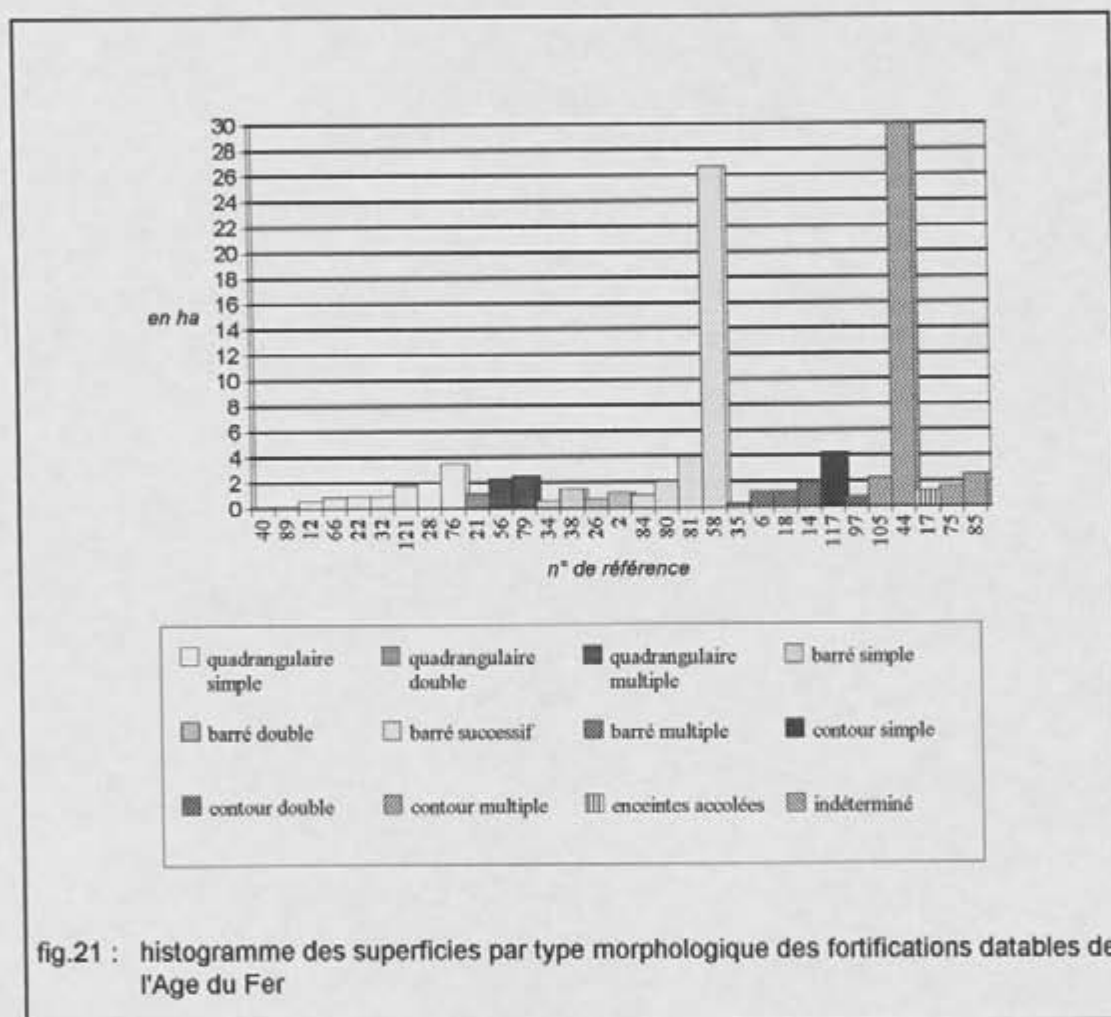
fig.20 : histogramme des superficies des fortifications par groupes morphologiques

les enceintes fortifiées du Finistère se rapprochent plus de celles se trouvant à l'ouest de la Grande-Bretagne que des établissements fortifiés du continent. En effet sur 31 cas dont la surface est connue, seulement 12 sites ont une superficie égale ou supérieure à 2,00ha et ne dépassent pas les 4,50ha sauf deux qui clôturent une surface de plus de 25ha (fig.21). Cela correspond à un pourcentage de 65% de petites fortifications contre moins de 25% pour la moyenne française. En Grande-Bretagne les enceintes de faible superficie représentent plus de 50% du nombre total (O. BUSCHENSCHUTZ, 1984). De plus, le Camp d'Artus et la presqu'île de Kermorvan, les exemples les plus imposants, ont des surfaces similaires à ce qui est observable pour les grands oppida de Grande-Bretagne. Leur taille est modeste, même à cette échelle, puisqu'il n'est pas rare de relever en France des sites fortifiés de plus de 30ha. Il semble donc que l'influence orientale liée au gigantisme des places-fortes n'ait pas touchée l'extrême pointe armoricaine. Il est possible que la conquête romaine ait arrêtée le développement de ces grandes fortifications avant que ce mouvement ne touche les régions les plus occidentales de l'Europe. Les comparaisons avec la Grande-Bretagne s'arrêtent à ce niveau puisque les types morphologiques ne correspondent pas. La forte proportion des fortifications quadrangulaires reste une originalité armoricaine semble-t-il, les hill-forts s'adaptant de préférence au relief.

#### 4.3.3 Les structures défensives

##### le vallum

Le petit nombre de structures étudiées (camp d'Artus, Huelgoat, camp de Keraradec, Quimper, M. WHEELER, K.M. RICHARDSON, 1957) ne permet pas une étude exhaustive sur l'organisation interne des structures défensives. Dans quelques cas même, la différenciation entre talus de délimitation et rempart défensif n'est pas toujours pertinente. Le lessivage des remparts et des parois de fossés ainsi que les dégradations d'origine anthropique donnent une fausse idée de la hauteur et de la largeur originelles. Ces dégradations ont parfois permis de reconnaître une organisation interne du rempart : l'aménagement d'une voie d'accès moderne ou le raclage des bords de route mettent souvent à nue la structure en élévation. Sans aller jusqu'à une classification des différents types de *muri* présents dans le Finistère, il est possible de dégager un certain nombre de caractères remarquables. Dans tous les cas sauf un (Saint-Cadou, Gouesnac'h), les matériaux extraits des fossés sont utilisés pour la construction du rempart. En outre des aménagements sont parfois visibles sous la forme de parements externes ou d'assises de pierres (Kergoulouarn, Plonéour-Lanvern ; Castellien, Confort-Meilars (fig.22);





Kerguily, Dineault ; possible à Castel Don, Sizun). Le type de construction reconnu à Keraradec (parement externe et parement interne en gradin) est sans doute proche de ce qui peut être observé sur le parapet de contour du promontoire fortifié de Castel-Penledan en Ploudaniel (fig.23). Sur au moins trois sites un rempart en pierre est attesté : La Chapelle-du-Mur en Cleden-Poher (fig.24) (assises de plaquettes de schiste) ; Bois d'Elliant, Elliant (blocs de grès) ; Plogastel-Saint-Germain. Les seules descriptions de poutrage interne concernent le Camp d'Artus en Huelgoat (fig.25), étudié par M. Wheeler et le petit éperon barré de Beg-ar-C'hastel en Ergue-Armel. Ce site présente en outre des traces de vitrification partielle du rempart. Les autres remparts sont composés de terre et de pierre, voire pour les sites côtiers (Beg Monom à Plouguerneau, Castel Primel à Plougasnou), de galets noyés dans l'argile.

16 sites recensés présentent des défenses multiples. C'est le cas des éperons et des promontoires fortifiés dont la construction d'un seul rempart et fossé défensif réellement efficace est rendu difficile par la nature du substrat sous-jacent, souvent granitique. La multiplication des défenses est la solution adoptée dans ce cas. Nous incluons également dans ce groupe les défenses successives, mais ces 4 promontoires ont sans doute eu plusieurs phases d'occupation et les remparts peuvent simplement correspondre à des extensions ou à des réductions de la surface occupée. Les systèmes multiples sont également connus dans la région intérieure et représentent le mode de défense le plus efficace contre les techniques de combat qui apparaissent au cours du second âge du Fer (armes de jet telles que l'arc et la fronde). Il est certain que leur densité est sous-évaluée actuellement, les remparts et les fossés ayant été arasés et comblés soit durant la période de fréquentation du site (mise en place de palissade tout aussi efficace et demandant moins d'entretien, comme à Paule Saint-Symphorien dans les Côtes d'Armor), soit postérieurement pour augmenter la surface cultivable comme cela a été le cas récemment sur le site de Castellien en Confort-Meilars. La présence de nombreux sites avec une multivallation est l'une des principales originalités des enceintes armoricaines, et, de même que pour les superficies, il est possible de rapprocher ces enceintes de celles de l'ouest de la Grande-Bretagne, comme M. Wheeler le faisait déjà remarquer pour le site de Maiden Castle.

La largeur et la hauteur des talus dépendent beaucoup des dégradations et de la technique de construction de ces structures. Les remparts en terre sont généralement les plus larges en raison de l'étalement progressif dû au pluies et au vent. Les hauteurs estimées atteignent une moyenne de 3m à 4m dans la majorité des cas. Les remparts les plus élevés possèdent des hauteurs de 6m à 7m, exceptionnellement 10m, depuis le fond des fossés. Quant aux largeurs, elles varient de 4m à plus de 20m à Saint-Cadou (Gouesnac'h) qui reste une



fig.22 : assises de plaquettes de schiste à la base du rempart interne de la fortification de Castellien en Meilars



fig.23 : parement en pierres visible sur la face interne du parapet du promontoire de Castel Penledan en Ploudaniel



fig.24 : coupe dans le rempart en pierres (schiste) de la fortification de la Chapelle-du-Mur en Cleden-Poher

exception. Dans tous les cas, c'est la largeur de l'ensemble du vallum qui détermine l'efficacité de la défense. La multivallation permet ainsi de garder des structures défensives de dimensions modestes.

### Les entrées

Les entrées d'origine sont peu nombreuses et lorsqu'elles ont pu être conservées, elles sont souvent très dégradées. Pour le type le plus courant, les fortifications quadrangulaires, les entrées sont situées au centre de l'un des côtés et ne révèlent aucun aménagement particulier. Il s'agit donc de simples interruptions dans le rempart avec une largeur de 4m à 7m observable actuellement. Il semble que les fossés étaient creusés en avant de l'entrée ce qui indiquerait des structures porteuses en bois pour l'aménagement d'un pont. Sur les éperons barrés et les promontoires fortifiés, les entrées étaient placées en bordure de falaise, les accès au centre des défenses étant récents. L'érosion des bords et l'étalement des talus fait que ces entrées ne sont plus visibles aujourd'hui. Le cas de Castel Penledan (Ploudaniel) est exceptionnel par son état de conservation. La première entrée de cette fortification est centrée sur la première ligne de défense. Une entrée en chicane est ici signalée au XIXème siècle par Grossin, mais désormais détruite. A cette première porte fait suite une seconde, 80m plus à l'intérieur, qui correspond à ce que l'on nomme une entrée "rentrante", le rempart faisant un coude à cet endroit. Les agresseurs potentiels avaient ainsi leur flanc droit laissé à découvert et devait longer le bord du promontoire. A Kergastel (Clohars-Carnoët), seul l'entrée est renforcée par une triple ligne de rempart et la dernière de ces lignes possède une plateforme au sommet du rempart principale qui pourrait avoir supporté une structure en bois. Les autres cas d'entrées défensives sont celles qui ont été fouillées par M. Wheeler à Ker-caradec et au Camp d'Artus (fig.26). A Huelgoat, les portes étaient prolongées par un couloir et les trous de poteaux découverts indiquent une porte à double battant surmontée d'une passerelle ou d'une tour. A Quimper, des aménagements identiques ont également été reconnus.



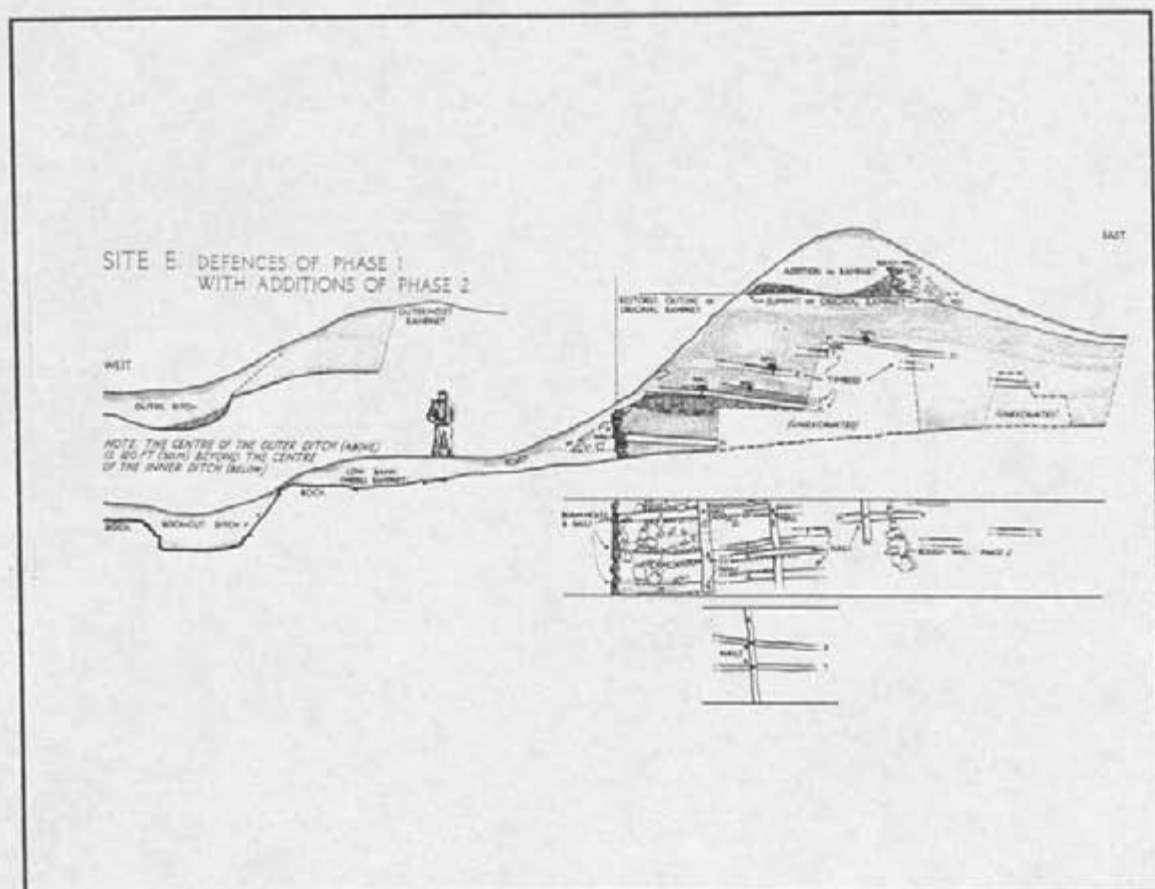


fig. 25 : plan en coupe du murus gallicus du Camp d'Artus (Huelgoat) (M. WHEELER, K. RICHARDSON, 1957, planche III)

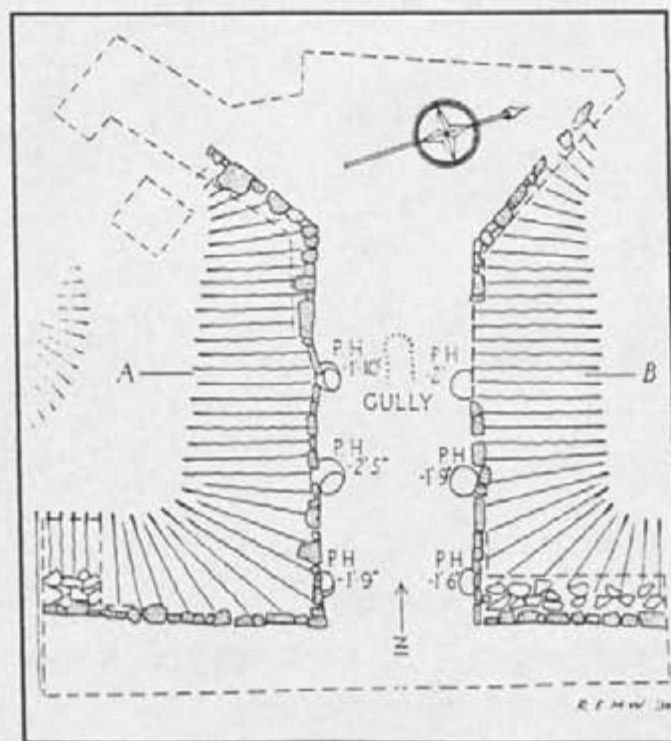


fig. 26 : entrée défensive : entrée sud-est du Camp d'Artus (Huelgoat) (M. WHEELER, K. RICHARDSON, 1957, p. 29, fig. 4)

#### 4.4 Les structures associées et le mobilier

##### 4.4.1 Les structures internes et de proximité

Plusieurs types de structures sont associés aux sites que nous avons recensés : ce sont des substructions de bâtiments en pierre, des souterrains datables de l'âge du Fer (Lanvern-Calaprovost, Briec-de-l'Odet ; Castellien, Confort-Meilars ; Keredan, Kerguily, Dineault ; Kastell Ac'h, Plouguerneau), des structures funéraires (Lesneven, Châteauneuf-du-Faou ; Le Canavec, Esquibien) dont des tumuli (Castel-Meur, Cleden-Cap-Sizun ; La Chapelle-du-Mur, Cleden Poher ; Bois d'Elliant, Elliant (fig.27) ; Kervelan, Ploneour-Lanvern), des structures excavées du type de Castel-Meur ou de Castel-Coz (Ile Tristan, Douarnenez ; Pointe de Lostmarc'h, Crozon (fig.28)), des structures assimilables à des puits. S'ils ne permettent pas une datation précise dans tous les cas, ils donnent au moins des indications quant à une période de fréquentation du lieu (fig.29). Les relations entre la structure défensive et ces témoignages ne sont pas toujours évidentes, notamment dans le cas des substructions en pierre, qui peuvent être relativement récentes. Les enclos oblongs se caractérisent cependant par la présence quasi-systématique dans l'espace interne de murets arasés, qui indiquerait une période d'occupation plutôt médiévale (Lesquivit, Dirinon ; Coat-Quéau, Scrignac ; Guilguiffin, Plouhinec).

##### 4.4.2 Le mobilier associé

L'essentiel du mobilier correspond soit à de la céramique, soit à du mobilier métallique. Les quelques mentions de restes osseux proviennent essentiellement des structures funéraires qui ont été découvertes à proximité ou dans les fortifications. Dans le cas de la céramique, il est nécessaire de prendre en compte les problèmes liés à sa conservation. Ainsi la céramique pré-romaine, avec une température de cuisson généralement moins élevée, est plus sensible à l'humidité importante et se désagrège plus rapidement après labour. Une plus grande proportion de mobilier gallo-romain en contexte fortifié n'est donc pas étonnant, et apporte seulement la preuve d'une occupation durant cette période, ce qui n'exclut nullement une occupation antérieure. (fig.30). L'analyse du mobilier permet de faire une série de constatations quant à l'évolution chronologique des différents types de fortifications rencontrés : l'éperon barré est le seul type présentant des indices de fréquentation au Néolithique (7 cas recensés) ; à l'âge du Bronze, les promontoires semblent être occupés de façon plus sporadique et quelques traces d'occupation apparaissent à l'emplacement de deux fortifications quadrangulaires érigées

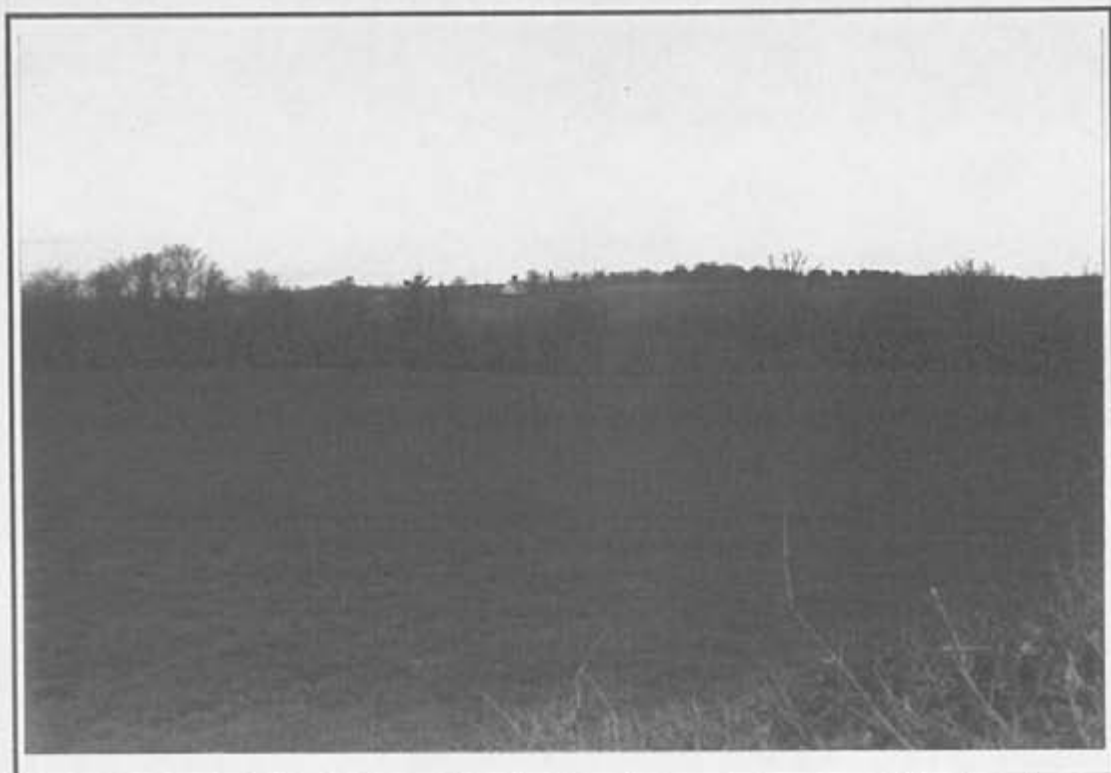


fig.27 : Camp du Bois d'Elliant (Elliant) ; la présence de deux tumuli de plus de 20m de diamètre à proximité immédiate du camp est révélée par deux légers tertres de un mètre de hauteur

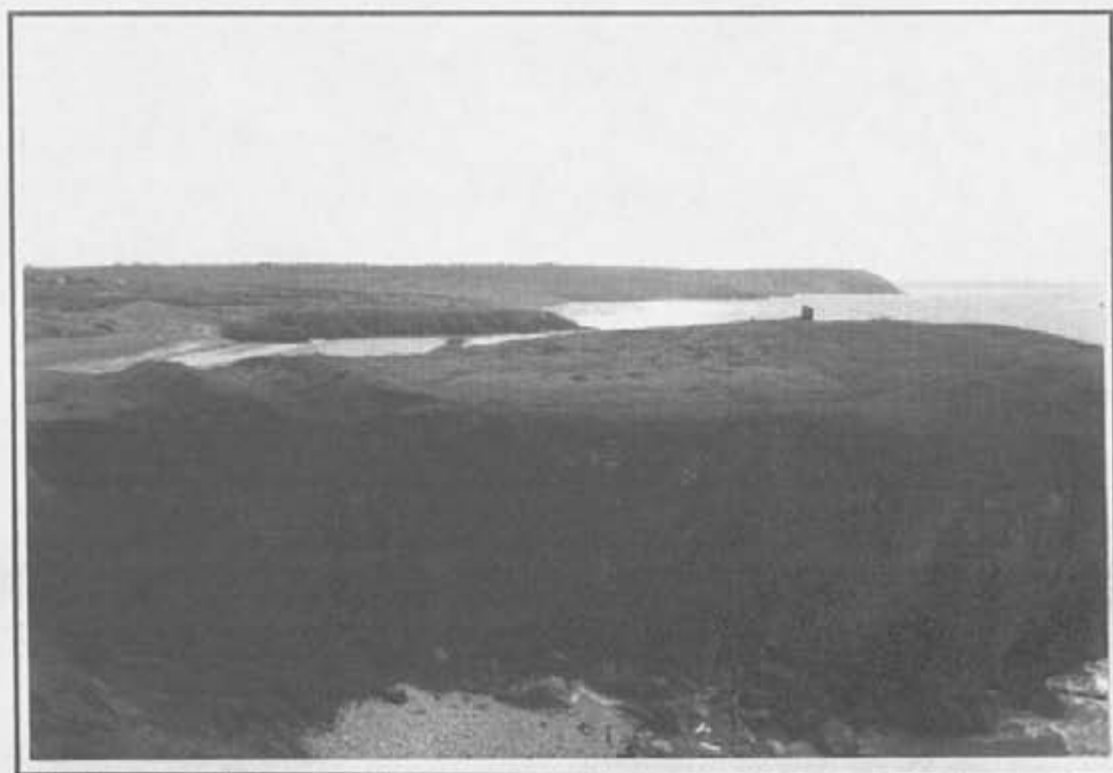


fig.28 : pointe de Lostmarc'h (Crozon) ; présence d'excavations sur le côté nord de l'éperon du même type que ceux de Castel-Meur et de Castel Coz

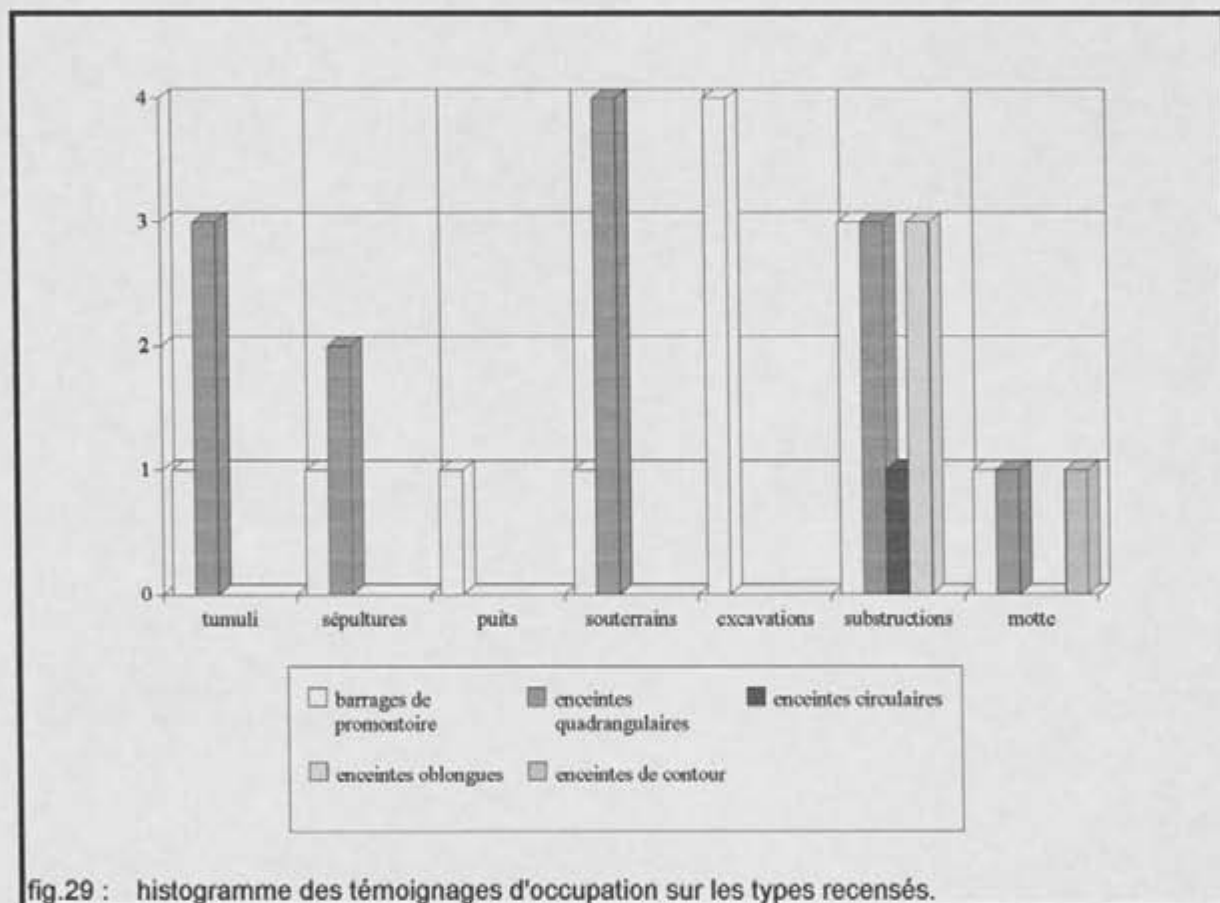


fig.29 : histogramme des témoignages d'occupation sur les types recensés.



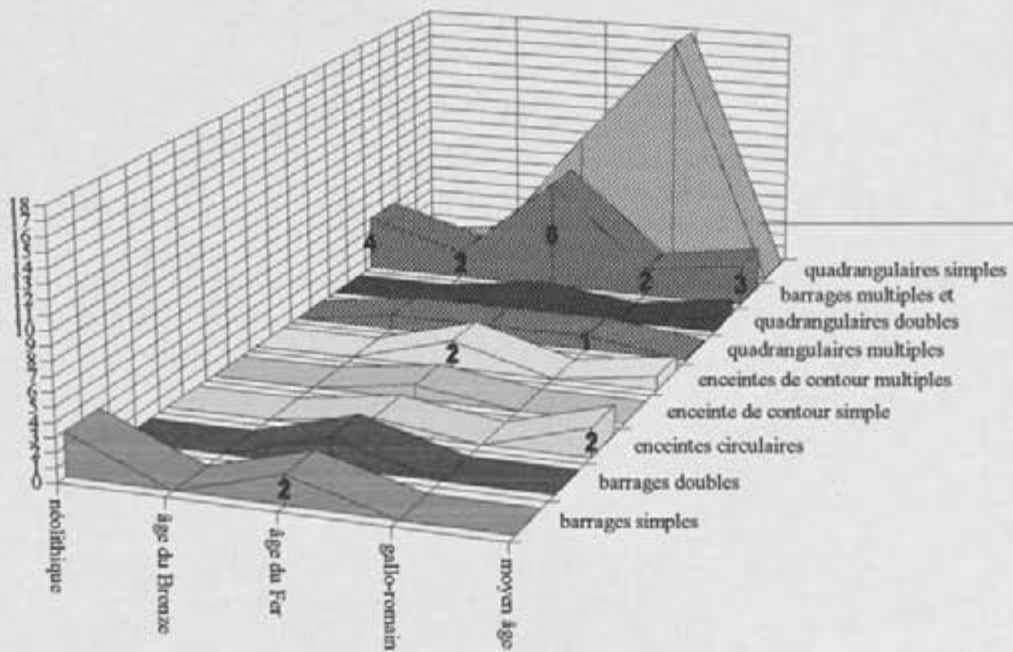


fig.30 : graphique des périodes d'occupation des types recensés en fonction du mobilier et des éléments datants découverts.

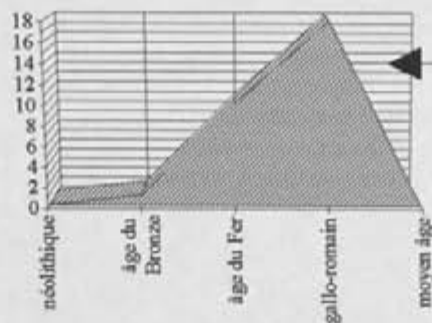


fig.31 : graphique des périodes d'occupation des enceintes quadrilatérales en fonction du mobilier et des éléments datants découverts.

sans doute à une date postérieure (fig.30 et 31). La majeure partie du mobilier de l'âge du Fer mentionnée provient de fouilles anciennes ou de découvertes fortuites. Les quelques tessons de céramiques que nous avons récolté lors de nos prospections restent peu significatifs et ne permettent en aucune manière une datation fine. Ce mobilier est bien représenté sur les fortifications quadrangulaires avec 10 sites, et sur les barrages de promontoires et d'éperons avec 12 sites. Il est totalement absent des enceintes circulaires et oblongues. La fortification de sommet de colline, qui reste un des types caractéristiques de cette période sur l'ensemble du monde celtique, est ici relativement sous-représentée par rapport aux types précédents. Le mobilier gallo-romain est surtout présent sur les fortifications quadrangulaires (18 sites recensés), mais dans de nombreux cas il ne s'agit que de la découverte d'un fragment de tegula, donc peu significative. D'autre part, parmi ces 18 sites, 8 au moins ont des indices de fréquentation datables de l'âge du Fer. Les autres catégories de fortifications occupées durant la période romaine ont également toutes des témoignages de fréquentation antérieure.

#### 4.5 Conclusion

Le peu de mobilier trouvé en contexte fortifié n'est donc pas actuellement une base satisfaisante pour l'identification chronologique des sites concernés. C'est la combinaison des données (typomorphologie, morphologie des structures défensives, structures internes et de proximité, mobilier) qui peut seule permettre de situer chronologiquement ces ensembles fortifiés dont l'attribution à telle ou telle période s'est souvent révélée erronée en raison du manque d'information. La fortification quadrangulaire, tantôt romaine, tantôt médiévale, en est l'exemple le plus représentatif. La présente étude montre que les seuls cas actuellement datables sont de la période du second âge du Fer. La multivallation des éperons barrés est de même certainement de l'âge du Fer, mais des réoccupations tardives de ces sites sont courantes, notamment au Moyen Age. Les systèmes simples sont plus difficiles à dater et plusieurs cas sont sans aucun doute du Néolithique. Pour les autres groupes morphologiques, l'enceinte de contour reste le type même de la fortification protohistorique, alors que nous pensons que les enceintes circulaires et oblongues seraient plutôt à situer au Moyen Age (présence de tour, substructions en pierre, citerne, proximité d'une résidence aristocratique (manoir ou château) ou limite de domaine seigneurial).

## **chapitre 5**

**Distribution de  
l'habitat fortifié  
au second âge du Fer  
dans le Finistère,  
essai d'interprétation  
des données**

## 5.1 Introduction

Tenter de déterminer l'organisation d'une partie du territoire des Osismes est sans aucun doute difficile à l'heure actuelle. Les éléments de datation ainsi que la structuration interne des habitats recensés font défaut. Malgré tout, l'emploi d'une technique aussi élémentaire que les polygones de Thiessen et l'ajout de données de diverses origines concernant la période du second âge du Fer permet d'obtenir des résultats globalement satisfaisants quant à la répartition des fortifications de l'ouest armoricain.

## 5.2 Essai de définition de micro-territoires à l'intérieur de la civitas des Osismes

### 5.2.1 Les polygones de Thiessen

Cette technique simple s'appuie sur la moyenne de la distance linéaire entre deux sites qui permet de former des frontières théoriques. Seul les fortifications possédant une surface supérieure à 2.00ha ont été prises en compte (fig.32). L'espace étudié est ainsi découpé en 11 sous-ensembles. Malgré les imperfections de cette méthode qui n'utilise aucun élément lié à la géographie telles que la topographie ou l'hydrographie, plusieurs faits remarquables apparaissent. Ainsi les limites définies montrent des territoires théoriques de petites dimensions avec une concentration de sites fortifiés sur des secteurs bien particuliers à savoir l'ouest du Léon, le Cap-Sizun et les abords de l'Odet. Le Camp d'Artus, d'une superficie de 30.00ha, est par contre isolé des fortifications de plus de 2.00ha par des distances de plus de trente kilomètres. Comme la plupart des oppida, celui-ci est donc implanté sur un site légèrement en retrait. Enfin, le secteur qui circonscrit le camp de Kercardec ne possède aucun établissement de plus de 2.00ha au sud de l'Odet. Cette constatation demande cependant à être confirmée par des prospections complémentaires.

Les conclusions de I.B.M. Ralston concernant cette technique appliquée au Berry nous paraît intéressante à replacer dans le contexte de la civitas des Osismes (I.B.M. RALSTON,



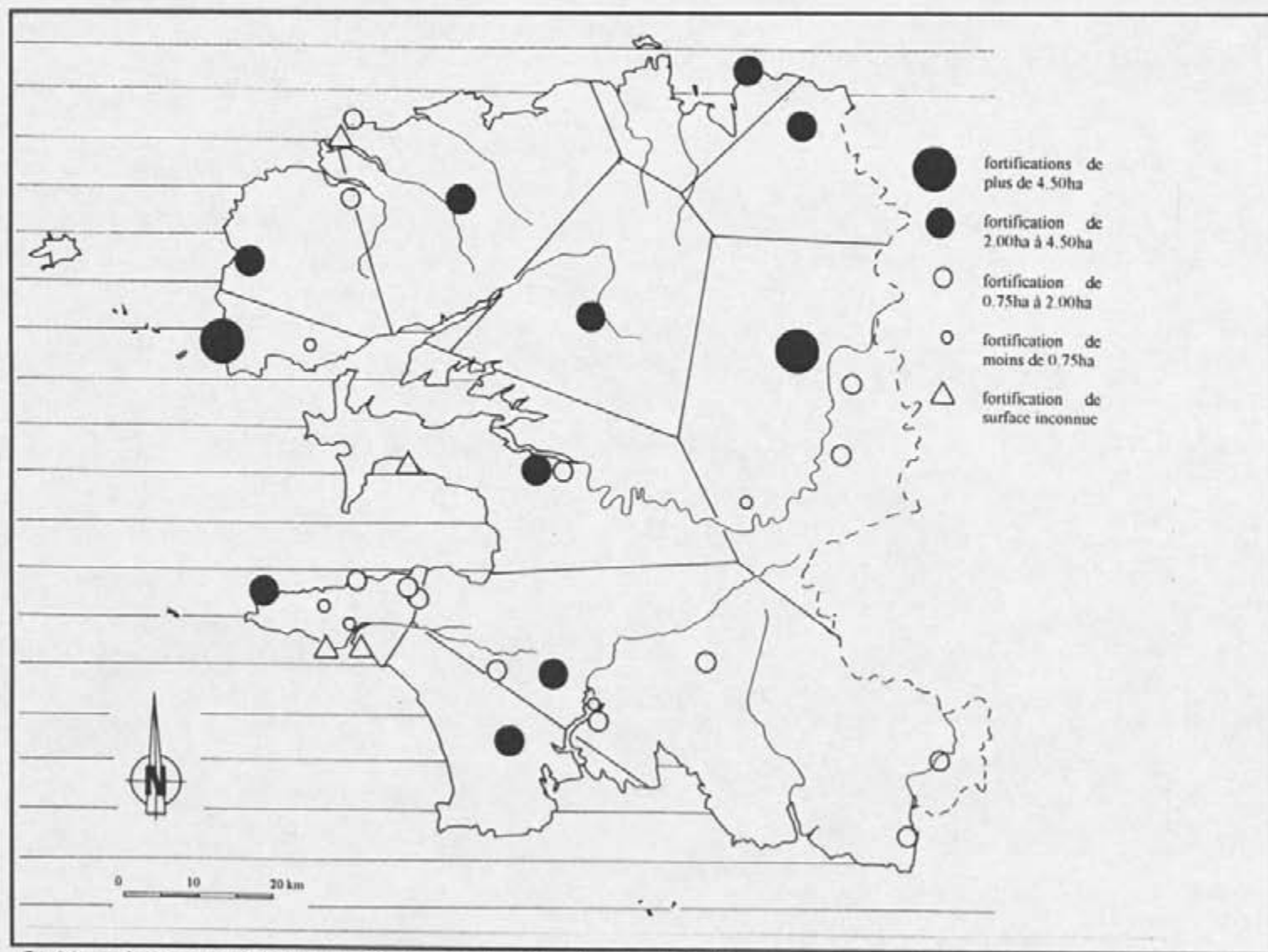


fig.32 : polygones de Thiessen utilisés pour les sites de plus de 2.00ha

1992). Les petits territoires seraient, d'après cet auteur, la manifestation d'une population relativement dense sur des secteurs particuliers tels que les limites de civitas ou les zones possédant de riches terres agricoles faciles à cultiver. Cette hypothèse pourrait fort bien s'appliquer à une zone comme celle du Léon qui possède des terres agricoles de bonne qualité.

### **5.2.2 Distribution comparée avec d'autres types de site : souterrains et ateliers de bouilleurs de sel**

Les souterrains sont, comme nous l'avons signalé dans un chapitre précédent, un élément original de la pointe armoricaine. Même si leur fonction est encore hypothétique (cachette en cas de fuite), il est certain aujourd'hui que ceux-ci sont directement associés à des établissements ruraux non fortifiés. La répartition de ces structures montre une concentration particulièrement importante à proximité des fortifications. Leur distribution met ainsi en valeur l'existence de petits territoires dominés par une place-forte importante autour de laquelle gravitent des établissements fortifiés de superficie plus modeste dont la fonction reste à définir. Les ateliers de bouilleurs de sel (fig.33) sont à peu de distance des fortifications implantées près des côtes, celles de Kermorvan (26.70ha), de Kerellen (18ha?) et de Kerveatous (2.50ha), de Kergoulouarn (3.50ha) et de Kercaradec (2.23ha). Reste à déterminer s'il existe réellement une corrélation entre ces fortifications et les ateliers de bouilleurs de sel. Dans ce cas, le contrôle de ces ateliers serait sans aucun doute une source de richesse importante. La prise en considération de ces ateliers et des souterrains ainsi que du relief et des principaux cours d'eau permet de définir six sous-ensembles (fig.34) :

- 1) un groupe "Bas-Léon" qui s'étend depuis la côte nord jusqu'à l'estuaire de l'Elorn (trois fortifications de plus de 2.00ha et trois de moins de 2.00ha),
- 2) un groupe "Haut-Léon" avec trois sites de plus de 2.00ha, délimité au sud par les Monts d'Arrée,
- 3) un groupe "presqu'île de Crozon/estuaire de l'Aulne" avec un site de plus de 2.00ha et trois de moins de 2.00ha,
- 4) un groupe "pays bigouden/région de Quimper" avec deux sites de plus de 2.00ha (Kergoulouarn et camp de Kercaradec). L'Odette joue certainement un rôle important dans la distribution de l'habitat (quatre fortifications de moins de 2.00ha),

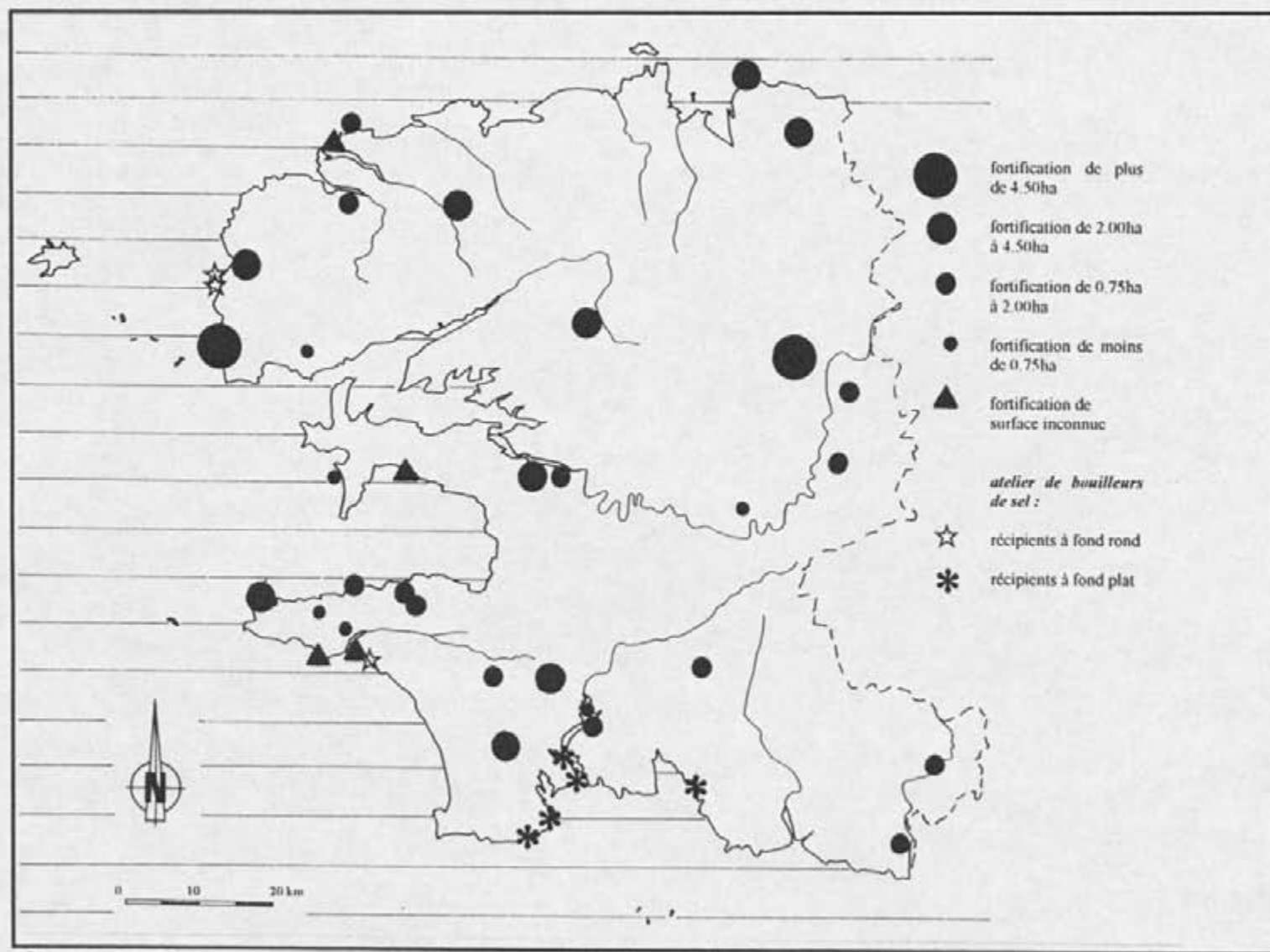


fig.33 : carte de distribution comparée des fortifications de l'Age du Fer et es ateliers de bouilleurs de sel

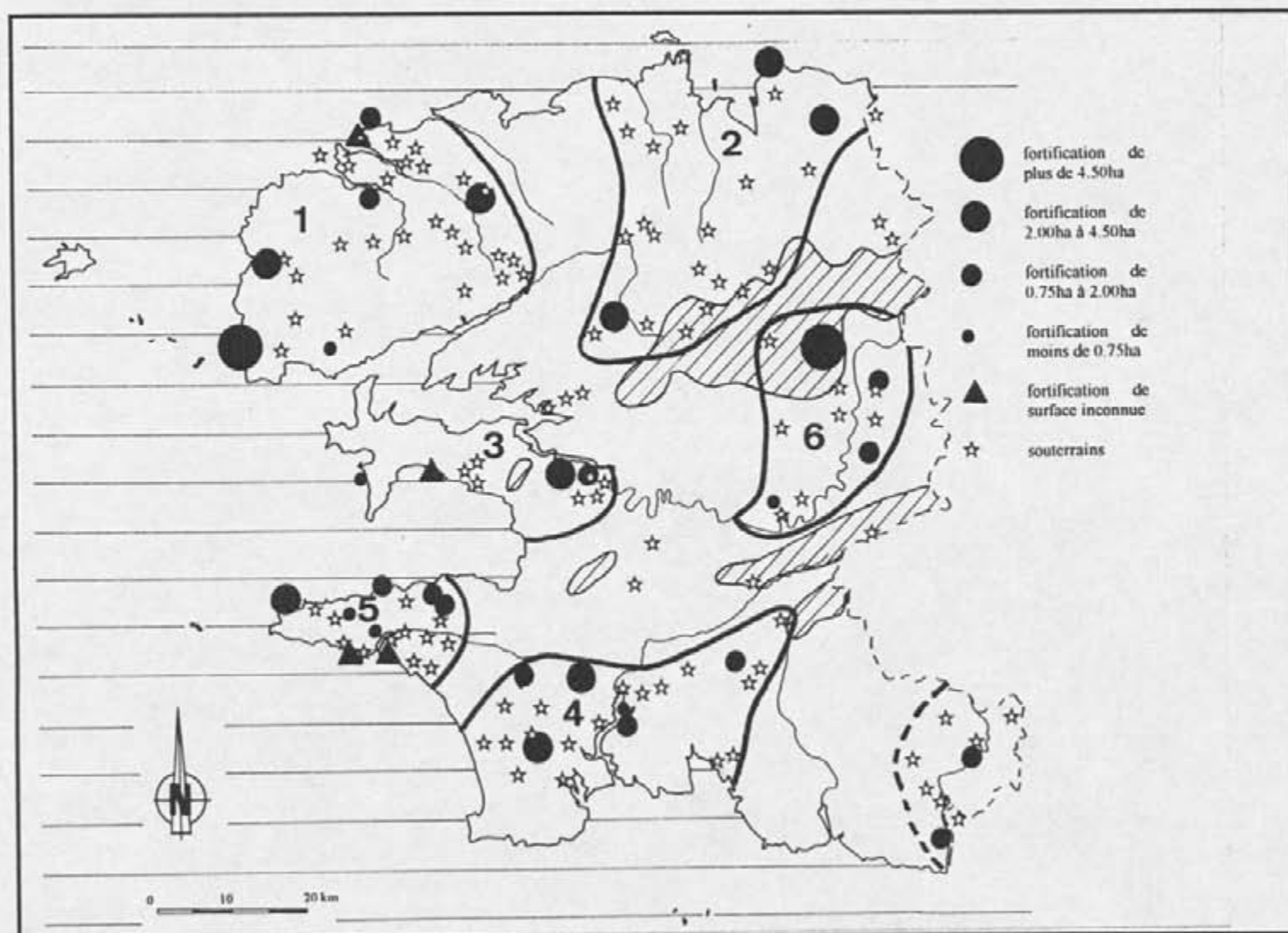


fig.34 : carte de distribution comparée des fortifications de l'Age du Fer et des souterrains laténiens ; mise en évidence

de six micro-territoires :

1-groupe "Bas-Léon"

2-groupe "Haut-Léon"

3-groupe "presqu'île de Crozon/estuaire de l'Aulne"

4-groupe "pays bigouden/région de Quimper"

5-groupe "Cap-Sizun"

6-groupe "Centre Finistère"



5) un groupe "Cap-Sizun" avec une concentration de petites fortifications (7) et un seul site de plus de 2.00ha (Castel-Meur),

6) un groupe central ou domine le camp d'Artus délimité au nord par les Monts d'Arrée et au sud par les Montagnes Noires, avec pour élément central le cours de l'Aulne (trois fortifications de moins de 2.00ha).

Ces sous-groupes suggèrent une organisation de l'espace en petites unités dominées par un ou plusieurs sites fortifiés. Si leur vocation militaire et politique est certaine, elle est sans doute associée à d'autres activités comme l'agriculture, l'artisanat, ou le commerce. Leur taille réduite correspondrait mieux à des résidences seigneuriales qu'à des oppida. C'est en tout cas ce qui est actuellement démontré par les fouilles du camp de Paule-Saint-Symphorien et celle du site de Kerven-Teignouse en Inguiniel où sont mis au jour des habitats de type aristocratique, avec un logis seigneurial séparé d'une basse-cour et d'une zone réservée à une possible garnison. Pour le site de Paule le terme de "château-fort" est d'ailleurs employé (Y. MENEZ, 1992). Les quelques éléments mobiliers découverts sur les fortifications finistériennes vont dans le sens de cette hypothèse avec de l'amphore vinaire, produit de grand luxe pour une région si éloignée de Rome (camp de Saint-Adrien, camp de Plogastel-Saint-Germain, Camp d'Artus, Castellien), et des objets de prestige (un collier fait de perles en tôle d'or à Kerellen en Treglonou, une cache avec du mobilier du Ier après J.-C. à Kerguily en Dineault (casque, cimier, oiseau et statuette en bronze), une statuette en bronze à Plogastel-Saint-Germain).

La présence de souterrains en contexte fortifié pourrait indiquer la présence d'un site anciennement ouvert puis clos par des défenses. C'est le cas à Kerellen en Treglonou où le souterrain est recoupé par le fossé de défense. Des structures souterraines sont en outre signalées à Keredan en Dineault à l'intérieur même de l'enceinte, peut-être à Kerguily dans la même commune, à Castellien en Meilars, à Kastell Ac'h en Plouguerneau, possible à Castel Penledan en Ploudaniel. La fortification de sites ouverts est à mettre en relation avec la mise en place progressive de petits territoires à l'intérieur de la civitas. Si nous nous référons à la chronologie du site de Paule-Saint-Symphorien, ce mouvement serait à situer aux environs du début du III<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.. La zone étudiée rentre donc dans un schéma classique avec un vaste oppidum central (Camp d'Artus) commandant à de nombreuses petites fortifications.

Il est pour le moment difficile de voir une hiérarchisation entre fortifications se trouvant à l'intérieur d'un même sous-territoire. Si certaines ont assurément une fonction particulière (poste de guet en bordure de rivière et en avant d'une fortification plus importante, port et

place commerciale), la coexistence de deux enceintes proches de même envergure sans fonction *a priori* différenciée, est problématique : ainsi pour le camp de Ker-caradec et la fortification de Kergoulouarn, espacés d'une quinzaine de kilomètres.

### 5.3 Conclusion

L'utilisation de ces deux méthodes confirme donc l'hypothèse d'un oppidum central dominant la civitas. Par contre la présence de petites fortifications comme autant de centres de pouvoir a souvent été sous-estimée dans les analyses régionales, et leur organisation interne est totalement inconnue. Elles sont pourtant le reflet d'une société fortement hiérarchisée, peut-être proche de ce que nous connaissons pour le Moyen Age.

\*  
\* \*

## Conclusion

La reprise des travaux de M. Wheeler concernant les enceintes fortifiées du Finistère a permis dans un premier temps d'élargir le nombre de fortifications datables du second âge du Fer et d'élaborer une typologie de ces ensembles. Celle-ci révèle quelques caractères originaux avec une forte proportion d'établissements défensifs quadrangulaires de superficies variées dont les plus petits exemples ne dépassent pas le demi-hectare.

La répartition de ces structures défensives indique qu'une organisation en micro-territoires est envisageable pour cette même période avec la présence de liens étroits entre souterrains et fortifications. Les fouilles actuelles sur des établissements de ce type montrent une évolution similaire dans tous les cas, avec l'érection d'un système défensif à l'emplacement d'une ferme indigène implantée sur une zone privilégiée (rebord de plateau à Paule Saint-Symphorien et promontoire à Kerven-Teignouse en Inguiniel), aux alentours des III<sup>ème</sup> siècle et II<sup>ème</sup> siècle avant notre ère.

La présence à l'intérieur d'un même territoire de plusieurs unités défensives est, par contre, plus difficilement explicable en raison de l'absence d'informations précises à propos de la chronologie des sites et de leur évolution. Nous pensons cependant qu'un certain nombre de ces habitats avaient une fonction bien définie en rapport avec leur implantation, soit sur le littoral (port, place-commerciale), soit sur des axes de circulation (poste de guet), soit sur des gisements de matières premières. Ils s'agirait dans ce cas de fonctions complémentaires.

La transition entre la fin du second âge du Fer et l'occupation romaine reste obscure en raison de ces mêmes problèmes liés à la chronologie. Cependant, quelques indices permettent de penser que certaines fortifications subsistent après la conquête, bien qu'il soit difficile de savoir si elles restent des centres importants où s'il s'agit simplement d'une réoccupation partielle. L'unique site fortifié en contexte rural connu pour la période gallo-romaine est pour le moment celui de Saint-They-Trouguer (Cap-Sizun). Les autres cas recensés sont douteux et peuvent correspondre à des réimplantations sur des sites plus anciens.

Un certain nombre d'interrogations restent donc en suspens. Si au niveau macroscopique, la présence de ces centres peut prouver l'existence de transformations socio-

politiques et économiques, l'organisation interne de ces places-fortes et leur durée d'occupation nous est pour le moment pratiquement inconnue. Une campagne de sondages menée sur des exemples significatifs permettrait sans aucun doute de répondre, même partiellement, à ces différentes questions.

\*  
\* \*



## Table des illustrations

### *volume 1*

fig.1 :	carte géologique du Finistère	p.12
fig.2 :	principaux gisements de fer du Finistère	p.13
fig.3 :	distribution de la cassitérite dans les alluvions de Basse-Bretagne	p.14
fig.4 :	distribution de l'or dans les alluvions de Basse-Bretagne	p.14
fig.5 :	carte du relief du Finistère	p.16
fig.6 :	Huelgoat (Finistère), 1938 ; visite du Dr. Claude Schaeffer au nom du gouvernement français durant la fouille de l'oppidum du Camp d'Artus	p.26
fig.7 :	carte de répartition des ateliers de bouilleurs de sel en Armorique	p.29
fig.8 :	évolution du site de Boisanne à Plouer-sur-Rance (Côtes d'Armor)	p.33
fig.9 :	carte de répartition des souterrains de l'Age du Fer en Armorique	p.33
fig.10 :	plan du site de Paule-Saint-Symphorien (Côtes d'Armor), campagne 1994	p.35
fig.11 :	implantation des fortifications	p.42
fig.12 :	cas d'implantation en relation avec un cours d'eau : les enceintes opposées de Menei-Castel (1) en Esquibien et de Kersigneau (2) en Plouhinec sur les rives de l'estuaire du Goyen	p.44
fig.13 :	histogramme du nombre de fortifications recensées par type morphologique	p.46
fig.14 :	histogramme du nombre de fortifications de l'Age du Fer recensées par type morphologique	p.46
fig.15 :	carte de répartition des différents types d'enceintes de contour en fonction de leur superficie	p.48
fig.16 :	carte de répartition des différents types de barrages d'éperon et de promontoire en fonction de leur superficie	p.49
fig.17 :	carte de répartition des différents types de fortifications quadrangulaires en fonction de leur superficie	p.50
fig.18 :	carte de répartition des sites recensés en fonction de leur superficie	p.51
fig.19 :	histogramme des superficies des fortifications quadrangulaires	p.52
fig.20 :	histogramme des superficies des fortifications par groupes morphologiques	p.52
fig.21 :	histogramme des superficies par type morphologique des fortifications datables de l'Age du Fer	p.54
fig.22 :	assises de plaquettes de schiste à la base du rempart interne de la fortification de Castellien en Meilars	p.56

- fig.23 : parement en pierres visible sur la face interne du parapet du promontoire de Castel-Penedan (Ploudaniel) p.56
- fig.24 : coupe dans le rempart en pierres (schiste) de la fortification de la chapelle du Mur en Cleden-Poher p.57
- fig.25 : plan en coupe du murus gallicus du Camp d'Artus (Huelgoat) p.59
- fig.26 : entrée défensive : entrée sud-est du Camp d'Artus (Huelgoat) p.59
- fig.27 : Camp du Bois d'Elliant (Elliant) ; la présence de deux tumuli de plus de 20m de diamètre à proximité du camp est révélée par deux légers tertres de un mètre de hauteur p.61
- fig.28 : pointe de Lostmarc'h (Crozon) ; présence d'excavations sur le côté nord de l'éperon du même type que ceux de Castel-Meur et de Castel-Coz p.61
- fig.29 : histogramme des témoignages d'occupation sur les types recensés p.62
- fig.30 : graphique des périodes d'occupation des types recensés en fonction du mobilier et des éléments datants découverts p.63
- fig.31 : graphique des périodes d'occupation des enceintes quadrilatérales en fonction du mobilier et des éléments datants découverts p.63
- fig.32 : polygones de Thiessen utilisés pour les sites de plus de 2.00ha p.67
- fig.33 : carte de distribution comparée des fortifications de l'Age du Fer et des ateliers de bouilleurs de sel p.69
- fig.34 : carte de distribution comparée des fortifications de l'Age du Fer et des souterrains laténiens ; mise en évidence de six micro-territoires p.70

**volume 2**

- fig.35 : carte de l'ensemble des sites recensés p.87
- fig.36 : plan du Camp de Saint-Adrien (Arzano) p.96
- fig.37 : le site de Saint-Adrien-Kerangoarec (Arzano); localisation et plan de la nécropole p.96
- fig.38 : plan de l'enceinte de Kerguillerm p.99
- fig.39 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème de l'enceinte de Kerguillerm (Bannalec), mission 1990 p.99
- fig.40 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du promontoire de Castel-Coz (Beuzec-Cap-Sizun), mission 1992 p.102
- fig.41 : plan du Castel-Coz (Beuzec-Cap-Sizun) p.102
- fig.42 : plan du camp de Lesneven (Châteauneuf-du-Faou) p.110
- fig.43 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du camp de Lesneven (Châteauneuf-du-Faou), mission 1990 p.110
- fig.44 : localisation topographique du camp de Lesneven (Châteauneuf-du-Faou) p.113

fig.45 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du Castel-Meur en Cleden-Cap-Sizun, mission 1992	p.114
fig.46 : plan du Castel Meur	p.115
fig.47 : localisation de la fortification de la Chapelle du Mur en Cleden-Poher	p.120
fig.48 : plan d'après cadastre et photographie aérienne IGN, mission 1952	p.120
fig.49 : photographie aérienne verticale IGN montrant les deux enclos encore apparents (l'enceinte quadrangulaire est aujourd'hui arasée) et les deux excavations dans l'enceinte oblongue	p.121
fig.50 : plan de l'éperon barré de Kergastel en Clohars-Carnoët	p.124
fig.51 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du camp de Castellien en Meilars, mission 1961	p.128
fig.52 : plan du site de Castellien en Meilars, localisation supposée du bâtiment gallo-romain	p.128
fig.53 : localisation topographique des fortifications de Lestreux et de Castellien en Meilars	p.131
fig.54 : vue du double rempart et fossé de la pointe de Lostmarc'h en Crozon ; au second plan la pointe de Kerdra, également fortifiée avec un simple talus et fossé	p.136
fig.55 : vue d'ensemble de la pointe de Lostmarc'h depuis le côté nord	p.136
fig.56 : plan de la pointe fortifiée de Beg-ar-C'hastel en Ergué-Armel (Quimper)	p.146
fig.57 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème, mission 1990, de la fortification de Saint-Cadou en Gouesnac'h ; lui faisant face, la pointe fortifiée de Beg-ar-Castel en Ergué-Armel (Quimper)	p.152
fig.58 : plan de la fortification de Saint-Cadou (Gouesnac'h)	p.153
fig.59 : plan de la fortification quadrangulaire de Gorre Menez en Hanvec	p.157
fig.60 : localisation topographique de l'oppidum du Camp d'Artus (Huelgoat) ; le mamelon au sud est signalé par P. du Chatellier sous le nom de Castel-ar-Guibel	p.161
fig.61 : plan de l'oppidum du Camp d'Artus	p.162
fig.62 : vue de l'enclos circulaire de Lilyvon en La Martyre	p.169
fig.63 : localisation topographique du site de Ru-Marc'h en Lanmeur	p.178
fig.64 : plan du site de Ru-Marc'h	p.179
fig.65 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème, mission 1990, du site de Ru-Marc'h en Lanmeur	p.179

**volume 3**

fig.66 : plan des fortifications de la presqu'île de Kermorvan (Le Conquet)	p.185
fig.67 : photographie aérienne oblique du camp de Plogastel-Saint-Germain	p.194
fig.68 : plan du camp de Plogastel-Saint-Germain	p.194

fig.69 : localisation topographique du camp de Kergoulouarn en Ploneour-Lanvern	<i>p.203</i>
fig.70 : plan du camp de Kergoulouarn	<i>p.204</i>
fig.71 : plan du camp de Kerveatous (Plouarzel)	<i>p.209</i>
fig.72 : localisation topographique du camp de Castel Penledan en Ploudaniel	<i>p.211</i>
fig.73 : photographie aérienne IGN au 1/5000ème, mission 1990, du camp de Castel Penledan en Ploudaniel	<i>p.211</i>
fig.74 : plan du camp de Castel Penledan en Ploudaniel	<i>p.212</i>
fig.75 : plan de la pointe fortifiée de Primel-Tregastel	<i>p.215</i>
fig.76 : localisation topographique du camp du Murriou (Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h)	<i>p.226</i>
fig.77 : plan du camp du Murriou (Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h)	<i>p.226</i>
fig.78 : photographie aérienne oblique du camp du Murriou (Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h)	<i>p.227</i>
fig.79 : plan du camp de Justiçou en Poullaouen	<i>p.235</i>
fig.80 : plan du camp de Kercaratdec (Quimper-Penhars)	<i>p.245</i>
fig.81 : plan du camp du Bois du Mur	<i>p.248</i>
fig.82 : localisation du site de Castel-Don en Sizun	<i>p.259</i>
fig.83 : photographie aérienne verticale IGN au 1/6400ème, mission 1956, du site de Castel-Don (Sizun)	<i>p.259</i>
fig.84 : plan du site de Castel-Don (Sizun)	<i>p.260</i>
planche I : promontoires et barrages fortifiés	<i>p.266</i>
planche II : promontoires et barrages fortifiés	<i>p.267</i>
planche III : enceintes de contour	<i>p.268</i>
planche IV : fortifications quadrangulaires	<i>p.269</i>



## bibliographie

### abréviations :

BAR	: <i>British Archaeological Reports</i>
BSAB	: <i>Bulletin de la Société Académique de Brest</i>
BSAF	: <i>Bulletin de la Société Archéologique du Finistère</i>
MSECN	: <i>Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord</i>
MSPF	: <i>Mémoire de la Société Préhistorique Française</i>
RAO	: <i>Revue Archéologique de l'Ouest</i>

- ANDRE J. (1959), *Les enceintes quadrilatérales du Morbihan*, **OGAM**, XI, fasc. 1, p.23-24, 4/5, p.267-270, 6, p.441-454.
- ANDRE J. (1961), *Les enceintes circulaires du Morbihan*, **OGAM**, XIV, p.107-115, 1962.
- ARRAMOND J.-C., MENEZ Y. (1992), **Archéologie et travaux routiers départementaux, le camp de Saint-Symphorien à Paule dans les Côtes d'Armor**, Conseil Général des Côtes d'Armor, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, ville de Saint-Brieuc, 71p..
- AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O. (1989), **Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, du début du IIème millénaire à la fin du Ier siècle avant J.-C.**, Bibliothèque d'Archéologie, Hachette, 1989, 362p..
- BEGUIN F. (inédit) (1992), **La ferme indigène du Bas Chénay à Hédé (Ile-et-Vilaine)**, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Rennes.
- BENARD dit LE PONTOIS Ch. (1929), **Le Finistère préhistorique**, publication de l'Institut International d'Anthropologie, n°3, Paris, 1929, 337p.
- BEURION C. (1993), *Le site protohistorique de Quievrecourt (Seine-Maritime)*, **Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (IIIème-Ier siècle av. J.-C.)**, Actes du 14ème colloque de l'AFEAF, Evreux, mai 1990, RAO, sup. n°6, 1993, p.23-34.
- BRIARD J. et alii (1984), *Une nécropole et un camp de l'âge du Fer en Landeleau (Finistère)*, **BSAF**, CXIII, 1984, p.27-65.
- BRIARD J., LE GOFFIC M. (1987), *Aperçu de la Protohistoire de la région de Carhaix*, catalogue de l'exposition "Aux origines de Carhaix", Château-Rouge, 1er juillet-30 septembre 1987, p.9-12.
- BRIARD J., NICOLARDOT J. P., ROBINO P. (1988), *Habitats de l'âge du Bronze en Bretagne, Le Vivier (Quiberon) et Grosse Roche (Saint-Jacut)*, **Dossier de Protohistoire 2, Architectures des âges des Métaux : fouilles récentes**, Equipe de Recherche n°314 du CNRS, Laboratoire d'Archéologie, ENS, édition Errance, p.9-18, 1989.
- BUCHSENSCHUTZ O. (1984), **Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale**, MSPF, 18, Paris.
- BUCHSENSCHUTZ O. (1984), *150 ans de recherches sur les fortifications en Europe tempérée, Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, les fortifications de l'Age du Fer*, Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons, *Revue du Nord*, n° spécial hors-série, 1984, p.271-275.
- BUCHSENSCHUTZ O. (1985), *Introduction, Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9ème colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 16-19 mai 1985, *Archéologie Aujourd'hui*, éd. Errance, p. 5-9.

- BUCHSENSCHUTZ O., OLIVIER L. (1985), *Statistiques sur une sélection d'enceintes carrées, Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9ème colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 16-19 mai 1985, Archéologie Aujourd'hui, éd. Errance, p.164-174.
- CHAUME B., FEUGERE M. (1991), *L'émergence des princes celtes en Bourgogne*, Archeologia, n°264, janvier 1991, p.52-66.
- CHAURIS L., LE BAIL F., GUIGUES J. (1970), *Minéraux de Basse-Bretagne*, éd. Penn-ar-Bed, Brest, 1970, 96 p.
- CHEDEVILLE A., GUILLOTTEL H. (1984), *La Bretagne des saints et des rois, Vè-Xè siècle*, éd. Ouest-France Université, 423 p.
- COLIN A. (1991), *La chronologie des oppida en France non méditerranéenne*, Thèse de doctorat (nouveau régime), université de Paris I, Vol. I (texte), 311 p.
- COTTON A. (1961), *Quelques enceintes rectangulaires de petites dimensions en Angleterre et en Corrèze*, OGAM, XIX, p.97-106.
- COUDERC J.-M. (1985), *Les enceintes quadrangulaires de Touraine, Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9ème colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 16-19 mai 1985, Archéologie Aujourd'hui, éd. Errance, p.69-78.
- CUNLIFFE B. (1993), *La Gaule et ses voisins, le grand commerce dans l'Antiquité*, traduction F. VIDAL, Picard 1993.
- DAIRE M.Y. (1990), *Céramiques armoricaines et habitats à l'âge du Fer, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque de l'AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, Sup.n°3, 1990, p.13-21.
- DAIRE M. Y., GAUTIER M., LANGOUET L. (1991), *Le substrat rural protohistorique en Haute-Bretagne, Terroirs, territoires et campagnes antiques, la prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, RAO, sup. n°4, 1991, p.165-182.
- DAIRE M. Y., LANGOUET L., BIZIEN-JAGLIN C. (1991), *L'occupation humaine des îles et du littoral nord de la Haute-Bretagne aux époques pré-romaine et gallo-romaine, Terroirs, territoires et campagnes antiques, la prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, RAO, sup. n°4, 1991, p.117-124.
- DAIRE M.Y. (1992), *Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon*, BSAF, CXX, 1992, p.105-129.
- DAIRE M.Y. (1992), *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Age du Fer*, travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes, n°39, 1992,
- DEBELMAS J. (dir), COGNE J. (1974), *Le Massif armoricain, Géologie de la France, vieux massifs et grands bassins sédimentaires*, t.1, Doin, 1974, p. 105-138.
- DE SAINT-LUC C. (1917), *Notices paroissiales, Landudec*, BSAF, XLIV, 1917, p.8-39.
- DEUNFF J. (1981), *Le site du "Castel Veuzit" et la Pierre de Saint-Mélar en Lanmeur (Finistère)*, BSAF, CX, 1981, p.204-209.
- DEYBER A. (1984), *Structures et fonctions des fortifications de l'Age du Fer dans le nord-est de la France (régions Champagne, Lorraine, Alsace), Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, les fortifications de l'Age du Fer*, Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons, Revue du Nord, n° spécial hors-série 1984, p.215-236.

- DIZERBO A. H. (1987), *La chapelle de Sainte-Marie-du-Menez-Hom en Plomodiern*, BSAF, CXVI, 1987, p.113-134.
- DU CHATELLIER P. (1890), *Oppidum de Castel-Meur en Cleden (Finistère)*, L'Anthropologie, I, 1890, p.401-412.
- DU CHATELLIER P. (1903), *La pointe de Kermorvan en Ploumoguier, ses monuments, pierres à cupules*, BSAF, XXX, 1903, p.90-95.
- DU CHATELLIER P. (1907), *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*, 2ème édition, Paris, 1907, 347 p..
- DUVAL A. (1981), *Place des oppidum et places fortes dans la vie économique et sociale de la Gaule au Ier siècle avant J.-C., Structures d'habitats et fortifications à l'âge du Fer en Europe tempérée, évolution de l'habitat en Berry*, Colloque de Levroux, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- DUVAL A. (1990), *Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoen, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère)*, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée, Actes du 12ème colloque de l'AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, Sup.3, p.23-45.
- DUVAL P., EVEILLARD J., LAGADEC J.-P., PLOQUIN A. (1991), *L'Age du Fer en Lorraine, Les remparts calcinés de la Cité d'Affrique*, Archeologia, n°274, décembre 1991, p.52-59.
- DUVAL P.M. (1989), *Enceintes gauloises de l'ouest et du nord, Travaux sur la Gaule 1946-1986*, Coll. de l'Ecole Française de Rome-116, Vol.I, Rome, 1989, p.81-110.
- FLATRES P. (1986), *La Bretagne, la question régionale*, PUF, 1986, 183 p..
- FORDE-JOHNSTON J.-L. (1976), *Hill-forts of the Iron Age in England and Wales*, Liverpool.
- GALLIOU P. (1989), *Les tombes romaines d'Armorique, essai de sociologie et d'économie de la mort*, Documents d'Archéologie Française n°17, édition de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1989, 204 p..
- GALLIOU P. (1989), *Carte archéologique de la Gaule, le Finistère 29*, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1989.
- GALLIOU P., CUNLIFFE B. (1992), *Ploulec'h, Le Yaudet, Bilan scientifique 1992*, n°5, DRAC Bretagne, SRA, p.29-30.
- GAUTIER M., JUMEL G., LEROUX G. (1991), *L'occupation antique de la Haute-Bretagne méridionale, Terroirs, territoires et campagnes antiques, la prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, RAO, sup. n°4, 1991, p.55-65.
- GAUTIER M., JUMEL G., LANGOUET L., LEROUX G., PROVOST A. (1991), *L'occupation rurale en Haute-Bretagne à l'époque gallo-romaine, Terroirs, territoires et campagnes antiques, la prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, RAO, sup. n°4, 1991, p.183-208.
- GIOT P.-R. (1964), *Les lingots de fer bipyramidaux de Bretagne*, Annales de Bretagne, LXXI, 1964, p.51-60.
- GIOT P.-R., BRIARD J., PAPE L. (1979), *Protohistoire de la Bretagne*, Ouest-France université, 1979, 443 p..



- GIOT P.-R. (1981), *En marge de l'archéologie du paysage, La date des premiers retranchements et fortifications*, BSAF, CX, 1981, p.75-81.
- GIOT P.-R., BATT M., MORZADEC M. T. (1982), *Archéologie du paysage agraire armoricain*, Travaux du laboratoire "anthropologie-préhistoire-protogéologie-quadernaire armoricains", Equipe de Recherche n°27 du CNRS, université de Rennes, 1982.
- GIOT P.-R., MORZADEC H., MARGUERIE D., ONNEE Y. (1989), *Un enclos ceinturé du second âge du Fer : Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie occidentale*, BSAF, CXVIII, 1989, p.85-113.
- GIOT P.-R. (1990), *Souterrains et habitats à l'âge du Fer en Armorique, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, sup. n°3, p.53-61.
- GIOT P.-R., MORZADEC H., MARGUERIE D., ONNEE Y. (1992), *Un enclos ceinturé du second âge du Fer : Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie orientale*, BSAF, CXX, 1992, p.93-104.
- GUIGON Ph. (1992), *les résidences aristocratiques carolingiennes, Locronan*, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, LXIX, 1992, p.10-42.
- GROSSIN (1896), *Notes sur la position fortifiée de Penledan*, BSAB, XXV, 1899-1900, p. 194-204.
- GRUEL K. et alii (1990), *Les monnaies gauloises en Armorique, présence ou absence dans l'habitat, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, sup. n°3, p.63-69.
- HINGUANT S. (1992), *La ferme gauloise de Bellevue à Augan (Morbihan), Archéologie et grands travaux routiers, Rennes-Saint-Malo, Rennes-Lorient*, DRAC Bretagne-SRA, p.22-27.
- HOGG A. H. A. (1975), *Hill-forts of Britain*, éd. Hart Davis, Mac Gibbon, Londres, 304 p.
- HYVERT J., LE BIHAN J. P. (1990) *Les habitats côtiers armoricains à l'âge du Fer, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, sup. n°3, p. 71-84.
- JUMEL G., LANOS Ph. (1991), *Approche méthodologique des régularités bocagères de Haute-Bretagne, Terroirs, territoires et campagnes antiques, la prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, RAO, sup. n°4, 1991, p.273-283.
- LAMB R.-G. (1980), *Iron Age promontory forts in the Northern Isles*, BAR British Series 79, 114 p.
- LANGOUET L. et alii (1990), *Les artisanats armoricains au deuxième âge du Fer, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, sup. n°3, p.85-95.
- LA PYLAIE (baron de) (1850), *Etudes archéologiques et géographiques, mêlées d'observations et de notices diverses*, Bruxelles, 1850.
- LE BIHAN J. P. (1984), *Villages gaulois et parcellaires antiques au Braden en Quimper, une recherche en milieu périurbain*, Cahiers de Quimper antique, n°1, Centre d'Etude et de Recherches Archéologiques de Quimper et Société Archéologique du Finistère, 1984, 264p.
- LE BIHAN J. P., BARDEL J. P., MENEZ Y., TANGUY D. (1990), *Sépultures et habitats en Armorique à l'âge du Fer, Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, sup. n°3, p. 139-152.



- LE BIHAN J. P., ROBIC J. Y. (1990), *Le village du premier âge du Fer de Mez-Notariou, ile d'Ouessant (Finistère), Les gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12ème colloque AFEAF, Quimper, mai 1988, RAO, sup. n°3, p. 157-162.
- LE BIHAN J.-P. (1992), *Ouessant, Mez Notariou, Bilan scientifique 1992*, n°5, DRAC Bretagne, SRA, p.39-41.
- LE CARGUET H. (1890), *Découverte et exploration d'une station gauloise et d'un camp romain sur la rive gauche du Goayen, rivière d'Audierne (Finistère)*, MSECN, XXVIII, 1890, p.33-52.
- LE MEN R. F. (1873), *Oppidums du département du Finistère.c.r et p.v.*, Association Bretonne, XVI, Saint-Brieuc, 1874, p.139-181.
- LE MEN R. F. (1876), *Statistique monumentale du Finistère (1), Epoque celtique*, BSAF, IV, 1876, p.85-136.
- MAGUER P.(inédit) (1994), *Les enceintes fortifiées de l'âge du Fer dans le Finistère, d'après l'étude des cahiers inédits de Sir M. Wheeler, Vol.I et II, 1938*, mémoire de maîtrise soutenu en septembre 1994 à l'Université Paris I, sous la direction de M. O. Buchsenschutz, t.1-3.
- MENEZ Y. (1988), *Pluguffan-Keriner (Finistère), sondage sur un habitat datable de la transition La Tène finale-gallo-romain précoce*, **Dossiers de Protohistoire 2, Architecture des âges des Métaux : fouilles récentes**, Equipe de recherche n°314 du CNRS, Laboratoire d'Archéologie, ENS, édition Errance, p.111-118, 1989.
- MENEZ Y.(1992), *Paule, Camp de Saint-Symphorien, Bilan scientifique 1992*, n°5, DRAC Bretagne, SRA, p.27.
- MERTENS J. (1984), *Les romains en Belgique, Les dossiers Histoire et Archéologie*, n°86, août-septembre 1984, p.58-64.
- MEYNIER A. (1976), *Atlas et géographie de la France moderne, la Bretagne*, Flammarion, 1976, 293 p..
- OLIVIER L. (1985), *Les enceintes quadrangulaires en Lorraine : état de la question, Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9ème colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 16-19 mai 1985, Archéologie Aujourd'hui, éd. Errance, p.97-105.
- PAGNEY P. (1988), *Climats et cours d'eau de France*, Masson, coll. Géographie, 1988, 247p..
- PAPE L. (1978), *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Institut de recherche économiques et humaines, université de Haute-Bretagne Rennes II, Paris, 1978.
- PEUCHET C. (1993), *Le hillfort de La Courbe, Orne : La fortification sud du Haut du Château, Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (IIIème-Ier siècle av. J.-C.)*, Actes du 14ème colloque de l'AFEAF, Evreux, mai 1990, RAO, sup. n°6, 1993, p.35-43.
- RALSTON I. B. M. (1992), *Les enceintes fortifiées du Limousin, les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*, Documents d'Archéologie Française, maison des sciences de l'homme, Paris, 190 p., 1992.
- REDDE M. (1985), *Vraies et fausses enceintes militaires d'époque romaine, Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9ème colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 16-19 mai 1985, Archéologie Aujourd'hui, éd. Errance, p.21-26.
- REDDE M. (1984), *Le camp d'Arlaines en Picardie, Les dossiers Histoire et Archéologie*, n°86, août-septembre 1984, p.54-57.

- REMY-WATTE M. (1993), *Les sites fortifiés de hauteur de l'Age du Fer en Haute-Normandie, Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (IIIème-Ier siècle av. J.-C.)*, Actes du 14ème colloque de l'AFEAF, Evreux, mai 1990, RAO, sup. n°6, p.9-11.
- REMY-WATTE M. (1993), *Le site fortifié du Bout-de-Ville à Saint-Nicolas-de-la-Taille (Seine-Maritime), premiers résultats, Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (IIIème-Ier siècle av. J.-C.)*, Actes du 14ème colloque de l'AFEAF, Evreux, mai 1990, RAO, sup. n°6, p.13-22.
- RIVET A. L. F. (1971), *Hommage du président de la conférence The Iron Age and its Hill-Forts, The Iron Age and its Hill-Forts*, David Hill and Margaret Jesson, Londres, 1971, p.1-3.
- SANQUER R. (1967), *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, BSAF, XCIII, 1967, p.26-28.
- SANQUER R. (1969), *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, BSAF, XCV, 1969, p.35-36.
- SANQUER R., LAURENT D. (1971), *La déesse celtique du Menez-Hom*, BSAF, XCVII, 1971, p.85-108.
- SANQUER R. (1981), *Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère*, BSAF, CX, 1981, p.83-95.
- SERRET (1885), *note relative au prétendu camp vitrifié de Beg-ar-C'hastel, commune de Guesnac'h*, BSAF, XII, 1885, p.251-252.
- TANGUY D. (1992), *Inguiniel, Kerven-Teignouse*, *Bilan scientifique 1992*, n°5, DRAC Bretagne, SRA, p.74.
- WHEELER R.E.M. et alii (inédit) (1938), *Britanny Expedition 1938*, Vol.1 et 2.
- WHEELER R.E.M. (1939), *Les camps de l'âge du Fer dans le nord-ouest de la France et le sud-ouest de la Grande-Bretagne*, *Revue Archéologique*, 6ème série, XIII, 1939, p.103-124.
- WHEELER M.(Sir) (1955), *Still Digging*, Michael Joseph, Londres, 236p..
- WHEELER R.E.M., RICHARDSON K. M. (1957), *Hill-forts of Northern France*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, Oxford, 1957, 230p.
- WILSON D. R. (1984), *Camps et forts romains vus du ciel en Grande-Bretagne*, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, n°86, août-septembre 1984, p.65-70.
- ZUBER F. (1978), *Les "camps romains" de la forêt de Rambouillet, Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest, Caesarodunum*, Bulletin de l'Institut d'études latines et du Centre de recherches A. Piganiol, t.2, sup. n°28, université de Tours, Paris, 1978, p.373-379.



MAGUER Patrick

1994

Autorisation du 17/05/94

\*\*\*

Prospection-thématique

*Les enceintes fortifiées de l'Age du Fer  
dans le Finistère*

*d'après l'étude des cahiers inédits de Sir M. Wheeler, Vol I et II, 1938*

volume 2/3

ANNEXES

Culture  
Francophone

12166

**annexe 1**

**tableau récapitulatif**

**des sites recensés**



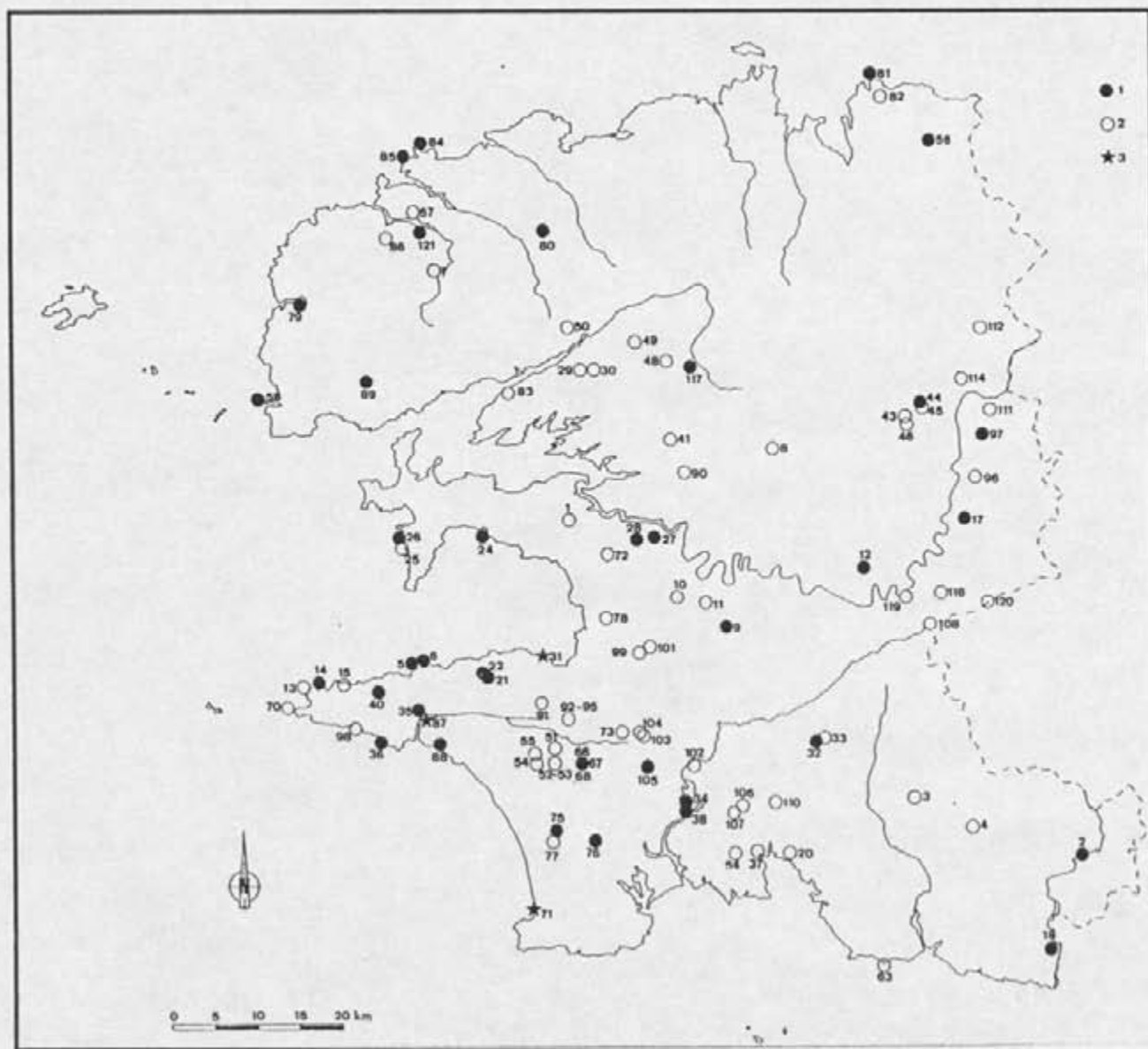


fig.35 : carte de l'ensemble des sites recensés ;  
 ● 1 1-fortification classée Age du Fer  
 ○ 2 2-fortification non datée ou de période différente  
 ★ 3 3-site non fortifié ou sans fortification apparente

TABLEAU RECAPITULATIF DES SITES RECENSES

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	CARACTERISTIQUES	ELEMENTS ASSOCIES ET DATATION	SURFACE	TYPE
1	ARGOL	Merdy, Park-an-Abbat	enceinte carrée de 60m de côté, deux talus, deux douves, une éminence artificielle rectangulaire (8 x 15m) à l'intérieur divisée en deux par un mur de refend. Plus rien d'apparent.		0,36 ha	quadrangulaire double
2	ARZANO	Saint-Adrien	barrage d'éperon, système double de talus et fossé, hauteur des talus entre 1,80m et 1,20m.	fragments de jattes et d'amphores Dressel A.	1,20 ha	barré double
3	BANNALEC	Prat-Lez	enclos circulaire, ouvrages extérieurs ; hauteur interne d'environ 1,00m, externe d'1,65m ; contrefort à l'extérieur et à l'intérieur de l'enclos.		0,03 ha	circulaire
4	BANNALEC	Kerguillem	enclos circulaire allongé, talus et fossé simple, peut-être une contrescarpe.		0,06 ha	circulaire
5	BEUZEC-CAP-SZUN	pointe de Luguenet	barrage d'éperon ; hauteur 2,50m. Plus rien d'apparent.		/	barré simple
6	BEUZEC-CAP-SZUN	Castel-Coz	barrage d'éperon avec triple rempart et fossé. Le rempart principal possède un revêtement de pierre et contourne le promontoire.	traces d'habitat nombreuses sous la forme de structures excavées ; occupation néolithique et La Tène III, avec occupation médiévale tardive.	1,20 ha	barré triple
7	BOURG-BLANC	Coatvy-Bihan	enceinte quadrangulaire avec douves à 100m au nord-ouest du village, et au même lieu. Motte en cet endroit.	dans Parc-ar-Chapel, poteries et tuiles romaines.		quadrangulaire simple
8	BRASPARTS	Castel-Du	camp quadrangulaire arasé.	substructions, tuiles, scories de fer, à l'ouest de Run-er-Vouek'h, terre de 50m <sup>3</sup> ; d'autres vestiges plus nombreux existent à Bodriec (scories, anciens fours et étangs pour le lavage du minerai) ; un schiste gravé avec des lettres et une tête casquée.		quadrangulaire simple
9	BRIEC-DE-L'ODET	Lanven-Calaprovozt	enceinte de morphologie indéterminée.	souterrain avec galeries ; datation supposée âge du Fer.		?
10	CAST	chapelle Saint-Gildas	enceinte de type amorphe (un côté courviligne et deux côtés rectilignes) ; le talus est en pierres sèches précédé au nord par un fossé au fond duquel coule un ruisseau ; peut-être un fossé comblé en avant du talus.	datation indéterminée.	1,16 ha	?
11	CAST	Menez-Kerguê	rien d'apparent.			?
12	CHATEAUNEUF-DU-FAOU	Lez-Neven	camp rectangulaire de 75 x 60m, hauteur des talus : 6m au-dessus de la douve qui les entoure, porte au sud.	tombe en coffre Age du Bronze et lingot tétragonal en fer trouvé à proximité.	0,59 ha	quadrangulaire simple
13	CLEDEN-CAP-SZUN	Trouguer	immense quadrilatère de 104m nord-sud sur 112m est-ouest ; la partie est, mieux fouillée que le reste, se compose d'une série de murs parallèles reliant deux tours dont les murs de 1,20m d'épaisseur délimitent deux rectangles.	tout le matériel est gaulo-romain.	1,16 ha	quadrangulaire simple
14	CLEDEN-CAP-SZUN	Castel-Meur	barrage d'éperon avec triple rempart et fossé	95 structures excavées ; céramique avec gros vases à anses, bandes en relief ; broyeurs, perceurs, fusaioles, divers ; épée en fer et pointe de lance, bracelet, fragments de bois. Tous les objets sont datables de La Tène.	2,00 ha	barré triple
15	CLEDEN-CAP-SZUN	pointe de Kerhae	enclos quadrangulaire arasé.	supposé romain		quadrangulaire simple
16	CLEDEN-CAP-SZUN	Moulin du Kasel	plus rien d'apparent			?
17	CLEDEN-POHER	La chapelle du Mur	camp circulaire allongé ; selon du Châtelier rempart de 4,50m de hauteur et 4m de large à la base ; au nord, petit tertre de 10m de diamètre et de 0,80m de hauteur confiné au site précédent.	épée à soie plate et rivetée, poterie grossière. A 300m au sud, tumulus de l'âge du Fer avec incinération de 25m de diamètre.	1,25 ha	enceintes accolées
18	CLOHARS-CARNOËT	Kerpastel	barrage d'éperon avec une triple ligne de remparts.		1,20 ha	barré triple
19	COMBRIT	Saint-Vidal	enceinte rectangulaire de 56 x 37m, chapelle à l'intérieur.		0,20 ha	quadrangulaire simple
20	CONCARNEAU	Saint-Laurent	enceinte circulaire allongée avec rempart en pierres.	forte présomption en faveur d'un site médiéval complémentaire d'un second site existant plus au nord. Le site fait partie d'un ancien territoire ducal.		oblongue simple

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	CARACTERISTIQUES	ELEMENTS ASSOCIES ET DATATION	SURFACE	TYPE
21	(CONFORT-)MELARS	Castellan	camp rectangulaire avec rempart et fossé plus un second rempart au sud. Une ancienne ferme-manoir reprend une partie du tracé du rempart.	amphore Dressel I a, poteries Age du Fer et romaines et bague mérovingienne à l'intérieur, souterrain signalé par P. Gailou	1.12 ha	quadrangulaire double
22	(CONFORT-)MELARS	camp de Lestreux	camp rectangulaire à angles arrondis aujourd'hui totalement érasé par le remembrement.	céramique graphitée Age du Fer, tuiles et céramique sigillée, verre ancien, urnes cinéraires.	1.00 ha	quadrangulaire simple
23	CORLAY	Kergist-Lan	rien d'apparent			?
24	CROZON	île de l'Aber	habitat fortifié			?
25	CROZON	Pointe de Kardra	petit barrage d'éperon au sud de la pointe de Lost March		0.70 ha	barré simple
26	CROZON	Pointe de Losmarch	barrage d'éperon avec double rempart et fossé	céramique grossière tranche noire		barré double
27	DINEAULT	Kavedan	enceinte quadrilatérale	souterrain Age du Fer (fouille 19e siècle)		quadrangulaire simple
28	DINEAULT	Kerguly	enceinte quadrilatérale dont l'appareil était formé à l'extérieur de pierres sèches ; souterrain à l'intérieur du camp (?).	au lieu-dit Gorre-ar-C'hoel, statuette galo-romaine, casque, oiseau, cimeter le tout en bronze (La Tène?) et 1er siècle ap J.-C.) ; présomption en faveur d'un souterrain (source R. SANGUER)	2.00 ha	quadrangulaire simple
29	DIRINON	Castell	barrage sur promontoire avec rempart en plaquettes de schiste et fossé comblé à l'extérieur. Le site est situé en bordure de plateau et domine une vallée étroite où coule un petit ruisseau, affluent de l'Elorn.		0.20 ha	barré simple
30	DIRINON	Lesquvit	camp en forme d'oval régulier allongé possédant un fossé interne et un rempart externe de 2 à 3m de hauteur depuis le fond du fossé. Certaines portions avec un petit rempart interne. Trois entrées possibles.	pas de mention de matériel ; une structure circulaire de 4,50m de diamètre, peut-être une citerne médiévale ; accolées, plusieurs portions de murs formant des structures de forme rectangulaire dans la partie nord	0.36 ha	oblongue double
31	DOUARNENEZ	île Tristan	l'île Tristan semble avoir été occupée sans interruption depuis La Tène jusqu'au Moyen Age.	substructions, tuiles, une statuette en bronze, une petite cuillère en argent, armes et monnaies gauloises, monnaies de colonie de Nîmes, Vespasien, Hadrien, Gordien, Maximin, Constantin, un bas-relief en Bronze (source R.F. LE MEN).		/ non fortifiée?
32	ELLIANT	er-Kastel (bois d'Elliant)	camp quadrangulaire de 100m sur 100m, situé sur un plateau ; des murs de cloisonnements internes le long du côté ouest sont signalés avant l'arasement de la fortification.	quelques tessons de céramique grossière dans une couche de cendre, deux meules circulaires à trou central. Du mobilier La Tène III fut découvert dans le rempart ; deux tnalux à proximité étalés et arasés (?).	1.00 ha	quadrangulaire simple
33	ELLIANT	Stang-Akell	nombreuses substructions couronnant les hauteurs qui dominent le "camp romain" existant sur le mamelon boisé de Tréanna.	tuiles, poteries, une amphore trouvée en 1879.		?
34	ERGUE-ARMEL	Beg-ar-Castel	barrage d'éperon sur l'Odol avec rempart vitifié, entrée avec interruption du rempart et du fossé (comblé?) ; traces de poutrage dans le rempart.		0.60 ha	barré simple
35	ESQUIBIEN	Menac-Castel (Suguentou)	enceinte avec triple rempart et fossé ; occupation La Tène et galo-romaine.	détris, briques et poteries romaines.	0.30 ha	barré triple
36	ESQUIBIEN	Trec-Goarn/le Canavec	restes d'habitations gauloises et galo-romaines.	près de la grève, tuiles, urnes cinéraires, oppe en granite, fibule en bronze, au lieu-dit le Canavec, à 400m de la fontaine de Saint-Onneau, sépultures gauloises et romaines, restes incinérés et squelettes, fibules, bracelets, épingles, poteries.		non fortifiée?
37	FOUESNANT	Pentboullic	douteux selon Wheeler.			quadrangulaire simple
38	GOUENNACH	Saint-Cadov	promontoire fortifié par un large talus curviligné, pas de trace de fossé.		1.50 ha	barrage simple
39	GOUlien	pointe de Castel ar Roc'h	promontoire fortifié au nord du bourg.			barrage simple
40	GOUlien	bourg	camp avec enceinte rectangulaire à angles arrondis, 35m intérieurement.	poteries onctueuses, épée en fer.	0.12 ha	quadrangulaire simple
41	HANVEC	Boudouguel Tou-ar-Boudou Kastell Braz	camp rectangulaire de plus de 100m de côtés ; deux entrées jumelles.		1.10 ha	quadrangulaire simple
42	HANVEC	Menac-Hastel	enceinte carrée avec remparts de 2,60m à 3,00m. Les fossés sont particulièrement envasés. deux entrées jumelles placées sur un même côté.	fragments arrondis de terre cuite, de la forme d'un boulet de canon, pieds d'amphore (?).		quadrangulaire simple
43	HUELGOAT	Menec	enceinte quadrangulaire sur le sommet d'un coteau. En face du Menec, au nord du ruisseau, enceinte fortifiée, double talus, douve, enceinte essentiellement carrée, 55m de côté ; à l'angle sud-est, substructions de 9 x 4m.		0.30 ha	quadrangulaire simple quadrangulaire double
44	HUELGOAT	Camp d'Arlus	voir fiche détaillée	occupation La Tène finale et médiévale.	30.00 ha	contour multiple
45	HUELGOAT	Castel-ar-Guilbel	mamelon avec petites substructions sur les flancs et sur le sommet à 500m au sud du camp d'Arlus (source Du Chastelier).			?

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	CARACTERISTIQUES	ELEMENTS ASSOCIES ET DATATION	SURFACE	TYPE
46	HUELGOAT	Penmanez	petite enceinte rectangulaire, talus peu élevés.	du Chalérier mentionne trois tumuli à proximité.		quadrangulaire simple
47	HUELGOAT	route d'Huelgoat-Gonzec	petit camp oblong selon Wheeler.			oblongue simple
48	LA MARTYRE	Lilyon	enclos circulaire ; au début du siècle, les substructions d'une tour circulaire en pierres étaient encore visibles ; sa position sur rebord de colline met en avant son aspect défensif.	supposé médiéval.	0.05 ha	circulaire
49	LA MARTYRE	Kerlevec	enclos circulaire.		0.19 ha	circulaire
50	LANDERNEAU	Kermalvezan	vaste enceinte sur rebord de promontoire ; toutes les structures de délimitation sont aujourd'hui arasées.		4.50 ha	?
51	LANDUDEC	Bregueven	plus rien d'apparent.			?
52	LANDUDEC	château de Guilguffen	l'avenue de Guilguffen tracée en 1750 a travers une enceinte a fait disparaître certaines constructions.	une forge, deux enclos ovales, des maisons appuyées sur un épais talus, un four isolé de 3.80m de diamètre et différentes constructions ; vases noirs, gris ou jaunes, poteries samiennes, denier romain (32-31 av J.C.) (source C. de Saint-Luc)	0.80 ha	oblongue simple
53	LANDUDEC	château de Guilguffen	enceinte rectangulaire, et à l'extérieur deux talus séparés par un fossé.	céramique		quadrangulaire simple
54	LANDUDEC	Ty-Varlen	enceinte carrée avec rempart et fossé. A 600m motte de forme rectangulaire de 34m x 32m avec de nombreuses traces de substructions.	tuiles.		quadrangulaire simple
55	LANDUDEC	Kerascoet	enceinte sans doute rectangulaire.	tuile dans un des talus.		quadrangulaire simple
56	LANMEUR	Ru-Merch	enceinte rectangulaire, trois fossés et deux remparts.	peson ou poids de filet de pêche, hache à talon armoricaine du bronze moyen, céramique noire, tuiles à rebord, monnaie sans doute romaine	2.30 ha	quadrangulaire multiple
57	LANNILIS	La Mède	camp rectangulaire	triques et poteries romaines à l'intérieur.		quadrangulaire simple
58	LE CONQUET	presqu'île de Kermorvan	deux barrages d'épéron successifs dont l'un perturbé par une motte et son enceinte ; la petite péninsule au nord est coupée par trois lignes de remparts de petite dimension ; presque plus rien d'apparent aujourd'hui.	céramique grossière et éclats de silex ; deux petits morceaux de céramique datés de La Tène ; occupation néolithique (menhir) ; gaules et médiévale.	26.70 ha	barrage successif
59	LOCMARIA-BERRIEN	Routoucon	motte avec basse-cour excellentement conservée ; au confluent de l'Aulne et de la rivière d'Argent, sur un promontoire à la pente très accentuée.			/
60	LOCRONAN	sanct du Renard	enclos circulaire.	carolingien, fouille Ph. GUIGON ?		/
61	LOCRONAN	route de Cast	enceinte oblongue.	carolingien, fouille Ph. GUIGON.		/
62	MELLAC	Kernot	retranchement rectangulaire, revêtement de pierres, douves ; toutes les traces de retranchements ont aujourd'hui disparu.			quadrangulaire simple
63	NEVEZ	île Raguenec	retranchement signalé comme protohistorique.			?
64	PLEUVEN		camp rectangulaire de 160 x 85m "à droite de la route de Pleuven à Fouesnant, à 1,5 km à l'est de ce bourg".		1.36 ha	quadrangulaire simple
65	PLEYBEN	Bourguet	enceinte oblongue de 20m x 30m.		0.06 ha	oblongue simple
66	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	bourg	camp avec enceinte rectangulaire touchant le bourg. 160 x 59 m. Talus de pierre et douve. Talus de 8m de haut, 10m de large à la base, et 5m de large pour la douve.	poteries, monnaies romaines, statuettes en bronze représentant un homme nu, casqué, haut de 0,09m (MAN n°80306), des armes en fer. Dans l'angle sud-est, une fosse peu profonde avec de nombreux débris d'amphores (Dr. 1) des poteries gaules et romaines.	0.94 ha	quadrangulaire simple
67	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	bourg	à 40m au nord-est, autre enceinte rectangulaire à angles arrondis. 40 x 45m. Talus et douve.		0.18 ha	quadrangulaire simple
68	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	bourg	autre camp rectangulaire plus loin.			quadrangulaire simple
69	PLOGOFF	pointe du Diamour	petit retranchement de l'âge du Fer.			barrage simple
70	PLOGOFF	pointe du Raz	barrage d'épéron aujourd'hui totalement arasé.	supposé Néolithique		barrage simple
71	PLOMEUR	presqu'île de la Torche	plus aucune trace d'ouvrage fortifié s'il y en a jamais eu.	allée couverte ; céramique à chevrons et autre motif, perles en verre bleu à incrustations blanches ; habitat de la fin de l'âge du Fer avec céramique, vases sois avec amphore Dressel I, inhumation.		?
72	PLOMODIERN	Menez Hom	une nécropole de petites tombelles ; au sommet du Yed et du Merig cercle de pierres formant enceinte ; une enceinte pentagonale à Sainte-Marie ; un enclos de La Tène II ; deux petites enceintes (termes indigènes?)		1.34 ha	enceinte pentagonale
73	PLONES	Menez-Croaz-Ruz	restes de retranchements signalés à droite de la route allant de Quimper à Douarnenez ; apparemment totalement arasés (remembrement).			?



N°	COMMUNE	LIEU-DIT	CARACTERISTIQUES	ELEMENTS ASSOCIES ET DATATION	SURFACE	TYPE
74	PLONEIS	route de Guengat	barrage d'éperon.			barrage simple
75	PLONEOUR-LANVERN	Kervelan	enceinte de forme non déterminée avec talus et fossé.	faïence interne renferme des tumuli dont l'un contenait une urne cinéraire	1.60 ha	?
76	PLONEOUR-LANVERN	Kergouzuam	camp rectangulaire, talus de 7-8m de haut.	céramique gallo-romaine et romaine, tuiles.	3.50 ha	quadrangulaire simple
77	PLONEOUR-LANVERN	Kerhastel	plus rien d'apparent			?
78	PLONEVEZ-PORZAY	Castel-Ligou	enclos circulaire avec talus et fossé de 3,30m de large et 8,00m de haut ; le diamètre est d'environ 45m.	poterie datée haut Moyen Age au musée de Quimper.	0.16 ha	circulaire
79	PLOUARZEL	Kerveelous	camp quadrangulaire avec structures de compartimentage interne (source M.-Y. Deire)		2.50 ha	quadrangulaire multiple
80	FLOUDANIEL	Castel-Panledan	enceinte sur promontoire avec 2 barrages distants de 80m, l'un sans fossé. Accolé au deuxième rempart, un enclos quadrangulaire. Entrée sur bord de falaise avec rempart coupé. Un rempart avec mur ou parement (en gradins?) contourne le promontoire.	2 structures excavées (puits ou souterrains?), 2 constructions appareillées, l'une en L avec deux pièces, faïence circulaire (lour?) à l'extrémité ouest du promontoire ; découvert au 19 <sup>e</sup> siècle haches à double et haches en roches vertes à proximité.	2.04 ha	barrage successif
81	PLOUGASNOU	Château Primel	ensemble de 4 remparts successifs formant un barrage d'éperon ; les talus sont en galets.	occupation depuis le néolithique jusqu'au moyen âge et époque actuelle.	3.95 ha	barrage successif
82	PLOUGASNOU	Run-ar-Vugale	camp paraissant rectangulaire, double enceinte, douves, 100m de largeur moyenne intérieure.			quadrangulaire double
83	PLOUGASTEL-DAOULAS	Roch Nivelen	promontoire fortifié avec un système simple de talus et fossé maintenant difficilement discernable en raison de l'abondance végétation.	écarts de silex selon du Châteaier, vase en pierre à deux anses (R.F. LE MENN) ; trace d'habitat en contrebas avec une petite structure en pierre implantée dans une cavité du rocher.		barrage simple
84	PLOUGUERNEAU	Beg Monom	éperon barré par un fossé et talus sur toute la largeur et un second fossé et talus à 50m plus au nord s'arrêtant sur un rocher.	Substructions d'un poste de guet médiéval et d'un collecteur d'eau. Datation supposée de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer puis réoccupation médiévale.	1.00ha	barrage successif
85	PLOUGUERNEAU	pointe de Kastell Ach	pas de système défensif visible mais probable au niveau de l'étranglement formant la péninsule.	site considéré par Le Men comme l'emplacement de Vorganium, capitale des Osismes ; pièce de monnaie en or osisme ; un souterrain latézien sur son extrémité nord-ouest.	2.50 ha	?
86	FLOUQUIN	camp de Kerozal	enceinte de terre de forme oblongue ; rempart de 3,30m à 3,50m de haut. Le remembrement a causé la destruction de l'ensemble de la structure.			oblongue simple
87	FLOUHINEC	Kerzigneeu	enceinte rectangulaire à système multiple remparts + fossés.	matériel La Tène II et galo-romain.		/
88	FLOUHINEC	promontoire de Kerozer	veste promontoire barré par un rempart.	près du village, dépôt de terres cuites sur 20m de long et 0,70m de hauteur, vases informes, morceaux portant des traces de clayonnage (rebuts d'un four de potier), urne cinéraire La Tène ancienne (300BC).		barrage simple
89	FLOUZANE	Kervelen	enceinte quadrangulaire avec trois entrées, rempart de 4 à 5m de hauteur.	matériel galo-romain et Age du Fer.	0.16 ha	quadrangulaire simple
90	PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H	Le Murrhou	camp rectangulaire, 170 x 90m, talus, douves.	poterie rouge et pointe de lance en fer.	1.45 ha	quadrangulaire simple
91	POULDERGAT	Botcam	enclos rectangulaire de 3600m <sup>2</sup> ; rempart de 2-3m de hauteur.	tumulus à proximité (source du Châteaier) ; tuiles, briques et pierres brûlées d'un fourneau.	0.026 ha	quadrangulaire simple
92	POULDERGAT	Treant	enclos rectangulaire de 3000m <sup>2</sup> environ, détruit dans les années 1920-1930.	tuiles briques, débris de fondations romaines.	0.30 ha	quadrangulaire simple
93	POULDERGAT	Treant	enclos rectangulaire de 55m sur 45m, rempart de 0.60m.	tuiles romaines et briques.	0.24ha	quadrangulaire simple
94	POULDERGAT	Treant	enclos rectangulaire dit similaire en taille et en forme au précédent.	tuiles et briques.	0.24ha	quadrangulaire simple
95	POULDERGAT	Treant	enclos rectangulaire de 80 x 54m environ ; présence de pierres dans le rempart ; hauteur du rempart : 0.60 à 1.00m.	une pièce en argent datée du IX <sup>e</sup> siècle AD trouvée à proximité de la structure.	0.44ha	quadrangulaire simple
96	POULLAOUEN	Kerhou	enceinte fortifiée de 40 à 50m de côté (carré?) ; motte au centre de 1,50m de haut.	poteries et briques en surface.	0.20 ha	quadrangulaire simple
97	POULLAOUEN	Ar-Justhou	enclos de forme ovale irrégulière, un seul talus et fossé.		0.80 ha	contour double
98	PRIMELIN	pointe du Castel	barrage d'éperon avec un simple talus et fossé ; dimensions : 100 x 85 m environ.	écarts de silex et deux haches en pierre polie selon du Châteaier.	0.85 ha	barrage simple
99	QUEMENEVEN	Castelic	enclos circulaire ; fossé de 45m de long pour 4m de large ; talus + fossé + contrescarpe au sud de 13,70m de large. Totalement arasé.		0.14 ha	circulaire
100	QUEMENEVEN	montagne de Locronan	camp rectangulaire, 40 x 60m, angles arrondis.		0.24 ha	quadrangulaire simple
101	QUEMENEVEN	carrefour de Bruguennec	camp quadrangulaire.	statuette, briques, céramique selon le propriétaire actuel.		quadrangulaire simple
102	QUIMPER	Mont Frugy	traces d'un large talus et fossé.	statues romaines et assises trouvées vers 1870.		?
103	QUIMPER-PENHARS	Kerven	camp rectangulaire à angles arrondis, 75 x 30m intérieurement, talus et douves ; à l'intérieur, restes d'habitations.		0.22 ha	quadrangulaire simple

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	CARACTERISTIQUES	ELEMENTS ASSOCIES ET DATATION	SURFACE	TYPE
104	QUIMPER-PENHARS	Saint-Guenal	au sud de la ferme de Rugion, une petite enceinte aux angles arrondis de 75m x 50m environ. L'entrée est à l'est. A l'intérieur une naine d'une chapelle est visible. Système avec rempart et fossé simple, détruit au sud par un chemin piétonnier.		0.37 ha	quadrangulaire simple
105	QUIMPER-PENHARS	Kercaradec	voir fiche détaillée.	La Yère	2.23 ha	contour multiple
106	SAINT-EVARZEC	bois du Mur	enclos trapézoïdal en forme de fer à cheval, un côté droit au nord ; simple talus et fossé avec une entrée visible. A 150m de là environ un bâtiment maçonné connu sous le nom de la "maison des Gardes".	tules.	0.20 ha	quadrangulaire simple
107	SAINT-EVARZEC	Cosquer	enceinte douteuse selon Wheeler.	tules à l'intérieur.		?
108	SAINT-GOAZEC	Castel-ar-Ruphal	vaste enceinte sensiblement circulaire avec un enclos en fer à cheval à l'est ; rempart en gros blocs de quartzite ; site entièrement détruit par une carrière exploitée depuis la fin du siècle dernier.	allée couverte et haches en pierre à proximité (source R.F. Le Men)		enceintes accolées
109	SAINT-YVI	Creech Michel	enclos circulaire douteux selon Wheeler.			circulaire
110	SAINT-YVI	bois de Pleuven	camp rectangulaire avec système simple de talus et fossé ; les structures circulaires décrites par du Châtelier pourraient être liées à la production de charbon.	Tules et céramiques sigillées ornées à l'intérieur.		quadrangulaire simple
111	SCRIGNAC	Lorzou	enclos circulaire composé d'un simple rempart et fossé ; hauteur depuis le fond du fossé entre 3,30m et 4,60m ; un chemin d'accès au sud est visible. Diamètre interne 27m nord-sud et 32m est-ouest.		0.07 ha	circulaire
112	SCRIGNAC	Kerbrat	camp rectangulaire avec parapets en terre, 80m de côté.		0.64 ha	quadrangulaire simple
113	SCRIGNAC	chapelle Saint-Nicolas	autre camp sensiblement de même dimension.		0.60 ha	quadrangulaire simple
114	SCRIGNAC	Coet Queau	camp rectangulaire aux angles arrondis.	pièces romaines et une statuette de Venus en or selon Wheeler		quadrangulaire simple
115	SCRIGNAC	Rouchouderm	Douteux selon M. Wheeler			?
116	SCRIGNAC	bois de Guernaon	double enclos rectangulaire, 95m de long	scories et charbons		quadrangulaire double
117	9IZUN	Castel-Don	enceinte de contour en forme de D irrégulier ; hauteur du rempart 4,60m extérieur, 2,90m interne ; une entrée sur le côté sud.	un fragment de tuile.	4.25 ha	contour simple
118	SPEZET	Saint-Adrien	enceinte de 110 x 80m, talus de 2m.		1.36 ha	quadrangulaire simple
119	SPEZET	Trevily	camp rectangulaire, 160 x 90m. Remparts de terre de 4m.	scories et foyers	1.44 ha	quadrangulaire simple
120	SPEZET	Toulladron	double enclos de forme inconnue appelé Parc-ar-Chaloued (champ des Gaulois)	deux haches polies dans l'angle sud-ouest ; rocher portant des gravures selon R.F. Le Men).		enceinte accolée
121	TREGLONOU	Kerallan	vaste retranchement (600 x 300m) avec stèle hémisphérique à l'intérieur. Le fossé recoupe un souterrain de l'âge du Fer, avec meules, céramiques, fusaioles et 12 perles de tôle d'or (fouille M. le Goffic)	âge du Fer	18.00 ha?	quadrangulaire simple

**annexe 2**

**inventaire des sites  
recensés dans le  
Finistère**

Département : FINISTERE                      Commune(s) : ARGOL  
 Lieu-dit (du cadastre) : Merdy/Park-an-Abbat  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Park-an-Abbat  
 Nom du site : Merdy/Park-an-Abbat

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : non localisé, remembré

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
517 ouest	Le Faou	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)       m

**Argol, Merdy/Park-an-Abbat**

Cette enceinte est décrite par R.F Le Men (R. F. LE MEN, 1876, p.85-86) comme une fortification carrée de 60m de côté, avec un double talus et fossé, implantée dans un vallon marécageux. Les remparts avaient une hauteur conservée de 1,50m dans les portions les plus élevées. Au centre se trouvait une éminence artificielle rectangulaire de 8m x 15m qui, selon lui, aurait été la base d'une tour divisée en deux par un mur de refend. Un talus partant de l'angle sud-est se rattachait peut-être à une seconde enceinte. La commune ayant été remembrée, il ne reste plus aucune trace visible de cette enceinte.

Il est intéressant de constater la forte analogie qui existe entre cette enceinte et les descriptions des textes carolingiens qui mentionnent des fortifications bretonnes dans des zones humides : *...et inibi multos britones conquisierunt una cum multis castellis et firmitatibus eorum in locis palustribus* (Annal. reg. Francorum, 786) (texte relevé par P.-R. GIOT et alii, 1982, p.51).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : ARZANO  
 Lieu-dit (du cadastre) : Saint-Adrien  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Saint-Adrien  
 Nom du site : Saint-Adrien

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : YA 25

Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT

Zone :.....

Centre du site X

Y            Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Arzano, Camp de Saint-Adrien, (Vol. I, p.30)**

"A peu près à 4km à l'est de Quimperlé se trouve un site connu sous le nom de "Camp de César"(fig.36). Il est situé sur un promontoire qui possède une pente abrupte comprise entre 90 et 120m sur deux de ses côtés, la rivière Ellé le contournant également sur deux côtés. Une petite construction se trouve sur le promontoire, 14m sur 9m, avec un mur de pierre maintenant recouverte de terre, probablement une ancienne construction paysanne. Le camp proprement dit fait 180m environ, un seul talus et fossé entourant une surface d'environ 1,2 hectare. Le système de talus et fossé est continu depuis le bord du versant jusque sur les deux côtés laissant juste un espace le long de ses deux côtés. L'entrée se situe à l'est, c'est une simple interruption sans aucune défense additionnelle. La hauteur moyenne du talus est d'environ 1,80m et sur le côté externe se trouve une petite berme au-dessus du fossé, d'environ 1m ou 1,20m de large. Un fait marquant pour le talus est sa tendance à s'étaler montrant là qu'il est uniquement fait de terre. D'un côté à l'autre du centre de l'enclos se trouve un autre talus plus petit, contemporain, peut-être destiné à parquer le bétail. Entre le camp et le bout du promontoire un autre talus et fossé d'environ 3,50m de hauteur est visible ; il appartient probablement au même schéma de fortification et s'incurve depuis le bord du promontoire jusqu'au deux extrémités. Un chemin l'a détruit en partie à l'ouest ; un peu au-dessus, un groupe de larges rochers plats forment un point naturel avantageux en relation avec le camp principal" (M. WHEELER, 1938).

structures de proximité

A un kilomètre au nord-est, un enclos funéraire est connu. Il comprend un groupe de neuf tombelles dont trois à l'intérieur de l'enclos (fig.37). L'une d'elle a fait l'objet d'une fouille qui a révélé une incinération et du mobilier de La Tène finale (fragments de jattes carénées et amphores Dressel Ia) (J.P. LE BIHAN et alii, 1990).

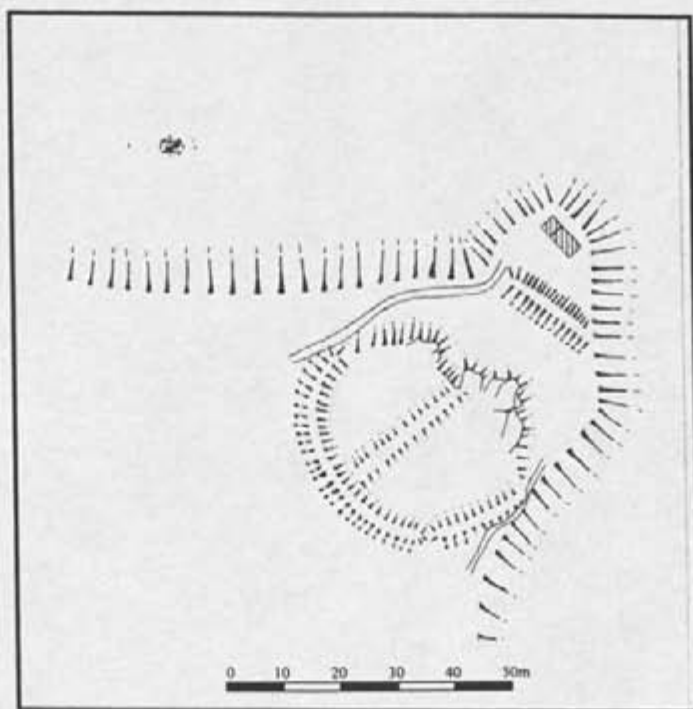


fig.36 : plan du camp de Saint-Adrien (Arzano)  
d'après M.WHEELER, cahiers inédits,  
1938

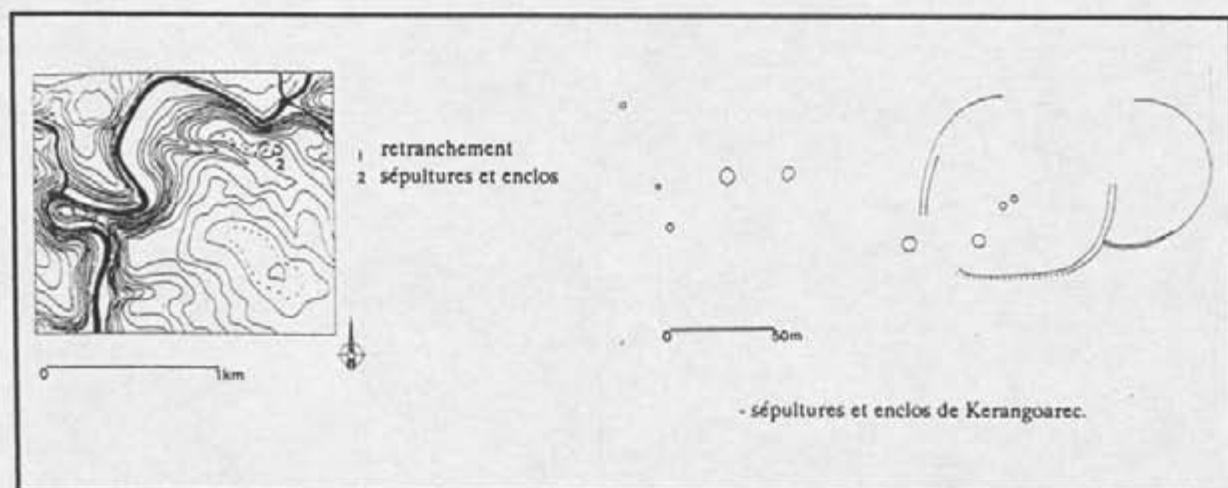


fig.37 : le site de Saint-Adrien-Kerangoarec (Arzano) ; localisation et plan de la nécropole  
(D.TANGUY et alii, Sépultures et habitats en Armorique à l'Age du Fer, RAO,  
sup. n°3, 1990, p.143, fig.7)

Département : FINISTERE                      Commune(s) : BANNALEC  
 Lieu-dit (du cadastre) : Prat-Lez  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Pratlez  
 Nom du site : Prat-Lez

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : A4, B1?

Observations : non localisé sur cadastre de 1844

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 est	Scaer	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Bannalec, Prat-Lez (vol.II, p.27)**

"Près de Kerneval, à 6km au nord-ouest de Bannalec, est signalé un enclos circulaire avec des ouvrages de terre extérieurs. Le camp est situé près du sommet de la colline. Elle ne constitue cependant pas le point le plus haut des environs.

C'est un enclos circulaire à simple rempart de 1m de haut (hauteur interne) et de 1,60m de hauteur externe, dont le fossé est extrêmement comblé. Le diamètre est de 35m dans les deux directions à angle droit ; l'entrée qui est à l'angle sud-sud-est semble moderne. Une élévation est visible là où le chemin coupe le rempart. L'entrée au nord-nord-est est une simple petite dépression au sommet du rempart. Il n'existe pas d'autre accès. Au nord-nord-est se trouvent deux remparts parallèles distants de 16,50m. Le premier a 1m de haut, le second 1,60m en moyenne. Ils sont séparés de l'enceinte de 7,30m et font chacun 50m de long.

Un talus de champ coupe l'enclos au sud-sud-ouest. Au sud-ouest se trouve un contrefort faisant saillie du rempart et de même hauteur, il fait environ 5m de long. Dans l'angle nord-est un autre contrefort fait 6,40m de long, 1,80m de large. Il est de même hauteur que le rempart" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : BANNALEC  
 Lieu-dit (du cadastre) : Kerguillerm  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kerguillerm  
 Nom du site : Kerguillerm

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : G2

Observations : visible sur cadastre de 1823 et sur carte IGN

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 est	Scaer	1986

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)     m

### Bannalec, Kerguillerm (vol. I, p.68)

"La ferme de Kerguillerm est située à environ un kilomètre au nord de la route allant de Bannalec à Quimperlé, en tournant à 2,7km à l'est de Bannalec. L'enclos occupe une petite colline au nord de la ferme (fig. 38). Il est de forme ovale, son axe principal le plus long étant orienté nord-sud. Le rempart sud est très fort, avec un fossé extérieur peu profond et des traces de talus de contrescarpe. L'entrée devait faire face au sud avec une voie d'accès très nette où le fossé n'a pas été creusé ; un chemin creux dont il reste quelques traces menait à celle-ci depuis le bas de la vallée. Le rempart nord est détruit mais d'après ce qu'il en reste, il semble que le rempart sud était plus important afin d'avoir une entrée plus massive au niveau de l'interruption (fig.39).

Une petite structure interne est visible au nord de l'enclos peut-être en relation avec le rempart d'origine ; le sol se trouvant entre son extrémité externe et le talus n'apparaît pas perturbé. L'axe le plus long de cette structure est parallèle à la pente de la colline et forme une plateforme, le côté le plus haut étant creusé dans la colline. Des pierres montrent que les murs sont ronds, et l'entrée devait correspondre à un corridor entre le double mur du talus externe et un petit tertre, donnant l'apparence d'une entrée tournante, mais formant probablement un petit enclos pour bétail" (M. WHEELER, 1938).



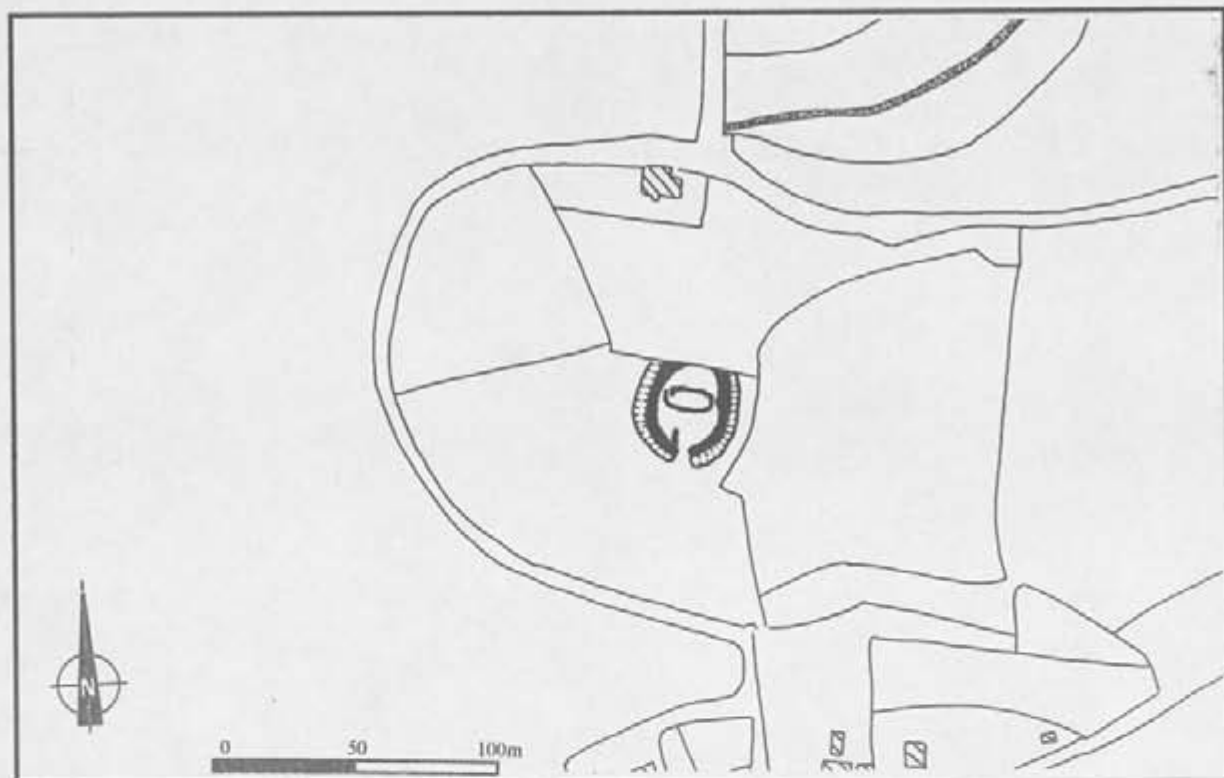


fig.38 : plan de l'enceinte de Kerguillerm (Bannalec) d'après cadastre et plan M. Wheeler, 1938



fig.39 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème de l'enceinte de Kerguillerm (Bannalec), mission 1990

Département : FINISTERE                      Commune(s) : BEUZEC-CAP-SIZUN  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Pointe de Luguenez  
Nom du site : Pointe de Luguenez

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y              Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Pointe de Luguenez, Beuzec-Cap-Sizun (vol. I, p.67)

"Petit promontoire fortifié sur colline de 50m x 8m avec petit fossé interne ; la hauteur du sommet du talus est d'environ 2,50m. L'entrée devait se trouver sur l'un des côtés. Il est possible que ce site soit le complément de Castel-Coz, le plus proche promontoire à l'est" (M. WHEELER, 1938).

En fait, la présence d'un menhir en avant de cette petite fortification indiquerait plutôt un habitat du Néolithique.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : BEUZEC-CAP-SIZUN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Castel-Coz  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Castel-Coz/Pointe de Beuzec  
 Nom du site : Castel-Coz

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZE 117-118

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)     m

*Y = 2365,65*

**Beuzec-Cap-Sizun, Castel-Coz**

Le site de Castel-Coz est implanté sur un promontoire granitique dominant la mer sur une hauteur de 20m (fig.40). Cette langue de terre est coupée par un triple retranchement sur la partie la plus élevée de son extrémité sud délimitant une superficie de 1,20ha environ (fig.41). Il se compose de trois remparts séparés par des fossés sur une distance moyenne de 12m. Le rempart principal (au nord) de cette fortification possède un revêtement de pierres. Implanté sur une forte dénivellation, le second rempart s'élève à une hauteur de 10m au-dessus du fond du fossé qui le précède. Le troisième rempart avait une hauteur totale d'environ 6m mais possédait à son sommet un mur de pierres appareillées. Ce système de trois remparts et fossés est précédé de chevaux de frise en blocs rocheux qui dateraient peut-être, selon M. Wheeler, de la période néolithique, de même qu'un double talus de un mètre de haut, sans fossé, situé en avant de cette double ligne de blocs rocheux qui coupait l'isthme dans toute sa largeur. Le promontoire était d'autre part contourné par un parapet de faible hauteur, sans doute postérieur à l'occupation du second Age du Fer puisque plusieurs des structures excavées se trouvaient à l'extérieur de la zone délimitée par ce mur. Les fouilles de R. F. Le Men ont permis de fouiller une dizaine de structures de ce type, mais selon lui, il y en aurait entre 150 et 200. Le matériel recueilli montre trois phases d'occupation : la première au Néolithique avec l'installation des défenses se trouvant les plus au sud, la seconde à partir de La Tène moyenne correspond à la fréquentation principale du site, la troisième au Moyen Age.

L'occupation laténienne se caractérise par des structures excavées rectangulaires de 3m sur 5m réparties sur toute la largeur de l'éperon jusque sur le bord de la falaise. Le mobilier regroupe du matériel métallique dont une épée en bronze à soie rivetée et divers objets en bronze et en fer difficilement datables, des balles de fronde en pierre, vingt meules dormantes, dix-neuf pierres à aiguiser, des fusaioles et des fragments de poteries (R.F. LE MEN, 1873). "L'ensemble céramique se caractérise par la présence de rebords à cannelure interne, souvent fine, parfois moyenne à

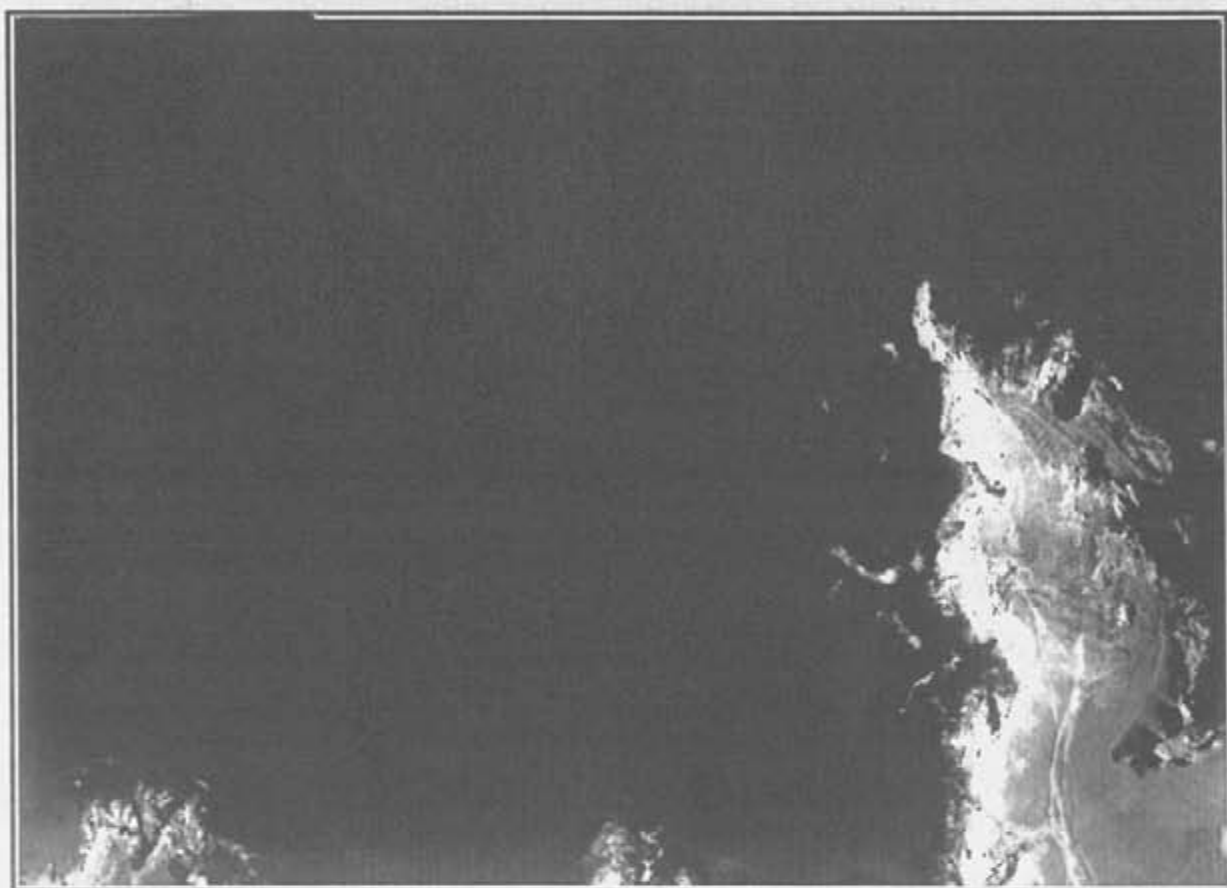


fig.40 : photographie aérienne verticale IGN au 1:5000ème du promontoire de Castel Coz (Beuzec-Cap-Sizun), mission 1992

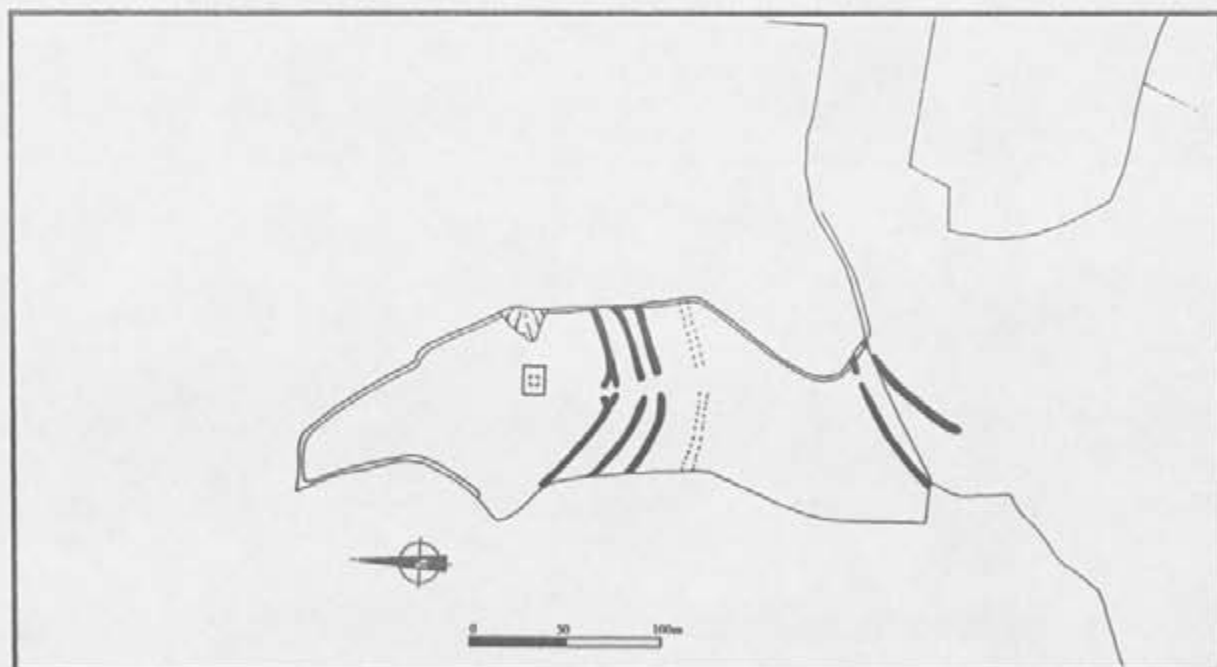


fig.41 : plan du Castel-Coz (Beuzec-Cap-Sizun) d'après le relevé de R.F. Le Men (in M. WHEELER, K. RICHARDSON, 1957, planche XLV A)



large, des lèvres de gobelets formant un bourrelet (*bead rims*), des tessons de céramique rouge, apparemment sans engobe ; parmi diverses formes de jattes et de pots, on remarque une jatte basse graphitée" (M.-Y. DAIRE, 1992). L'économie du site est en relation avec le milieu maritime et rural. Les descriptions de R. F. Le Men font en effet allusion à des patelles et à des ossements animaux parmi les cendres d'un foyer.

L'ancienneté de la fouille ne permet pas une analyse trop approfondie de ce site dont l'occupation protohistorique pourrait s'étendre de la fin du premier Age du Fer jusqu'à La Tène finale.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : BRASPARTS  
Lieu-dit (du cadastre) : Castel-Du  
Lieu-dit (de l'IGN) : Castel-Du  
Nom du site : Castel-Du

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0517 est	Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Brasparts, Castel-Du (PAPE L., 1978)

Substructions et tuiles dans un camp quadrangulaire ; les auteurs mettent ce camp en relation avec des exploitations métallurgiques, car il y avait des scories de fer dans le champ qui a remplacé le camp ainsi qu'à l'ouest de Run-ar-Voualc'h où un tertre de 50m<sup>3</sup> existe ; d'autres vestiges plus nombreux sont connus à Bodriec (scories, anciens fours et étangs pour le lavage du minerai) (L. PAPE, 1978).

Un schiste gravé a également été découvert sur lequel on distingue des lettres et une tête coiffée d'un casque, donné au musée de Quimper (JONCOUR, BSAF, 1979, p. 22). L'ensemble semble dater de la période gallo-romaine.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : BRIEC-DE-L'ODET  
Lieu-dit (du cadastre) : Lanvern-Calaprovost  
Lieu-dit (de l'IGN) : Lanvern-Calaprovost  
Nom du site : Lanvern-Calaprovost

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZP

Observations : non localisé avec précision

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
518 ouest	Châteaulin	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : III

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Briec-de-l'Odét, Lanvern-Calaprovost

"Enceinte de l'âge du Fer signalée à Lanvern-Calaprovost" (P. GALLIOU, 1989). Le propriétaire de la ferme a en outre découvert récemment un souterrain avec des galeries, sans doute de l'Age du Fer, qu'il a rebouché.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CAST  
 Lieu-dit (du cadastre) : Saint-Gildas  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Chapelle Saint-Gildas  
 Nom du site : Chapelle Saint-Gildas

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : C 52, 53, 54

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
518 ouest	Châteaulin	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : III

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Cast, Chapelle Saint-Gildas (vol. I, p.59)**

"La chapelle, située sur un groupe rocheux, est entourée par un talus très pentu de date incertaine. Un double talus et fossé bien marqué de 10-20m en tout va du nord de la chapelle, se terminant sur le groupe rocheux à une extrémité, au talus de l'enclos. La hauteur du talus depuis le fond du fossé est de 2,30m. A environ 20m vers l'ouest et parallèle à cette structure se trouve un autre double système à talus et fossé plus pentu que le précédent. Date et fonction indéterminée" (M. WHEELER, 1938).

L'enclos est situé en rebord de colline à proximité d'une source. Aucun double talus n'est plus visible aujourd'hui. La chapelle Saint-Gildas est établie sur un groupe rocheux encadré par un talus. Le talus nord décrit dans les carnets est précédé par une légère dépression pouvant correspondre à un fossé comblé. Le fossé en avant du talus est occupé par un petit ruisseau. Le talus nord rejoint le talus est à angle droit. Celui-ci borde la route d'accès à la chapelle et se compose d'un parement de pierre sèche sur sa face externe sur 2m de hauteur environ, surmonté par un petit muret également en pierre sèche et sans doute contemporain de la construction de la chapelle. La route actuelle, plus basse, pourrait avoir repris le tracé d'un éventuel fossé. Au sud le talus domine une dépression naturelle assez importante, permettant une vision étendue sur les alentours. Le talus ouest est très endommagé par le chemin menant à la fontaine Saint-Gildas. En l'absence de matériel il est difficile de donner une date à cet enclos.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : CAST  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Menez-Kergué  
Nom du site : Menez-Kergué

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

.....  
Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
518 est	Châteaulin	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y            Z

Rayon du site (en mètres)       m

**Cast, Menez-Kergué (vol. I, p.59)**

"Le curé a indiqué le site de Menez-Kergué à 4km au sud de Châteaulin, une colline avec des fortifications non apparentes au sommet ou aux côtés" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CHATEAUNEUF-DU-FAOU  
 Lieu-dit (du cadastre) : Lesneven  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Lesneven  
 Nom du site : camp de Lesneven

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : A3 455, 456

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
618 ouest	Châteauneuf-du-Faou	1991

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Châteauneuf-du-Faou, camp de Lesneven (vol. I, p.19)**

Le site se présente sous la forme d'une enceinte carrée de petite dimension (4000m<sup>2</sup> environ) (fig.42-43). Il est situé sur le rebord d'un large plateau à 2km au nord de Châteauneuf-du-Faou (fig.44). Il se compose d'un simple talus et fossé de terre et de schiste, avec une entrée au sud qui doit correspondre à l'accès d'origine. Le fossé au niveau de l'entrée semble avoir été comblé récemment. Le seul élément de datation de ce site est un lingot de fer bipyramidal de 7300g trouvé à quelques mètres à l'ouest du site (musée préhistorique de Penmarc'h). Ce type de lingot était en circulation dès le premier Age du Fer. Selon une voisine, une tombe aurait été mise au jour à proximité de l'enceinte, sans doute une tombelle à coffre de l'Age du Bronze (source D. TANGUY).

Les indices de datation sont trop peu nombreux pour pouvoir situer ce site chronologiquement, il semble toutefois que l'interprétation de cette fortification comme enceinte d'époque médiévale doit être reconsidérée au profit d'une occupation antérieure.

dimensions

Profondeur du fossé : 6,50m  
 Rempart : 11,55m de largeur  
 Surface interne : 50m sur 60m environ

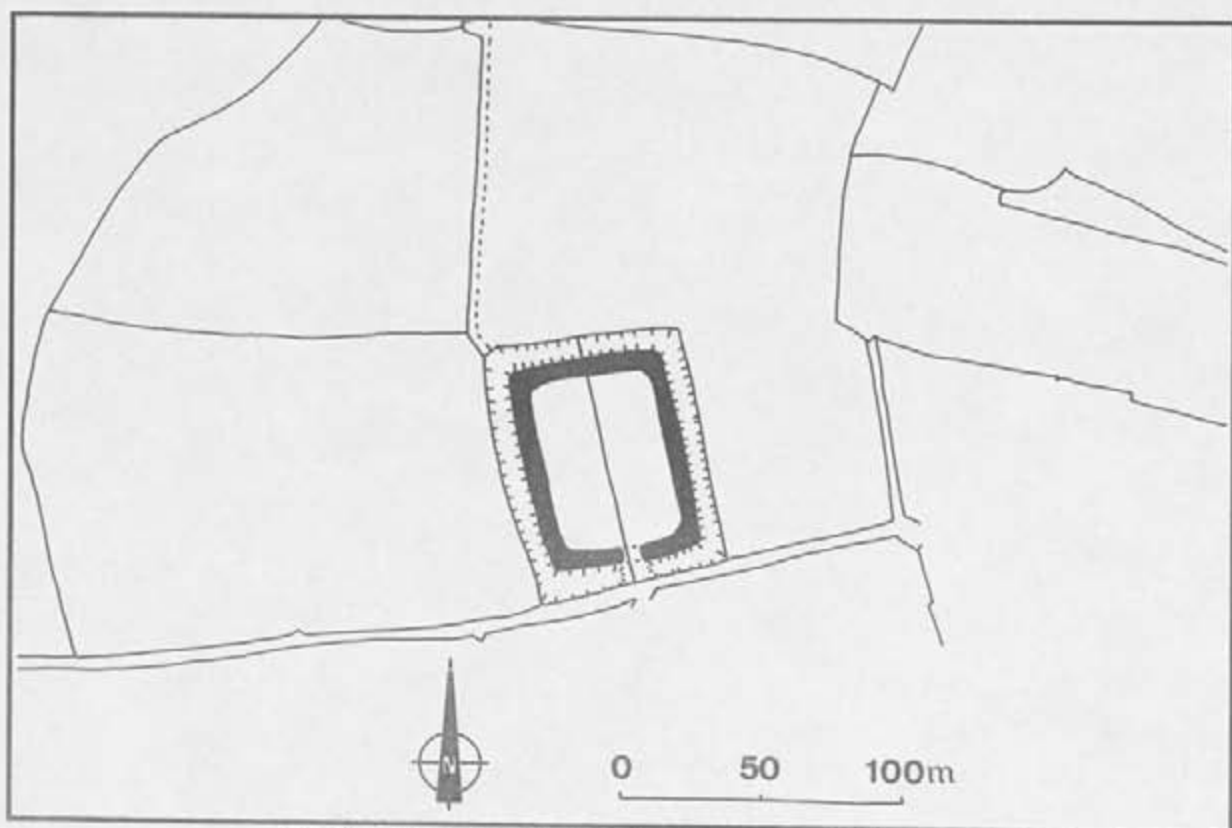


fig.42 : plan du Camp de Lesneven (Châteauneuf-du-Faou) d'après cadastre



fig.43 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du Camp de Lesneven (Châteauneuf-du-Faou), mission 1990

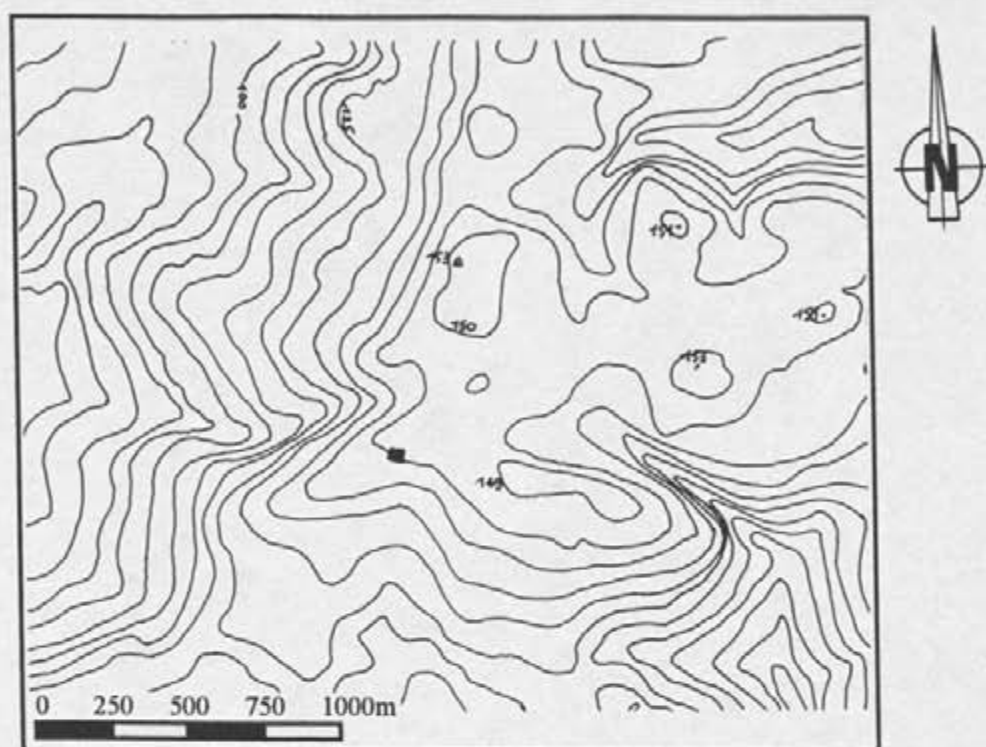


fig.44 : localisation topographique du Camp de Lesneven  
(Châteauneuf-du-Faou)



Département : FINISTERE                      Commune(s) : CLEDEN-CAP-SIZUN  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Troguer  
Nom du site : Troguer

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Cleden-Cap-Sizun, Troguer (Vol. I, p.52)

Le plateau sur lequel est installé le site domine la mer de 65m. Un vaste établissement avait déjà été signalé au XVIème siècle et fouillé en 1889 puis de 1953 à 1956. La destruction progressive du site par les paysans, la mise en culture et les diverses fouilles ont rendu impossible une fouille scientifique. Il apparaît toutefois qu'un immense quadrilatère de 104m nord-sud sur 112m est-ouest s'élevait là ; la partie est, mieux fouillée que le reste, se compose d'une série de murs parallèles reliant deux tours dont les murs de 1,20m d'épaisseur délimitent deux rectangles. L'ensemble du matériel est d'époque romaine.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CLEDEN-CAP-SIZUN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Castel-Meur  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Castel-Meur  
 Nom du site : Castel-Meur

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles : ZB

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X 077 000

Y 2363 900 Z 054

Rayon du site (en mètres)      m

#### Cleden-Cap-Sizun, Castel-Meur (Vol. I, p.44)

Le promontoire de Castel Meur est situé au nord-ouest du Cap-Sizun et correspond à un éperon rocheux morphologiquement très proche de celui de Castel-Coz (fig.45). Sa longueur est d'environ 300m pour une largeur moyenne de 50m. Une forte pente au nord (montagne de Castel-Meur) domine cet éperon, mais la dernière ligne de défense est installée sur une redondance rocheuse qui renforce naturellement l'aspect défensif de l'ensemble. L'accès à cette pointe est barré par un triple système de remparts et fossés précédé d'une contrescarpe. Un chemin passe par le centre des lignes de défense sans qu'il soit possible de savoir s'il correspond à la voie d'accès d'origine. La pointe est à deux versants bien marqués à l'est et à l'ouest (fig.46). P. Du Chatellier y a dégagé en 1890 un ensemble de 95 structures d'habitat de forme rectangulaire. Leur dimension varie de 3m sur 2,50m à 10m sur 3,60m. Installées dans l'axe de la pente, elles sont excavées afin de ménager une surface plane à l'intérieur. L'accès à ces bâtiments se trouvait face à la mer. L'aménagement interne qui a pu être reconnu correspond à un foyer central avec, dans plusieurs cas, des meules rotatives encore en place. P. du Chatellier a distingué trois groupes : l'un sur le versant ouest, l'autre sur le versant est et le troisième à l'extrémité nord. C'est à cet emplacement que se trouvait une structure de combustion associée à des éclats de silex (fonction, datation?). Proche de cet endroit coule une source qui permettait aux occupants de s'approvisionner en eau douce. Deux petits tumuli avec chacun au moins une incinération en urne couverte se trouvaient sur le sommet du centre de la pointe. Le premier, noté A sur le plan de P. du Chatellier, mesurait 4m de diamètre pour 1m de haut.

Le mobilier découvert se compose d'un ensemble hétéroclite d'objets lithiques, métalliques et céramiques dans lequel il est cependant possible de définir grossièrement trois phases d'occupation : la plus ancienne remonte au Néolithique (silex), la seconde, qui correspond à la fréquentation principale du site, se situe au second Age du Fer (balles de fronde, pointes de lance, épées, casque, outils divers, fusaioles, céramique...) la troisième enfin est une occupation plus tardive datée de l'époque médiévale.

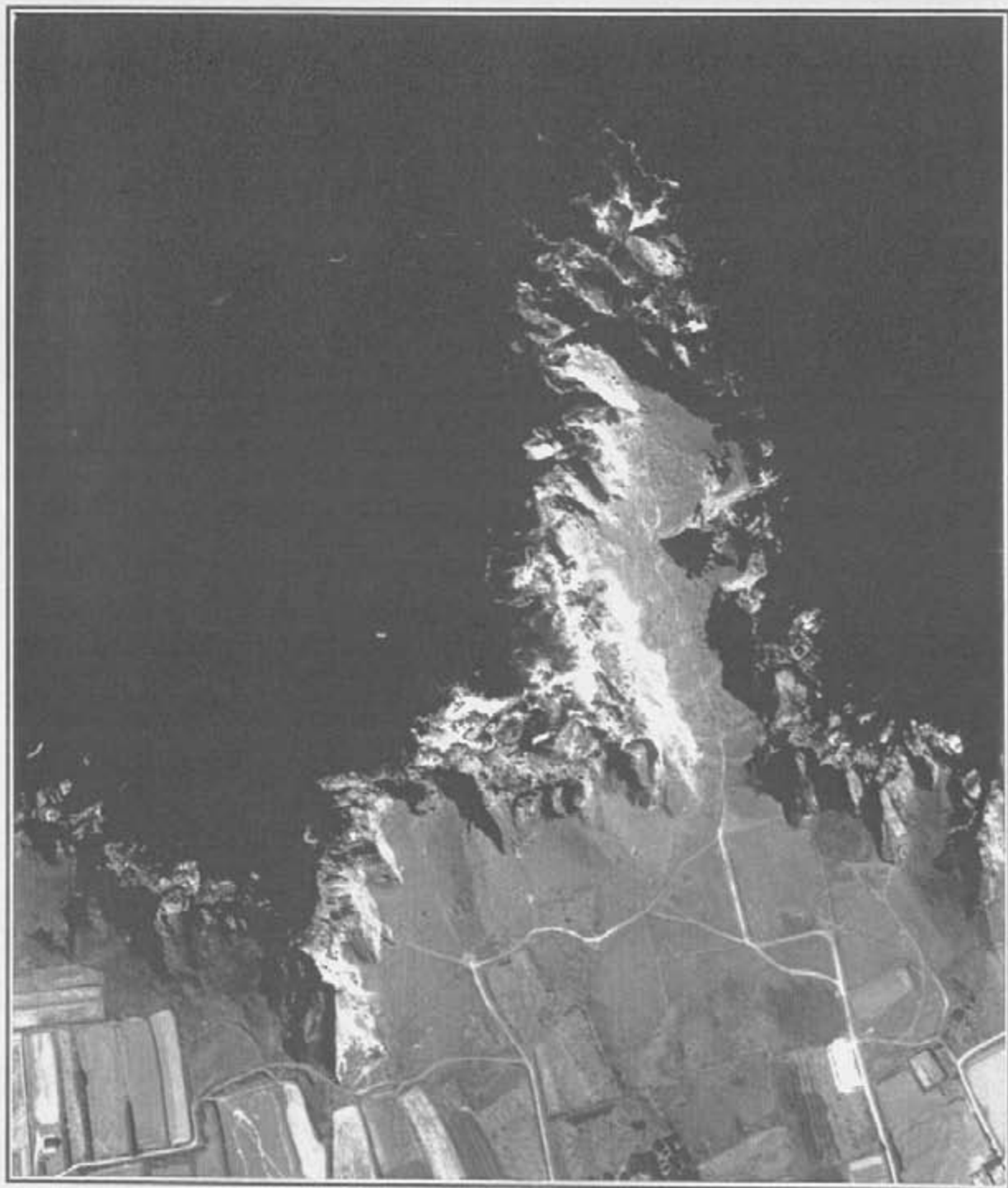


fig.45 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du Castel-Meur en Cleden-Cap-Sizun, mission 1992

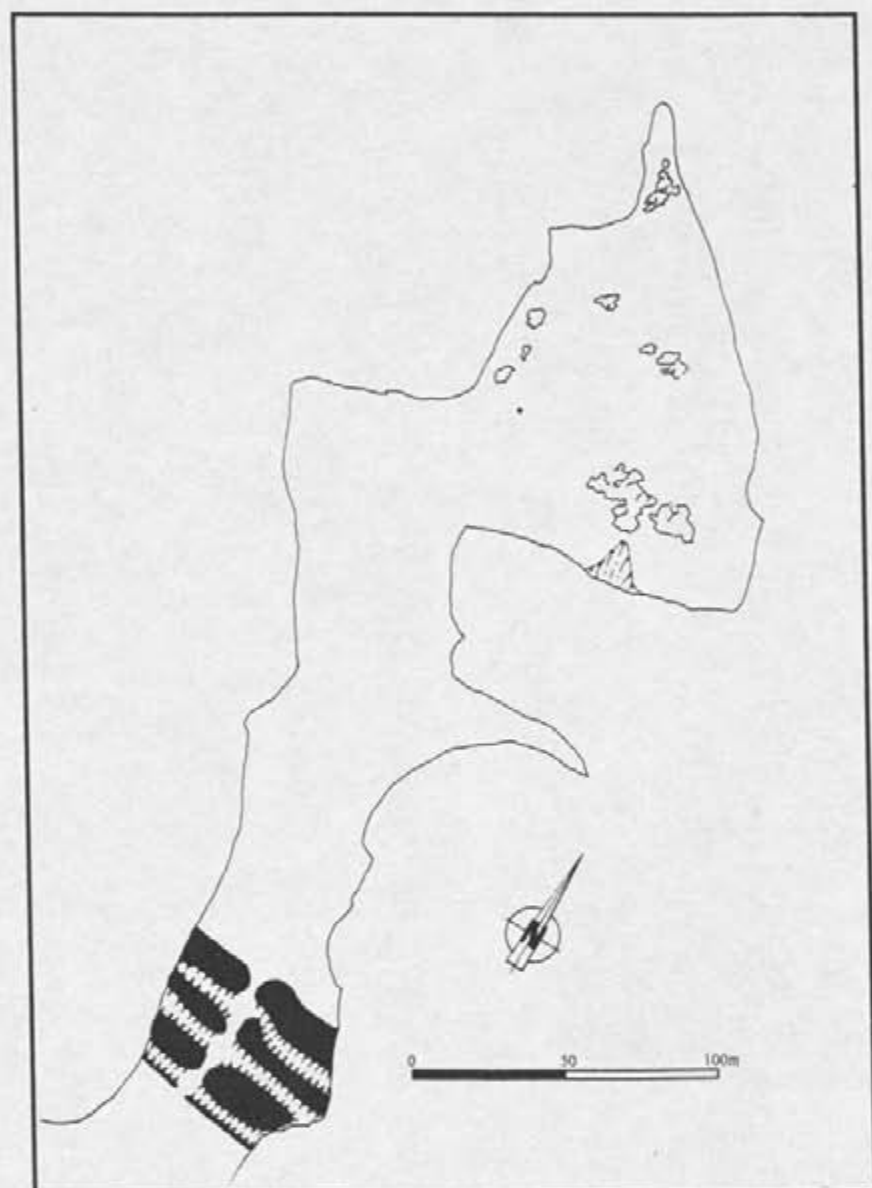


fig.46 : plan du Castel-Meur d'après le relevé de P. du Chatellier, Oppidum de Castel-Meur en Cleden (Finistère), L'Anthropologie, I, 1890, fig.1, p.402



dimensions et morphologie des structures défensives :

<i>contrescarpe</i>		<i>talus sud</i>		<i>second talus</i>		<i>talus nord</i>	
largeur	1m	largeur	10m	largeur	5m	largeur	9m
hauteur	1m	hauteur	2m	hauteur	3m	hauteur	4m
<i>fossé sud</i>		<i>second fossé</i>		<i>fossé nord</i>			
largeur	3m	largeur	6m	largeur	5m		
profondeur	2m	profondeur	3m	profondeur	2m		

Les remparts sont apparemment exclusivement en terre. Le premier a un profil arrondi en son sommet alors que le second est anguleux et s'étale en arrière formant ainsi une rampe. Le troisième correspond à un renforcement de la dépression naturelle et se caractérise par une section aplanie et large.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CLEDEN-CAP-SIZUN  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Moulin du Kastel  
Nom du site : Moulin du Kastel

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Cleden-Cap-Sizun, Moulin du Kastel (Vol.I, p. 44)**

"P. du Chatellier signale un camp retranché à l'ouest du moulin du Kastel. Le fermier de Kersual dit que le rempart avait à l'origine 7m de haut et 20m de large. Il a été détruit vers 1930 ; il ne reste qu'un talus très douteux dans un champ à 250-300m à l'ouest de Kersual" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CLEDEN-POHER  
 Lieu-dit (du cadastre) : Le Mur  
 Lieu-dit (de l'IGN) : La Chapelle du Mur  
 Nom du site : La Chapelle du Mur

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZH 39-40

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT

Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Cleden-Poher, la Chapelle du Mur (Vol.I, p.17)

Le site est situé sur un replat juste à l'est du sommet d'un petit mamelon à 2,5km à l'est de Cleden-Poher (fig.47) ; Le camp se présente sous la forme d'un enclos circulaire auquel était greffé un enclos quadrilatéral au nord (fig.48). Au sud de la première enceinte, une chapelle a été construite au XVIIIème siècle. Celle-ci repose en partie sur le rempart. Seule la portion ouest du fossé est encore visible. Au nord, il est aujourd'hui comblé et la partie est est occupée par les bâtiments d'une ferme. La structure quadrangulaire fut entièrement arasée et comblée lors du remembrement. Les fossés nord et ouest de l'enclos circulaire servaient autrefois de chemin d'exploitation. Il ne semble pas qu'il y ait eu une voie d'accès entre les deux structures. La coupe dans le rempart nord de l'enceinte circulaire est sans doute récente. Cette section permet de reconnaître la composition interne du rempart constituée de petites plaquettes de schiste posées à plat. Le rempart est en pente peu accentuée sur le côté interne et correspond à une rampe d'accès vers le sommet. La photographie aérienne montre deux excavations circulaires dans la portion est (fig.49) (fosses d'extraction, pour les pierres de la chapelle, ou structures plus anciennes ?).

#### mobilier

- dans un des talus de champ proche, découverte d'un morceau de tegula (L. PAPE, 1978)
- une épée à soie plate rivetée (P. DU CHATELLIER, 1907) ; lieu de conservation inconnu

#### dimensions

- profondeur du fossé : 5,50m
- largeur du fossé : 6,00m
- diamètre interne des remparts : 70m environ

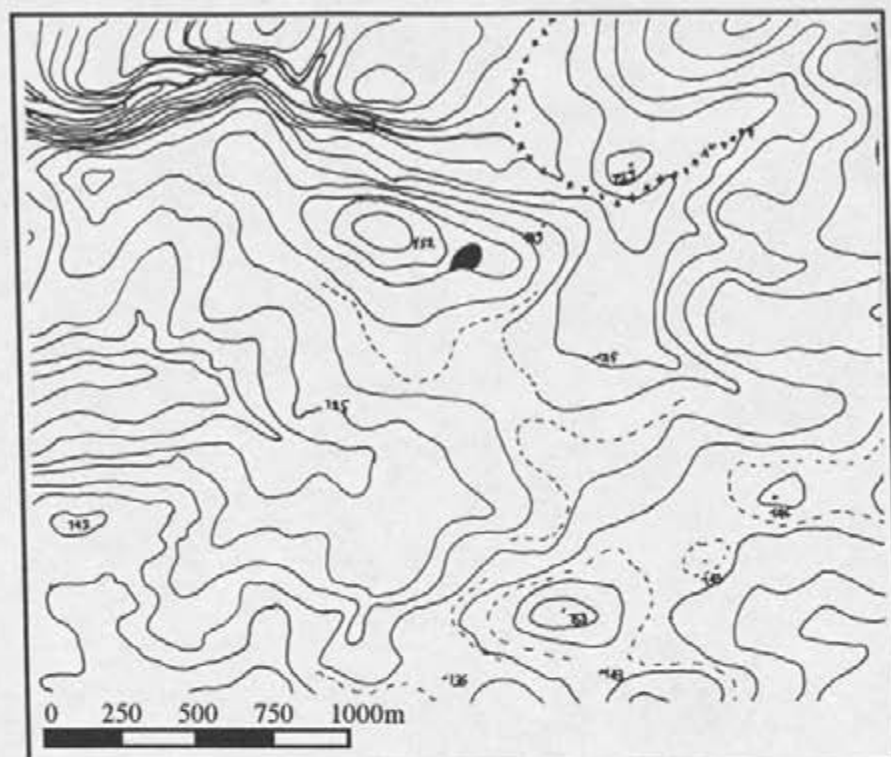


fig.47 : localisation de la fortification de la Chapelle-du-Mur en Cleden-Poher

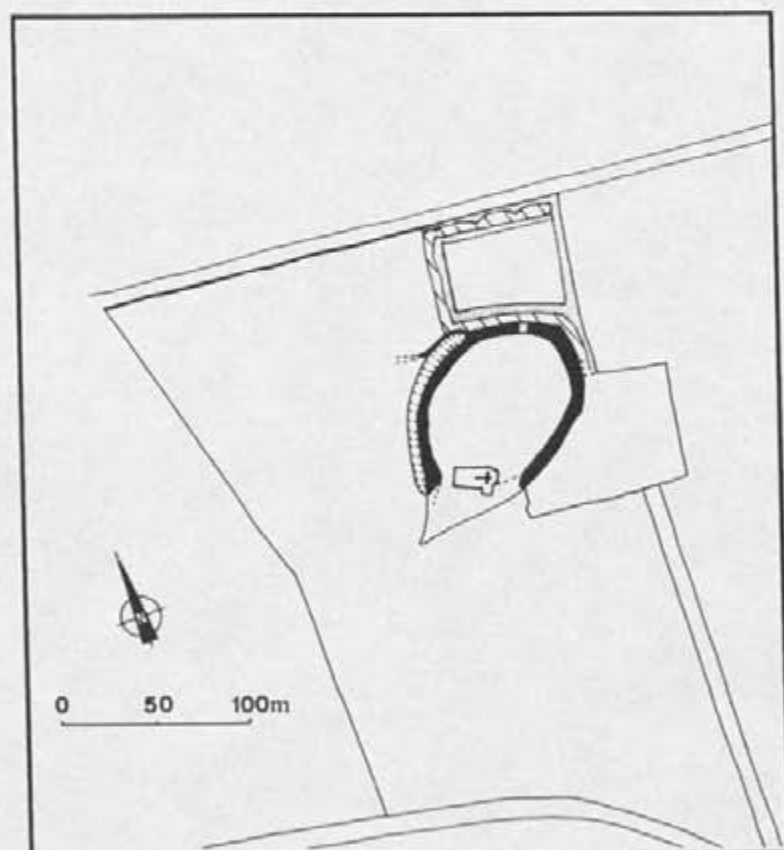


fig.48 : plan d'après cadastre et photographie aérienne verticale IGN mission 1952





fig.49 : photographie aérienne verticale IGN au 1/6400ème, mission 1952, montrant les deux enclos encore apparent (l'enceinte quadrangulaire est aujourd'hui arrasée) et les deux excavations dans l'enceinte oblongue

structure de proximité

A 300m au sud de cette enceinte, un tumulus de l'âge du Fer avec incinération et de 25m de diamètre à été fouillé au siècle dernier.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CLOHARS-CARNOET  
 Lieu-dit (du cadastre)                      : Kergastel-Saint-Maurice  
 Lieu-dit (de l'IGN)                         : Kergastel  
 Nom du site                                    : Kergastel

CADASTRE Année de dernière mise à jour    1 | 9 | 8 | 1                      Section et parcelle(s) : B3, 517

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/50000

Numéro	Nom	Année d'édition
	Lorient	1976

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X 1 | 6 | 1 | 5 | 0 | 0

Y 2 | 3 | 2 | 7 | 9 | 5 | 0                      Z 0 | 3 | 0

Rayon du site (en mètres)    | | | | | m

**Clohars-Carnoet, Kergastel (Vol I, p 58)**

L'éperon fortifié de Kergastel est situé sur un promontoire entouré sur trois de ses côtés par la rivière Laïta qui forme une courte courbe en cet endroit. Cette pointe domine le cours d'eau de 30m et possède une superficie interne de 1,20ha. Ce lieu est tout à fait propice à l'installation d'une zone portuaire au nord-ouest (en face de l'emplacement actuel de l'abbaye de Saint-Maurice, zone de confluence avec la rivière du même nom) pouvant être facilement défendu par le triple retranchement de la pointe de Kergastel.

Le barrage est formé de deux talus et d'un rempart sans doute en terre séparés par deux fossés (fig 50). Le premier talus, d'une hauteur de un mètre environ pour une largeur de 2m, précède un fossé peu marqué. Le second talus, plus large mais guère plus élevé, est situé en avant d'un fossé légèrement plus profond. L'ensemble occupe une largeur d'environ 15m. Le rempart interne est beaucoup plus imposant. Sa hauteur est de 4,80m pour une largeur totale de 19m. Une plate-forme y est aménagée sur le côté sud du chemin d'accès. Ce rempart interne contourne la pointe par le sud alors qu'au nord une courte portion forme un angle au niveau de l'entrée. La surface interne de la fortification possède un petit replat allongé en arrière des défenses et entouré par une forte pente sur les versants nord, sud et est.

Faisant face à cet éperon, un autre promontoire fortifié, nommé Ar-Butten, et localisé sur la commune de Guidel (Morbihan) est peut-être contemporain de Kergastel. Une occupation protohistorique y est attestée bien qu'il ait été fréquenté au Moyen-Age.

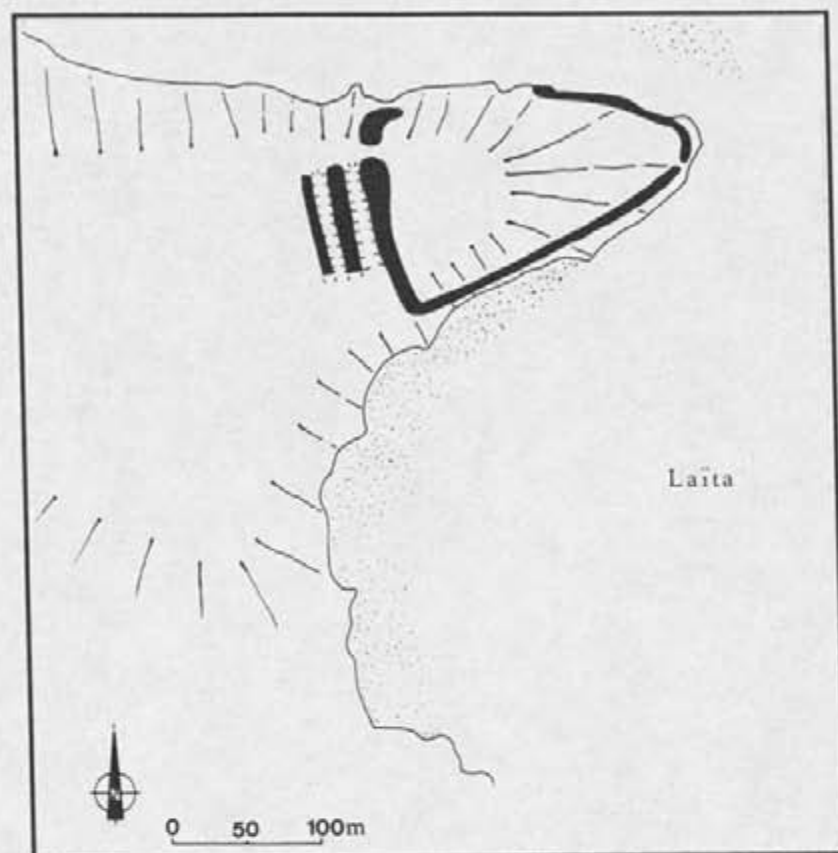


fig.50 : plan de l'éperon barré de Kergastel en Clohars-Carnoët d'après cadastre



Département : FINISTERE                      Commune(s) : COMBRIT  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Chapelle Saint-Vidal  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Chapelle Saint-Vidal  
Nom du site                                      : Chapelle Saint-Vidal

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Combrit, chapelle Saint-Vidal**

"Enceinte rectangulaire de 56 x 37m, non datée, avec une chapelle à l'intérieur" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CONCARNEAU  
Lieu-dit (du cadastre)  
Lieu-dit (de l'IGN)                                : Saint-Laurent  
Nom du site                                         : Saint-Laurent

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 ouest	Rosporden	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X 130 790

Y 2341 880      Z 40

Rayon du site (en mètres)      m

#### Concarneau, Saint-Laurent (Vol.I, p.68)

"Sur la pente d'une colline, à l'est de la baie de Saint-Laurent, à environ 350-400m au-dessus du village, et à environ 2500m à l'est de La Forêt. Cet enclos est de forme ovale, avec un talus à pente raide construit en pierre et donnant l'apparence d'avoir été tracé en une seule fois, mais maintenant tellement envahi par la végétation qu'il est difficile de l'examiner. Un mur de pierres se trouve en partie sur le talus" (M. WHEELER, 1938).

Diamètre interne : 30m x 21m.

Hauteur des talus : interne 1,65m  
externe 2,64m

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CONFORT-MEILARS  
 Lieu-dit (du cadastre) : Castellien  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Castellien  
 Nom du site : Castellien

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZC 57-58-92-93b  
 .....93c-94-95  
 Observations : cadastre de 1935 : section A2, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 176(?)

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984
0419 ET	Audierne (Top 25)	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Confort-Meilars, Castellien (Vol. I, p.43)

Le camp de Castellien en Confort-Meilars s'étend sur la pointe d'une colline au sud de Poullan-sur-Mer. Sa forme d'origine semble correspondre à un quadrilatère grossièrement carré ayant une superficie de 1,25ha environ. Une ferme occupe tout le côté ouest (manoir de Castellien), à l'emplacement de l'ancien rempart (fig.51). En 1938, le camp possédait encore tout son rempart sud doublé par un second talus de 5 à 6,60m de hauteur pour 4m de large à la base. La largeur de crête à crête était de 14m. Le rempart avait dans certaines portions une hauteur atteignant 9,50m (WHEELER, 1938).

Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une faible portion au sud-ouest de 3m de hauteur et de 4m de large à la base. Sa longueur conservée est de 20m. Le fossé, récemment comblé sur le côté sud, avait une profondeur de 2,50m à 3m selon les dires du propriétaire. Le talus est constitué de terre mélangée à des micro-plaquettes de schiste. Cependant quelques assises de pierres plates sont visibles à sa base. Une autre portion de rempart est conservée au nord-ouest sur une longueur de 40m. Celui-ci est installé sur la partie supérieure d'une brusque dénivellation et formant une ligne droite traversant la parcelle dans toute sa largeur (fig. 52).

Un souterrain de l'Age du Fer est signalé sur le site (P. GALLIOU, 1989). L'installation d'une villa au nord-ouest est attestée par la présence d'un matériel abondant bien localisé. L'implantation d'une habitation dans cette partie du site peut se justifier par la présence du rempart servant d'obstacle aux vents dominants de noroit.

#### mobilier

Le mobilier correspond à deux ou trois périodes d'occupation. Une première phase est à rapprocher de la découverte de tessons d'amphore Dressel Ia associée à de la céramique du second Age du Fer faisant remonter la fréquentation du site au moins à La Tène finale voire à La Tène moyenne. Le mobilier gallo-romain est abondant dans la partie nord-ouest avec de la céramique, de la tegula et de l'imbrex. La céramique, de couleur noire ou blanche, possède un



fig.51 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème du Camp de Castellien, mission 1961

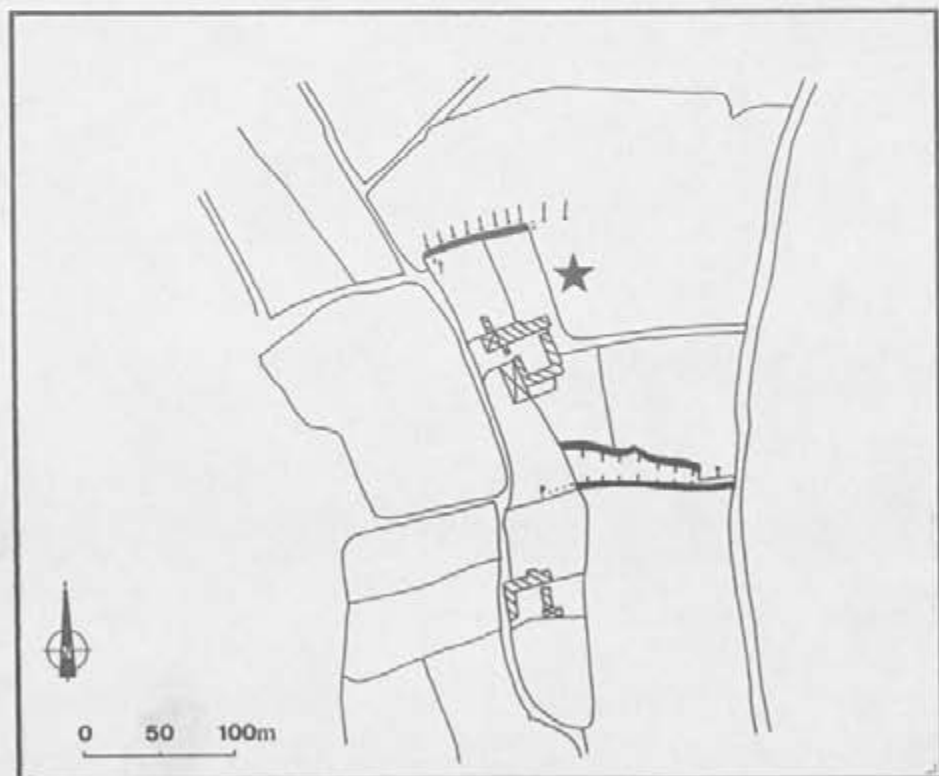


fig.52: plan du site de Castellien en Meilars d'après cadastre  
localisation supposée du bâtiment gallo-romain



dégraissant micacé. Un tesson de céramique médiévale a en outre été découvert. L'étalement du matériel est limité au nord par le rempart.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CONFORT-MEILARS  
Lieu-dit (du cadastre) : Lestreux  
Lieu-dit (de l'IGN) : Lestreux  
Nom du site : Lestreux

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZA 4

Observations : cadastre de 1964 : A1 157-156-165

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984
0419 ET	Audierne (Top 25)	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Confort-Meilars, camp de Lestreux (Vol. I, p.66)

Signalé par P. du Chatellier (P. DU CHATELLIER, 1907, p.296), le camp de Lestreux est situé entre la ferme du même nom et celle de Penguily. Il est implanté presque en sommet de colline avec une vue lointaine sur la mer (fig.53). C'était un camp de forme quadrangulaire aux angles arrondis avec un rempart en terre et un fossé. La voie d'accès passait par le centre du rempart situé à l'est. Le remembrement de la commune est la cause de l'arasement de la totalité de la structure.

#### mobilier

Le mobilier est caractéristique d'une occupation de La Tène moyenne-La Tène finale avec la découverte d'un tesson graphité à cannelure et d'une balle de fronde (source Service Régional d'Archéologie). Le site a également fourni des indices de fréquentation à l'époque gallo-romaine (tuile, céramique sigillée, verre). Des urnes cinéraires sont signalées au XIXème siècle (datation?).

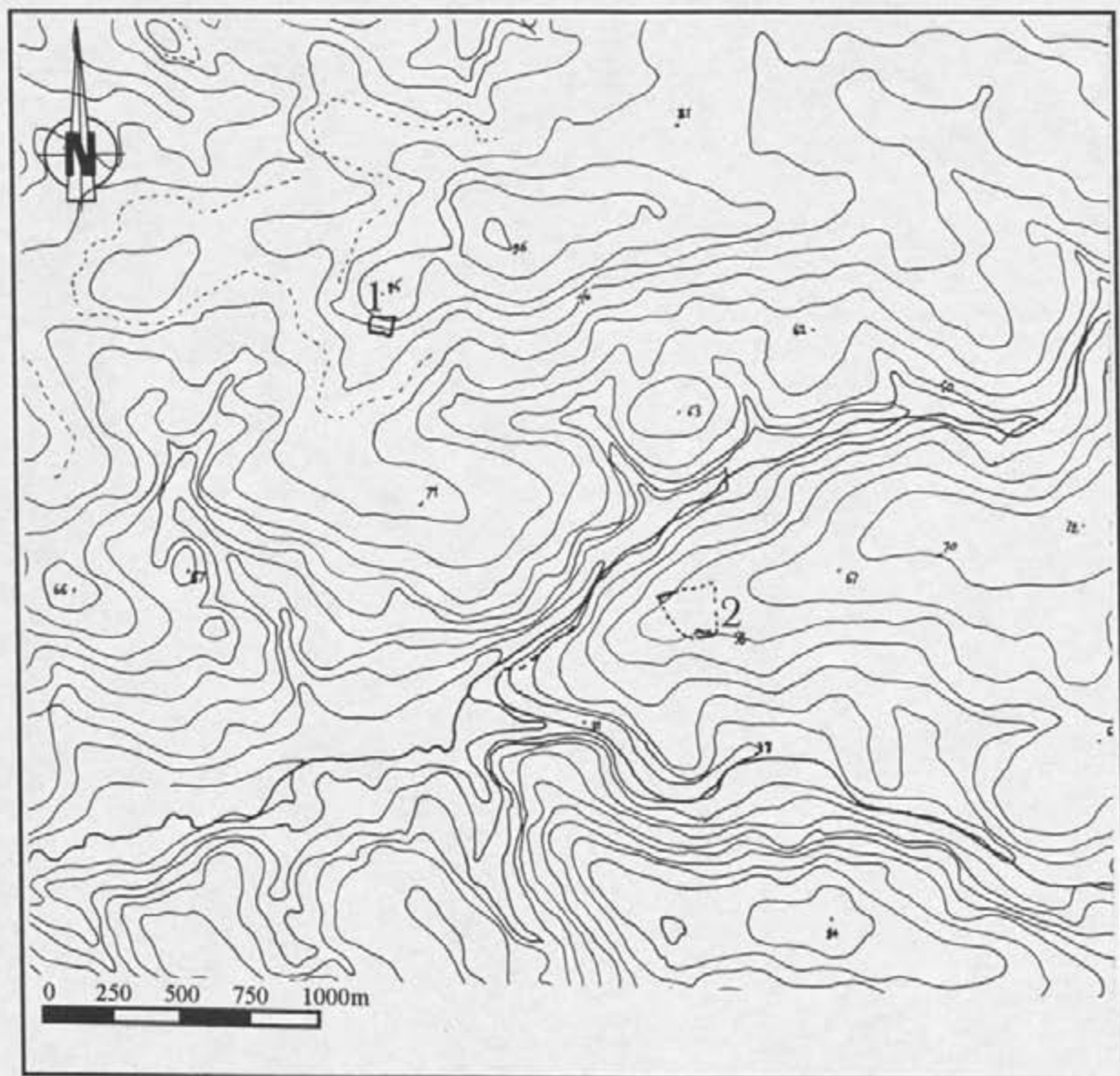


fig.53 : localisation topographique des fortifications de Lestieux (1) et de Castellien (2) en Meilars

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CORLAY  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kergrist-Lan  
Nom du site : Kergrist-Lan

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Corlay, Kergrist-Lan, (Vol. II, p. 17)**

"Mentionné par le curé de Corlay, les traces d'un ouvrage de terre situé sur le côté est et assez proche de la route qui va de Saint-Nicolas à Kergrist-Lan. L'ouvrage consiste en un simple talus de 0,60m à 0,70m de hauteur avec les traces d'un fossé. Les talus s'incurvent et semblent former un enclos mais il est tellement envahi par la végétation et détruit qu'il est difficilement discernable" (M. WHEELER, 1938).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : CROZON  
Lieu-dit (du cadastre)                      : île de l'Aber  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : L'Aber (île de )  
Nom du site                                      : L'Aber

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Crozon, île de l'Aber

"Une fortification est signalée sur cette île située à l'entrée de l'estuaire de l'Aber" (P. GALLIOU, 1989).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CROZON  
Lieu-dit (du cadastre)                      : pointe de Kerdra  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : pointe de Kerdra  
Nom du site                                      : pointe de Kerdra

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X   8  8   5  0  0

Y  1  0  7  9   5  7  5      Z   1  9

Rayon du site (en mètres)      m

### Crozon, pointe de Kerdra

Cette pointe se situe immédiatement au sud de celle de Lostmarc'h et possède un petit retranchement très endommagé par la construction du Mur de l'Atlantique. Aucun mobilier ne permet de dater l'ensemble.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : CROZON  
 Lieu-dit (du cadastre) : pointe de Lostmarc'h  
 Lieu-dit (de l'IGN) : pointe de Lostmarc'h  
 Nom du site : pointe de Lostmarc'h

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : MZ 68-69-70-71

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y              Z

Rayon du site (en mètres)       m

**Crozon, pointe de Lostmarc'h**

Cet éperon est situé sur la côte sud-ouest de la presqu'île de Crozon en contrebas d'une forte pente. Il est implanté sur un gisement ferrifère relativement riche. Le promontoire est fortifié par une double ligne de remparts de terre et deux fossés (fig.54). Quatre excavations du même type que celles de Castel-Meur ou du Castel-Coz sont visibles. Un ancien poste de gardes côtes est implanté au centre de la pointe. L'entrée est légèrement excentrée au sud et correspond à une interruption des structures défensives. Les remparts sont peu élevés, entre 2 et 3m depuis le fond des fossés. La surface retranchée est d'environ 1ha (fig.55).

mobilier

Aucune trace de mobilier n'est signalée ; nous avons cependant recueilli un petit tesson de céramique commune de couleur gris-noir sans doute de l'Age du Fer. Cet ouvrage remarquablement conservé est généralement daté du second Age du Fer.



fig.54 : vue du double rempart et fossé de la pointe de Lostmarc'h en Crozon ; au second plan, la pointe de Kerdra, également fortifiée, avec un simple talus et fossé



fig.55 : vue d'ensemble de la pointe de Lostmarc'h depuis le côté nord



Département : FINISTERE                      Commune(s) : DINEAULT  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Keredan  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Keredan  
Nom du site                                      : Keredan

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Lochronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Dineault, Keredan

"Au lieu-dit Keredan est signalée une vaste enceinte contenant un souterrain fouillé par le Dr E. Halleguen en 1852. Ce souterrain était formé d'un couloir et de deux chambres. Un menhir se trouvait également à l'intérieur de l'enceinte" (P.-R. GIOT, 1990).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : DINEAULT  
Lieu-dit (du cadastre) : Kerguilly  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kerguilly  
Nom du site : Kerguilly

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Dineault, Kerguilly

Cette enceinte est située sur la lande de Gorre-ar-C'hoat qui occupe le sommet d'un mamelon aux flancs abrupts, à 75m au-dessus d'un petit affluent de la rive gauche de l'Aulne, près de son point de confluence, au moulin de Lezaff, avec le ruisseau qui prend sa source à la fontaine Sainte-Marie-du-Menez-Hom. La fortification est décrite par P. du Chatellier comme ayant une superficie de 2ha et formée à l'extérieur d'un parement de pierres sèches. Le talus avait une longueur de 100m pour 2m de large et 2m de haut. L'appareillage de pierres sèches s'infléchissait au niveau de l'entrée. Selon les dires du propriétaire il y aurait "un endroit qui sonne creux lorsque le cheval martelle le sol" (R. SANQUER, D. LAURENT, 1971). L'hypothèse d'un souterrain n'est donc pas à exclure ce qui ferait remonter l'occupation du site au second Age du Fer.

#### mobilier

Une cachette avec du mobilier datable du Ier siècle après J.-C. fut découverte un peu avant la guerre. Cette petite excavation aménagée se trouvait au pied du rempart à l'ouest. Elle contenait une statuette de Mars ou de Minerve, un casque, un oiseau et un cimier, l'ensemble des objets étant en bronze. Des indices de production métallurgique sont visibles sur les terres de Kerguilly sous la forme de scories de fer. Cette enceinte est en effet implantée sur un gîte de minerai de fer relativement riche et l'implantation d'un site en ce lieu pourrait être directement liée à ce gisement.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : DIRINON  
 Lieu-dit (du cadastre) : Lesquivit  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Lesquivit  
 Nom du site : Lesquivit

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : Section D 134,  
 135.

Observations :

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0517 ouest	Le Faou	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Dirinon, Lesquivit

L'enceinte de Lesquivit se situe sur le sommet d'une large colline et fait pendant au petit promontoire fortifié connu sous le nom de Castellic en la commune de Dirinon. Le site se trouve actuellement sous couvert boisé, limité à l'ouest par un chemin forestier. Sa forme est un oval régulier de 4000m<sup>2</sup>(estimation personnel), avec des angles très arrondis. Sa particularité réside dans la succession des éléments défensifs, le rempart se trouvant en avant du fossé sans que la configuration du terrain ne vienne justifier un tel dispositif. Le talus est constitué de pierres et de plaquettes de schiste extraites lors du creusement du fossé. Sa hauteur depuis le fond de la douve est, dans les portions les mieux conservées, de 3m et sa largeur maximale ne dépasse pas les 3-4m à la base. L'intérieur de l'enceinte est accessible par le sud et par le sud-ouest, cette deuxième interruption, d'une largeur de 10m environ, est peut-être moderne. L'entrée d'origine serait donc située au sud, avec un double rempart renforçant l'accès.

Plusieurs structures internes sont perceptibles au nord : la première est une structure circulaire excavée et délimitée par un mur de petites plaquettes de schiste et de pierres d'une largeur de 0,80m. Elle borde le fossé à l'angle nord-est. Son diamètre est de 5m et sa profondeur actuelle d'un mètre. Il est possible que cette structure corresponde à une citerne. Un mur d'une largeur de 0,80m et formant une courbe sur une longueur de 5m part du parement de la structure circulaire, de même qu'un second mur visible sur 9,50m et formant un angle droit. Plus à l'ouest, d'autres portions de murs sont visibles ainsi que de légères dépressions correspondant sans doute à d'autres constructions de petite dimension mais l'organisation d'ensemble est difficilement perceptible. Le site est très envahi par les broussailles et il est possible que d'autres traces d'habitat existent à l'intérieur de l'enceinte. Aucun mobilier n'a pu être recueilli à l'intérieur. La présence d'une citerne permettrait cependant d'attribuer ce site à la période médiévale.



éléments de datation en extérieur proche

Une stèle rectangulaire de 2m de hauteur datée de l'âge du Fer est signalée sur les terres du château, non loin de la fortification.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : DOUARNENEZ  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Ile Tristan  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Ile Tristan  
Nom du site                                      : Ile tristan

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
418 est	Douarnenez-Crozon-Morgat	1984

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y         Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Douarnenez, île Tristan (Réf. R.F. LE MENN)

L'île Tristan est reliée à la terre ferme à marée basse par un cordon sableux et rocheux. Elle surveille la rade du Guet qu'elle isole de l'embouchure de la rivière de Port-Rhu. Suite à des débroussaillages effectués par le propriétaire de l'île à la fin du XIXème siècle, divers objets datables de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer et de l'occupation gallo-romaine ont été découverts. R.F. Le Men fait allusion à des structures en creux organisées en échiquier qui pourraient avoir selon lui, des analogies avec le site d'habitat de Castel Coz. Le matériel mis au jour par le propriétaire comporte des meules (dormantes ou rotatives?) ainsi que deux monnaies gauloises (cheval androcéphale), accompagnées "de fragments d'épées, de haches, d'un poignard en bronze, de couteaux et de monnaies romaines" (R. F. LE MEN, 1873).

#### Interprétation

Agglomération associée à une zone portuaire?

Département : FINISTERE                      Commune(s) : ELLIANT  
 Lieu-dit (du cadastre) : Bois d'Elliant  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Bois d'Elliant  
 Nom du site : Bois d'Elliant/Ar Kastell

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : K2-662, 663

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 ouest	Rosporden	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X        
 Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Elliant, Bois d'Elliant (Vol. I, p. 69)**

"Le site est implanté en rebord de colline le long d'un versant bien marqué au nord. L'enclos est de forme rectangulaire avec des talus consistant maintenant en un tas de petites pierres. Le côté le plus élevé est très escarpé, sans aucune pierre. Le talus descend depuis l'angle nord-est vers le cours d'eau en contrebas ; les deux plus longs côtés sont continués vers le nord par des escarpements et des limites de champs depuis l'angle sud-ouest en haut de la colline. Le côté sud, où P. du Chatellier note des tours possède un mur plus important que le reste, mais les tours semblent plutôt correspondre à des trous circulaires dans le talus de pierre. Il n'y a pas trace de structures d'habitat, et l'ensemble ressemblerait mieux à un enclos de champ élaboré" (M. WHEELER, 1938).

Les structures de délimitation du camp ont aujourd'hui entièrement disparu et la description des carnets pourraient très bien correspondre à l'état actuel du site. Le propriétaire se rappelle que ses parents ont enlevé énormément de pierres de ce champ. Une décision communale a autorisé l'arasement de la structure connu sous le nom de "camp romain". L'exploitant dit avoir trouvé un peu de céramique et une lame en fer très corrodée pouvant correspondre à un lingot de fer ou à une épée (?). Deux puits auraient existé aux abords du camp (puits d'accès de souterrain ?), mais ils ont été comblés il y a une soixantaine d'années. Dans la parcelle voisine du champ qui correspond à la localisation du camp (parcelle 662), deux buttes apparaissent très nettement, de forme circulaire et d'un diamètre d'environ 20m. Un cercle de petites pierres est visible sur le sommet d'au moins l'un d'entre eux (tumuli?). Au moins un tesson de La Tène III a été découvert dans le rempart lors de sa démolition. L'absence de tegula à l'intérieur de la fortification permet de réfuter l'hypothèse d'un camp romain.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : ELLIANT  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : bois de Tréanna  
Nom du site : Stang-Askel

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : non localisé

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 ouest	Rosporden	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

### Elliant, Stang-Askel

"Nombreuses substructions couronnant les hauteurs qui dominant le "camp romain" existant sur le mamelon boisé de Tréanna : tuiles, poteries et une amphore trouvée en 1879" (P. DU CHATELLIER, 1907).

"Au lieu-dit Ar-Kastel, camp quadrangulaire de 100m x 100m, situé sur un plateau dominant le pays, on aperçoit des murs de cloisonnement interne le long du côté ouest, quelques tessons de céramique grossière datables de La Tène finale dans une couche de cendre, deux meules rotatives" (L. PAPE, 1978).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : ERGUE-ARMEL  
 Lieu-dit (du cadastre) : Lanroz  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Lanroz  
 Nom du site : Beg-Ar-Castel

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : G2 765a

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Ergue-Armel, Beg-Ar-Castel (vol. I, p.56)

Sur la rive gauche de l'Odét, immédiatement de l'autre côté d'une rivière venant de Saint-Cadou, et un peu plus au sud que le château de Lanroz se trouve un petit promontoire fortifié (fig.56). Le promontoire est coupé par un talus et un fossé profond creusé dans le granite. Le comblement du fossé face à l'entrée traversant le rempart est moderne, bien que ce sentier représente la position d'un accès original. La section à travers le rempart à cet endroit montre un niveau de charbon d'une dizaine de centimètres d'épaisseur à un point d'environ 10 pouces du haut du talus. Des taches de brûlé apparaissent aussi à l'extrémité de la section au sud-est. Il semble qu'on ait tout fait pour tenter de vitrifier le rempart, lequel est construit avec des blocs de granite, et que cela est échoué. Les niveaux enfouis ne peuvent pas expliquer la simple surface brûlée étant donné que tout le charbon et les taches brûlées sont profondément enfouis dans le rempart.

"Comme le rempart s'étend droit à travers le col, l'accès originel doit s'être trouvé à travers le talus, le seul autre endroit possible est à un point où le fossé n'apparaît pas avoir été creusé, mais il n'y a pas d'interruption dans le talus dans ce coin. La rivière est à l'estuaire au-dessous de ce site, et les bateaux peuvent la remonter" (M. WHEELER, 1938).

Le talus barrant l'éperon semble faire un mouvement tournant au sud. Les traces de combustion du rempart sont visibles là où les racines des arbres abattus lors de la tempête de 1987 ont mis la structure du talus à nu. Il est ainsi possible de voir le poutrage interne, brûlé, et des blocs de granite ayant subi l'action du feu. Malgré tout, il est pour le moment impossible de dire si la structure fut vitrifiée volontairement. Le promontoire offre des avantages stratégiques intéressants avec une vue étendue sur l'Odét depuis Porz-Meillou jusqu'au nord de la baie de Kergonan d'une part, d'autre part sur l'anse de Saint-Cadou. En contrebas sur le côté nord une petite grève rend possible l'échouage de bateaux.

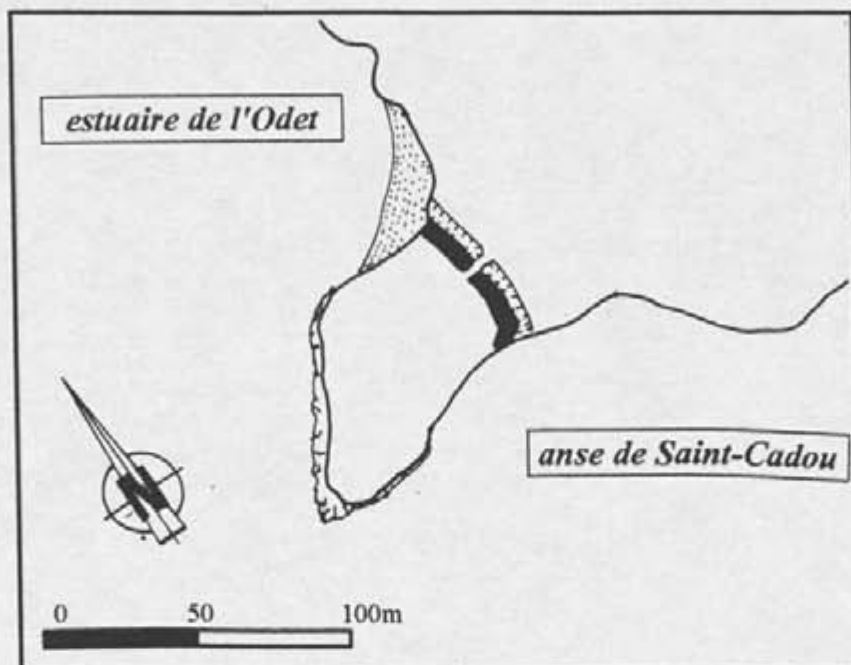


fig.56 : plan de la fortification de la pointe de Beg-ar-Castel en Ergue-Armel (Quimper)

Département : FINISTERE                      Commune(s) : ESQUIBIEN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Suguensou  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Menei Castel  
 Nom du site : Menei Castel

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : YL, 1

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 est	Plouhinec-Audierne- Pont-Croix	1983
0419 ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Esquibien, Menei-Castel en Suguensou (Vol. I, p.54 ; Vol. II, p.31)**

Vol. I, p.54

"A deux kilomètres d'Audierne sur la route de Pont-Croix après avoir croisé le pont sur l'affluent de la rivière Goyen se trouve une colline sur le côté droit de la route entre celui-ci et la voie de chemin de fer. Le côté d'Audierne de la colline faisant face à la rivière a été coupé à l'intérieur par la construction de la route et du chemin de fer. Sur le côté gauche de la colline envahi par les fougères il est possible d'observer un système de large talus et fossés : il y a trois anneaux de ce type, voire quatre en un endroit, avec une entrée qui les traverse. Au sommet de la colline se trouve un tertre grossièrement circulaire, mais coupé par le talus d'un champ au sud-est. La forme générale de l'ensemble est impossible à voir, celui-ci étant très endommagé.

Le site possède un point de vue tout à fait remarquable sur le Goyen et son affluent et commande ce qui apparaît être un gué un peu au-delà de la ferme. L'entrée entre les deux parties des lignes de rempart a dû être élargie à l'époque moderne" (M. WHEELER, 1938).

Vol. II, p.31

"A droite sur la route d'Audierne à Pont-Croix (côté sud de la route) à deux ou trois kilomètres d'Audierne se trouve un promontoire fortifié. Situé sur une petite colline dominant la route, et descendant en pente raide vers la rivière Goyen, il forme un promontoire avec une bonne vue le long de la rivière et plus loin sur la campagne au nord. Il est près du camp opposé de Kersigneau sur l'autre rive.

Face à la pente descendant vers la rivière, des ouvrages de terre ne sont pas nécessaires étant donné la forte déclivité du lieu. Face à la route se trouvent les vestiges d'un triple rempart défensif. Ils contournent la pente face à la route. Ces structures sont très clairement définies sur une surface de 25m à 35m. Quatre talus plus petits sont visibles à l'extrémité nord-est où la pente devient plus escarpée. P du Chatellier parle de "débris, briques et poteries" romains ayant été trouvés ici (P. DU CHATELLIER, 1907). Il se réfère à ce site comme étant à 150m au sud-ouest

des fondations romaines de Kervenec. Cette distance est trop petite et l'on devrait lire 200 à 300m au moins" (M. WHEELER, 1938).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : ESQUIBIEN  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Trez-Goarem  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Trez-Goarem  
Nom du site                                      : Trez-Goarem

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Esquibien, Trez-Goarem

"Un petit retranchement aujourd'hui ensablé est connu sur le promontoire du Canavec, juste au-dessus de l'anse de Trez-Goarem, à 400m de la fontaine Saint-Onneau. Le village découvert ici a été étudié par H. le Carguet, et contenait des traces abondantes de clayonnage ; voisinant avec cet habitat, sur la grève, des sépultures datées de La Tène entouraient cinq stèles. Le site aurait été réoccupé par la suite durant la période romaine puisque du mobilier et des sépultures des deux époques ont été mises au jour : tuiles, urnes cinéraires, cippe en granite, fibule en bronze, nombreuses sépultures gauloises et romaines, restes d'habitation des deux époques, restes incinérés et squelettes, fibules, bracelets, épingles, poteries" (L. PAPE, 1978).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : FOUESNANT  
 Lieu-dit (du cadastre)  
 Lieu-dit (de l'IGN)                                : Penfouillic  
 Nom du site                                         : Penfouillic

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 est	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Fouesnant, Penfouillic (Vol.I, p.68)**

"Deux kilomètres à l'est du château de Penfouillic, plusieurs talus parallèles et des fossés, descendant la pente au nord-est/sud-ouest. Au bout du bois on arrive sur un champ plat. Avoisinant à une distance de 30 pas, se trouve un site avec habitat rectangulaire, de dimensions 13,50m x 6,00m. Bien que P. du Chatellier se réfère à ce site comme constitué de remparts de pierres et de terre, les talus et fossés sont probablement sous la route et correspondent à d'anciens talus de route, excepté peut-être le talus interne qui peut-être associé au site de la structure. Probablement médiéval" (M. WHEELER, 1938).

dimensions (cf P. DU CHATELLIER, 1907)

largeur des remparts au sommet            : 3,00m à 4,00m  
 hauteur des remparts                         : 2,50m à 3,00m

Département : FINISTERE                      Commune(s) : GOUESNAC'H  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Chapelle de Saint-Cadou  
 Nom du site : Pointe de Saint-Cadou

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : A1 654a-654b-26

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)     m

**Gouesnac'h, Saint-Cadou (vol.I. p.57)**

Le site de Saint-Cadou en la commune de Gouesnac'h avait déjà été signalé par P. du Chatellier (P. DU CHATELLIER, 1907, p.269). C'est un large promontoire situé sur la rive gauche de l'anse de Saint-Cadou, à son point de confluence avec l'estuaire de l'Odet, et faisant face au petit éperon fortifié de Beg-ar-C'hastel (fig.57). Il est délimité par un fort talus de terre de 20m de large à la base, et d'un peu plus de 3m de haut (côté externe). Les dimensions sont moins importantes au niveau des extrémités. Le rempart est de forme semi-circulaire et se terminait au nord-est sur un groupe de rochers (portion récemment arasée). Il n'y a pas de trace de fossé en avant du rempart (fig.58). M. Wheeler signale seulement un fossé interne peu marqué dont la relation avec le rempart n'est pas claire, ainsi qu'une entrée en chicane qui pourrait bien être moderne (M. WHEELER, 1938). Il n'existe cependant aucune autre entrée visible. La majeure partie de l'espace interne est aujourd'hui occupé par des constructions récentes. La propriétaire du lieu dit avoir remblayé cet endroit en raison de la faible épaisseur de terre qui recouvre le socle rocheux. Cette indication pourrait bien expliquer l'absence de fossé en avant du rempart, la surface à creuser se révélant très importante. La présence d'un fossé sur l'éperon de la rive opposée n'est pas contradictoire puisque la longueur de la fortification est moins importante. Le rempart serait donc le résultat d'un raclage superficiel du sol.

La position stratégique de ce site en avant de la baie de Kerogan, ainsi que sa possible contemporanéité avec l'éperon barré de Beg-ar-C'hastel, peuvent expliquer l'implantation d'un site défensif en cet endroit dont la fonction serait le contrôle de la rivière et la protection des habitats situés plus au nord, à proximité des rives de l'Odet, à l'emplacement actuel de la ville de Quimper.

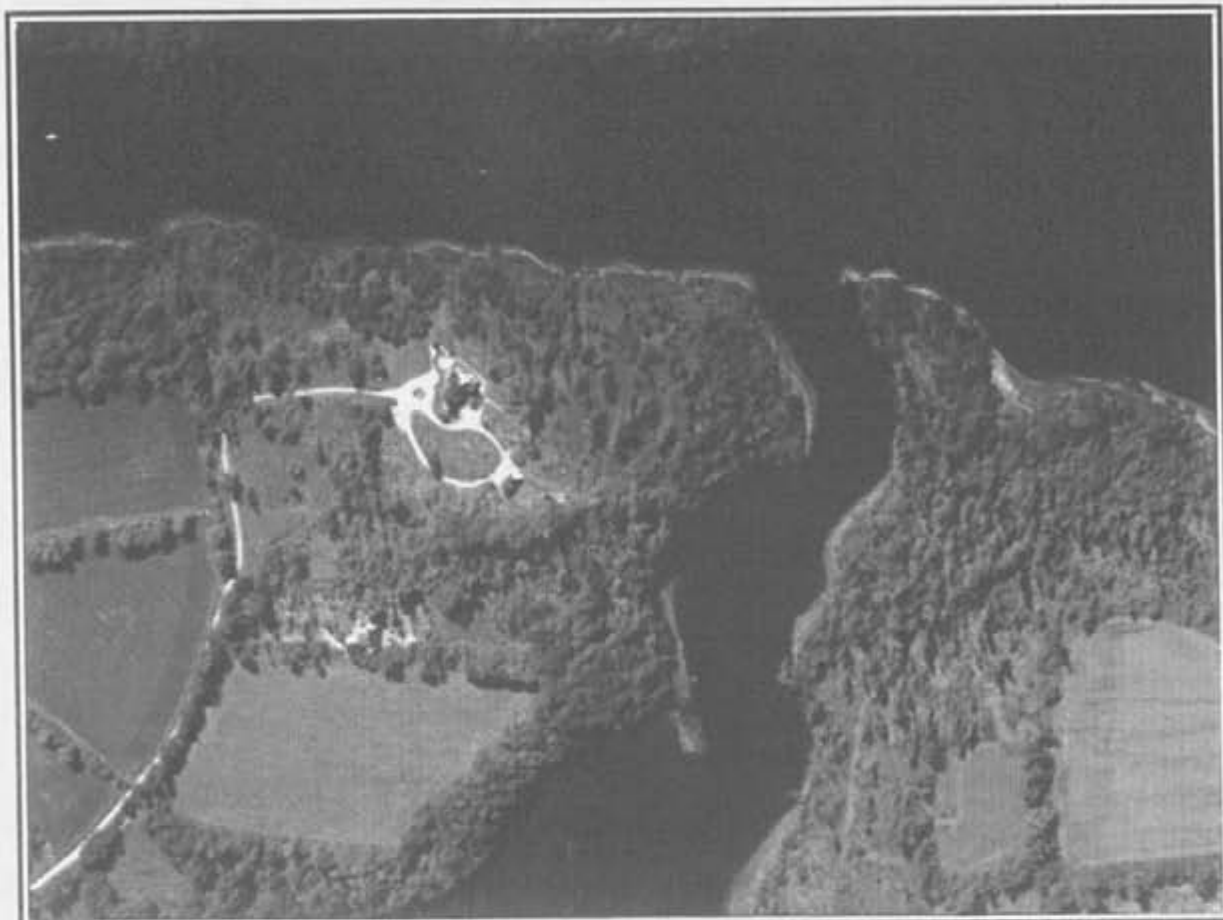


fig.57 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème, mission 1990, de la fortification de Saint-Cadou en Gouesnac'h ; lui-faisant face, au nord, la poite fortifié de Beg-ar-Castel en Ergue-Armel (Quimper)



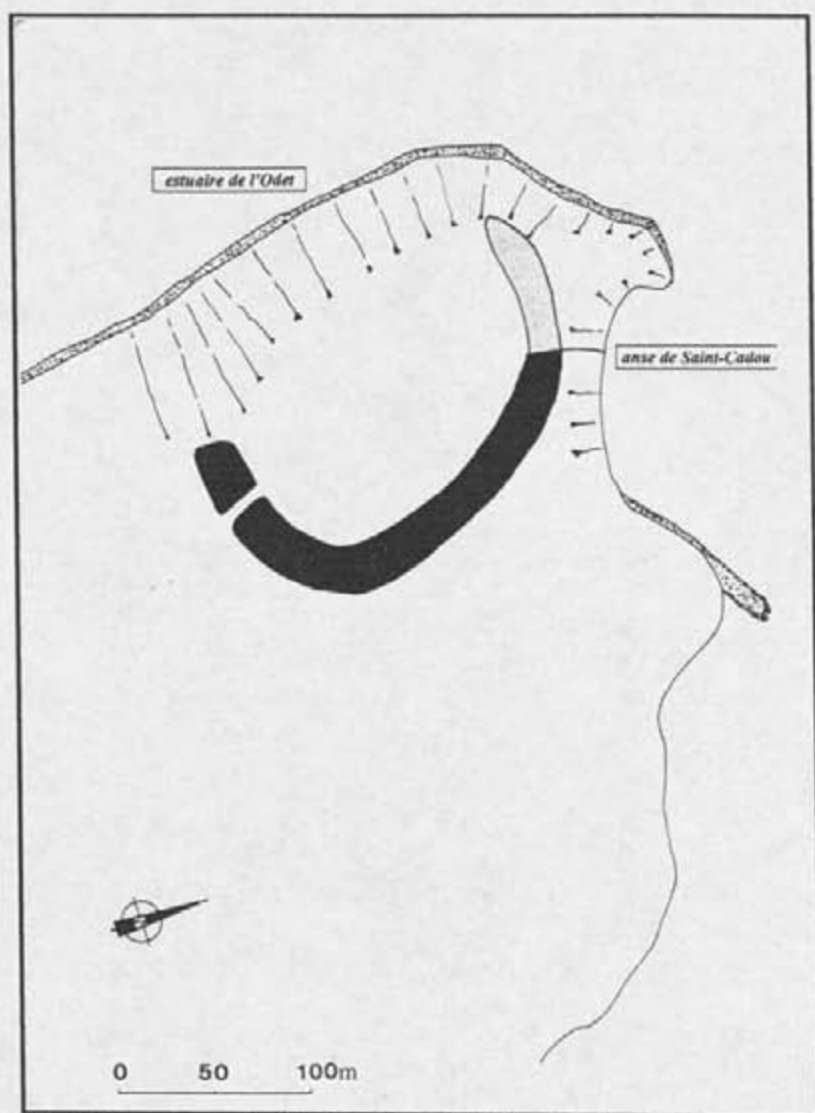


fig. 58 : plan de la fortification de Saint-Cadou (Gouesnac'h) d'après cadastre et photographie aérienne IGN, mission 1990 ; en grisé, portion de rempart arasé récemment





Département : FINISTERE                      Commune(s) : HANVEC  
Lieu-dit (du cadastre) : Kastell-Bras  
Lieu-dit (de l'IGN) : Gorre-Menez  
Nom du site : Kastell-Bras

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : C3 626

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0517 est	Pont-de-Buis-Les-Quimerc'h	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :II

Centre du site X

Y             Z

*Lambert fausses*

Rayon du site (en mètres)      m

**Hanvec, Kastell-Bras (Vol. II, p. 5)**

Presque en sommet d'une large colline, cet ouvrage de terre grossièrement carré possédait deux entrées jumelles (fig 59). Décrit par M. Wheeler comme un type extrêmement régulier en bonne conservation, il semble que ces fossés soient aujourd'hui comblés.

Dimensions

"La hauteur maximale du rempart depuis le fond du fossé à l'est (la meilleure section) atteint 2,50m. Il n'y a pas de trace de contrescarpe mais on doit tenir compte des labourages. L'angle nord a été endommagé par le tracé de la route. Il n'y a pas de signe de pierres dans le rempart" (M. WHEELER, 1938).



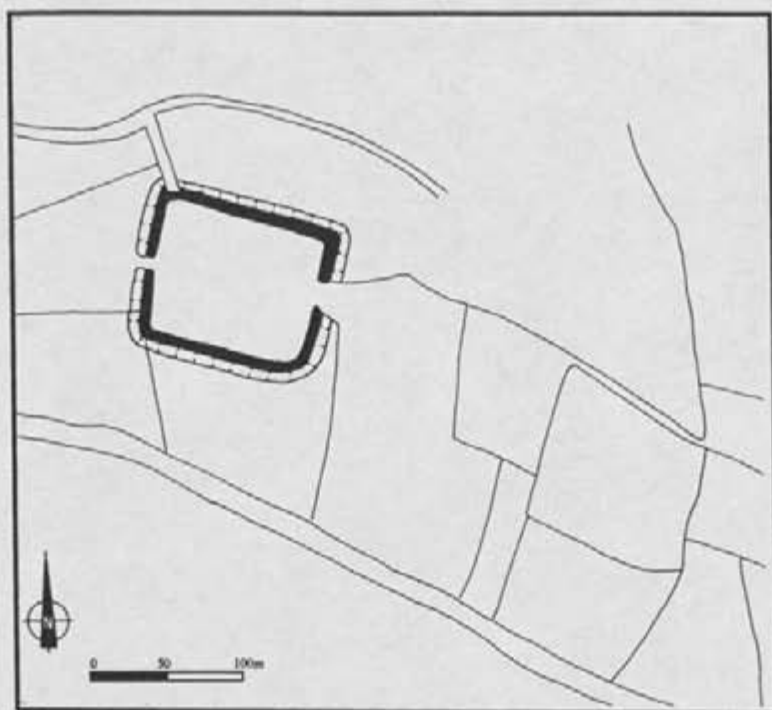


fig.59 : plan de la fortification quadrangulaire de Gorremenez en Hanvec d'après cadastre

Département : FINISTERE                      Commune(s) : HANVEC  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) :  
Nom du site : Menez-Hastel

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

Observations : toponyme inconnu sur carte IGN 1/25000

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0517 est	Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y            Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Hanvec, Menez-Hastel (Vol. II, p. 4)

"C'est un petit ouvrage de terre, carré, avec une pente de vallée au sud qu'il domine admirablement. La mer est visible à l'ouest" (M. WHEELER, 1938).

#### Dimensions

"Les remparts ont une hauteur de 2,60m à 3,00m mais les fossés, exceptés au sud et à l'est sont particulièrement envasés. Deux entrées ont des traces de chemin d'accès. Les deux entrées jumelles sont délibérément placées sur un côté mais sans raison apparente" (M. WHEELER, 1938).

#### mobilier

R. F. Le Men signale qu'"au sud du camp romain, appelé Menez-ar-C'hastel, on trouve, dans les cultures, des fragments arrondis de terre cuite, ayant la forme de boulets de canon, et gros comme un sabot de paysan" (R.F. LE MEN, 1873). Il est possible que ces fragments de terre cuite correspondent à des balles de frondes dont, selon J.L. BRUNAUX et B. LAMBOT, "la forme est ovoïde et la taille varie entre 4cm et 10cm" (J.L. BRUNAUX et B. LAMBOT, 1987).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : HUELGOAT  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Menec  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Menec  
Nom du site                                      : Menec

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

.....  
Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)  m

### Huelgoat, Menec

"Au nord des édifices du village du Menec, se trouve une enceinte fortifiée rectangulaire, placée sur le sommet d'un coteau élevé dominant le cours d'eau. En face, au nord du ruisseau est une seconde enceinte plus sérieusement fortifiée, par deux talus séparés l'un de l'autre par une douve de 4,70m de largeur. A l'angle sud-est, à l'intérieur de cette enceinte, qui est sensiblement un carré mesurant 55m de côté, on voit les substructions d'une habitation mesurant 9m sur 4m" (P. DU CHATELLIER, 1907, p.209).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : HUELGOAT  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Camp d'Artus  
 Nom du site : Camp d'Artus

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : B2 349

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Huelgoat, Camp d'Artus (M. WHEELER, K. M. RICHARDSON, 1957)

L'oppidum du Camp d'Artus, d'une superficie approximative de 30 hectares, occupe un sommet de colline à l'est de la ville d'Huelgoat (fig.60). Il est accessible uniquement par le nord, là où la pente est la plus douce. La petite Rivière d'Argent contourne la colline par le sud et forme un torrent en cet endroit, passant à travers un chaos de blocs granitiques très érodés, visibles également à l'intérieur et sur les pourtours du camp. P. du Chatellier en donne une description détaillée et décrit les premiers travaux réalisés sur le site. Nous savons ainsi que l'ingénieur Lukis a exploré partiellement le comblement d'un puits se trouvant dans la partie ouest à la fin du siècle dernier. Il a ainsi découvert quelques monnaies romaines en argent et en billon associées à quelques meules à bras. P.-R. Giot évoque l'hypothèse d'un puits d'accès de souterrain pour cette structure (P.-R. GIOT, 1976). Les gardes forestiers ont également trouvé à cette époque plusieurs monnaies romaines à l'intérieur du camp (P. DU CHATELLIER, 1907, p.210-212). Le site est alors interprété par l'auteur comme un important poste romain, avec une garnison dans la petite enceinte et un village dans la partie la plus étendue. L'implantation de ce site serait, toujours selon lui, liée à l'exploitation des gisements de plomb-argentifère situés au sud-est du site.

Les sondages étendus effectués par M. Wheeler en 1938 permettent de diviser le camp en trois parties distinctes fig.61) :

- Le camp proprement dit de 30 hectares de surface interne.
- L'enclos septentrional de 4 hectares.
- Une motte médiévale circulaire insérée dans le rempart nord et un second enclos de faible hauteur qui pourrait être associé à cette motte ou correspondre à des aménagements postérieurs.



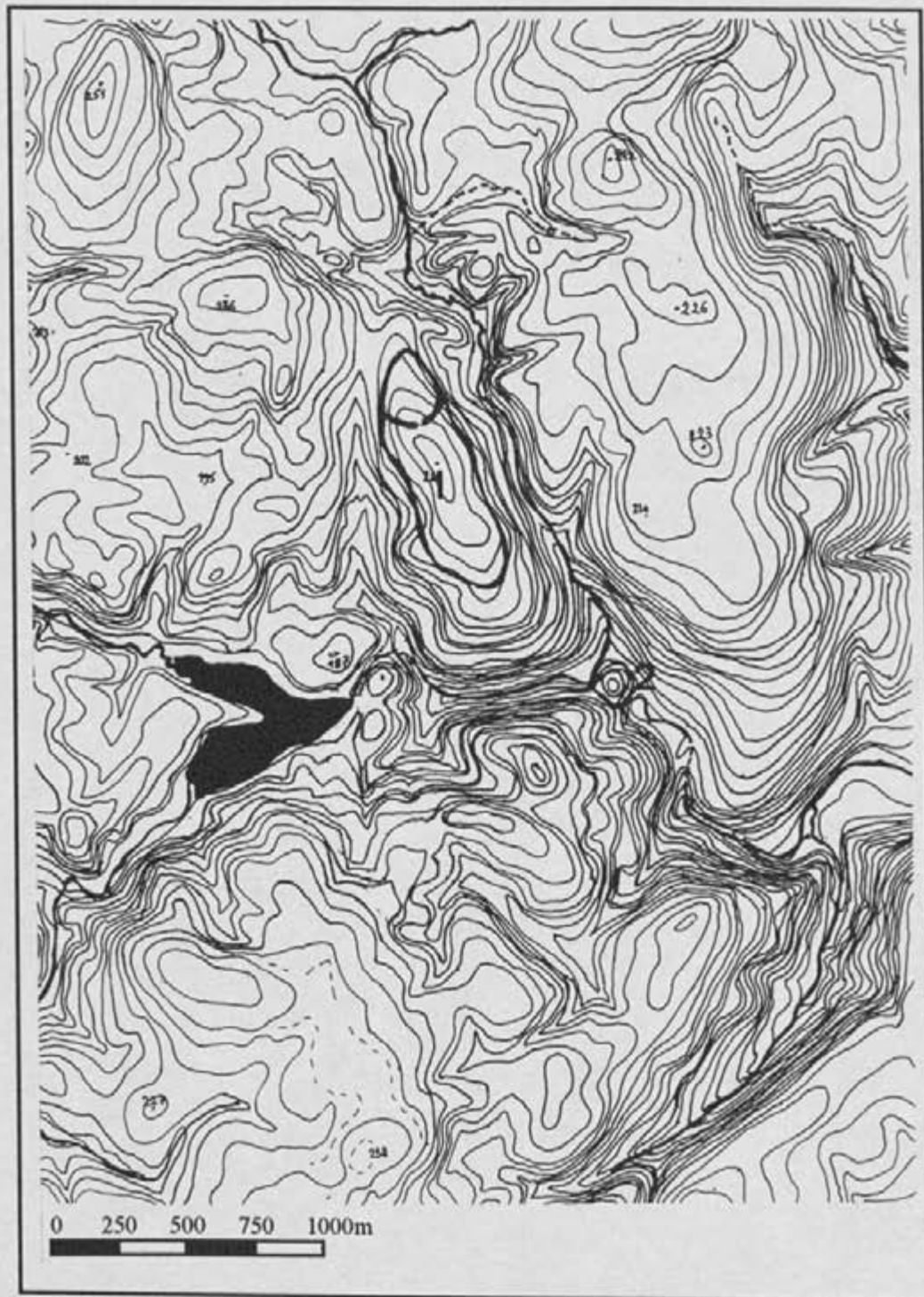


fig.60 : localisation topographique de l'oppidum du Camp d'Artus (1) (Huelgoat) ; le mamelon au sud est signalé par P. du Chatellier sous le nom de Castel-ar-Guibel (2)



M. Wheeler estime que les deux premiers éléments de défense peuvent être contemporains notamment en raison de leur similitude structurelle.

#### Les défenses

Elles se composent, pour l'enceinte principale au nord et sur tout le flanc ouest, d'un rempart interne précédé par un fossé et un talus externe de faible hauteur parfois complété par un second fossé. Le système défensif des côtés est et sud ne comporte qu'un rempart. Les blocs rocheux décrits plus hauts sont intégrés au rempart et influencent parfois le tracé des défenses. Les coupes du rempart (A et E) pratiquées par l'équipe archéologique britannique montrent la présence d'un rempart primitif de 9m à 12m de large pour une hauteur originelle de 3,50m environ, à poutrage interne et à parement externe (phase 1 définie par M. Wheeler). Le cœur du rempart est composé de terre et de sable. La phase 2 reconnue en section se matérialise par une accumulation de terre sur le premier rempart. Un sondage H effectué sur le rempart du petit enclos septentrional a montré l'absence de poutrage et de clou avec uniquement la présence d'un parement externe. La construction de ce rempart est attribué à la phase 2, contemporaine du remblai de terre se trouvant sur le sommet du rempart de contour.

#### Les entrées

Au moins deux entrées ont été reconnues et fouillées. La première, au nord-est, apparaît comme la principale voie d'accès. Des véhicules peuvent en effet accéder au Camp de ce côté, la pente y étant plus douce. Le rempart forme un couloir vers l'intérieur avec un retour des talus des deux côtés de la porte. Cette porte rentrante comporte en outre deux lignes de trois trous de poteaux parallèles, inscrits dans le parement externe du rempart, qui devaient soutenir une tour ou une passerelle et une porte en bois à deux battants (trous de poteaux externe) (AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O., 1989).

La seconde, situé au sud-est, présente un plan semblable avec une porte rentrante flanqué d'un talus parementé. Les battants de la porte auraient par contre étaient implantés à l'intérieur comme semble le prouver une petite rigole. Selon M. Wheeler, la porte aurait été violemment détruite par un incendie (poutre brûlée sur la voie), et l'absence de dépôt entre le niveau de la voie et les pierres éboulées provenant du parement du rempart montrerait également une destruction subite de la porte qui n'aurait servi que peu de temps.

#### Les sondages de l'intérieur de l'enceinte

Plusieurs petits sondages ont fourni un matériel abondant et des traces certaines de deux niveaux d'occupation (sondage R et B) sans qu'aucun plan de bâtiment sur poteau n'ait pu être reconnu. Des indices de murs et de niveau de sol sont apparus dans les différents sondages avec peut-être une structure circulaire et un bâtiment rectangulaire.

#### Le mobilier

Le mobilier céramique a été récemment analysé par M.-Y. Daire qui en donne la description suivante : "quelques vases plus ou moins complets, essentiellement des bols et des petits pots, divers rebords parmi lesquels des lèvres de gobelets tronconiques (*saucepan pots*) avec ou sans bourrelet (*bead rims*), des fragments de vases ornés de cordons, de stries multiples (*rilled wares*) et d'incisions, des pots à anses à oeillet (*countersunk handles*) et renforcement de paroi.

Dans cette collection [...] environ un dixième des rebords présentaient une canelure labiale interne. Les tessons de vases à surface graphitée sont relativement peu nombreux, mais il faut noter que beaucoup de fragments sont érodés et ne révèlent donc pas leur aspect initial.



[...] Un certain nombre de récipients présentaient une pâte fine orangée. En outre, deux fragments de vases ont une pâte riche en spicules, bien visibles à l'oeil nu, l'un de ces fragments étant une partie d'anse. Associés à ces fragments de poterie d'époque gauloise figurent des morceaux d'amphores" (M.-Y. DAIRE, 1992, p.250).

Les monnaies décrites par P. du Chatellier seraient pour certaines des monnaies osismes. La seule monnaie trouvée par M. Wheeler est un billon qui est du type dit au cheval androcéphale piaffant et au sanglier à l'aiglon (type LT 6555) attribué aux Osismes et daté de la première moitié du Ier siècle avant J.-C.. La céramique trouvée dans ce même contexte (sondage Q) est de La Tène finale (GRUEL K. et alii, 1990).

Les objets métalliques sont peu diversifiés : un bracelet en bronze de faible diamètre, un objet en tôle de bronze, interprété comme un placage de manche de couteau, une multitude de clous de section carrée.

#### datation et interprétation

La céramique donne un certain nombre d'indices quand à la périodisation du site. Les céramiques caractérisées par une lèvre à cannelure interne apparaissent à la transition Hallstatt-La Tène. La catégorie définie par les Britanniques sous le nom de *saucepan pots* apparaît sans doute à La Tène moyenne de même que les pots à anses à oeillet à paroi renforcée (M.-Y. DAIRE, 1990). L'occupation du site à La Tène finale est confirmée par la présence d'une monnaie osisme associée à de l'amphore Dr.I. La morphologie du système défensif vient renforcer cette affirmation (porte rentrante) ainsi que les données stratigraphiques observées sur le rempart (ajout de terre par-dessus le rempart à pourrage interne). Hormis la découverte des pièces romaines (?) signalées par P. du Chatellier, aucun indice d'occupation n'est signalé pour la période post-césarienne.

L'occupation médiévale du site est aujourd'hui mise en doute par certains archéologues bretons. Un seul tesson médiéval a en effet été trouvé à proximité. Les auteurs du XIXème siècle signalent cependant la présence d'une assise de pierres de forme circulaire au sommet du tertre.

Il paraît plausible de penser que la fréquentation du site s'étend au moins de La Tène moyenne à la fin de La Tène finale et sans doute durant la Conquête. Une fouille plus étendue à l'intérieur du camp apporterai dans tous les cas des éléments nouveaux concernant ce site, considéré comme le chef-lieu des Osismes. Il serait également intéressant de savoir si le site est en relation avec les gisements de plomb argentifère situés à proximité.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : HUELGOAT  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Castel-ar-Guibel  
 Nom du site : Castel-ar-Guibel

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

.....  
 Observations :

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Huelgoat, Castel-ar-Guibel

C'est un petit mamelon à la pente très prononcée sur tout le pourtour, sans trace de fortification, mais décrit comme une enceinte par P. du Chatellier, avec à l'ouest, la présence d'un fossé. Il est situé juste au sud de la colline où est implanté le Camp d'Artus dont il est séparé par la Rivière d'Argent. P. du Chatellier décrit un ensemble de petits bâtiments, de 2 à 3 m de côtés, installés sur les flancs et sur le sommet et dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui. Il y aurait eu également en contrebas "de nombreux canaux très anciens macadamisés de scories. Dans les travaux fait pour l'installation du canal destiné à conduire l'eau aux mines de Huelgoat, dont les galeries sont voisines, on trouva une enclume toute primitive, un vase rempli de monnaies et divers objets en étain et en fer" (P. DU CHATELLIER, 1907, p.211).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : HUELGOAT  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Penmenez  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : Penmenez  
Nom du site                                     : Penmenez

CADASTRE Année de dernière mise à jour           Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y          Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Huelgoat, Penmenez (Vol.II, p.23)

"A deux kilomètres au sud-ouest de l'église d'Huelgoat et au pied d'un petit promontoire au nord-ouest de Penmenez, est un enclos oblong apparemment sans aucun fossé, avec les fondations d'un terre oblong ou oval à côté. M. Wheeler suggère une fréquentation protohistorique ou médiévale" (M. WHEELER, 1938).

P. du Chatellier décrit en cet endroit une petite enceinte rectangulaire fortifiée par un talus très peu élevé et associée à un groupe de trois tumuli (P. DU CHATELLIER, 1907, p.209)

Département : FINISTERE

Commune(s) : HUELGOAT

Lieu-dit (du cadastre) :

Lieu-dit (de l'IGN) :

Nom du site :

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles : non localisé

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

**Huelgoat, route d'Huelgoat-Gonsalec (Vol. II, p.23)**

"1750m ouest-nord-ouest de l'église de la paroisse, sur une colline à côté de la route Huelgoat-Gonsalec, un petit camp oblong. Probablement période romaine" (M. WHEELER, 1938)







fig.62 : vue de l'enclos circulaire de Lilyvon en La Martyre

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LA MARTYRE  
Lieu-dit (du cadastre) : Kerlavarec  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kerlavarec  
Nom du site : bois d'Iscoat

CADASTRE Année de dernière mise à jour                          Section(s) et parcelles : section A2, 637

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
516 ouest	Landerneau	1989

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y                             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**La Martyre, Kerlavarec/Castel-ar-Roue (Vol. I, p.4)**

L'enclos, parfaitement circulaire, se situe en bordure de route en contrebas d'un bois sans doute récent (le taillis est uniquement planté de conifères) connu sous le nom de bois d'Iscoat. Il est délimité par un rempart de faible hauteur (de 2 à 4m environ depuis le fond du fossé) et par un fossé peu profond et plus large dans sa partie la plus basse (section nord). L'entrée fait face au sud et au sommet de la pente. Le comblement du fossé en cet endroit est sans doute de date récente. La datation de ce type de structure reste difficile en l'absence de mobilier significatif.

dimensions

diamètre interne d'environ 32m, externe d'environ 55m.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANDERNEAU  
Lieu-dit (du cadastre) : Kermalvezan  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kermalvezan  
Nom du site : Kermalvezan/ Goarem-ar-Castel

**CADASTRE** Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : E 96, 98,99, 103

.....  
Observations : sur cadastre 1828, section E1, 6(?), 7, 8, 9, 10, 11

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0516 ouest	Landerneau	1989

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Landerneau, Kermalvezan

P. du Chatellier signale un camp à 200m à l'ouest de Kermalvezan comprenant quatre champs, nommés Goarem-ar-Castel (Lande du Château), cadastrés sous les numéros 7 à 11, section E, au point culminant de la montagne (P. DU CHATELLIER, 1907). P. du Chatellier place le site sur la route de Plougastel par erreur, Kermalvezan se trouvant sur la rive droite de l'Elorn. Il semble que les parcelles 6,11, 16 et 17 du cadastre de 1828 correspondent aux limites de l'enceinte aujourd'hui arasée, ce qui donnerait une surface totale de 4.50ha.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANDUDEC  
 Lieu-dit (du cadastre) : Brenguelven  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Brenguelven/Kerivin  
 Nom du site : Brenguelven

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : Section A3

Observations : non localisé sur cadastre de 1826

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y            Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Landudec, Brenguelven (Vol. I, p.63)**

"Sur une ligne droite entre les fermes de Brenguelven et Kerivinin, à environ 180m près de la dernière sur un point central entre les deux. Les deux fermes relient le nord de la route de Quimper à Landudec. On mentionne un site romain à Brenguelven mais il n'y avait pas de trace d'un enclos carré. Dans le champ, juste au sud, une petite ligne d'arbres correspond à une portion de rempart allant NN/SE laquelle est partiellement détruite au centre et complètement aux deux extrémités. Le propriétaire de Kérivin dit que celui-ci continuait au sud sur une plus grande distance mais il a été détruit dans les cinquante dernières années pour faire de nouveaux talus. Une route romaine est connue dans le voisinage mais il semble qu'elle suit la ligne de la route principale Quimper-Landudec. Le talus s'étend dans un creux entre deux larges pentes" (M. WHEELER, 1938).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANDUDEC  
 Lieu-dit (du cadastre) : Château de Guilguiffen/Pen-ar-Hoat  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Château de Guilguiffen  
 Nom du site : Château de Guilguiffen/Coat-an-Traon

**CADASTRE** Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles : B1 70, 71, 74, 75, 829.

Observations : non visible sur cadastre au 1/2500 de 1826.

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y         Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Landudec, Château de Guilguiffin/Coat-an-Traon

La première description détaillée de ce site est due à C. de Saint-Luc (C. DE SAINT-LUC, 1917). Deux enceintes sont connues dans les bois de ce château. La fortification du village de Coat-an-Traon est implantée sur le rebord d'une colline à la pente peu prononcée. Elle est traversée en son centre par l'avenue de Guilguiffin, construite en 1750, et qui a détruit semble-t-il quatre ou cinq groupes de maisons. Le plan établi par cet auteur montre une structure d'environ 100m sur 80m, formant un oval irrégulier. Elle est orientée nord-sud et possède à l'angle nord-ouest un petit enclos délimité par un épais talus. Il ne semble pas y avoir de fossé en avant du rempart. Un certain nombre de structures construites étaient visibles à l'intérieur de l'enceinte principale :

- deux structures ovales (citernes comblées ?)
- un ensemble de substructions rectangulaires reliées par une murette dans la partie nord de l'enclos.
- une structure interprétée comme une forge près de l'entrée nord, associée à des scories et à des percuteurs en granit
- un four circulaire de 3,80m de diamètre , avec revêtement et calotte de pierres.
- une série de substructions rectangulaires correspondant à des bâtiments adossés le long du talus.

#### mobilier

Le mobilier se compose d'objets lithiques, métalliques et céramiques dont :

- de nombreux tessons de jattes, en terre brune ou rougeâtre, des vases en terre noire, grise ou jaune et de la céramique sigillée.

- outre les scories et un petit fer à cheval (?), une monnaie romaine a été découverte que l'inscription permet de dater des années 32-31 avant J.C. (sur l'avvers, une galère prétorienne et ANT[ONIUS] III VIR RPC ; au revers, un aigle entre deux enseignes et LEG[IO] VIII)
- des pierres à aiguiser, des meules (rotatives?).

#### chronologie

Le mobilier décrit par C. de Saint-Luc est peu caractéristique. Les jarres en céramiques grossières peuvent fort bien correspondre à un type médiéval. La mention du fer à cheval irait assez dans ce sens. La morphologie du site présente d'ailleurs de forte analogie avec ce que les archéologues appellent les villages désertés médiévaux. Les auteurs anciens ont d'ailleurs souvent confondu ces habitats avec des sites protohistoriques en raison du caractère relativement frustré des céramiques retrouvées sur ces sites. L'exemple du village de Karhaes Vihan à Brennilis (Finistère), considéré par P. du Chatellier comme un village de l'Age du Bronze s'est révélé être une installation médiévale (P.-R. GIOT et alii, 1982). L'espace occupé par l'habitat est clos par un simple talus sans fossé externe et l'intérieur possédait une division interne. Les habitations reposaient le long de ce talus. Cette description pourrait convenir également au village de Coat-an-Traon. La présence de mobilier du début de la romanisation correspond peut-être à une fréquentation antérieure.

A trente mètres de ce site se trouvait un petit tertre recouvrant une chambre funéraire fouillée à la fin du siècle dernier. Cette chambre, de forme ovale, contenait trois urnes cinéraires. A l'intérieur furent trouvées des cendres, des ossements, des clous et des morceaux de bronze provenant d'un bouclier ainsi que des fragments d'un casque en fer (P. DU CHATELLIER, 1907, p.272).

#### **Landudec, château de Guilguiffin (Vol. I, p.53)**

M. Wheeler décrit dans les "cahiers" ce qui devrait être le second site signalé par C. de Saint-Luc.

"Ce site est sur la droite du sentier de la forêt du château et caché par les broussailles à hauteur d'épaule, de chênes et de ronces rendant difficile un plan exact. Un petit ouvrage de terre rectangulaire avec une entrée à l'ouest occupe le centre, et à l'extérieur se trouvent deux talus séparés par un fossé, avec une entrée défensive. Il semble y avoir trois entrées de ce type. Le doublement du talus n'apparaît pas au sud et à l'ouest, la partie nord est vierge de toute structure. Une légère pente est visible à cet endroit. Des traces de murs en pierre sont apparents à l'ouest face à l'enclos rectangulaire. De la céramique a été trouvée dans le champ de l'autre côté du chemin menant au site A. Il n'y a cependant aucune trace d'ouvrage de terre à présent" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANDUDEC  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Ty-Varlen  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : Ty-Varlen  
Nom du site                                     : Ty-Varlen

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y              Z

Rayon du site (en mètres)       m

Landudec, Ty-Varlen (Vol. I, p.64)

L'enceinte quadrangulaire que décrit M. Wheeler est une ancienne forteresse seigneuriale appartenant à la famille des Rosmadec (C. DE SAINT-LUC, 1917). Les tuiles trouvées ici pourrait donc être médiévales ou appartenir à un site gallo-romain plus ancien.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANDUDEC  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Kerascoet  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : Kerascoet  
Nom du site                                     : Kerascoet

CADASTRE Année de dernière mise à jour                          Section(s) et parcelles : Section D2

Observations : non localisé sur cadastre

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y                            Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Landudec, Kerascoet (Vol. I, p.63)

"On mentionne un site romain près de la ferme de Kerascoet. A environ 220m au nord-est de la ferme sur une pente de hauteur où se trouvent les restes de talus étendus dominés par une construction de forme plus ou moins ronde établie sur un tertre avec d'autres bâtiments rajoutés en contrebas. Le site est difficile à comprendre à cause des anciens talus de champ et les parties nord-ouest et est du grand tertre central qui ne sont pas organisées. Un morceau de tuile romaine a été trouvé à l'intérieur de l'un des vieux talus de champ de Kerascoet au sud de la route de Quimper-Landudec" (M. WHEELER, 1938). L'enceinte est fortement entamée par une ancienne carrière.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANMEUR  
 Lieu-dit (du cadastre) : Rumarç'h  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Ruvarc  
 Nom du site : Ru-Marc'h

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : F1, 302, 303, 304,  
 292 (?), 297 (?).

Observations :

CARTE I.G.N.  
 1/25 000

Numéro	Nom	Année d'édition
0615 est	Plestin-les-Grèves	1987

COORDONNEES LAMBERT

Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Lanmeur, Ru-Marc'h (Vol. II, p. 12)

"Entre Ru-Marc'h et Ru Peulven est un camp avec doubles retranchement, à l'intérieur duquel on trouve des tuiles à rebord" (Du Chatellier p.80).

"Ce camp est situé à 200 mètres au nord de la ferme de Ru-Marc'h, qui est à 300 mètres le long de la route allant de Saint-Antoine à Lanmeur. Il est en position central sur un plateau au nord-ouest de la ville (fig.63). L'enceinte est grossièrement rectangulaire et est composée de deux remparts et de trois fossés. Il a été partiellement détruit par un chemin et des limites de champs au sud. Pas d'entrée visible dans les portions conservées du camp" (M. WHEELER, 1938).

#### observation actuelle :

Connu également sous le toponyme de Castel Veuzit, ce site se trouve sur un large plateau entre les fermes de Ru Peulven au sud et celle de Ru-Marc'h au nord. Seule la partie est du site est encore en élévation, le talus se trouvant au nord-ouest pouvant cependant correspondre à l'ancien tracé des remparts (fig.64). Ce retranchement se compose de deux talus et de trois douves de faible profondeur (2,50m en moyenne depuis le fond du fossé), le fossé le plus externe étant cependant légèrement moins large. La largeur moyenne du retranchement est de 37m, la largeur interne du camp de 85m, les remparts nord et sud étant conservés sur environ 40m (fig.65).

Ce site a souvent été considéré par les historiens locaux comme une implantation médiévale en raison de la présence dans un des talus moderne d'une pierre, dite de "Saint-Mélar", saint local des Vème-VIème siècles qui y aurait posé le pied, laissant ainsi son empreinte. Celle-ci se présente comme un bloc parallépipédique possédant une cavité de forme allongée sur sa face supérieure. Des textes anciens font état de la présence d'un château en



fig.63 : localisation topographique du site de Ru-Marc'h en Lanneur

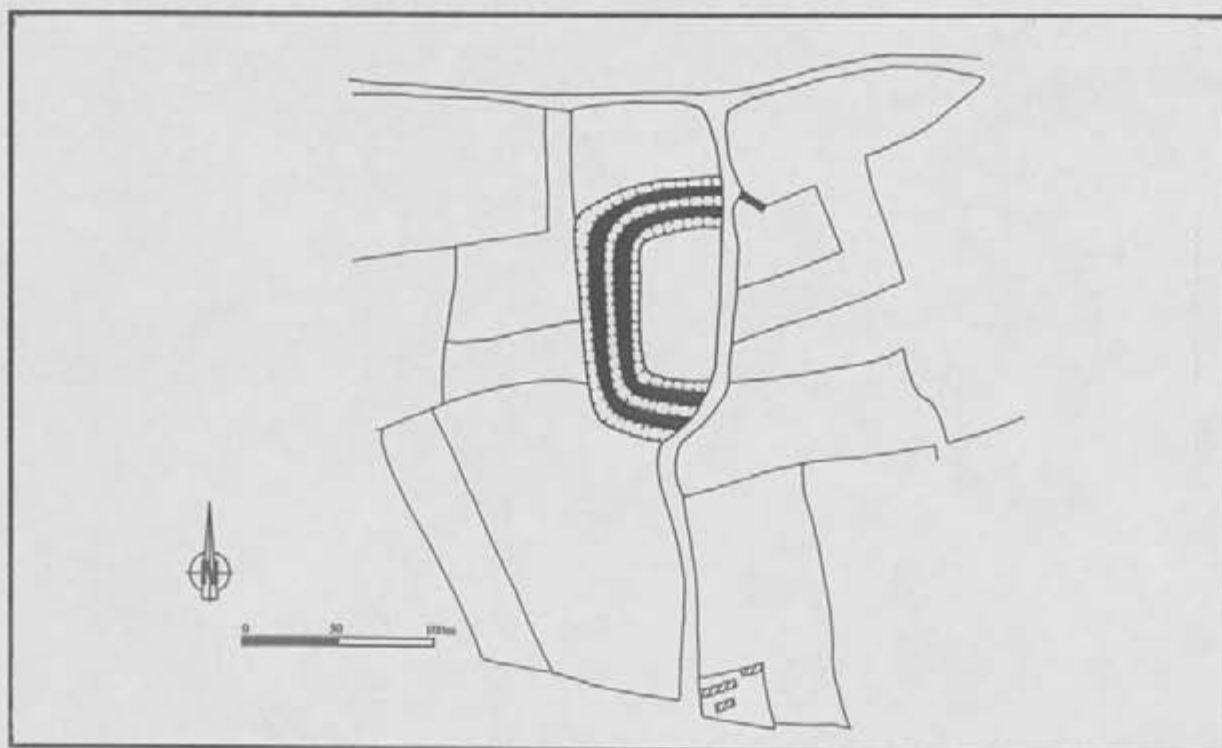


fig.64 : plan du site de Ru-Marc'h d'après cadastre et photographie aérienne IGN, mission 1990

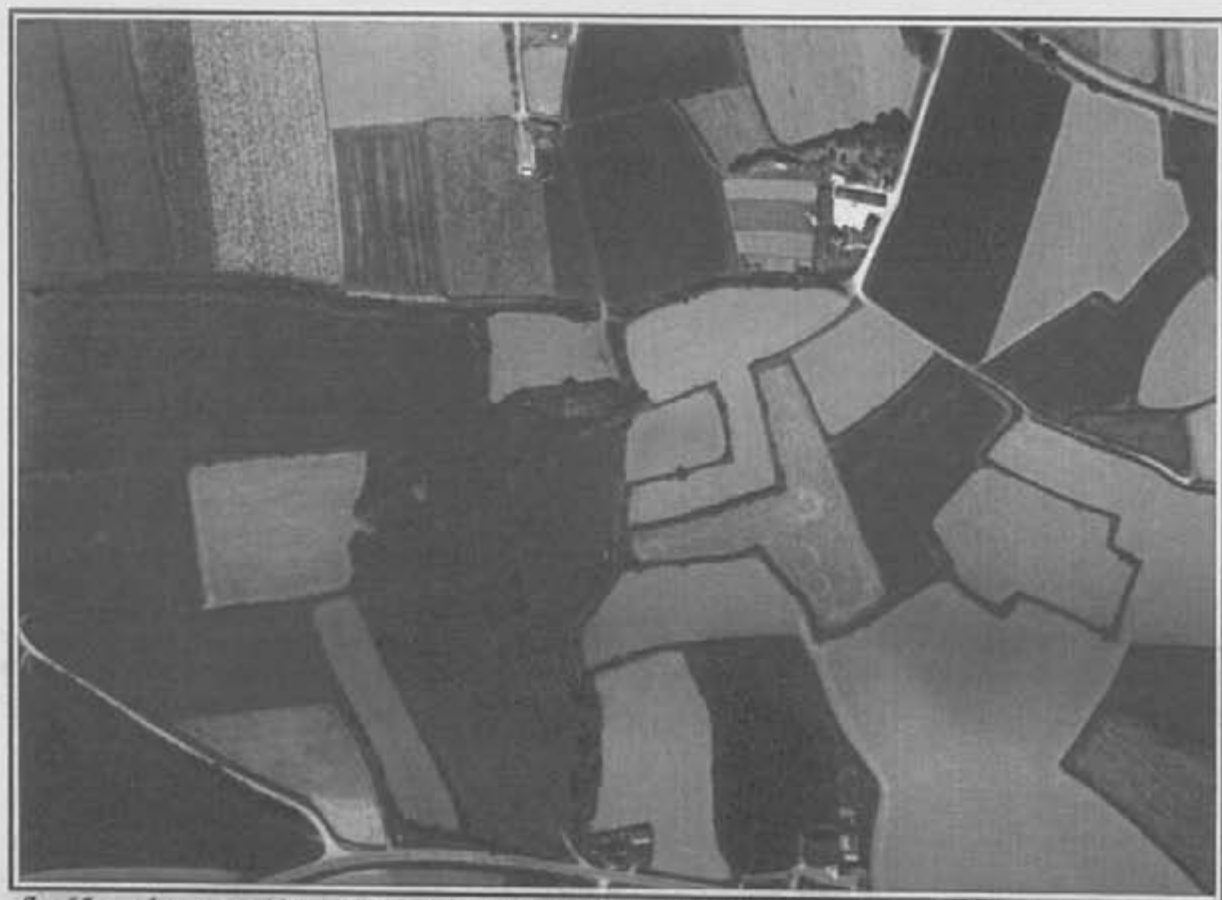


fig.65 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème, mission 1990, du site de Ru-Marc'h en Lanmeur

ruine en ce lieu, mais ces vestiges peuvent fort bien correspondre aux substructions d'une villa gallo-romaine attestée en cet endroit par la présence de tegulae.

D'autres objets prélevés à l'intérieur de la fortification laissent cependant supposer une occupation beaucoup plus ancienne puisqu'une hache à talon de l'Age du Bronze moyen y a été découverte, ainsi qu'un galet rainuré sur son contour correspondant sans doute à un poids de filet de pêche (conservés à la ferme de Ru-Peulven). Une occupation gallo-romaine est donc clairement attestée par la présence de tegulae en grande quantité dans la partie est, au niveau d'une légère butte de terre de forme rectangulaire. Le propriétaire de la ferme de Ru-Peulven a également découvert plusieurs pièces en bronze de la même époque, d'autres ayant été mises au jour par des utilisateurs de détecteur de métaux, l'ensemble pouvant être évalué à une dizaine de monnaies d'époque gallo-romaine.

Aucune trace probante ne permet d'évoquer sérieusement une occupation du haut-Moyen Age. La présence de la pierre de Saint-Mélar s'expliquerait quant à elle par l'implantation à la même époque d'une chapelle dédiée à ce saint dont ce bloc en serait le dernier témoin. Cette hypothèse semble peu sérieuse et il semble que nous soyons ici en présence d'un site protohistorique dont la datation reste à déterminer.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : LANNILIS  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : La Motte  
Nom du site : Château de la Motte

CADASTRE Année de dernière mise à jour  Section(s) et parcelles

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0416 est	Plabennec-Guipavas	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y   Z

Rayon du site (en mètres)  m

### Lannilis, Château de la Motte ( Vol. II, p. 6)

"L'enceinte est un petit ouvrage de terre quadrangulaire implanté en sommet de colline, et commandant l'estuaire de l'Aber Benoît. Les cultures ont remblayé les fossés, excépté sur le côté de l'estuaire où il reste encore des traces. L'entrée n'a pu être localisée" (M. WHEELER, 1938).

#### mobilier

Le forgeron interrogé par M. Wheeler nettoyait tous les quatre ans le site des scories qui le recouvraient (M. WHEELER, 1938). P. du Chatellier mentionne des briques romaines et de la céramique (P. DU CHATELLIER, 1907, p.135).

MAGUER Patrick

1994

Autorisation du 17/05/94

\*\*\*

Prospection-thématique

*Les enceintes fortifiées de l'Age du Fer*  
*dans le Finistère*

*d'après l'étude des cahiers inédits de Sir M. Wheeler, Vol I et II, 1938*

volume 3/3

ANNEXES

Culture  
Francophone

1216c

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LE CONQUET  
 Lieu-dit (du cadastre) : Presqu'île de Kermorvan  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Presqu'île de Kermorvan  
 Nom du site : Presqu'île de Kermorvan

CADASTRE Année de dernière mise à jour     ? Section(s) et parcelles : ND

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0417 ET	Brest	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y           Z

Rayon du site (en mètres)       m

**Le Conquet, presqu'île de Kermorvan (Vol. I, p.11-14)**

La presqu'île de Kermorvan commande l'entrée du port du Conquet et fait face à l'ensemble des îles marquant le passage entre la Manche et l'océan Atlantique (île de Béniguet, île de Quémènes, île de Triélen, île Molène et île d'Ouessant). Elle surveille d'autre part les chenaux du Four et de la Helle, passage obligé pour les navires longeant la côte. Cette presqu'île, d'une surface d'une trentaine d'hectares, est reliée à la terre ferme par un étroit cordon rocheux barré par un rempart de grande dimension. La presqu'île s'élargit à partir de cet étroit passage et possède au nord et à l'ouest deux petites excroissances dont la plus septentrionale avait également une série de barrages de dimension plus modeste que le précédent. Cette petite presqu'île fait face à une île qu'occupe encore aujourd'hui un fort d'époque moderne. L'Ilette est accessible à marée basse.

La presqu'île gardait, jusqu'avant la dernière guerre mondiale, de nombreuses traces d'occupation humaine de toutes les époques. Le Mur de l'Atlantique a malheureusement détruit la plupart de ces témoignages. A l'heure actuelle, la presqu'île de Kermorvan est divisée en petites parcelles.

Selon M. Wheeler, des fouilles auraient été entreprises au début du siècle par une équipe française, mais aucune publication n'a fait suite à ces travaux. Les descriptions que nous ont laissés P. du Chatellier (P. DU CHATELLIER, 1903) et M. Wheeler permettent d'avoir une idée assez juste des monuments que possédait la presqu'île :

"Visite au domicile du docteur Jaburet du Conquet qui possède deux petits fragments de céramique de l'âge du Fer provenant de la péninsule de Kermorvan. Il a signalé que l'on pouvait trouver des objets provenant de la presqu'île au musée de Penmarc'h. Il a également dit que les fortifications sont connues à travers des textes datés du IXème siècle.

Cette péninsule s'élargit après un étroit passage et aboutit à deux excroissances, au nord et à l'ouest. L'étranglement est coupé par une série de talus. Le plus à l'est forme un rempart de 60m de long, variant en largeur de 11m à 3,50m et 3,30m de haut. Nichée sous l'extrémité sud du rempart et à environ 7m de ce point se trouve une allée couverte possédant plusieurs marques de



cupules et accessible par le côté externe du rempart. A une distance de 16m à l'extrémité sud, un groupe de pierres pose sur le bord de l'autre côté du sommet du rempart, grossièrement parallèle à l'allée couverte. La signification de ces pierres est assez problématique.

Un autre rempart apparaît à une distance variant de 18m à 45m. Ce rempart possède une hauteur de 10m environ, le fossé en avant du rempart est le résultat du creusement nécessaire à son érection.

L'extrémité nord du rempart s'allonge jusqu'à 13m du bord de la falaise, et à plus de la moitié du chemin montant vers la motte se trouve une sorte de mur de pierres sèches. L'extrémité sud de ce rempart semble avoir été recoupée pour former une motte au sommet de laquelle sont encore visibles des pierres et le mortier de la base de la tour. Le côté ouest du rempart interne plonge à pic dans un creux qui est bordé à l'ouest par un rempart de 1,30m de haut, et au nord par le rempart principal s'incurvant vers l'ouest. Le tout forme un enclos rectangulaire qui, comme le rempart principal, semble être coupé par le fossé de la motte. A l'extérieur du rempart nord de l'enclos demeure une ligne de mur avec mortier dont la connexion avec le rempart n'est pas claire. A chacune des extrémités de l'enclos, il semble qu'il y ait eu des petites projections vers l'ouest, au nord desquels se situe le mur de pierres sèches. Des traces d'extraction de pierres sont visibles sur le côté est du second rempart le plus large.

Le long du bord sur le côté sud de la péninsule, et en partant du rempart extérieur à l'étranglement, il est clair qu'il reste des traces d'un mur large de 1,30m le long du sommet de la falaise, dont la ligne extérieure la suit.

C'est ce qui est indiqué sur le plan français (?) : les interruptions qui y sont dessinées n'ont pas été faites par moi. Un mur moderne s'étend pour la majeure partie à l'ouest et sur la moitié de l'étirement sud. Le vieux mur tourne vers le nord à l'angle, près de ce qui sont les restes probables d'une ancienne ferme de forme rectangulaire, et forme un renflement sur le col de la petite presqu'île à l'ouest. Il s'étend le long du côté ouest de la péninsule principale, le long du bord du col et le long du côté sud de la péninsule nord. Ce mur a été profondément érodé par la mer juste après l'étroit passage que forme le col. Son aspect et sa stricte conformation avec les contours de la côte semble nier sa fonction en tant que fortification et sa très grande ancienneté.

De l'autre côté de l'extrémité sud du col de la péninsule nord se trouve un rempart de 1,00m de hauteur environ (côté sud) et tombant brusquement vers le nord. L'extrémité nord diminue au niveau d'un court chemin venant de la côte, où il est coupé par la route moderne. Il n'y a pas de connexion avec le mur côtier. L'extrémité est tourne vers le sud d'un court chemin qui va de la pente raide à l'éperon. Il n'y a pas de mur à cet endroit. De l'autre côté du centre du col se trouve semble-t-il des petits remparts. Un fossé en pente douce est visible au sud. Entre ces remparts se trouvent deux tertres allongés qui pourraient correspondre à des dunes.

Deux petits remparts ont été construits à environ 50m plus au nord de la motte. Les traces d'un mur de pierres s'étendent vers l'ouest à une certaine distance de la pente descendant vers la mer. Il est clair qu'il s'étend vers l'ouest, et qu'il a été construit avec de grandes pierres plates de 1,50m de long (...). Il est possible qu'il existe une entrée opposée au centre du col avec les larges remparts. Au-delà, à l'est, le mur continue, s'incurvant vers le nord jusqu'au bord de la falaise (...). A l'ouest de l'entrée possible, la ligne du second rempart est continuée à un endroit par quatre rangées de pierres. Les rangées sont à 50-60cm l'une de l'autre et visibles pour certaines sur 7m environ (...). Ce mur semble préhistorique contrairement au mur de côte qui est marqué sur le plan français" (fig.66) (M. WHEELER, 1938).

P. du Chatellier précise que la motte était surmontée "d'une tour de 3,50m de diamètre interne, dont la maçonnerie était épaisse d'environ 2,50m et parementée en moellons à peu près réguliers à l'intérieur. La péninsule ouest était barrée par une double enceinte" qui selon ce même auteur datait de l'époque néolithique, "et plus loin, coupant l'étroit passage qui permet d'atteindre l'extrême pointe qui, d'un côté, domine la pleine mer et de l'autre la plage des Blancs-Sablons, se



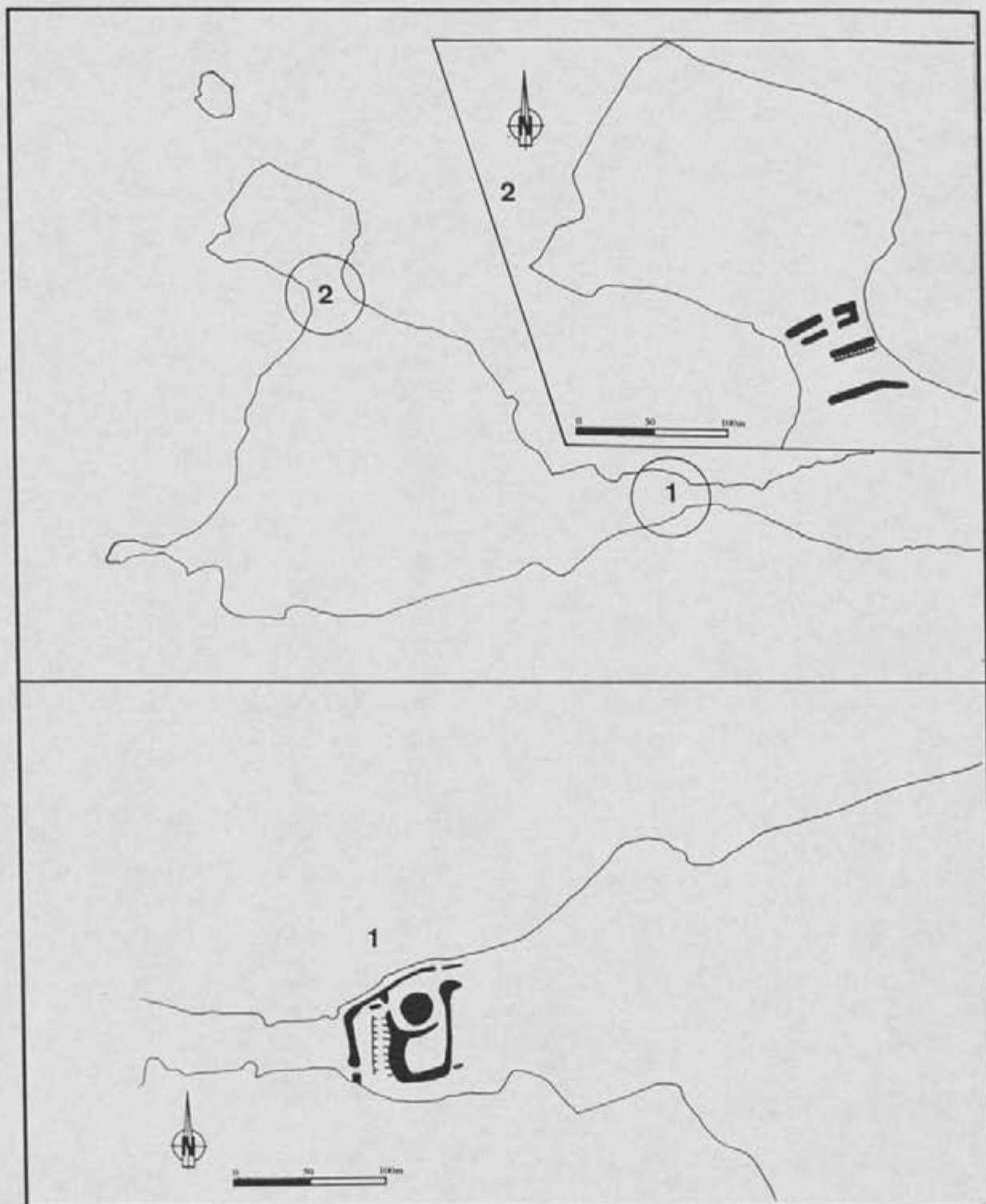


fig.66 : plan des fortifications de la presqu'île de Kermorvan (Le Conquet), d'après cadastre et croquis M. Wheeler, 1938 ;  
1) première ligne de fortification avec réoccupation au Moyen Age (motte)  
2) ligne de fortification en avant de la petite péninsule nord

trouvait une nouvelle enceinte de même époque derrière laquelle étaient un petit dolmen en ruine et plusieurs chambres mégalithiques à ciel ouvert" (P. DU CHATELLIER, 1903).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LOCMARIA-BERRIEN  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Rouzoucon  
 Nom du site : Rouzoucon

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huellgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y           Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Locmaria-Berrien, Rouzoucon**

Ce magnifique exemple de motte circulaire associée à une basse-cour est implanté sur la crête d'un étroit promontoire dont il occupe toute la largeur. Il domine le point de confluence entre l'Aulne et la rivière d'Argent. La motte, à l'extrémité sud-est, est isolée de la basse-cour par un profond fossé creusé dans le substrat rocheux (estimation : 6m de profondeur depuis le haut du talus). La forme de la basse-cour s'adapte parfaitement à la configuration du sommet. Le fossé n'est présent que là où l'absence de pente nécessite ce type d'ouvrage défensif qui forme alors un barrage d'éperon sans accès visible. L'intérieur, très envahi par les ronces n'a pu être visité que très partiellement.

mobilier

Des fragments de tuile ont été trouvés à la fin du siècle dernier (P. DU CHATELLIER, 1907).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : LOCRONAN  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) :  
 Nom du site : camp du sentier du renard

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Quemeneven/Locronan, route de Cast (Vol. I, p.62 ; Vol. II, p.11)**

**Vol.I**

"Route de Cast, à environ deux kilomètres de Locronan, 140m au sud de la route, par un chemin appelé le "sentier du Renard". Position : église de Kergoat 52° église de Plonevez - Porzay 322°. Un enclos presque circulaire défendu par un talus abrupt et un fossé, situé sur les larges pentes de la Forêt du Duc commandant une vue étendue au nord. Le talus est particulièrement fort au sud, environ 5,30m du sommet au fond du fossé, alors qu'au nord, joignant l'entrée, sa hauteur est de 2,00m. Un chemin creux de 3,50m de large traverse le fossé de l'entrée" (M. WHEELER, 1938).

Dimensions

diamètre interne : 26m  
 talus et fossé : 16m  
 au sud escarpement interne de 10m.

**Vol.II**

"Une petite enceinte à environ 1,5km de Locronan. Un tertre oblong d'une hauteur d'environ 3m sur son côté nord et descendant vers l'extrémité sud ; peut-être les restes d'un enclos circulaire détruit" (M. WHEELER, 1938).

Dimensions

17,40m x 8,20m.  
 Hauteur au nord : 3,00m.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : MELLAC  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : château de Kernot  
Nom du site : Kernot

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

Mellac, Kernot (Vol. I, p. 58)

Le site correspond à une maison forte de 28m x 14m (source P. KERNEVEZ).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : NEVEZ  
Lieu-dit (du cadastre)                      : île Raguenes  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : île Raguenes  
Nom du site                                     : île Raguenes

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0620 est	Pont-Aven	

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Nevez, île Raguenes**

"Un retranchement protohistorique (?) est signalé sur cette île" (P. GALLIOU, 1989, p.198).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLEUVEN  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : bourg  
Nom du site :

CADASTRE Année de dernière mise à jour  Section(s) et parcelles :

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

**Pleuven, bourg**

Camp rectangulaire de 160m sur 85m "à droite de la route de Pleuven à Fouesnant, à 1,5 km à l'est de ce bourg" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLEYBEN  
Lieu-dit (du cadastre)                      :  
Lieu-dit (de l'IGN)                      : Bourguel  
Nom du site                      : Bourguel

CADASTRE Année de dernière mise à jour  Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

**Pleyben, Bourguel**

"Enceinte circulaire allongée de 20m sur 30m" (M. WHEELER, 1938).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : bourg  
 Nom du site :

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : 307, 362, 363, 414, 415, 1196, 1197, 1414.

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Plogastel-Saint-Germain, bourg

"Ce camp avec enceinte touche le bourg au nord-est (fig.67). Rectangulaire, il mesure 160m sur 59m (fig.68) ; le talus d'enceinte était en petit appareil, et s'élevait à 8m de haut. Il avait une largeur de 10m à la base et une douve de 5m de largeur. Lors de la mise en culture à la fin du siècle dernier, on y trouva quantité de poteries, des armes en fer, des monnaies romaines et une statuette en bronze très mutilée représentant un homme nu, casqué, haut de 0,09m (MAN, n°80308). Dans l'angle sud-est, une fosse peu profonde contenait de nombreux débris d'amphores et de poteries. Il est aujourd'hui occupé par des résidences et le talus d'origine ainsi que le fossé ont été en partie arasés ou comblés" (L. PAPE, 1978).

#### mobilier

"Ces nombreux fragments de poteries datables de La Tène III, étaient associées à quatre amphores Dressel I en menus morceaux. Les fonds sont plats, les parois verticales, concaves ou carénées, les rebords versés ou droits, sans canelure interne" (R. SANQUER, 1969, p.33).

Deux autres enceintes de tailles plus modestes sont recensées à proximité (40m sur 45m). Non localisées et aucune parcelle de cette dimension sur le cadastre napoléonien et récent.

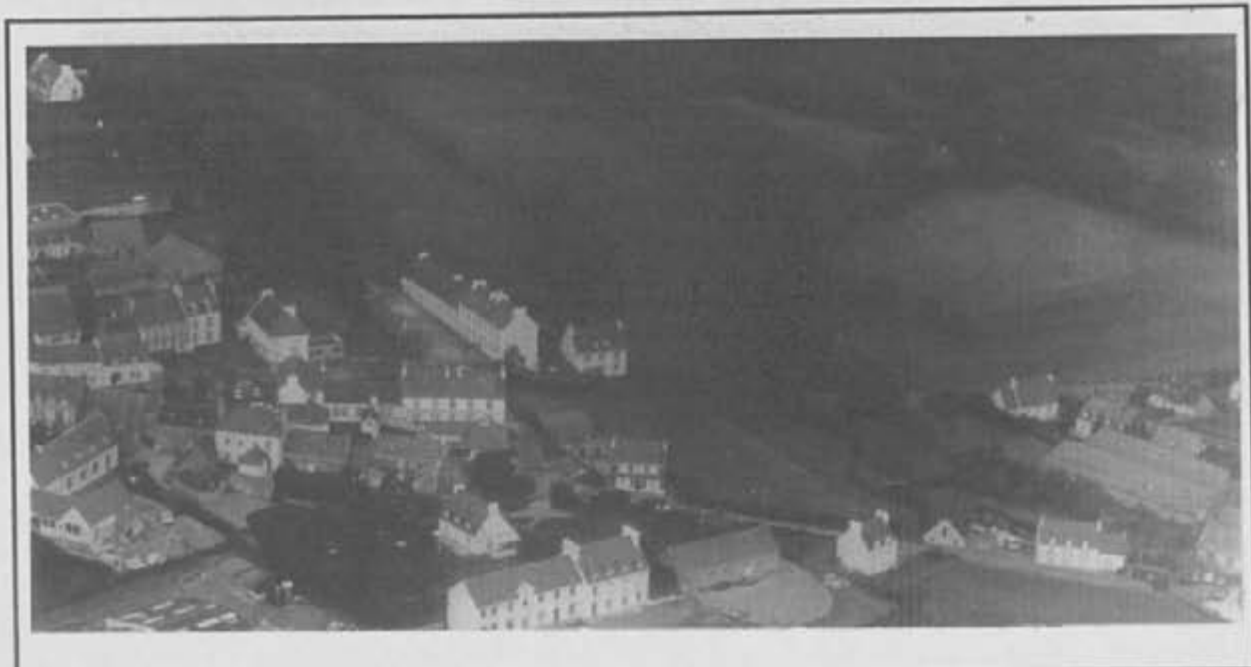


fig.67 : photographie aérienne oblique du camp de Plogastel-Saint-Germain (cliché 16F)

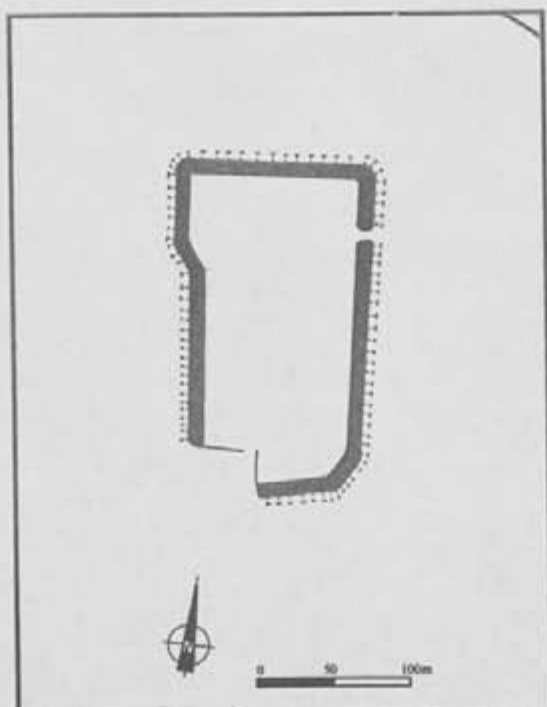


fig.68 : plan du camp de Plogastel-Saint-Germain d'après cadastre

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOGOFF  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) :  
Nom du site : Pointe du Diameur

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Plogoff, pointe du Diameur**

"Un petit retranchement de l'âge du Fer (?) est signalé sur cette pointe" (P. GALLIOU, 1989). Pas de mention de matériel.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOGOFF  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Pointe du Raz  
Nom du site : Pointe du Raz

CADASTRE Année de dernière mise à jour  Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 ET	Audierne	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

### Plogoff, pointe du Raz

Un rempart simple fait de gros blocs formait un éperon barré sur la pointe du Raz, connu anciennement sous le nom de "Moguer-ar-C'hastel" ("muraille du château"). L'entrée avait selon R. F. Le Men deux tours rondes. A l'intérieur il était possible de voir de petites habitations carrées adossées au rempart (R. F. LE MEN, 1876, p.135).  
datation estimée : Néolithique



Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOMEUR  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Anse de La Torche  
Nom du site : pointe de La Torche (Beg-an-Dorchenn)

CADASTRE Année de dernière mise à jour  Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000ème

Numéro	Nom	Année d'édition
0520 ouest	Pont-L'Abbé	

COORDONNEES LAMBERT                      Zone :

Centre du site X

Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

### Plomeur, presqu'île de La Torche (Beg-An-Dorchenn)

"La presqu'île de la Torche possède plusieurs niveaux d'occupation ancien dont l'un datable de la fin de l'Age du Fer. Il est impossible de savoir si le site était barré par un ou plusieurs talus en raison des dégradations. Des débris de clayonnages, des perles de verre bleu à incrustations blanches ainsi que des tessons isolés à chevrons et autres motifs sont les témoins de cette période de fréquentation du site" (P.-R.GIOT, 1979, p.243).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOMODIERN  
 Lieu-dit (du cadastre)                      : Sainte-Marie du Menez-Hom  
 Lieu-dit (de l'IGN)                         : Sainte-Marie-du-Menez-Hom  
 Nom du site                                     :

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZE 33b, 34(?)

.....  
 Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan-Menez-Hom	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Plomodiern, Sainte-Marie-du-Menez-Hom (Vol. I, p. 38)**

Les sites se trouvant à proximité du Menez Hom sont nombreux mais difficilement perceptibles en raison de la nature du terrain (lande) et de l'absence de découpage cadastrale. Une multitude de petits sites, essentiellement néolithiques et protohistoriques sont connus depuis fort longtemps (A. H. DIZERBO, 1987, p.114-115).

- 1) Une enceinte avec des talus en pierre de forme pentagonale est située en contrebas des sommets, à Sainte Marie-du-Menez-Hom, en bordure de route. Il n'en reste aujourd'hui que le tracé de la parcelle dont nous donnons ci-joint la localisation cadastrale et en coordonnées Lambert.
- 2) Des fouilles anciennes ont été pratiquées sur une nécropole de petites tombelles datables de la fin de l'Age du Bronze ou du début de l'Age du Fer.
- 3) Le sommet principal du Menez Hom, appelé le Yed, et celui connu sous le nom du Menig, à l'ouest, étaient chacun couronnés par un cercle de pierres et sont interprétés comme des lieux de culte (datation?).
- 4) Signalé également par R. Sanquer, un enclos de La Tène III où a été trouvé un bronze de Néron.
- 5) Deux petits camps sont connus dans les environs (non localisés), qui devraient correspondre à des enclos de fermes indigènes de l'Age du Fer (à vérifier).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLONEIS  
Lieu-dit (du cadastre) : La Croix-Rouge  
Lieu-dit (de l'IGN) : la Croix Rouge  
Nom du site : Menez Croaz Ruz

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

Ploneis, Menez-Croaz-Ruz (Vol. I, p. 46)

"Tuiles et restes de retranchements à droite de la route de Quimper à Douarnenez"  
(P. DU CHATELLIER, 1907). L'ensemble de la commune est remembrée et il n'existe plus aucune trace apparente de ce site.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLONEIS  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) :  
Nom du site :

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Ploneis, route de Guengat (Vol. I, p.42)**

"A cinq kilomètres au nord-ouest de Quimper. Rien de connu dans cette commune excepté un éperon barré sur la route de Guengat en tournant vers l'est à un carrefour. L'ensemble apparaît intact" M. WHEELER, 1938).

dimensions

Diamètre : environ 28m.

Hauteur : 1,80m.

Les auteurs situent ce site dans le grand bois du Stavenec (R. F. LE MEN, 1876 ; P. DU CHATELLIER, 1907) qui n'existe plus aujourd'hui (absent du cadastre).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLONEOUR-LANVERN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Kervelen  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kervele  
 Nom du site : Kervelan

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZX 82a, 82b

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Ploneour-Lanvern, Kervelan (Vol. I, p.46)**

"Le site se trouve à environ 400m au sud-ouest de la ferme de Kervelan et correspond à un ouvrage de terre très endommagé avec un système simple talus et fossé qui le contourne. La moitié est a presque entièrement disparu, mais si l'ouvrage de terre suivait le contour naturel, il aurait été très large -presque encore aussi grand que l'étendue actuelle" (M. WHEELER, 1938).

L'aire inclue des tumuli dans l'un desquels une urne cinéraire a été trouvée. Selon du Chatellier qui a fouillé le site en juin 1891, huit tumuli se trouvaient à l'intérieur dont sept avaient de 4 à 5m de diamètre sur 0,60m à 0,80m de hauteur, le huitième possédant un diamètre de 10m pour une hauteur de 1m. Il a ainsi découvert des restes incinérés parmi lesquels se trouvaient "des fragments de poteries grossières non tournées ainsi que des éclats de silex et deux grattoirs" (P. DU CHATELLIER, 1907, p.278).

Plus récemment, R. Sanquer a découvert "des traces de clayonnages, une fusaïole en terre cuite brune qui serait selon lui de type clairement gaulois. Le site aurait été carré avec des côtés de 30m et des angles arrondis" (R. SANQUER, 1969, p.35-36). Toutes les structures funéraires ont été arasées et il ne reste plus rien de visible aujourd'hui.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLONEOUR-LANVERN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Kerandraon  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kerandraon  
 Nom du site : Camp de Kergoulouarn

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : YH 23(?), 24, 27, 28  
 122, 124

Observations :

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Ploneour-Lanvern, Kergoulouarn-Kerandraon (Vol. II, p. 26)

Ce camp, grossièrement rectangulaire, est implanté sur la crête et sur le versant est d'un petit plateau, au nord de la ferme de Kerandraon (fig.69). Le plateau est délimité à l'ouest et à l'est par deux cours d'eau dont la Rivière de Pont-L'Abbé. Au sud, une ancienne vallée marécageuse est actuellement occupée par une retenue d'eau. Le camp, d'une superficie d'environ 3,60ha, possédait autrefois trois remparts rectilignes (ouest, nord et sud) précédé par un large fossé et une contrescarpe. La portion nord-est conservée, située légèrement en contrebas, suit le contour du plateau puis disparaît tout à fait sur une longueur d'environ 50m. Ce versant est actuellement aménagé en petites terrasses, retenues par des murets de pierre sèche. Le tracé du rempart ouest est repris par un chemin d'exploitation sur toute sa longueur. Lors de la visite de M. Wheeler, des portions d'un large fossé étaient encore visibles, particulièrement au sud et au sud-est (fig.70).

#### le rempart

Les portions les mieux conservées font environ 10m de largeur à la base et 4m au sommet (sud). En 1938, le rempart dominait le fond du fossé de 5m ou 6m. La hauteur actuelle est estimée à environ 3m. Les engins agricoles ont raclé le talus à la base, ce qui permet de voir nettement que le rempart, du côté interne, possède un parement externe de pierres sèches organisées en assises régulières. Aucune coupe du rempart n'est visible.

#### les entrées

L'entrée sud se présente comme une simple interruption dans le rempart, lequel s'est effondré peu à peu sur ce passage. Le fossé s'interrompait également à ce niveau. L'interruption dans l'angle sud-est est sans aucun doute récente. Le côté est est trop pentu

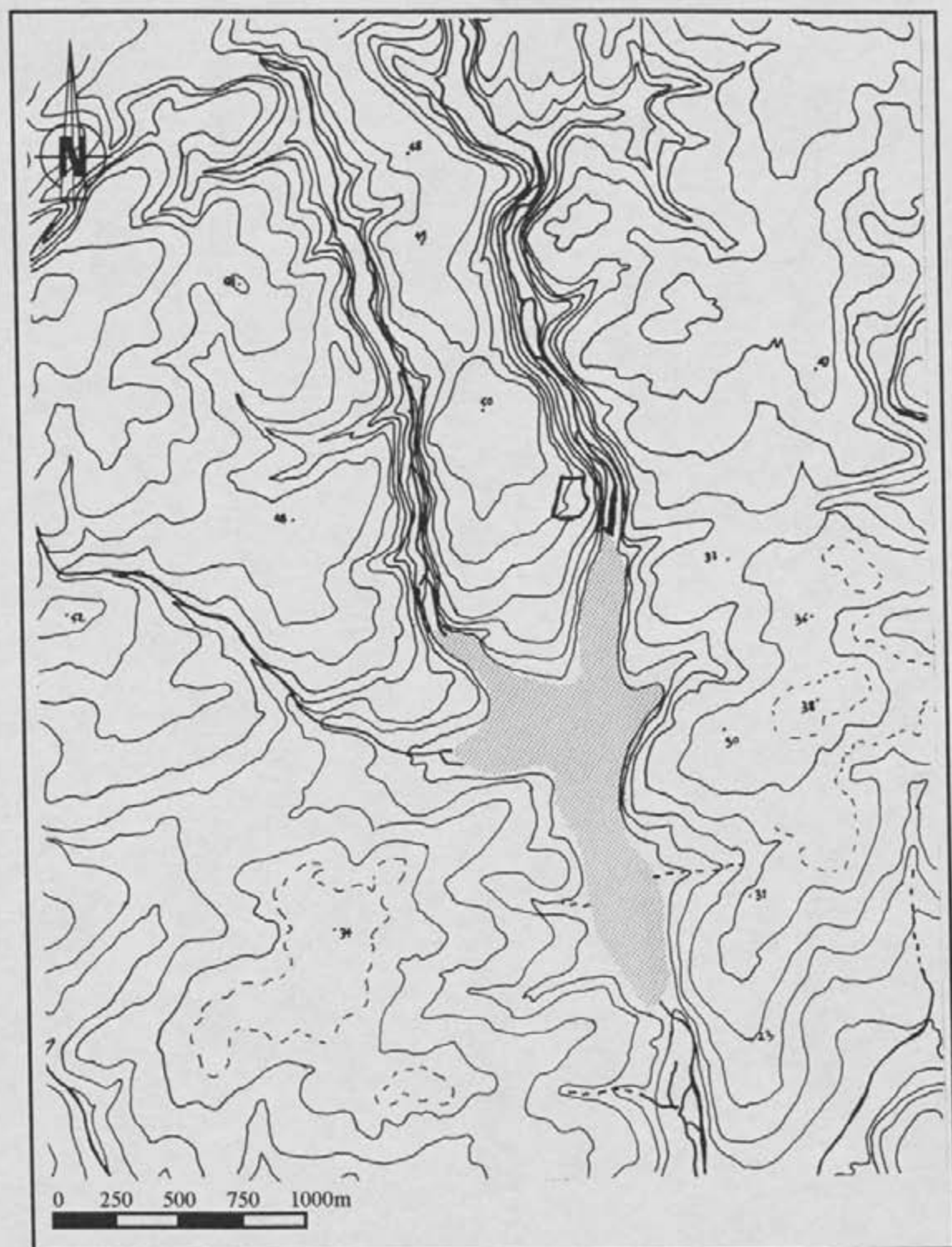


fig.69 : localisation topographique du camp de Kergoulouarn en Ploneour-Lanvern ;  
en grisé, lac artificiel

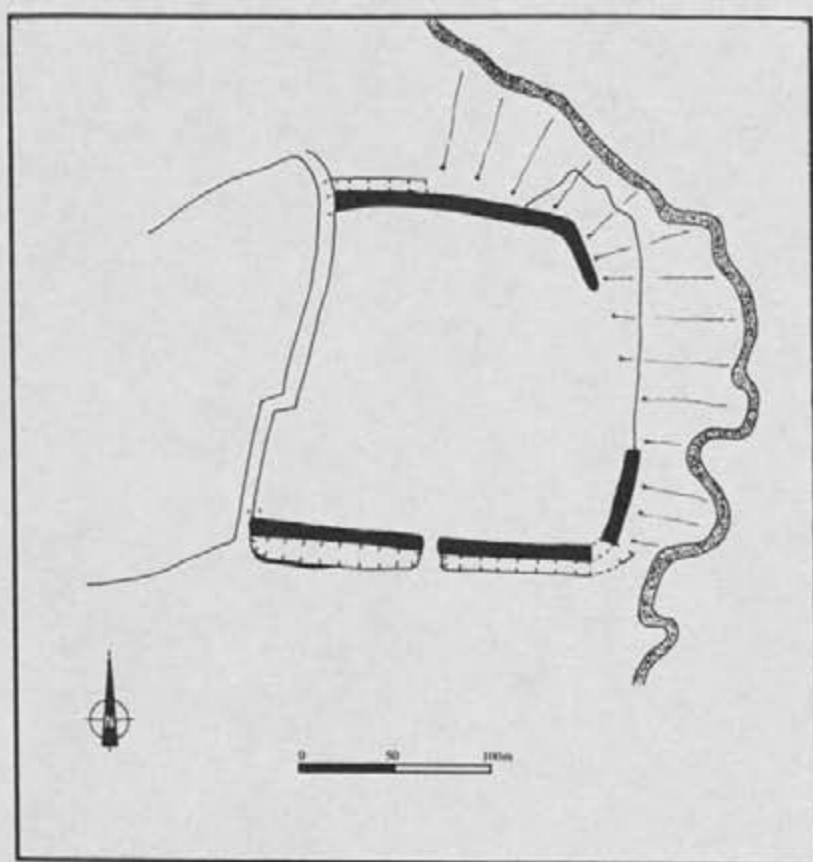


fig.70 : plan du camp de Kergoulouarn d'après cadastre et M. Wheeler, 1938



pour permettre l'installation d'une porte sur ce côté, d'autant que le ruisseau coule en contrebas. Au nord, le rempart est conservé sur toute sa longueur et la pente interdit ici encore toute possibilité d'entrée. La partie ouest étant complètement arasée, nous ne pouvons que supposer la présence d'une seconde entrée puisque seul ce côté présente un terrain parfaitement plat au-delà de l'emprise de la fortification.

mobilier et datation

Cette enceinte, de grande dimension par rapport aux autres exemples finistériens, "a produit de la céramique gauloise et romaine, des tuiles et une meule rotative" (P. DU CHATELLIER, 1907, p.278 ; R. SANQUER, 1969, p.35). Etant donné la morphologie du rempart, la position du camp sur un site de hauteur et le type de céramique, il semble certain que nous soyons ici en présence d'un bel exemple de camp fortifié du second âge du Fer avec sans doute une fréquentation durant la période gallo-romaine.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLONEOUR-LANVERN  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Kerhastel  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : Kerhastel  
Nom du site                                     : Kerhastel

CADASTRE Année de dernière mise à jour    1 | 9 | 8 | 1                      Section(s) et parcelles : ZY 4a? 5? 26?

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X 1 | 0 | 3 | 6 | 2 | 5

Y 2 | 3 | 4 | 4 | 1 | 0 | 0                      Z 5 | 0

Rayon du site (en mètres)    |    |    |    |    |    m

**Ploneour-Lanvern, Kerhastel (Vol. II, p. 1)**

"Traces de voie pavée (gros blocs) encore visible et du matériel dans les limites de champs. Les habitants disent que le camp était de forme carrée, mais maintenant détruit" (M. WHEELER, 1938 ; P. DU CHATELLIER, 1907, p.179 ; R. SANQUER, 1969, p.35)

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLONEVEZ-PORZAY  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Castel Ligou  
Nom du site : Castel Ligou

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : non localisée et sans doute arasée

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Plonevez Porzay, Castel Ligou (Vol. I, p.42)

"Cette enceinte se situe à cinq kilomètres de Locronan sur un terrain plat entre la ferme de Lanzent et la route principale deux kilomètres au nord de Plonevez Porzay. Dans la partie nord-est, il reste des traces d'un enclos circulaire avec un système de talus et fossé d'environ 3,30m de large, 8,00m de haut (en partie réutilisé comme talus de champ) ; seulement un tiers du rempart est encore debout, il est cependant possible d'en voir la continuité à partir des anomalies de croissance des céréales. Le diamètre est d'à peu près 45m.

Joint à ce site en-dessus, mais plus près de la route principale ,sont visibles les restes de ce qui aurait pu être un éperon barré circulaire, mais maintenant coupé sur deux côtés, et formant en partie talus de champ" (M. WHEELER, 1938).

#### datation

Poterie à Quimper au musée daté du Haut Moyen Age (P. DU CHATELLIER, 1907, p.173).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUARZEL  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kerveatous  
Nom du site : Kerveatous

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Plouarzel, Kerveatous

"Camp quadrangulaire avec structure de compartimentage interne (fig.71) ; trois fossés visibles en photographie aérienne et une section de rempart conservée. L'ensemble a une surface d'environ 2,50 ha" (M.-Y. DAIRE, 1992).



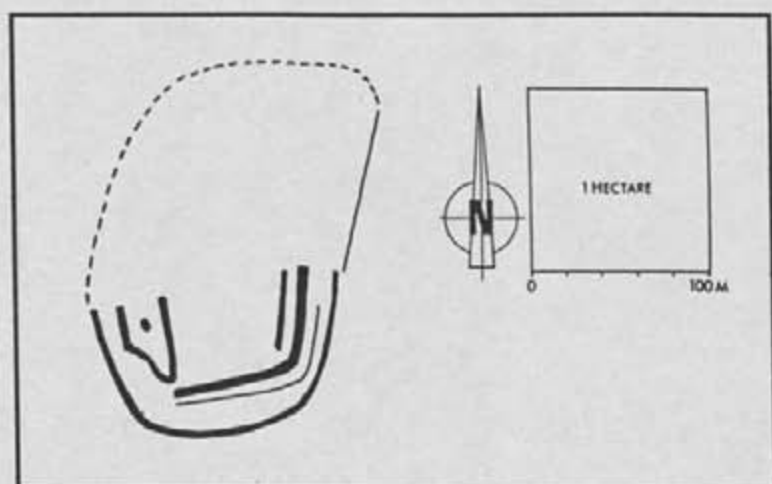


fig.71 : plan du camp de Kerveatous (Plouarzel) ; M.Y. DAIRE, première campagne de prospection aérienne intensive en Léon, BSAF, CXX, 1992, fig.5, p.116

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUDANIEL  
 Lieu-dit (du cadastre)                      : Castel-Landivern  
 Lieu-dit (de l'IGN)                          : Moulin du Folgoet, Camp de César  
 Nom du site                                      : Castel-Penedan

CADASTRE Année de dernière mise à jour                          Section(s) et parcelles : section H2 419, 423, 424, 425, 1519.

Observations : première mention sur cadastre en 1819, section H, feuille 2 ; éch : 1/2500ème

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0416 est	Plabennec-Guipavas	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y                             Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Ploudaniel, Castel Penedan (ou Camp de César et Castel Landivern) (vol. I, p.3)

Ce promontoire se trouve à environ 1200m de la ville du Folgoët et domine le moulin du même nom d'une vingtaine de mètres à l'ouest. Son toponyme breton se traduit par "Château de la Tête Large", mais il est aussi connu sous le nom de "Camp de César" ou de "Castel-Landivern" (fig.72).

La première description revient à Grossin qui publia un article dans le Bulletin de la Société Académique de Brest (GROSSIN, 1896). Celui-ci désignait déjà l'enceinte comme un camp gaulois recouvrant une station néolithique ou de l'Age du Bronze (découverte d'une vingtaine de haches en pierre polie (dolérite, jadéite, serpentine) et de "coins" en bronze -haches à douille- dans une levée de terre reliant le promontoire à la colline opposée au nord-ouest). Le site était déjà occupé par des champs situés entre les deux remparts et à l'intérieur même de l'enceinte, mais l'extrémité ouest ainsi que les structures défensives étaient envahies par les broussailles. La fortification occupe l'extrémité ouest d'un promontoire légèrement vallonné en son sommet et délimite une superficie de 2,04ha (fig.73). Il se situe à la confluence de l'Aber Wrac'h et d'un autre ruisseau qui l'entoure sur trois de ses côtés.

#### les remparts

A 200m de son extrémité ouest, le promontoire est barré par un premier rempart de terre d'une largeur de 4,50m en moyenne pour une hauteur ne dépassant pas les 2,50m. Aucun fossé visible ne le précède. Une interruption au centre indiquerait une ancienne entrée. 80m plus à l'ouest un second rempart associé cette fois à un fossé barre de nouveau l'éperon. On peut estimer la hauteur du rempart à 6 ou 7m depuis le fond du fossé et à

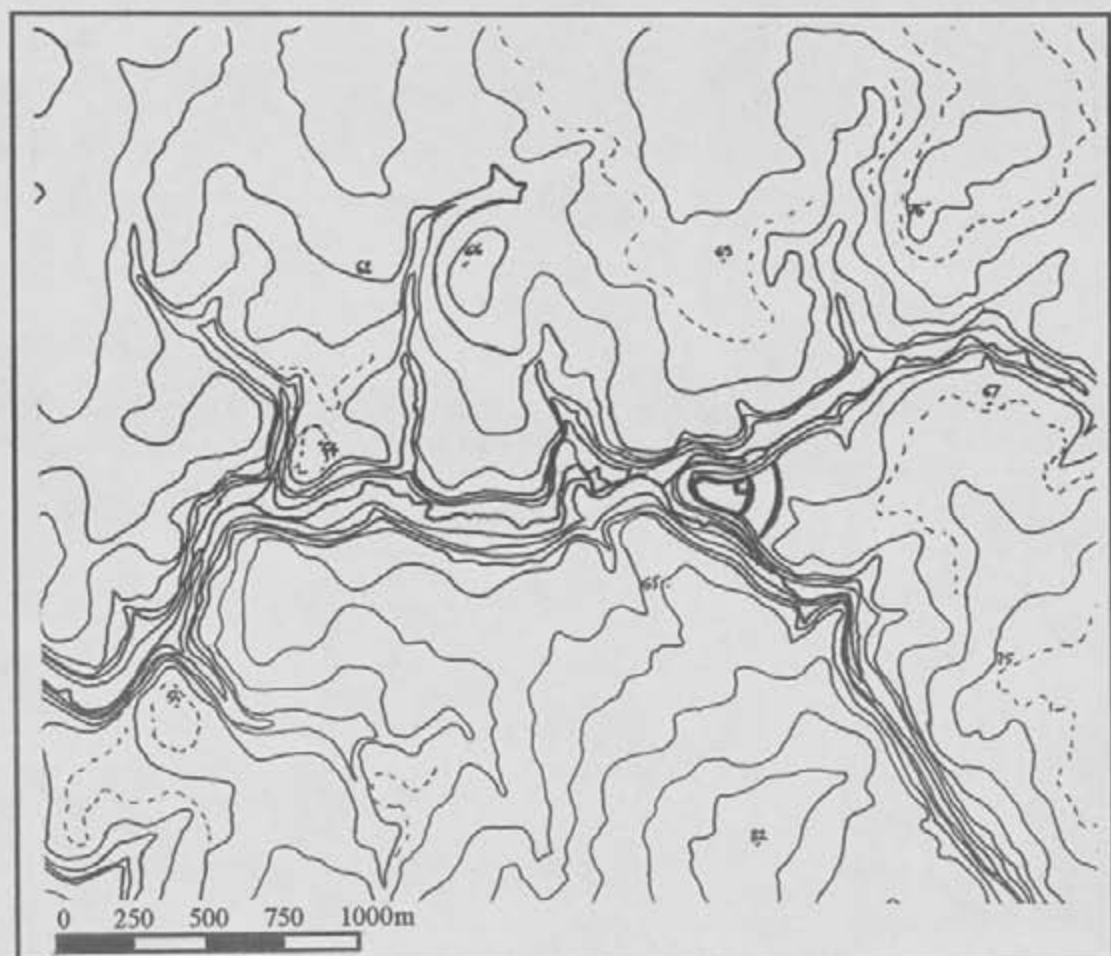


fig.72 : localisation topographique du camp de Castel-Penedan en Ploudaniel



fig.73 : photographie aérienne verticale IGN au 1/5000ème, mission 1990, du camp de Castel-Penedan en Ploudaniel

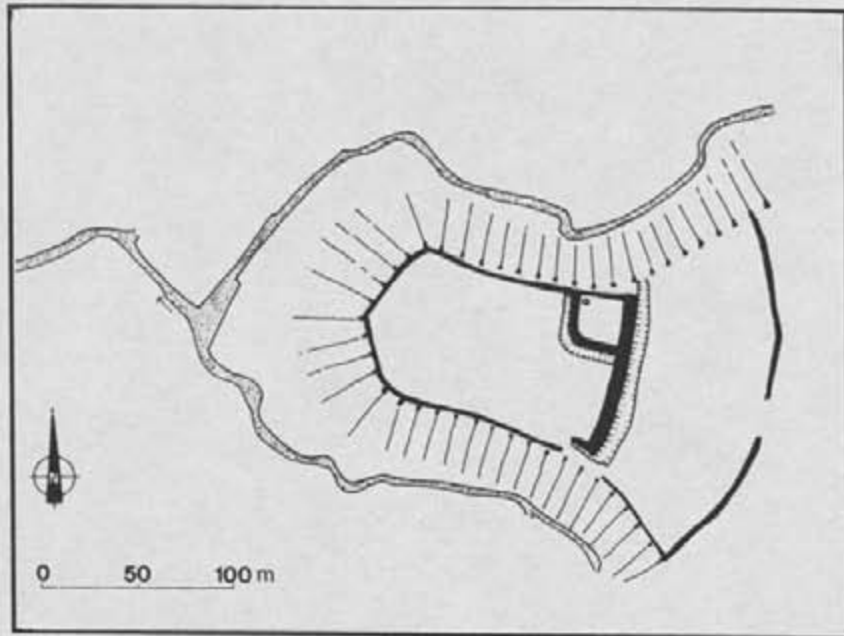


fig. 74 : plan du camp de Castel-Penedan en Ploudaniel d'après cadastre



3,50m, sa hauteur sur sa face interne. Le fossé atteint une largeur de 5 à 6m en moyenne et une profondeur environnant les trois mètres depuis le bord externe. Le sous-sol rocheux est visible dans le fond du fossé, il s'agit donc du fond originel. Le sommet du rempart possède une largeur maximale de 2,50m alors qu'à la base il occupe une largeur de 8 à 10m. Le rempart s'interrompt sur le côté sud en faisant un coude de 10m de long afin de ménager une entrée en bordure de pente. Cet élément défensif est tout à fait caractéristique des ensembles fortifiés sur promontoire de l'Age du Fer car ce type d'entrée obligeait les assaillants potentiels à présenter leur flanc droit non protégé par un bouclier aux défenseurs se trouvant sur le rempart.

Une subdivision quadrangulaire de petite dimension (20m x 30m) jouxte au nord la face interne du rempart de barrage. Elle est entourée au sud et à l'ouest par un fossé de 4 à 5m de largeur. Au nord le rempart de bord de pente est moins élevé. Aucune entrée n'est visible et il semble bien qu'il n'y en ait jamais eu. En l'absence de porte, l'accès devait se faire par l'intermédiaire d'un chemin de ronde se trouvant au sommet du rempart qui contourne le promontoire depuis le second barrage au nord jusqu'au premier rempart au sud. Ce parapet était parementé, au moins sur sa face interne d'après ce qui peut être observé sur l'extrémité ouest du promontoire (fig.74).

#### structures internes

Quelques structures internes sont encore visibles à l'heure actuelle : Grossin ainsi que M. Wheeler avaient repéré ce qu'ils estimaient correspondre à des puits. Le premier se trouvait au nord de l'entrée dans la première partie du camp. Déjà très dégradé au moment où Grossin a visité le site ("...une excavation qui peut être considérée comme marquant l'emplacement d'un ancien puits maintenant éboulé."), il nous a été impossible de le retrouver. Rien ne prouve que cette excavation corresponde à un ancien puits et pourrait aussi bien être apparentée à l'accès d'un souterrain. Cette interprétation peut convenir également à la seconde structure se trouvant dans l'angle nord-ouest de la subdivision interne. Cette structure avait encore une profondeur de 2m en 1896 ce qui n'est nullement incompatible avec une structure souterraine d'époque laténienne. Au niveau de l'extrémité de l'éperon se trouvent deux structures construites : l'une, formant un L, se compose d'une partie quadrangulaire de 6m de longueur et d'une pièce annexe au nord de 4m sur 2m environ. La structure semble s'appuyer sur le mur de l'enceinte. Les murs ont une largeur d'environ 0,50m et semblent être, dans la partie interne de l'édifice, encore en élévation sur un mètre. La seconde structure décrite par Grossin correspondrait selon lui à une tour circulaire de 10m de diamètre. Etant donné l'épaisseur des broussailles en cet endroit, aucune structure de ce type n'est plus observable aujourd'hui. Ces deux structures construites semblent postérieures à l'enceinte. Malgré l'absence de matériel datable de l'Age du Fer il ne fait aucun doute, vu le type de la fortification, que celle-ci ait été construite et occupée, du moins pour la partie ouest, durant cette période avec une réoccupation probable au Moyen Age ou à l'époque moderne.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUGASNOU  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Primel-Tregastel  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : Pointe de Primel  
Nom du site                                    : Pointe de Primel

CADASTRE Année de dernière mise à jour                          Section(s) et parcelles : de 1 à 16

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/50000

Numéro	Nom	Année d'édition
0615 ouest	Taulé-Carantec	1987

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

Plougasnou, Château-Primel (Vol.I, p. 23)

Située sur la côte nord de Morlaix, cette vaste pointe rocheuse est barrée par une série de talus successifs (5) formés de galets noyés dans l'argile. Ces défenses délimitent une superficie d'environ 3,95ha (fig.75). De nombreux témoignages de toutes les époques sont encore visibles. Une occupation de l'âge du Fer est attestée par de la céramique, des vestiges d'habitats, des débris de coquillages et des foyers. De l'amphore vinicole Dressel I a été découverte sur ce site. "Une inhumation avec un squelette portant un anneau de cheville en bronze est localisée dans la parcelle AE 103" (P.-R. GIOT, 1979).

"Un camp de forme rectangulaire est signalé à Run-ar-Vungale. Il possède une double enceinte avec fossé, et a une largeur interne de 100m" (P. DU CHATELLIER, 1907).

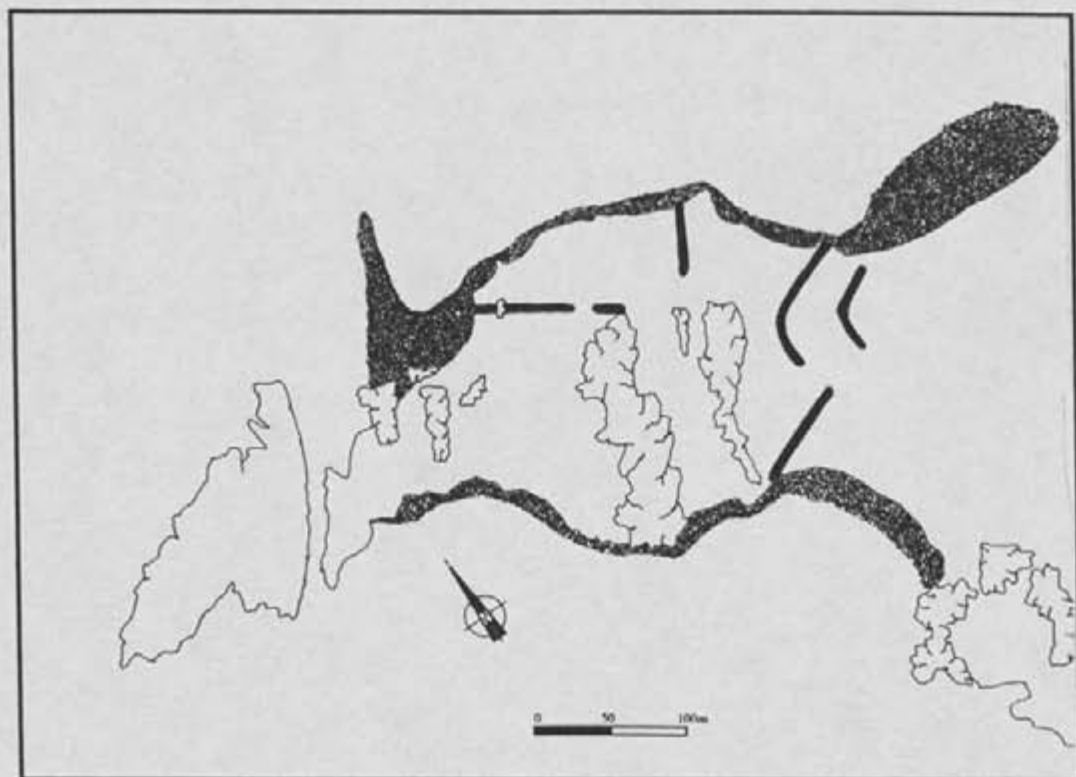


fig.75 : plan de la pointe fortifiée de Primel-Tregastel (Plougasnou) d'après cadastre

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUGASTEL-DAOULAS  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Roc'h-Nivelen  
 Nom du site : Roc'h-Nivelen

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : BW 47

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0417 est	Brest-Crozon	1989

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

#### Plougastel-Daoulas, Roc'h-Nivelen (Vol. II, p. 4)

A environ deux kilomètres au nord-ouest de Plougastel-Daoulas, un très gros point de vue naturel, actuellement occupé par une végétation dense, domine l'estuaire de l'Elorn et la Rade de Brest à 90m de hauteur. M. Wheeler signale un talus peu pentu avec les traces d'un fossé sur le côté interne qui apparaît sur le seul endroit ayant besoin d'une fortification supplémentaire. Cet aménagement est difficilement repérable actuellement. Le rempart est composé de pierres et de terre et protège une petit terre-plein semi-circulaire situé en haut d'un rocher de quartzite. R. F. Le Men aurait vu en cet endroit cinq petites habitations rectangulaires et, à mi-hauteur de ce massif, "un gradin assez large, aujourd'hui en partie ruiné, mais sur lequel, du côté de l'est, on voit encore très distinctement les substructions de deux habitations semblables aux précédentes. Pour consolider ce gradin, le mur de soutènement a été vitrifié" (?) [...]. "Au-dessous de ce gradin est un espace semi-circulaire entièrement occupé par des habitations et défendu du côté du sud par un retranchement peu élevé qui se relie à l'est et à l'ouest au rocher" (R. F. LE MEN, 1873, p.169).

L'un de ces bâtiments est encore visible en contrebas de ce même rocher sur le côté ouest ainsi que deux murets très endommagés qui y aboutissent. De forme rectangulaire, cette structure a 2,90m sur 3,20m de côtés, et une hauteur de mur conservée de 1,40m environ. Cette construction possède la particularité de reprendre la forme naturelle du rocher et l'utilise même sur l'un des côtés, avec un parement de pierres sèches comblant une faille. Dans tous les cas il est difficile de donner une date à cet édifice, peut-être médiéval.



mobilier et périodes d'occupation

P. du Chatellier pense que le site date du Néolithique, "des éclats de silex, de la céramique et un vase grossier en pierre" ont en effet été trouvés (P. DU CHATELLIER, 1907, p.114). Selon M. Wheeler, "le tenancier de la ferme a lui-même trouvé des meules. Un tel site peut avoir été le choix évident d'une occupation à n'importe quelle période" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUGUERNEAU  
Lieu-dit (du cadastre) : Beg Monom  
Lieu-dit (de l'IGN) : Roc'h Pellguent  
Nom du site : Beg Monom

CADASTRE Année de dernière mise à jour    1 9 8 3    Section(s) et parcelles : A1 102

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0416 ET	Plouguerneau-Les Abers	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X    9 4    0 0 0

Y    1 1 2 7    1 0 0    Z         

Rayon du site (en mètres)                m

**Plouguerneau, Beg Monom**

La pointe de Beg Monom se trouve à environ deux kilomètres à l'est de la pointe de Kastell Ac'h et se présente sous la forme d'une langue rocheuse recouverte de dune. Elle possède à son extrémité un rocher de 6m de haut environ d'où la vue s'étend sur toute la côte depuis l'île de Batz à l'est jusqu'à l'île Vierge à l'ouest. Elle a été successivement occupée aux âges des Métaux puis au Moyen Age. Elle garde de sa première occupation un talus et fossé de faible dimension qui la traverse dans toute sa largeur. Ce rempart est constitué, de la même façon que le second, de gros galets ronds noyés dans l'argile extraite du creusement du fossé. Le second talus relie le bloc rocheux au bord de la pointe et pourrait être contemporain des substructions médiévales correspondant à un poste de guet et à un collecteur d'eau. Ces deux systèmes défensifs successifs ont une largeur moyenne totale de 10,50m environ. Les fossés sont presque entièrement comblés et il est difficile d'évaluer la hauteur d'origine de l'ensemble.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUGUERNEAU  
 Lieu-dit (du cadastre) : Kastell Ac'h  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kastell Ac'h  
 Nom du site : Kastell Ac'h

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section et parcelles : 01;89 à 92, 97 à 99, 101, 123, 125, 127, 128, 314, 510 à 513, 1233, 1315 à 1317, 1352, 1443, 1445, 1447, 1410, 1420, 1515, 1516, 1953.

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
416 ET	Plouguerneau-Les Abers	1993

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y               Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Plouguerneau, Kastell Ac'h**

La pointe de Kastell Ac'h se situe à l'est de l'estuaire de l'Aber Wrac'h et surveille un archipel de petites îles dont les plus importantes sont l'île Vierge et l'île Venan. La quasi totalité de ces îlots sont accessibles à marée basse. Le site de Kastell Ac'h est implanté sur une pointe granitique que recouvre la dune. Sa surface est aujourd'hui occupée par des habitations modernes qui ont sans doute détruit la majeure partie de ce site où R.F. Le Men pensait avoir localisé l'agglomération de Vorganium (DU CHATELLIER, 1907, p.136). Il est cependant possible d'observer une cavité mise au jour par l'érosion de la dune en bordure de la grève. Cette cavité en partie comblée par des éboulements récents semble correspondre à un souterrain d'époque laténienne. La largeur du conduit est d'environ 1m de large et la profondeur visible dépasse les 2m de long. Bien qu'aucune fortification ne soit visible, le toponyme de Kastell indique sans conteste la présence de défenses en cet endroit.

mobilier

Lors de notre passage sur le site nous avons pu découvrir deux petits tessons de céramique très érodés dans la coupe de la dune effondrée. L'un est un morceau de céramique fine de couleur rouge (sigillée?), l'autre, plus grossier, de couleur brune, possède un dégraissant minéral fortement micacé (âge du Fer?). P. du Chatellier avait une monnaie gauloise en or provenant de ce site.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUGUIN  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) :  
 Nom du site : Camp romain de Kerozoal

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Plouguin, Kerozoal (vol. I, p. 15)**

"A environ un kilomètre au nord-est de Plouguin, sur la droite d'une petite route, est le camp romain de Kerozoal, une enceinte de terre de forme subcirculaire, située au milieu d'une vallée, et qui est arrosée le long du bord ouest par ce qui est maintenant un petit ruisseau. Toute la vallée est inondée en hiver. Un seul rempart entre 3,30m et 5,00m de haut, et très envahi par la végétation, entoure un espace de 30 pas par 40. Au niveau de l'unique entrée, la base du rempart visible a environ 9 pas de large. L'intérieur de l'enclos est seulement d'une trentaine de centimètres ou aussi haut que le côté externe de la portion sud du rempart est-ouest" (M. WHEELER, 1938).

P. du Chatellier décrit une structure similaire au nom de Castel-Ar-Roue-César (P. DU CHATELLIER, 1907, p.152).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUHINEC  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kersigneau  
 Nom du site : Kersigneau-Saint-Jean

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZA 98

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 est	Plouhinec-Audierne- Pont-Croix	1983

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

Plouhinec, Kersigneau (Vol. I, p. 55 ; Vol. II, p. 30)

Le site de Kersigneau est implanté sur le rebord de pente d'un large promontoire délimité à l'ouest par la rivière Le Goyen qui forme un estuaire à cet endroit. Il domine ce cours d'eau de 45m et fait face au petit site fortifié de Menei-Castel, implanté de l'autre côté de la rivière. Une source coule en contrebas du site. Deux phases d'occupation distinctes peuvent être définies à cet endroit, avec une occupation protohistorique en cours d'étude, et une installation gallo-romaine, explorée au siècle dernier par H. Le Carguet (H. LE CARGUET, 1890).

L'enclos du second âge du Fer est délimité par un muret de pierres sèches de 1,80m à 2m de large qui forme un ovale irrégulier sans fossé extérieur. Deux édifices comportant des annexes ont été découverts. La structure occidentale se développe selon un axe nord-sud (13,75m sur 9,25m de largeur maximale) et couvre ainsi une superficie totale de 125m<sup>2</sup>. La surface habitable est de 37m<sup>2</sup>. Cet édifice a été remanié à différentes périodes. Des parois de clayonnage révèlent une occupation antérieure. La forme générale de la construction est un quadrilatère avec des angles arrondis. Le bâtiment possède en outre un couloir qui pénètre à l'intérieur du muret de l'enclos. Le deuxième édifice est inclus dans le muret de l'enclos au sud-est. Sa surface interne est d'environ 27 à 28m<sup>2</sup> et la morphologie générale de la structure se rapproche d'un carré. D'autres structures moins bien définies ont été dégagées au centre sans qu'une interprétation en soit possible. L'enclos possède en outre un muret de partition interne construit sur un souterrain rebouché (P.-R. GIOT et alii, 1989).

#### mobilier et datation

De la céramique "proto-onctueuse" situe la fréquentation principale du site à La Tène moyenne. Le souterrain et des amas d'argile cuite avec des traces de clayonnage sont les

témoins d'une occupation datable de La Tène ancienne. Un lot de céramiques assez important a pu être étudié par M.-Y. Daire. "Il possède des caractéristiques de la fin du second Age du Fer : rebords à cannelure interne fine, anses à oeillet, parois graphitées" (M.-Y. DAIRE, 1992). "De nombreux indices montrent les traces d'activités agricoles et artisanales (fusaïoles, creusets et traces de fonte de l'or). Dès le début de la période gallo-romaine, un site d'habitat se superpose en partie à l'enclos protohistorique puis évolue au moins jusqu'au IIème siècle de notre ère" (P.-R. GIOT et alii, 1992).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUHINEC  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kerouer  
 Nom du site : Kerouer

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 est	Plouhinec-Audierne-Pont-Croix	1983

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Plouhinec, promontoire de Kerouer (Vol. I, p.51)**

"C'est un promontoire s'avancant dans la mer, maintenant beaucoup cultivé en terrasses, et le site est recouvert par des dunes semi-stationnaires. Le promontoire a en outre servi de carrière. Il semble que ce site ait été le lieu d'implantation d'un habitat diffus du second âge du Fer" (P.-R. GIOT, 1979). "Un large talus est surmonté par un mur de champ à l'ouest et un talus dont la pente est à moitié labourée courant au nord-est presque à angle droit avec l'autre. Le côté est est complètement caché (s'il a jamais existé) sous une terrasse et le talus sud-est est masqué par des dunes. Si malgré tout il existe un ouvrage de terre il doit avoir été quadrangulaire. Le fermier dit que de la céramique (tessons ramassés juste à l'extérieur du côté sud-ouest semblent médiévaux) a été trouvée dans les champs sur le site" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PLOUZANE  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kerverien  
Nom du site : Kerverien

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0417 est	Brest-Crozon	1989

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Plouzane, Kerverien

C'est une enceinte quadrangulaire avec trois entrées et une hauteur de rempart conservée de 4-5m. Du matériel gallo-romain et de l'âge du Fer y a été découvert.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H  
 Lieu-dit (du cadastre)                      : Le Murriou  
 Lieu-dit (de l'IGN)                            : Le Murriou  
 Nom du site                                      : Le Murriou

CADASTRE Année de dernière mise à jour             Section(s) et parcelles : ZH 35a, 35b, 35c

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0517 est	Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Pont-de-Buis, Le Murriou (Vol. I, p.7)**

La fortification quadrangulaire du Murriou est implantée sur le versant le moins fort d'une vaste colline, à l'ouest, à peu près à mi-pente (fig.76). Un vaste horizon s'ouvre ici, d'où il est possible de voir l'estuaire du Faou à l'ouest. C'est un enclos régulier légèrement trapézoïdal avec une entrée située au sud (fig.77-78). Les ouvrages de terre qui l'entoure ont une hauteur de 5m environ depuis le fond du fossé. M. Wheeler note une contrescarpe qui a maintenant disparu. De la céramique de couleur rouge (sigillée?) ainsi qu'une pointe de lance en fer ont été trouvées par l'exploitant de l'époque. Des substructions de la période romaine ont été découvertes lors de travaux d'aménagement à l'intérieur (source SRA).

dimensions

côtés : 94m x 86m.

hauteur des remparts : 5m en moyenne depuis le fond du fossé

hauteur interne : 2m

largeur des fossés : 5 à 6m environ

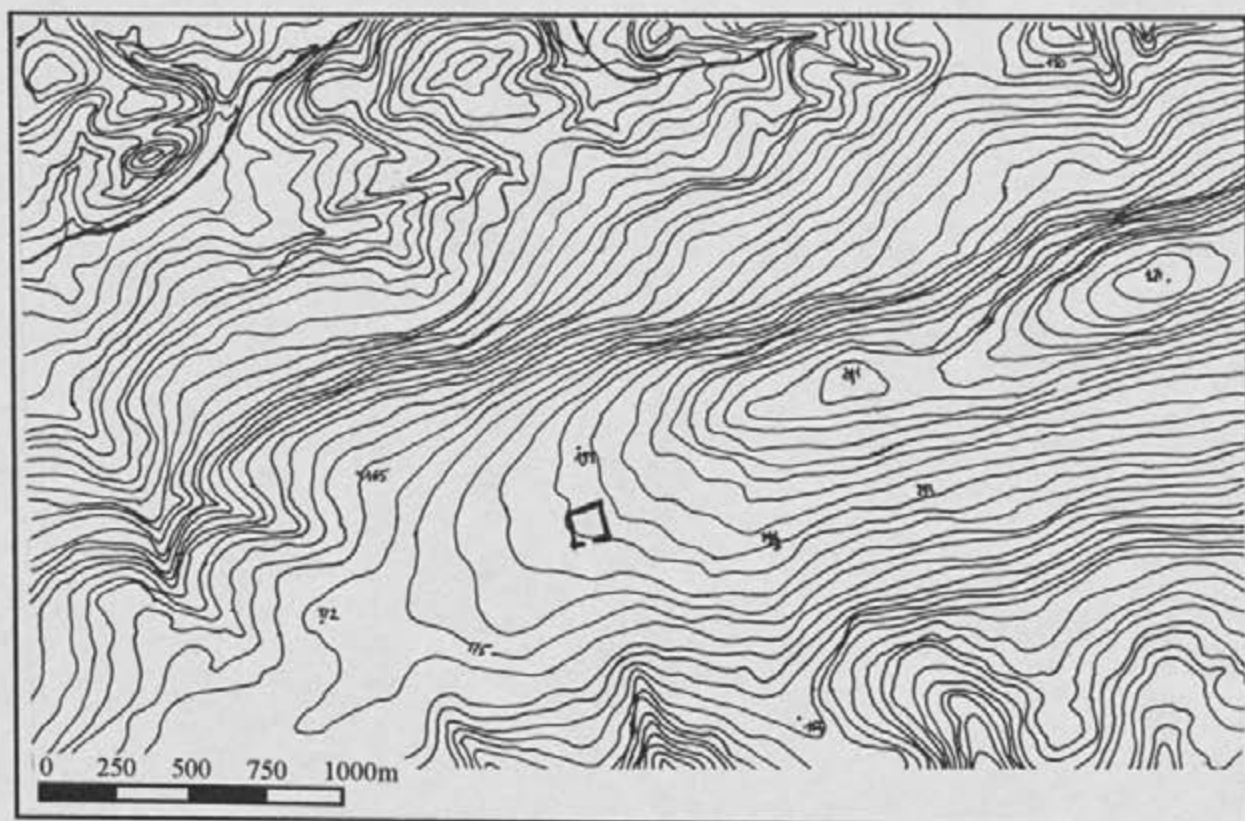


fig.76 : localisation topographique du camp du Murriou (Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h)

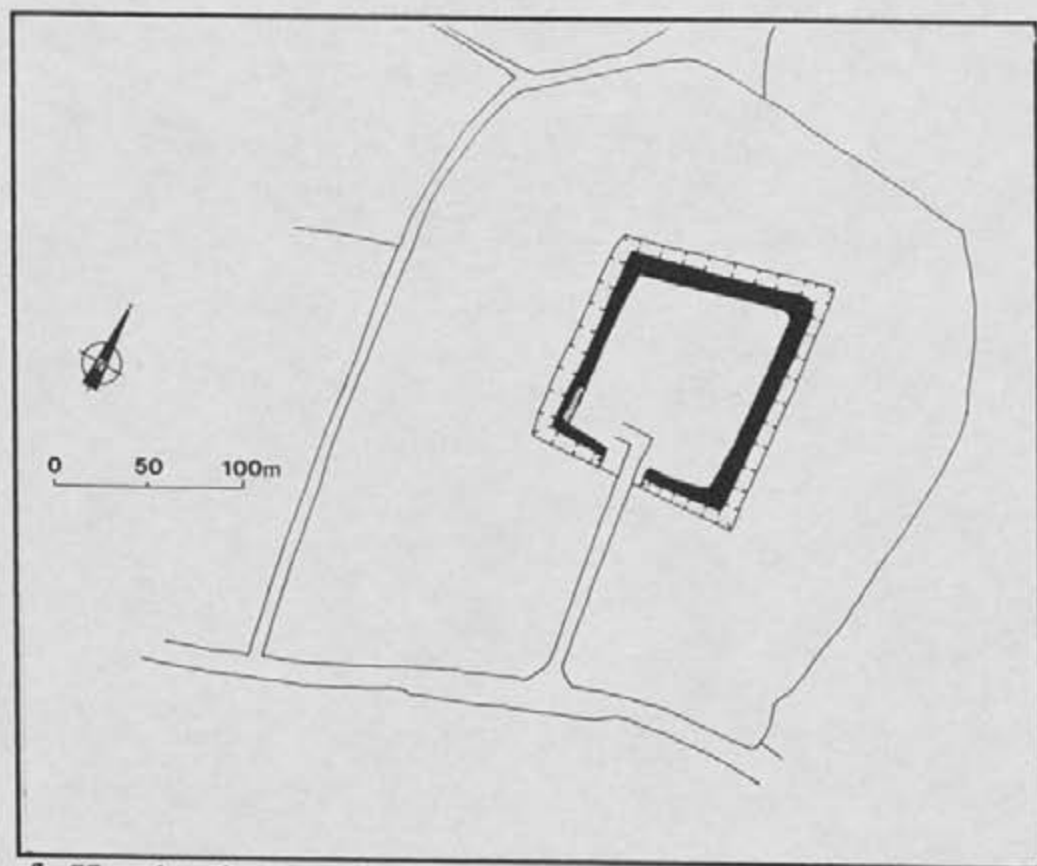


fig.77 : plan du camp du Murriou (Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h) d'après cadastre



fig.78 : photographie aérienne oblique du camp du Murriou en Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h  
(cliché 16F)

Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULDERGAT  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Botcarn  
 Nom du site : Botcarn

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 est	Plouhinec-Audierne- Pont-Croix	1983

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X 102???

Y 2360???      Z

Rayon du site (en mètres)  m

**Pouldergat, Botcarn (Vol. II, p.28)**

"A environ 500m au nord-ouest des constructions de la ferme, les restes d'un enclos rectangulaire, arasés dans les années trente dans l'angle le plus éloigné d'un grand champ. Le fermier affirme qu'il couvrait une surface d'environ 600m<sup>2</sup>. Le rempart avait deux à trois mètres de hauteur. Des tuiles ainsi que de la brique et les pierres brûlées d'un fourneau ont été trouvées ici" (M. WHEELER, 1938).

P. du Chatellier mentionne un autre camp, à trois cents mètres au nord-ouest, mais nous n'avons trouvé ni trace ni rumeur de son existence (P. DU CHATELLIER, 1907, p.262).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULDERGAT  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Trezent  
Nom du site : Trezent

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles

Observations : plus rien de visible ou de localisable ; section remembrée

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Pouldergat, Trezent (Vol. II, p. 29)**

"Enclos rectangulaire romain à deux kilomètres à l'est du village, la ferme de Trezent. A 250m au sud-est de la ferme, dans un champ (maintenant sous les blés, un enclos rectangulaire romain, détruit depuis quelques années). D'après les témoignages il contient des tuiles, des briques, et des débris de fondations romaines. Sa surface est très restreinte, environ 3000m<sup>2</sup>. Il ne nous a pas été permis de voir les traces du rempart dans les récoltes" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULDERGAT  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Trezent  
Nom du site : Trezent

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : plus rien de visible ou de localisable ; section remembrée

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Pouldergat, Trezent (Vol. II, p. 29)

"Enclos rectangulaire romain de 55m sur 45m. L'axe principal est orienté nord-sud. Il existe peut-être une entrée sur le côté sud mais le rempart est difficile à reconnaître en cet endroit, et il est impossible de lui donner une position bien définie. Le talus est bas et plat, environ 0,60m de haut. Pas de trace de fossé. Des tuiles romaines et des briques ont été trouvées fréquemment. Très envahi par les fougères et les petits ajoncs. Situé à 500 mètres au nord-est de la ferme" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULDERGAT  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Trezent  
Nom du site : Trezent

**CADASTRE** Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles

.....  
Observations : plus rien de visible ou de localisable ; section remembrée

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Pouldergat, Trezent (Vol. II, p. 29)**

"Enclos rectangulaire romain dit "être similaire au deuxième pré-cité en taille et en forme" ; il contient également des tuiles et des briques. Situé dans la ferme au nord-ouest de Trezent" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULDERGAT  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Trezent  
 Nom du site : Trezent

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : plus rien de visible ou de localisable ; section remembrée

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X        
 Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Pouldergat, Trezent (Vol. II, p. 29)**

"Situé à environ 450m au sud-est du camp n°2, et à l'est de la ferme de Trezent, sur la pente nord-ouest de la colline, près du sommet, sur un terrain couvert d'ajoncs, de fougères et de genêts. Très épais par endroit, ils rendent difficile le repérage des remparts. En fait, il a été impossible de déterminer la longueur. L'axe principal est orienté nord-est/sud-ouest et la surface est d'environ 80m sur 55m. Le rempart est de faible étendue avec une hauteur de 0,60m à 1m.

A mi-chemin du rempart nord-ouest (faisant face à la pente), une absence de terre montre la présence de pierres dans le talus. Les ajoncs très denses rendent le site difficile à trouver et à étudier. Une pièce en argent a été trouvée par le fermier il y a quelques années et envoyée au musée de Paris qui l'a daté de 800 AD. Celle-ci a été découverte à quelques mètres au nord du site" (M WHEELER, 1938).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULLAOUEN  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Kerriou  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Kerriou  
Nom du site                                      : Kerriou

CADASTRE Année de dernière mise à jour    | 1 | 9 | 8 | 1 |                      Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X    | | | |    | | | |

Y    | | | |    | | | |    Z    | | | |

Rayon du site (en mètres)    | | | |    m

### Poullaouen, Kerriou

Une enceinte fortifiée de 40m à 50m de côté est recensée à Kerriou ; elle possédait au centre un monticule de 1,50m de haut. Une carrière a entamé la majorité de ce site (source P. KERNEVEZ).

#### mobilier

"Des poteries et de la brique ont été trouvées en surface" (R. SANQUER, 1981, p.93 ; cet auteur utilise des sources anciennes erronées, qui l'ont fait localiser le site sur la commune de Kergloff ; cf P. DU CHATELLIER, 1907).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : POULLAOUEN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Ar-Justiçou  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Ar-Justiçou  
 Nom du site : Ar-Justiçou

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : 33, 34, 289, 290, 292.

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT

Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)     m

**Poullaouen, Ar-Justiçou (Vol. I, p.28)**

L'enceinte est en position de hauteur sur un petit mamelon dont elle suit le contour. Sa forme correspond à un oval irrégulier. La surface interne ainsi que les éléments défensifs sont maintenant très dégradés et il n'est plus guère possible d'en repérer le contour. Une carrière a anciennement entamé la partie sud. Un réservoir d'eau et plusieurs bâtiments modernes ont récemment été construits sur le site même. Le diamètre de l'enclos est estimé entre 90m et 100m pour l'axe le plus long. Le système défensif comprend un simple talus et fossé, bien qu'une mention du XIXème siècle fasse allusion à un double rempart (source SRA) qui pourrait être une limite de parcelle visible sur le cadastre napoléonien au nord de l'enclos (fig.79). Ce même plan montre une entrée située à l'est mais ne possédant pas d'aménagement particulier au niveau du rempart. Celui-ci, vu son étalement actuel, semble constitué de terre et sans doute de petites plaquettes de schiste extraites du fossé. En 1938, 2m de hauteur d'escarpement était encore visible dans la partie nord. Il n'existe aucune mention de matériel pour ce site. La route qui passe au nord serait une ancienne voie romaine.

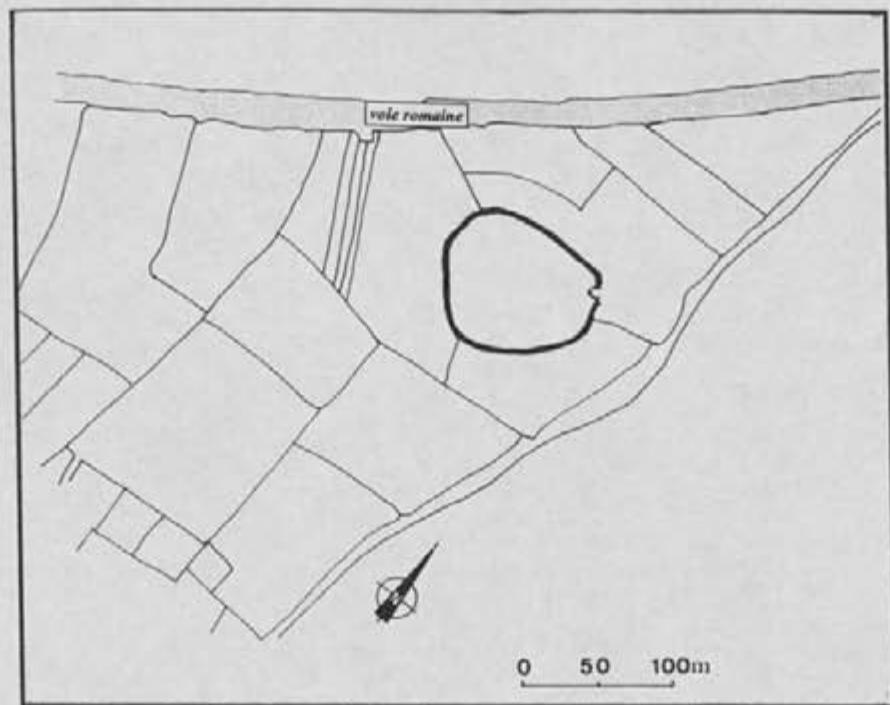


fig.79 : plan du camp de Justiçou en Poullaouen d'après cadastre napoléonien

Département : FINISTERE                      Commune(s) : PRIMELIN  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Pointe du Castel  
 Nom du site : Pointe du Castel

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0419 est	Plouhinec-Audierne- Pont -Croix	1983

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Primelin, pointe du Castel (Vol. I, p.48)**

"Selon P. du Chatellier c'est "un fort retranchement, sur une pointe élevée, s'avancant en mer au sud du Trez-Goarem [...] dite pointe du Castel, dit Castel-Ar-Romaned" ; des éclats de silex et des haches en diorite et fibrolite ont aussi été trouvées (P. DU CHATELLIER, 1907, p.304). L'éperon est situé non pas au sud mais à l'ouest de Trez-Goarem... C'est un simple talus et fossé très perturbé par des limites de parcelles modernes et des petites carrières. M. Wheeler signale deux larges bosses de talus sur chaque côté des limites du champ et un talus très pentu sur le côté est du col" (M. WHEELER, 1938). Des traces d'aménagements sont visibles en bordure de falaise sous la forme de murs en pierres sèches surplombant la mer mais qui peuvent être récentes. De même une petite structure en creux (0,60cm sur 1,50m environ) délimitée par des pierres posées de chant se trouve à l'est de la pointe.

dimensions

Environ 100m sur 80m.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUEMENEVEN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Castelic  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Forêt du Duc  
 Nom du site : Castelic

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : ZY 52,87, 88

.....  
 Observations : site détruit après remembrement

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Quemeneven, Castelic (Vol.I, p.62)**

Ce petit enclos circulaire situé sur une levée de terre, était implanté au bas de la pente de la Forêt du Duc, à la limite de la commune de Quemeneven. Il est maintenant complètement arasé en raison des remembrements. "Les talus de l'enclos" avaient "à peu près deux mètres de haut, avec un fossé bien marqué et un talus de contrescarpe en pente douce visible par endroits. Sur le côté nord, une entrée bien marquée avec un chemin" traversait "aussi un fossé extérieur en pente douce qui devait être secondaire. Partant droit vers cette entrée" se trouvait "un talus entre des fossés de 45 mètres de long pour quatre mètres de largeur" (M. WHEELER, 1938).

Dimensions

diamètre du nord au sud, environ 45 pas.

Talus fossé et contrescarpe au sud, 13,72 m.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUEMENEVEN  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) :  
Nom du site : montagne de Locronan

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

.....  
Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y            Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Quemeneven, Montagne du Prieuré, Forêt du Duc (Vol. II, p.11)**

"Au sommet de la Montagne de Locronan et regardant la vallée au sud, le gardien de la forêt rapporte un enclos circulaire similaire à celui signalé sur la pente nord de la Montagne. En raison de la densité de la Forêt du Duc, il a été impossible de localiser ce site" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUEMENEVEN  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kef-Brunguennec  
 Nom du site : Kef-Brunguennec

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0518 ouest	Plogonnec-Locronan	1988

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Quemeneven, Kef/carrefour de Brunguennec (Vol.I, p.59)**

M. Wheeler le décrit comme un camp rectangulaire avec un simple talus et fossé, avec l'axe le plus long orienté est-ouest, situé sur la plus basse pente de la forêt du Duc, en bordure de la route allant de Kergoat à Quemeneven, au carrefour de Brunguennec. "Les informations ont été obtenues par Mr Joseph Gille de Kef qui connaissait le site, un autre existait mais est maintenant complètement détruit" (M. WHEELER, 1938).

les remparts

"Les fossés et les talus sont très étendus, mais sur le côté est, près de l'entrée, le talus a environ 6,30m de large sur 1,30m de haut depuis le fond du fossé, la largeur du fossé étant d'environ quatre mètres. Le talus ouest et les angles manquent presque en totalité, les dimensions étant prises d'après les informations de Mr Gille. Le baron Halma du Fretay a trouvé de la céramique qui doit être au musée de Quimper. Un groupe de grandes pierres debout, restes de ce qui a existé, étaient situés dans le camp, mais elles ont été déplacés par le fermier de Brunguennec" (M. WHEELER, 1938).

les entrées

"Les entrées sont difficiles à distinguer, mais il y en a au moins une apparente, presque centrale, sur le côté nord, une autre interruption assez bien marquée qui semble être d'origine se trouve à l'est à environ 35m de l'angle nord-est" (M. WHEELER, 1938).

dimensions

- ensemble talus et fossé : 10,30m.
- Axe nord-sud : 135m

- Axe est-ouest : 165m
- entrée nord à 121m de l'angle nord-est
- entrée est à 37m de l'angle nord-est

Observation actuelle

Les informations ont été fournies par le propriétaire de la ferme de Brunguenec à qui appartient le champ où se situe le site. Celui-ci parle d'une statuette trouvée dans le champ avant la guerre ainsi que de nombreux morceaux de briques. Aucune trace de remparts n'apparaît plus aujourd'hui et seule une légère dépression interne le long du talus bordant la route peut faire référence à un fossé comblé. Le champ était il y a quelques années encore en friche et sert maintenant de prairie. Le propriétaire a également fait allusion à la présence de gros blocs de pierre qui aurait été enlevés par des prisonniers allemands à la fin de la dernière guerre afin d'exploiter ces parcelles. Trois tertres se seraient trouvés dans le champ jusque dans les années trente, période où ils auraient été arasés. L'un d'eux se situerait sous une maison construite depuis lors. Ces renseignements demandent cependant à être confirmés.

Le propriétaire du champ parle également de traces plus sombres visibles dans une autre parcelle située de l'autre côté de la route mais il n'a pu désigner l'emplacement avec exactitude. Il s'agirait selon lui d'un fossé rectiligne ; ces traces pourraient fort bien correspondre au deuxième site auquel M. Wheeler fait référence dans ses carnets.



Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUIMPER  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Le Frugy  
 Nom du site : Le Frugy

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
519 est	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y           Z

Rayon du site (en mètres)       m

**Quimper, Mont Frugy (Vol I p.60)**

Le Mont-Frugy domine Quimper de 60m de hauteur environ, sur la rive gauche de l'Odet. "Les traces d'un large talus et fossé sont visibles courant sous une grande construction sur le terrain militaire. Les parties du site qui ne sont pas construites au-dessus sont détruites par les labours. La situation sur l'éperon de la colline, commandant une large étendue au nord et au sud suggère un camp de sommet de l'âge du Fer. Des statues romaines et des assiettes ont été trouvées il y a 60 ans environ sur le site" (M. WHEELER, 1938). Le Mont-Frugy a été largement occupé depuis la période de La Tène (souterrain de La Tourelle, urne cinéraire de Parc-ar-Groas) et pendant l'occupation romaine.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUIMPER-PENHARS  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kerven  
Nom du site : Kerven

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Quimper-Penhars, Kerven

A quelques centaines de mètres au sud de l'enceinte de Ruglaon, un autre enclos est signalé présentant une morphologie identique mais légèrement plus petit. Ses dimensions sont de 75m sur 30m. Il possède également un système simple de talus et douve. Des traces de substructions sont visibles à l'intérieur. Pas de mention de matériel.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUIMPER-PENHARS  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Ruglaon  
Nom du site : Ruglaon-Saint-Guenal

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Quimper-Penhars, Saint-Guenal

Située au sud de la ferme de Ruglaon se trouve un petit enclos avec talus et douve à l'intérieur duquel est implantée une chapelle en ruine (absent de la carte IGN). La seule entrée de ce petit camp de 75m sur 50m est à l'est, mais un chemin d'exploitation a repris le tracé de l'enceinte au sud qui pouvait donc en avoir une seconde. Aucune mention de matériel.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : QUIMPER-PENHARS  
 Lieu-dit (du cadastre) : Kercaradec  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Kercaradec  
 Nom du site : Kercaradec

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
519 ouest	Ploneour-Lanvern	1990

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y         Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Quimper-Penhars, Kercaradec

Cet ouvrage fortifié de 2,23 hectares a été l'objet d'une série de sondages effectués en 1938 sous la direction de M. Wheeler (fig.80). Quelques prospections antérieures avaient donné lieu à des découvertes de matériel dont une fusaïole en terre cuite, une meule rotative, de nombreuses pierres de fronde, et des éclats de silex (R. F. LE MEN, 1876, p.126). Il couronne un sommet de colline haut de 93m qui domine un affluent de la rive droite de l'Odet, à trois kilomètres de Quimper. Il se caractérise par des retranchements multiples (de deux ou trois remparts) là où la pente est trop douce pour permettre naturellement une défense efficace (double à l'ouest, triple au nord et au sud). Sa conservation reste exceptionnelle malgré les nombreuses carrières qui ont entamé les défenses et une partie de la surface interne (portion sud).

#### les remparts

Les remparts qui triple les défenses au nord et au sud sont interprétés par M. Wheeler comme des limites d'enclos servant à parquer les troupeaux ; il pourrait également s'agir d'une avant-cour réservé à un type d'habitat particulier (artisanat, domesticité), notamment dans le cadre d'une interprétation du site comme forteresse seigneuriale. Les deux talus externes sont construits avec les matériaux extraits des fossés. Leur largeur est de 5 à 6 mètres à la base. Le rempart interne présente une finition beaucoup plus soignée. Il est en effet parementé sur ses deux faces et possède sur son côté interne deux gradins d'accès complétés par une palissade de protection. De nombreuses balles de fronde ont été trouvées le long de cette structure. Ce rempart avait une largeur moyenne de 6m à la base.



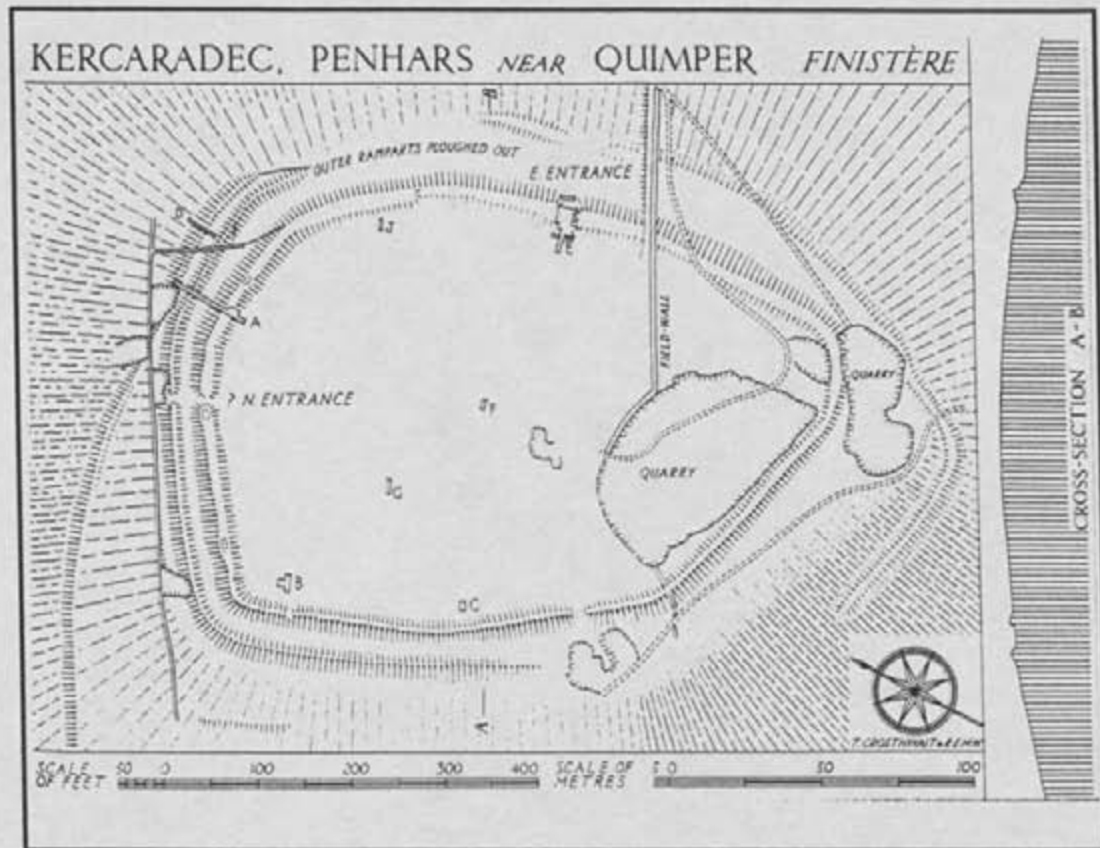


fig.80 : plan du camp de Kercaradec (Quimper-Penhars) (M. WHEELER, K. RICHARDSON, Hill-Forts of Northern France, 1957, planche XXVI)

### les entrées

Seule l'entrée ouest a été sondée. Deux phases d'aménagements ont été pressenties lors de ce sondage sur la moitié ouest de la porte dont la présence de deux trous de poteaux permettent de penser qu'il y avait des structures en bois qui en renforçaient l'accès. A la période la plus tardive, l'entrée était flanquée d'un mur de pierres dans lequel était implanté deux trous de poteau. La phase la plus ancienne se caractérise par une fosse ou un fossé longeant le mur de l'entrée ainsi qu'une fosse creusée au centre du chemin d'accès, toutes deux remblayées par des pierres lors de la seconde phase d'aménagement. Une interruption dans les remparts nord peut correspondre à une autre entrée.

### la surface interne

Les sondages ont donné des résultats négatifs sauf deux (B et C), dont le premier a révélé une dépression dans le rocher associée à de la céramique, des traces de charbon de bois et de torchis ainsi que des balles de fronde, que M. Wheeler interprète comme l'emplacement probable d'une habitation. Le second sondage a fourni également son lot de balles de fronde et trois tessons de céramique. Le fouilleur signale d'autre part que le propriétaire a trouvé une fosse contenant plusieurs centaines de ces balles de fronde (M. WHEELER, K.M. RICHARDSON, 1957).

### la céramique

J. P. Le Bihan note dans l'examen de la céramique "des réminiscences du Hallstatt final" (J.-P. LE BIHAN, 1984), mais l'essentiel est caractéristique du Ier siècle avant J.-C., avec notamment des vases tournés graphités et des rebords présentant une cannelure labiale interne fine (M.-Y. DAIRE, 1992).

L'attribution de ce lot de céramique principalement à la fin de l'Age du Fer et les nombreuses balles de fronde répandues sur l'ensemble des zones fouillées permet de penser que nous sommes en présence d'un site qui a perduré au moins jusqu'à la Conquête. L'absence de tesson d'amphore n'est que peu étonnante vu la faible superficie interne explorée par l'équipe britannique. Les études menées par le CERAQ (Centre de Recherche Archéologique de Quimper) ont en effet montré la large diffusion de ce produit sur les sites de la région de Quimper.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SAINT-EVARZEC  
 Lieu-dit (du cadastre)                      : bois du Mur  
 Lieu-dit (de l'IGN)                         : bois du Mur  
 Nom du site                                     : bois du Mur

CADASTRE Année de dernière mise à jour                          Section(s) et parcelles : B2 415

Observations :

CARTE I.G.N.  
 1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 est	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y                             Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Saint-Evarzec, bois du Mur, (Vol. II, p.53)**

"En rejoignant la route de Quimper/La Forêt, près de l'extrême est de la Forêt, 270m au-dessus de la ferme de Ty Broen. La structure peut-être décrite comme suit : un enclos circulaire en forme de fer à cheval, avec un côté droit au nord, au milieu duquel se trouve l'entrée. Il est situé près du sommet de la pente nord.

Le talus est construit principalement en terre, avec ce qui apparaît être un mur de pierres au sommet ; du côté nord près de l'entrée, le talus actuel est très mince, s'escarpant par la suite. Sur les côtés encore conservés, il s'élève jusqu'à 1,70m au-dessus du niveau interne. A l'extérieur se trouve un profond fossé de 3m à 4m depuis le sommet du talus jusqu'au fond de la douve. Une voie d'accès traverse le fossé, mais il est mordu par une carrière (fig.81).

Aucune trace de structure d'habitat n'est visible à l'intérieur de l'enceinte. A environ 140m au sud-ouest, en sommet de colline, se trouve les fondations d'une maison maçonnée et de forme rectangulaire ; celle-ci est connue sous le nom de la "Maison des Gardes". Aucune trace de matériel" (M. WHEELER, 1938).

Des tuiles ont été trouvées dans cette enceinte (L. PAPE, 1978).

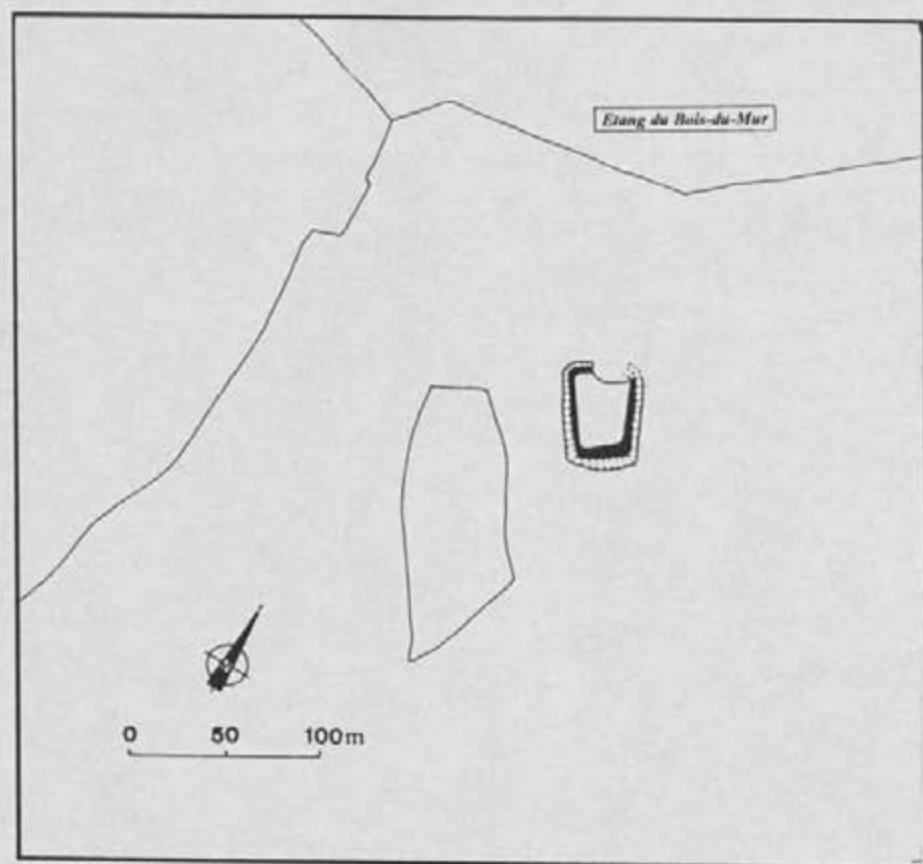


fig.81 : plan du camp du Bois-du-Mur d'après cadastre



Département : FINISTERE                      Commune(s) : SAINT-EVARZEC  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Cosquer  
 Nom du site : Cosquer

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0519 est	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

Saint-Evarzec, Cosquer ( Vol.I, p. 69)

"A un kilomètre à l'ouest de Saint-Evarzec dans le canton de Fouesnant. Sur le sommet d'une petite colline regardant vers la ferme de Cosquer existe un système de plusieurs talus et fossés, très perturbé par la carrière. Les talus n'ont pas de rapport avec les parcelles existantes mais représentent probablement un système de champs diffus. Cela correspond sans doute à ce que P. du Chatellier décrit comme *l'apparence d'une enceinte*" (M. WHEELER, 1938).

mobilier

Des tuiles ont été trouvées à l'intérieur de cette enceinte (L. PAPE, 1978)

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SAINT-GOAZEC  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Castel-Ruphel  
Nom du site : Castel-Ruphel

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0618 est	Gourin	1991

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y           Z

Rayon du site (en mètres)       m

### Saint-Goazec, Castel-Ruphel

Le site était implanté sur l'un des sommets les plus élevés des Montagnes Noires. Il était composé de deux enceintes, dont l'une grossièrement circulaire, et la seconde, accolée, ayant la forme d'un fer à cheval dont l'axe le plus long était de 40m. Les remparts auraient eu plusieurs mètres de hauteur. Ils étaient construits avec des gros blocs de quartzite (R. F. LE MEN, 1873). Les deux enceintes sont maintenant complètement détruites, une carrière ayant entamé tout le sommet de la montagne sur plus d'une dizaine de mètres de profondeur.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SAINT-YVI  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Creac'h-Michel  
Nom du site : Creac'h-Michel

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 ouest	Rosporden	1985
0519 est	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X   
Y   
Z

Rayon du site (en mètres)  m

#### Saint-Yvi, Creac'h Michel (Vol.I, p.64)

"P. du Chatellier se réfère à un petit enclos circulaire avec des fondations à l'intérieur. Le patron de la ferme affirme que cette structure a été détruite depuis environ cinquante ans. Toujours selon lui, le site se trouvait à environ un kilomètre au nord de la ferme. L'emplacement correspond à un sommet de colline qui a été prospecté mais qui semble totalement stérile bien qu'elle ait été labourée" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SAINT-YVI  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : bois de Pleuven  
 Nom du site : Menez-Chant, Bois de Pleuven

CADASTRE Année de dernière mise à jour          Section(s) et parcelles : D2, D3

Observations : non localisé

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0619 ouest	Rosporden	1985
0519 est	Quimper	1985

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X   
 Y  Z

Rayon du site (en mètres)  m

**Saint-Yvi, Menez-Chant/bois de Pleuven (Vol. I, p.65)**

"A environ 750m au nord de la ferme de Menez-Chant (ferme du Bois de Pleuven sur carte IGN) sur une large colline maintenant recouverte par une jeune forêt, se trouve un enclos de forme quadrangulaire, entouré par un talus et fossé, excepté au sud où le fossé est semble-t-il, absent. Il existe deux entrées, respectivement au sud et à l'ouest, l'angle sud-est est quant à lui en partie détruit par la route. Les structures circulaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos sont probablement dues au charbon. Les talus sud-est du camp semblent appartenir à de vieux talus de champs qui ne traversent pas le fossé du camp et qui n'ont presque certainement aucun rapport avec lui" (M. WHEELER, 1938).

mobilier

P. Galliou signale que de la sigillée ainsi que de la tegula ont été trouvées ici (P. GALLIOU, 1989).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : SCRIGNAC  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Liorzou  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : Liorzou  
Nom du site                                     : Liorzou

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Scrignac, Liorzou (Vol. II, p.35)**

"Il s'agit ici d'un enclos circulaire situé près du sommet de la colline sur la rive gauche de la rivière Aulne à environ 200 ou 300m de la ferme de Liorzou. Il comprend un système simple avec un rempart et fossé. Un chemin d'accès est visible au sud" (M. WHEELER, 1938).

dimensions

Diamètre interne du camp : 27m nord-sud par 32m est-ouest.

Hauteur des remparts depuis le fond du fossé : entre 3,30m et 4,60m.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SCRIGNAC  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Kerbrat  
Nom du site : Kerbrat

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Scrignac, Kerbrat

P. du Chatellier signale "un camp rectangulaire à 300m au sud de Kerbrat avec "un parapet de défense en terre de 80m de côté dans sa partie la plus étendue. Un autre camp de même dimension est mentionné près de la chapelle Saint-Nicolas" (P. DU CHATELLIER, 1907, p.226).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : SCRIGNAC  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Rouchoudern  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Rouchoudern  
Nom du site                                      : Rouchoudern

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles : L1

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0617 est	Huelgoat	1986

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Scrignac, Rouchoudern (Vol.II, p.35)

"P. du Chatellier se réfère à un camp rectangulaire de 60m de longueur maximale avec un double enclos au nord de Rouchoudern et à 3,5 kilomètres à l'est du bois de Guernaon (P. DU CHATELLIER, 1907, p.226). Personne dans la localité n'a entendu parler d'un Rouchoudern autre que celui indiqué sur la carte d'Etat-Major, à trois ou quatre kilomètres au nord-ouest du bois de Guernaon. Près de Quenequen sur la route G.C. de Huelgoat. Juste au nord de cette petite ferme se trouve un très beau site pour un hill-fort commandant les environs. Il n'y a pas d'enclos rectangulaire, ou de signes visibles d'un tel site. Plusieurs limites de champs et de carrières. Il y a un large talus contournant en partie le sommet de la colline, mais c'est probablement un très ancien talus de champ" (M. WHEELER, 1938).



Département : FINISTERE                      Commune(s) : SCRIGNAC  
Lieu-dit (du cadastre)                      : bois de Guernaon  
Lieu-dit (de l'IGN)                         : bois de Guernaon  
Nom du site                                     : bois de Guernaon

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition

COORDONNEES LAMBERT

Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Scrignac, bois de Guernaon (Vol.II, p.33)

"Près du pont bas de la rivière sur un terrain plat dans le bois de Guernaon. Un enclos rectangulaire est mentionné dans l'ouvrage de P.du Chatellier (P. DU CHATELLIER, 1907, p.226), comprenant un double enclos de 95m pour le plus long côté, dans lequel ont été trouvés des "scories et des charbons indiquant des anciennes forges" (près du moulin connu localement comme Aragie) mais non visité. Quelque chose existe encore puisqu'il est connu localement" (M. WHEELER, 1938).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SIZUN  
 Lieu-dit (du cadastre) : Kastel-Don  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Castel-Don  
 Nom du site : Castel-Don

**CADASTRE** Année de dernière mise à jour 

1	9	8	0
---	---	---	---

 Section(s) et parcelles : 210, 211a, 212a, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 227, 228, 229, 697, 698, 699a, 702, 723, 724, 726, 727, 728, 729  
 Observations : visible sur cadastre de 1812

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
517 est	Pont-de-Buis-Lès-Quimerch	1987

COORDONNEES LAMBERT

Zone : I

Centre du site X 

1	2	4
---	---	---

2	5	0
---	---	---

Y 

1	0	9	8
---	---	---	---

8	5	0
---	---	---

 Z 

1	2	6
---	---	---

Rayon du site (en mètres) 

--	--	--	--	--

 m

### Sizun, Castel-Don (vol.I, p.6)

Cette grande enceinte aux angles arrondis est implantée sur le sommet d'un plateau (fig.82). Celui-ci possède une pente bien marquée sur son flanc est, à proximité de l'enceinte. Le rempart, qui délimite une surface de 4,25 hectares, est endommagé sur l'ensemble du pourtour, mais plus particulièrement à l'est où s'est installée une exploitation agricole (fig.83). La route qui contourne le site a sans doute repris le tracé du fossé d'origine alors qu'au nord-est, il est utilisé comme chemin d'exploitation. Le système défensif est constitué par un simple rempart et fossé (fig.84). Le rempart, fortement altéré sur sa face externe par la route, est uniquement fait de terre. Quelques pierres sont cependant visible sur son côté externe qui pourraient être les indices d'un parement externe. La meilleure portion conservée a une hauteur externe de 4,60m.

#### les entrées

La seule interruption du rempart pouvant être assimilée à une entrée est sur le côté sud. Sa largeur est d'environ 6 mètres et ne présente aucun aménagement particulier. Il est possible que la portion de rempart détruit possédait une autre entrée.

#### mobilier

Une pierre plate ronde (meule?) a été trouvée dans l'angle nord-est (M. WHEELER, 1938) et un morceau de tuile est également mentionnée dans l'un des talus de parcelle à l'intérieur du camp (P. DU CHATELLIER, 1907, p.107).

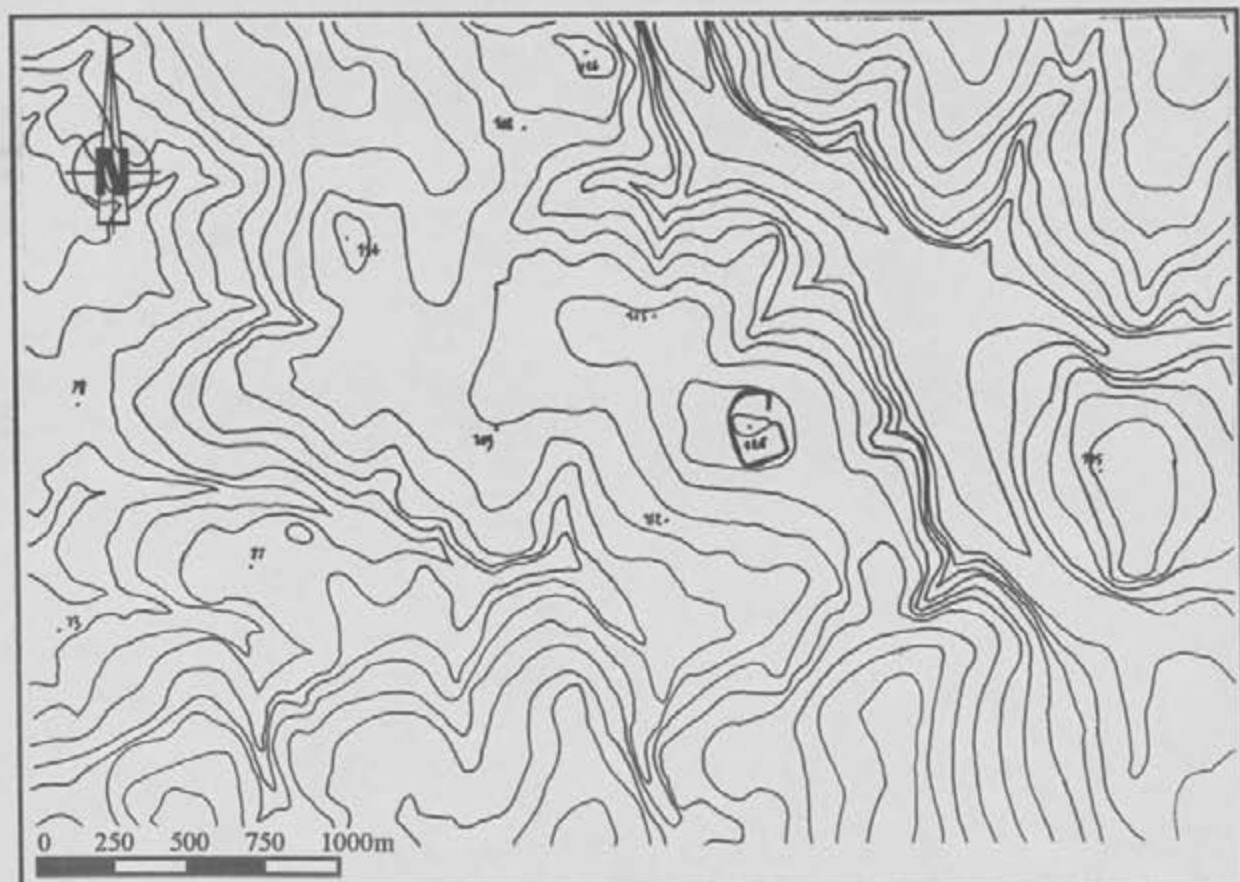


fig.82 : localisation du site de Castel-Don en Sizun



fig.83 : photographie aérienne verticale IGN au 1/6400ème, mission 1956, du site de Castel Don (Sizun)

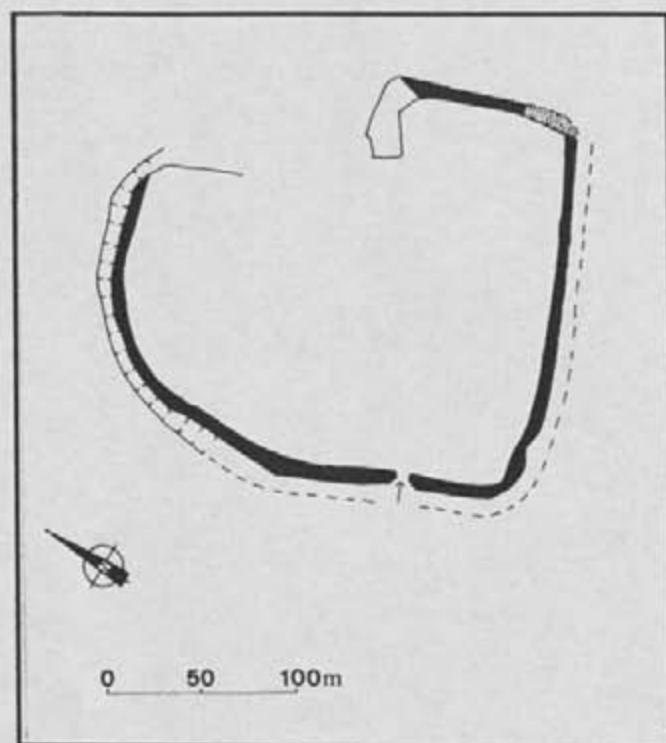


fig.84 : plan du site de Castel-Don (Sizun)  
d'après cadastre



Département : FINISTERE                      Commune(s) : SPEZET  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Saint-Adrien  
Nom du site : Saint-Adrien

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles : L1

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0618 est	Gourin	1991

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Spezet, Saint-Adrien (Vol.II, p.35)**

Une enceinte retranchée est signalée à Saint-Adrien, de 110m sur 80m environ, et ayant un talus de 2m de hauteur. Sa superficie est de 1,36 hectare.

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SPEZET  
Lieu-dit (du cadastre) :  
Lieu-dit (de l'IGN) : Trevily  
Nom du site : Trevily

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

.....  
Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0618 est	Gourin	1991

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

### Spezet, Trevily

Un camp rectangulaire est connu à Trevily. Il s'étend sur une surface de 160m sur 90m. Les remparts avaient une hauteur de quatre mètres. Des scories et des foyers y ont été découverts (P. DU CHATELLIER, 1907).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : SPEZET  
 Lieu-dit (du cadastre) :  
 Lieu-dit (de l'IGN) : Toullaëron  
 Nom du site : Toullaëron

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0618 est	Spezet	1991

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : II

Centre du site X

Y       Z

Rayon du site (en mètres)      m

**Spezet, Toullaëron**

R. F. Le Men signale "une enceinte sur le sommet de la montagne de Toullaëron, dans la chaîne des Montagnes Noires. Son nom est révélateur d'une occupation ancienne, Parc-ar-C'halloued ("Le Champ des Gaulois). La pente est très escarpée au nord, à l'ouest et au sud de la forteresse qui était défendue par un simple rempart fait de gros blocs de schiste comblant les intervalles entre des blocs rocheux naturels. A l'est une seconde enceinte venait s'accoler à la première. Celle-ci était en forme de fer à cheval". Près de l'entrée sud de cette enclos se trouvaient deux bâtiments dont les substructions étaient encore visibles à la fin du siècle dernier. "Deux haches en pierre polie" ont été découvertes à cette époque "par des ouvriers dans l'angle sud-ouest de la première enceinte" (R.F. LE MEN, 1873).

Département : FINISTERE                      Commune(s) : TREGLONOU  
Lieu-dit (du cadastre)                      : Kerellen  
Lieu-dit (de l'IGN)                            : Kerellen  
Nom du site                                      : Kerellen

CADASTRE Année de dernière mise à jour     Section(s) et parcelles :

Observations :

CARTE I.G.N.  
1/25000

Numéro	Nom	Année d'édition
0416 est	Plabennec-Guipavas	1987

COORDONNEES LAMBERT                      Zone : I

Centre du site X  0  9  2   3  0  0

Y  1  1  1  7   4  5  0      Z  0  5  0

Rayon du site (en mètres)      m

### Treglonou, Kerellen

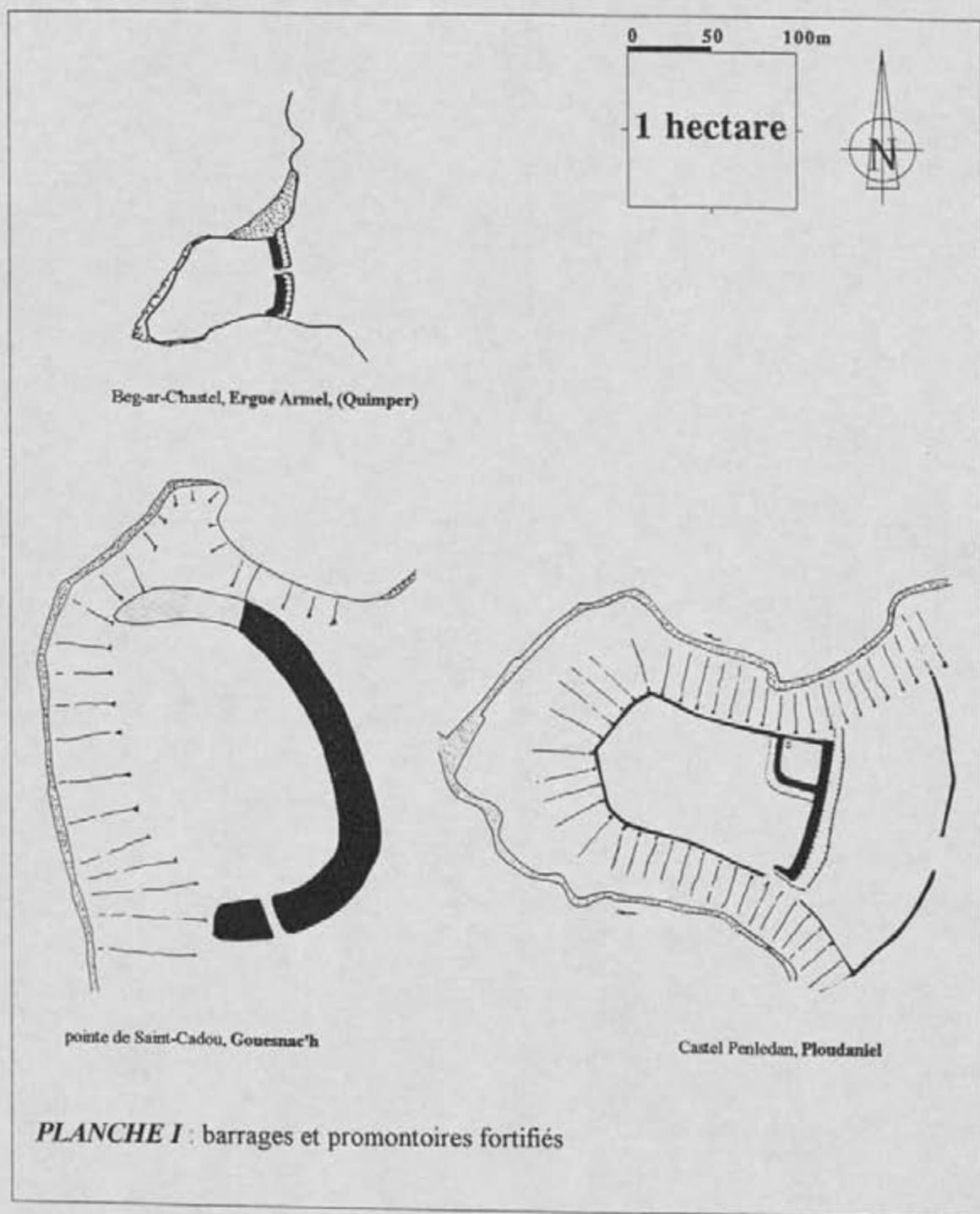
L'enceinte de Kerellen est implantée sur une hauteur, au-dessus du bourg de Treglonou et domine l'estuaire de l'Aber-Benoît. Sa forme correspond à un rectangle à angles arrondis (P.-R. GIOT, 1990, p.58). Le fossé de ce retranchement, fouillé récemment, a recoupé un souterrain de l'Age du Fer dans lesquels se trouvaient des meules, de la céramique (dont une série de godets), des fusaiöles et douze perles en tôle d'or provenant probablement d'un collier. Une stèle est présente à l'intérieur de cette enceinte.

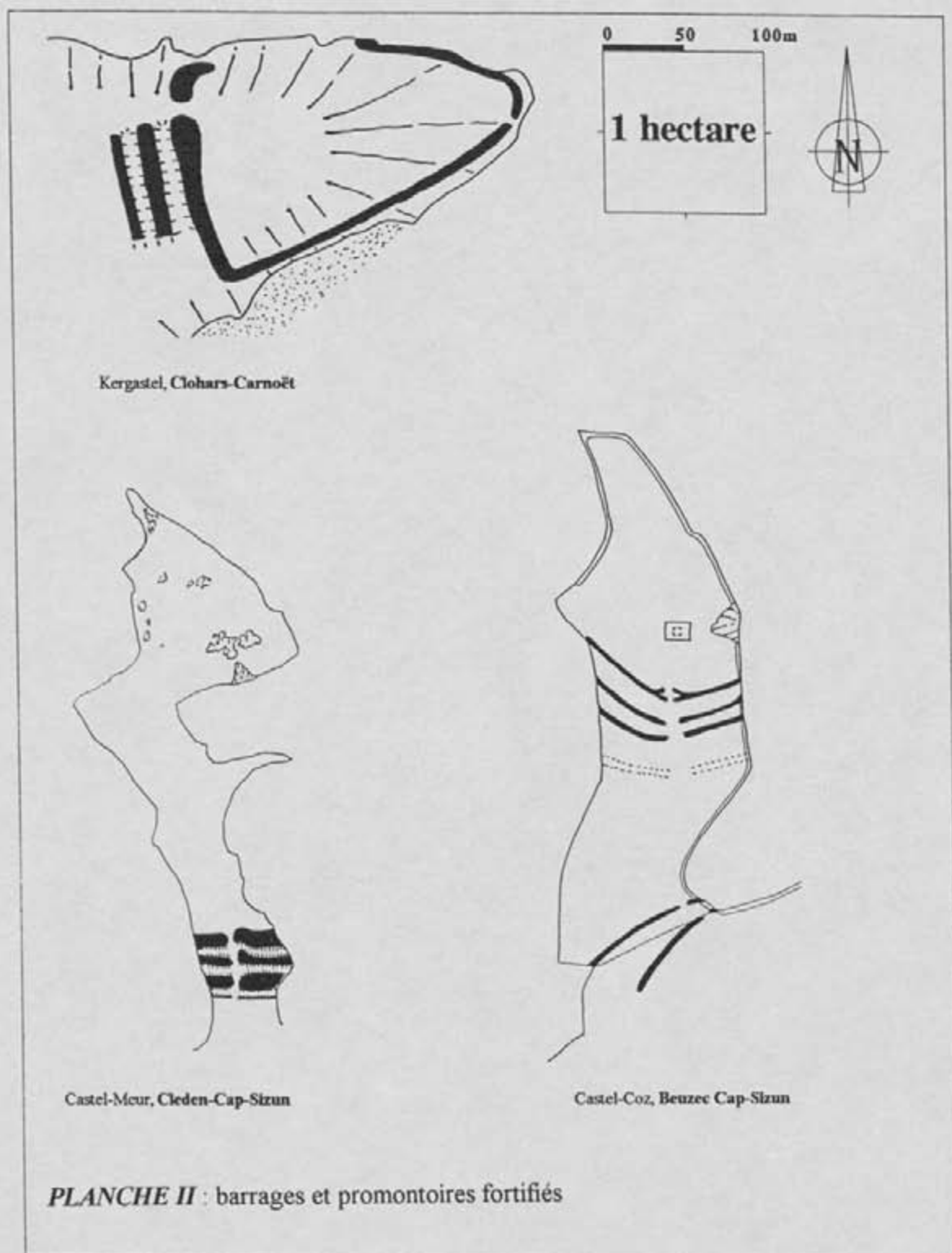
#### dimensions

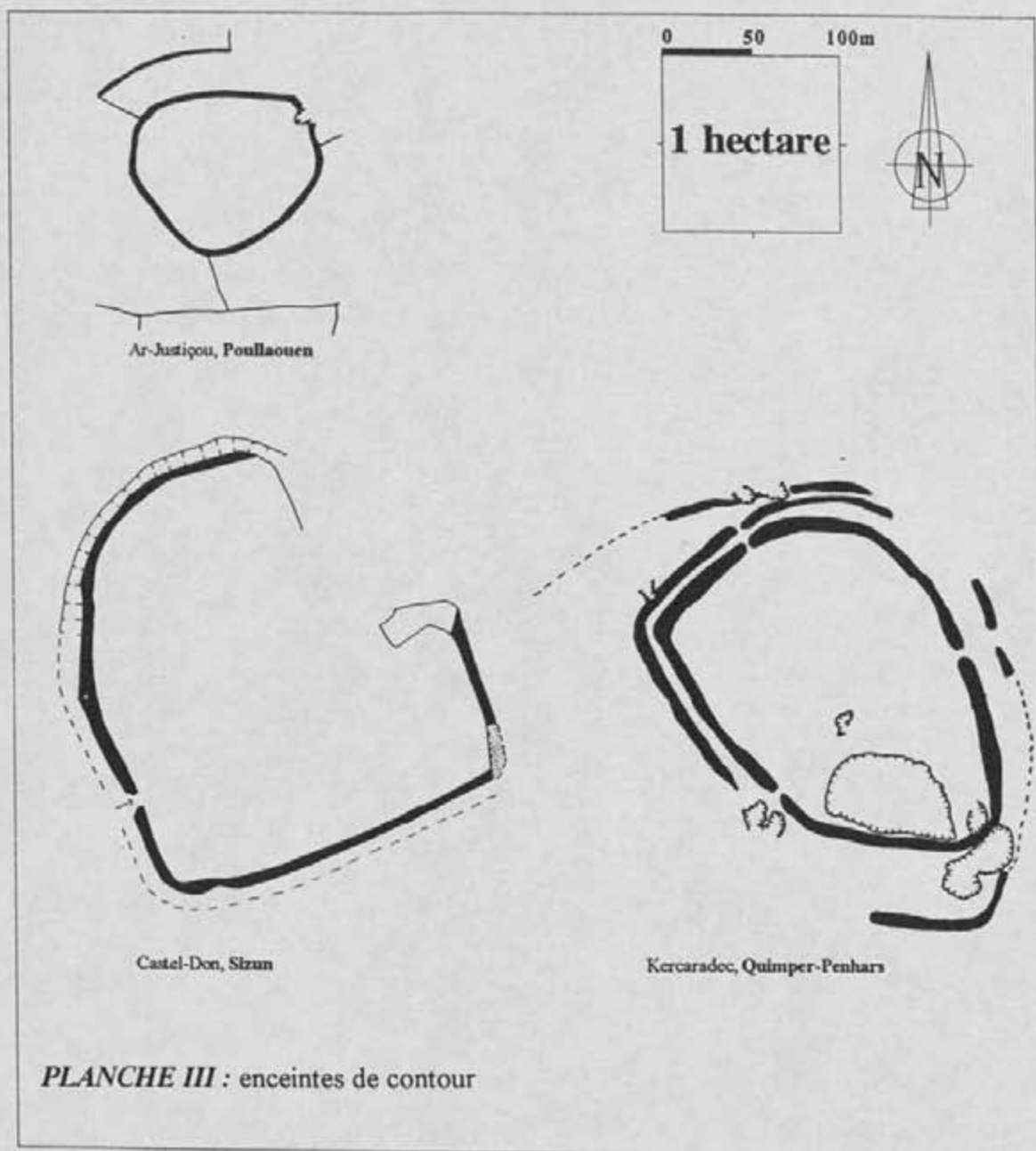
600m sur 300m ; ces dimensions imposantes données par le fouilleur demandent cependant à être revérifier. La surface enclose dans ce cas précis correspondrait alors au site le plus important du Finistère en surface (18,00ha) après celui du Camp d'Artus et de la presqu'île de Kermorvan.



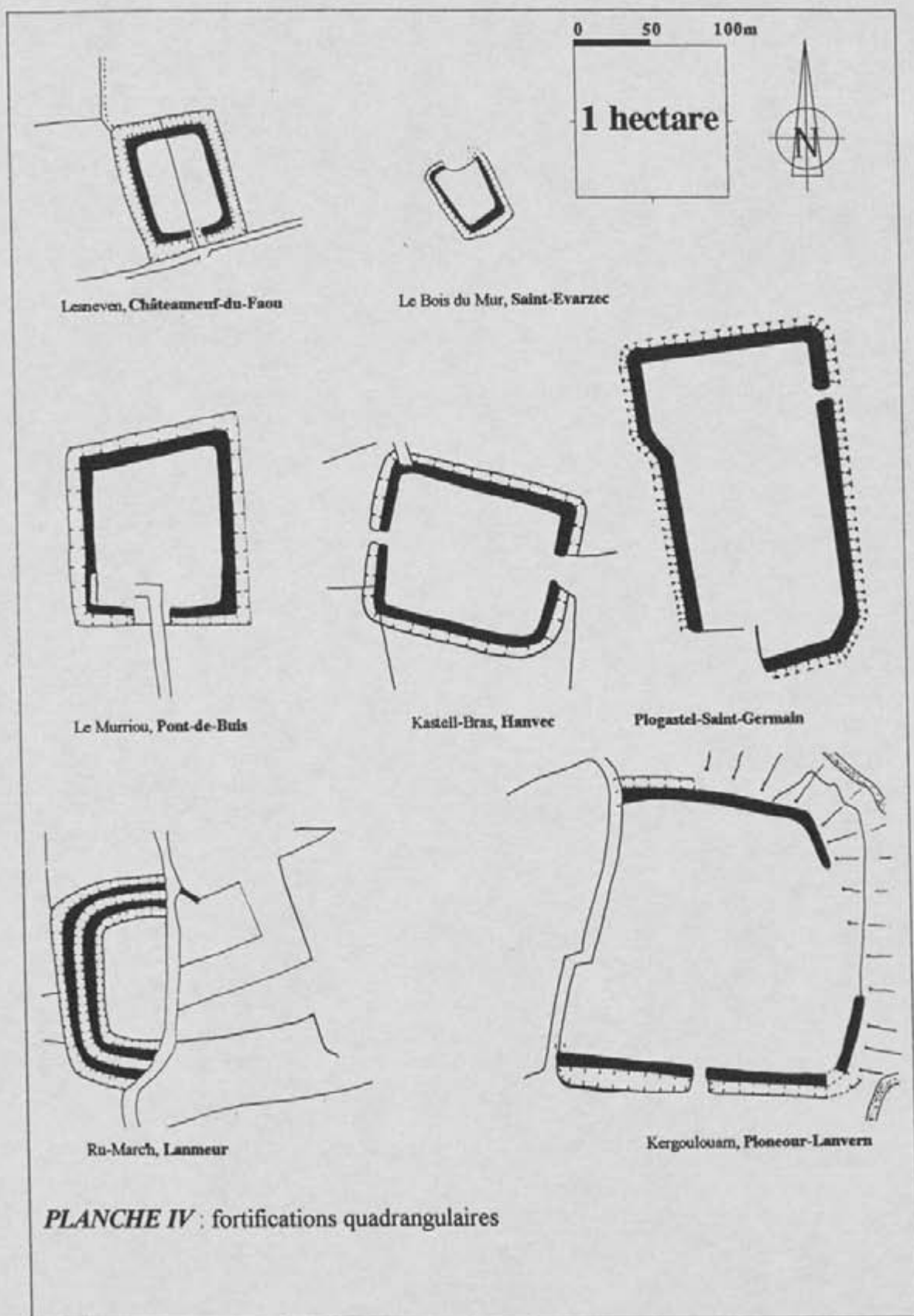
**planches des  
principaux sites  
recensés**











ARCHIVES GRAPHIQUES.

P. MAGUER, 1994.

Prospection-thématique: Les enceintes fortifiées de l'âge du  
fer dans le Finistère.

M  
A  
G  
U  
E  
R  
  
P  
A  
T  
R  
I  
C  
K  
  
-  
1  
9  
9  
4



1216<sub>d</sub>



# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection Kématique

Responsable = P. TAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = EDQUIBIEN 290052

Lieu-dit (du Cadastre) : SUGUENSON.

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : SUGUENSON.

Nom du site : MENEI CASTEL

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : 461

Observations : .....

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>04152R</u>	<u>Plouhinec - Audouine - Pant-Croix</u>	<u>1983</u>
	<u>04152T</u>	<u>Audouine Top 25</u>	<u>1993.</u>

Coordonnées Lambert Zone :

Centre site : X =

Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours					
Xa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : .....

Description des vestiges : promontoire avec triple barrage.

Etat de conservation : Classe - terrain en friche inaccessible. ensemble très dégradé

Éléments de datation : .....

Chronologie proposée : Âge du Fer probable.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

Documentation : .....

Bibliographie : .....

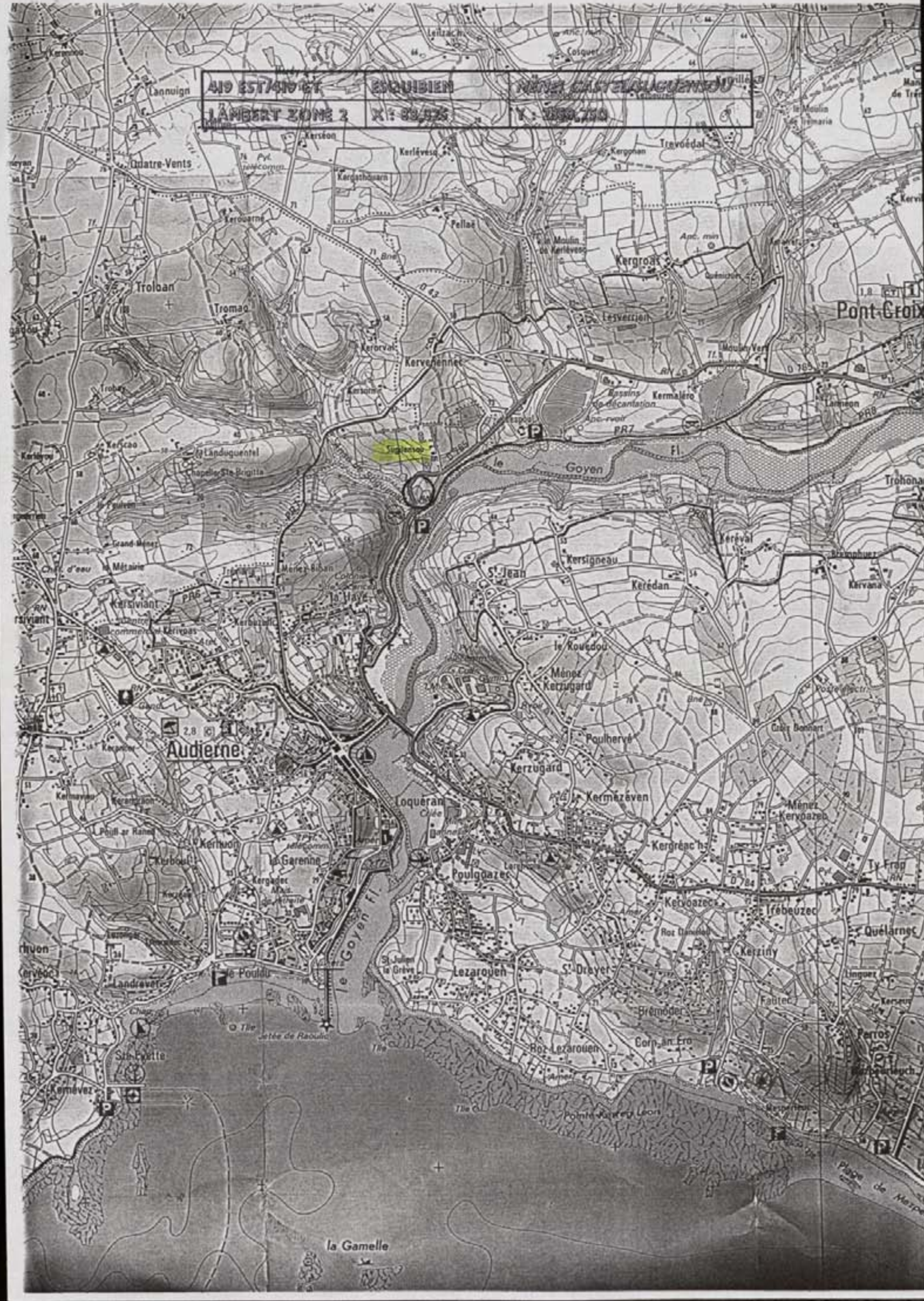
**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification



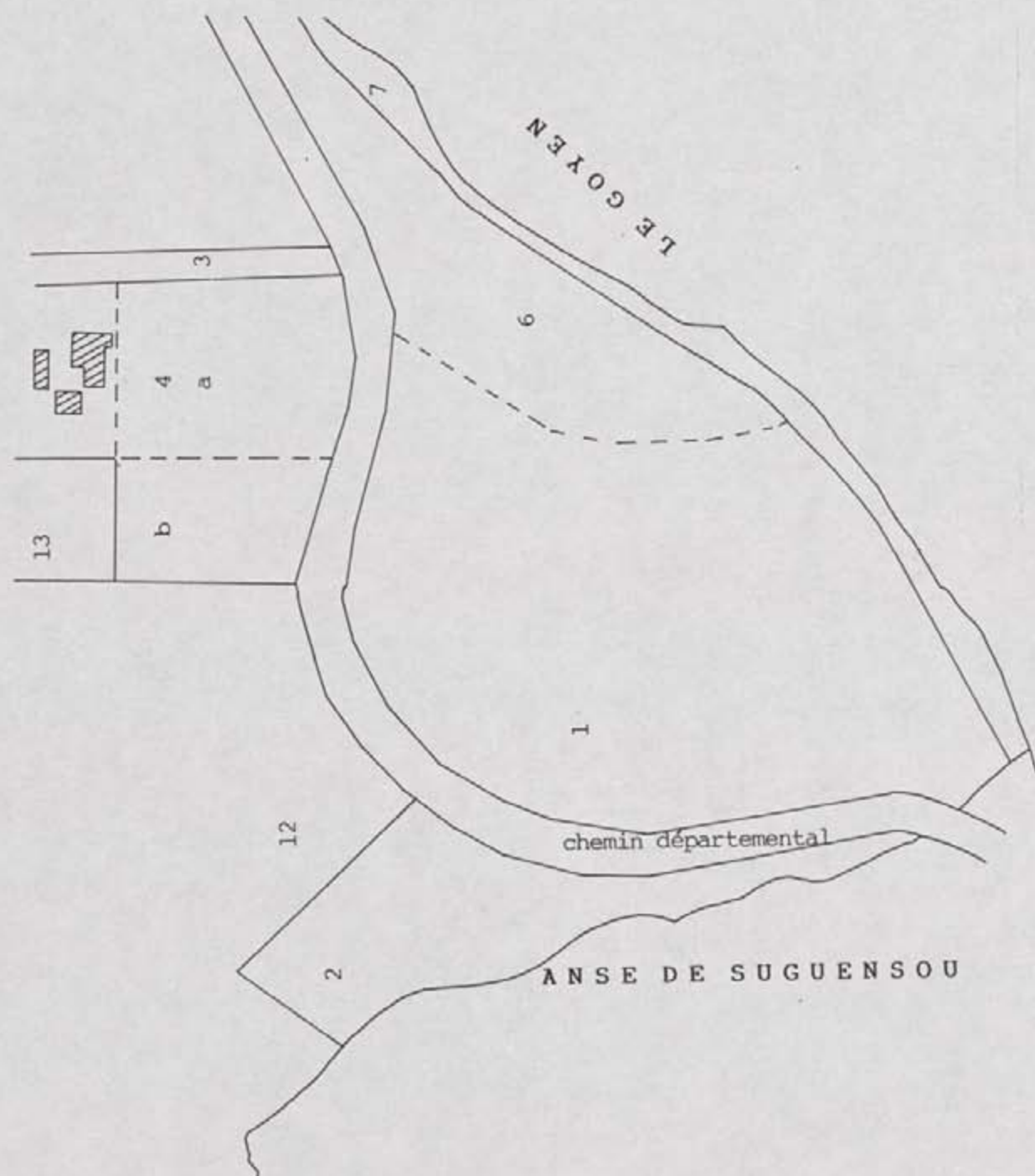
419 EST/419 ET ESQUIBIEN NANT CASTELAUGENSO  
LAMBERT ZONE 2 X: 89 926 Y: 529 700



Audierne

la Gamelle





Esquibien, Menei-Castel  
1981, YL, 1



Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =   
Année =  Nature de l'opération = Prospection - thématique  
Responsable = P. MAGUER Organisme =

Département : Finistère Commune = BANNALEC

Lieu-dit (du Cadastre) : Kezguillem

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Kezguillem

Nom du site : Kezguillem

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : G2 249b

Observations :

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>0619est</u>	<u>Scaër</u>	<u>1976</u>

Coordonnées Lambert Zone :  II

Centre site : X =    
Y =

Rayon du site (mètres) :  m

Contours			
Xa	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte :

Techniques de repérage : Prospection au sol et photo IGN verticale

Informateur :

Description des vestiges : enclavé de forme ovale avec simple rempart et fossé + talus de contrescarpe. Petite structure interne.

Etat de conservation : en talus - rempart nord arasé.

Éléments de datation :

Chronologie proposée : indéterminée sans doute médiévale.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation :

Documentation :

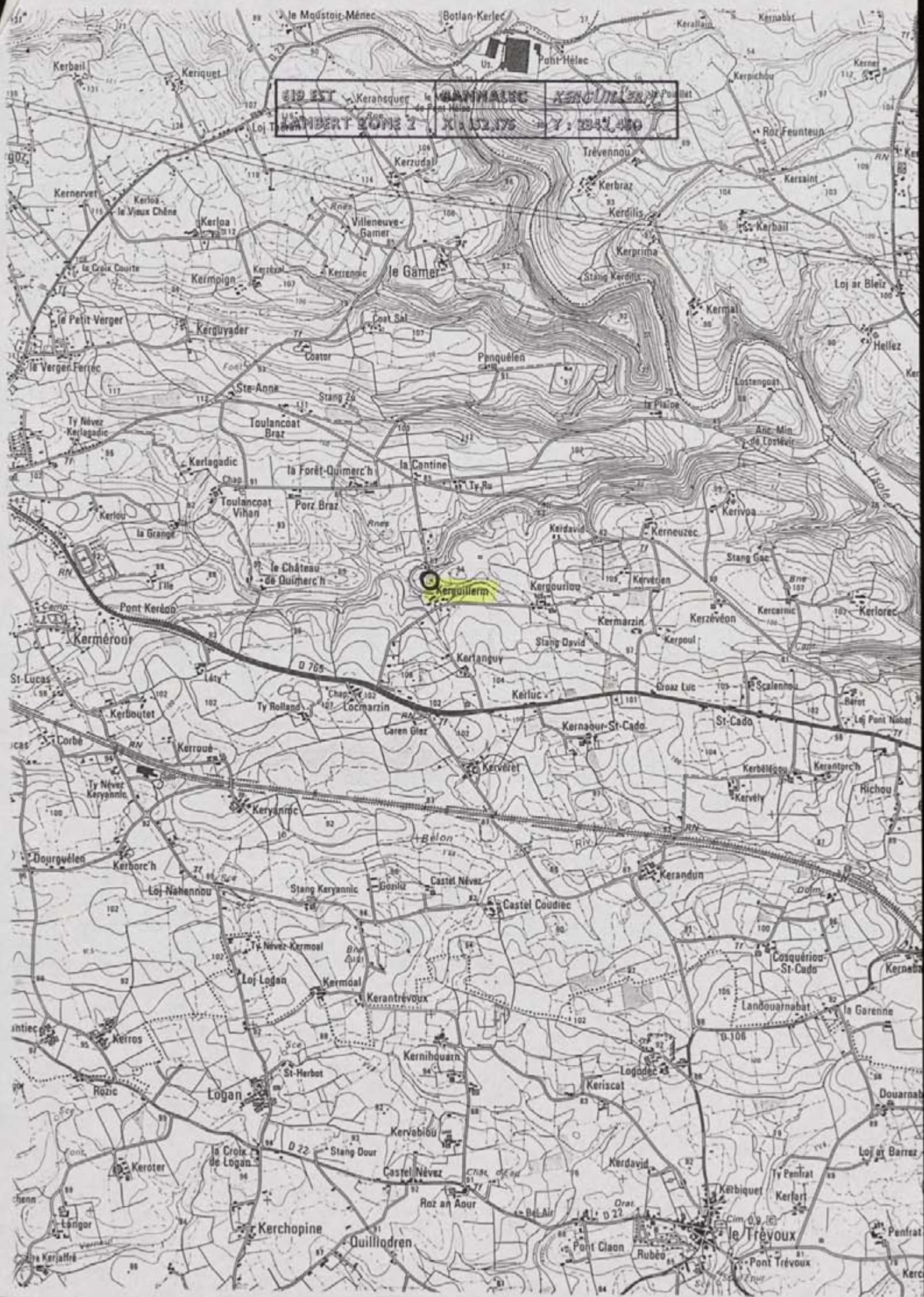
Bibliographie :

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué    Code AP / AH

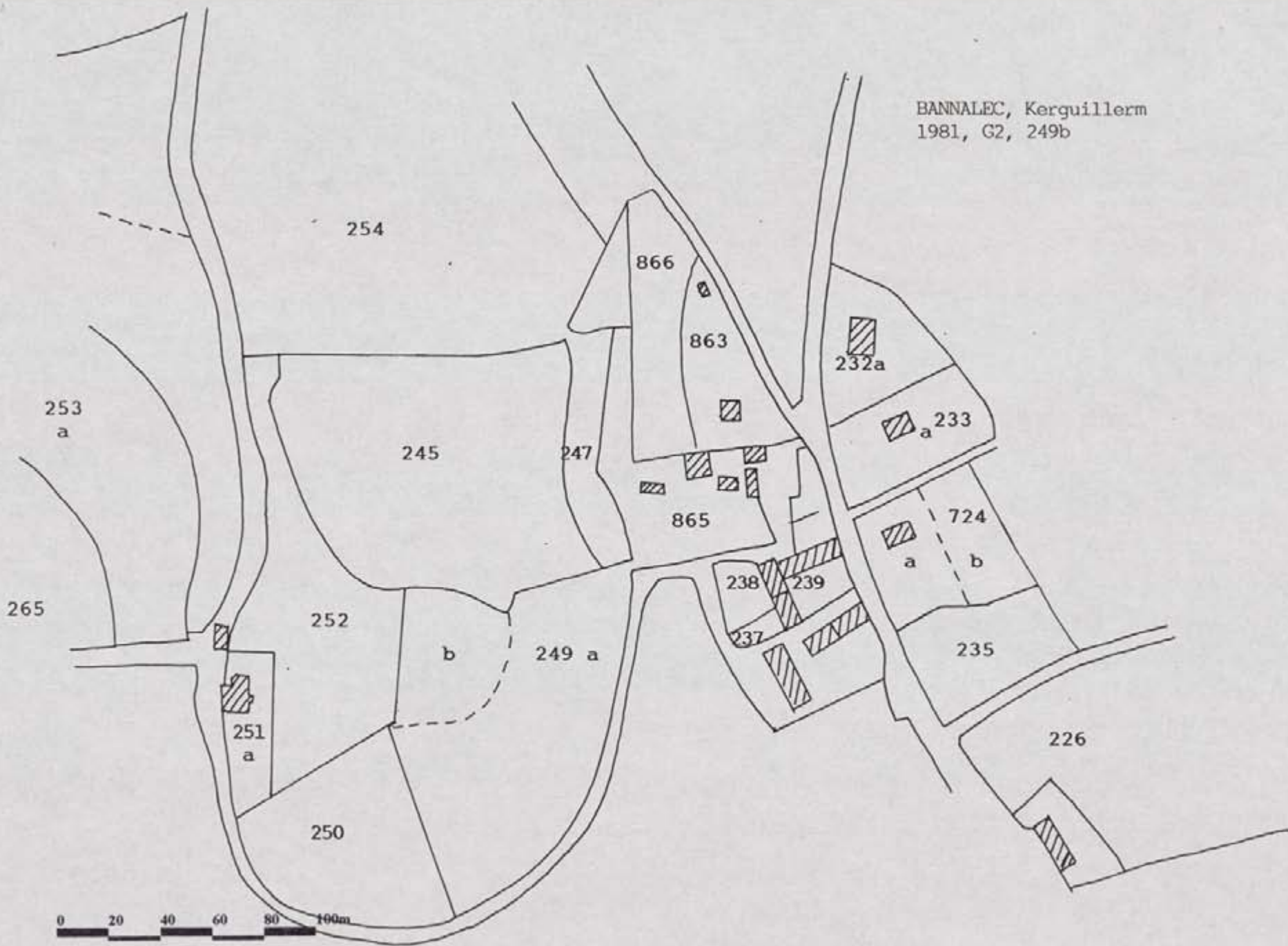
N° d'enregistrement DRACAR  Modification







BANNALEC, Kerquillerm  
1981, G2, 249b





# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
5, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = BEUZEC-CAP-DIZUN.

Lieu-dit (du Cadastre) : Castel Coz

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Pointe de Beuzec

Nom du site : Castel Coz

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : ZÉ, 117, 119.

Observations : .....

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>41820</u>	<u>Douarnenez - Crozon - Pleguez</u>	<u>1974</u>

Coordonnées Lambert Zone :  2

Centre site : X =   Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Xa</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Xb</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Xc</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Xd</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Xe</td><td></td><td></td></tr> </table>	Xa			Xb			Xc			Xd			Xe			<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ya</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Yb</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Yc</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Yd</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Ye</td><td></td><td></td></tr> </table>	Ya			Yb			Yc			Yd			Ye			<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> </table>															
Xa																																																															
Xb																																																															
Xc																																																															
Xd																																																															
Xe																																																															
Ya																																																															
Yb																																																															
Yc																																																															
Yd																																																															
Ye																																																															

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : .....

Description des vestiges : Eperon avec barrages multiples dont les 2 plus au sud sont arasés. min 150 et 200 excavations.

Etat de conservation : Zone classée.

Éléments de datation : Fouille XIX. RF LE TIEN.

Chronologie proposée : Age du Fer + néolithique et Moyen Age

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

Documentation : .....

Bibliographie : .....

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

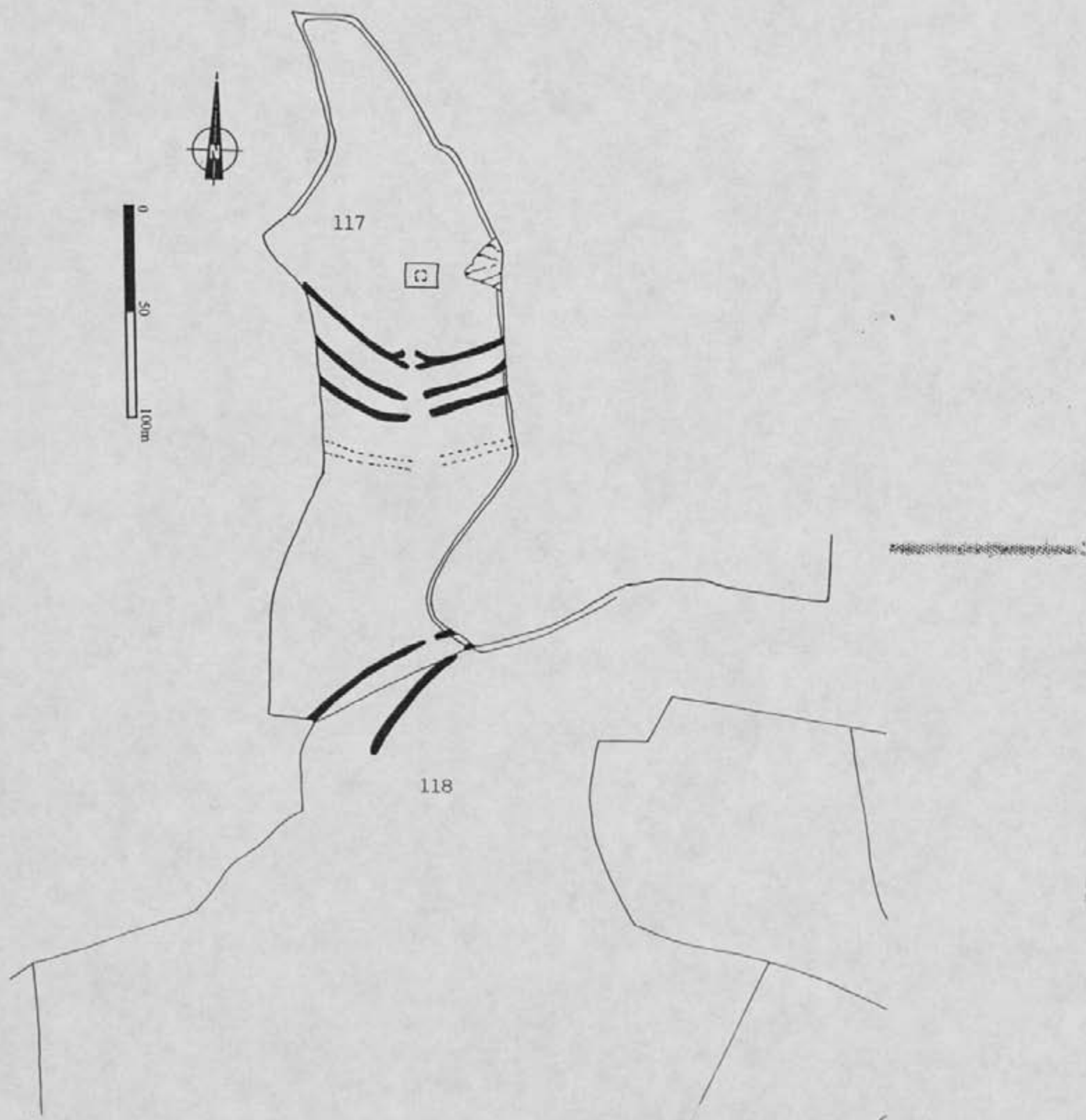
N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification





BEUZEC-CAP-SIZUN, Castel-Coz  
1981, ZE, 117-118



## Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention = Année =  Nature de l'opération = Prospection - thématiqueResponsable = P. GAGNER Organisme = .....Département : FINISTERE Commune = BRIEC-DE-L'ODETLieu-dit (du Cadastre) : LANVERN-CALAPROVOSTLieu-dit (de l'I.G.N.) : LANVERN-CALAPROVOSTNom du site : LANVERN-CALAPROVOSTCadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : ZP.

Observations : .....

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>5180007</u>	<u>CHATEAULIN</u>	<u>1987</u>

Coordonnées Lambert Zone : 

Approximatives

Centre site : X =  Y =  Rayon du site (mètres) :  m

Contours					
Xa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Circonstances de la découverte : Effondrement du plafond d'un souterrain en 1993Techniques de repérage : non localisé

Informateur : .....

Description des vestiges : P. Galliou (1989) signale une enceinte à Lanvern-Calaprovest. Un souterrain avec des galeries a été rebouché récemment par le propriétaire.Etat de conservation : souterrain sans doute en partie comblé.Éléments de datation : souterrainChronologie proposée : Âge du FerMobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

Documentation : .....

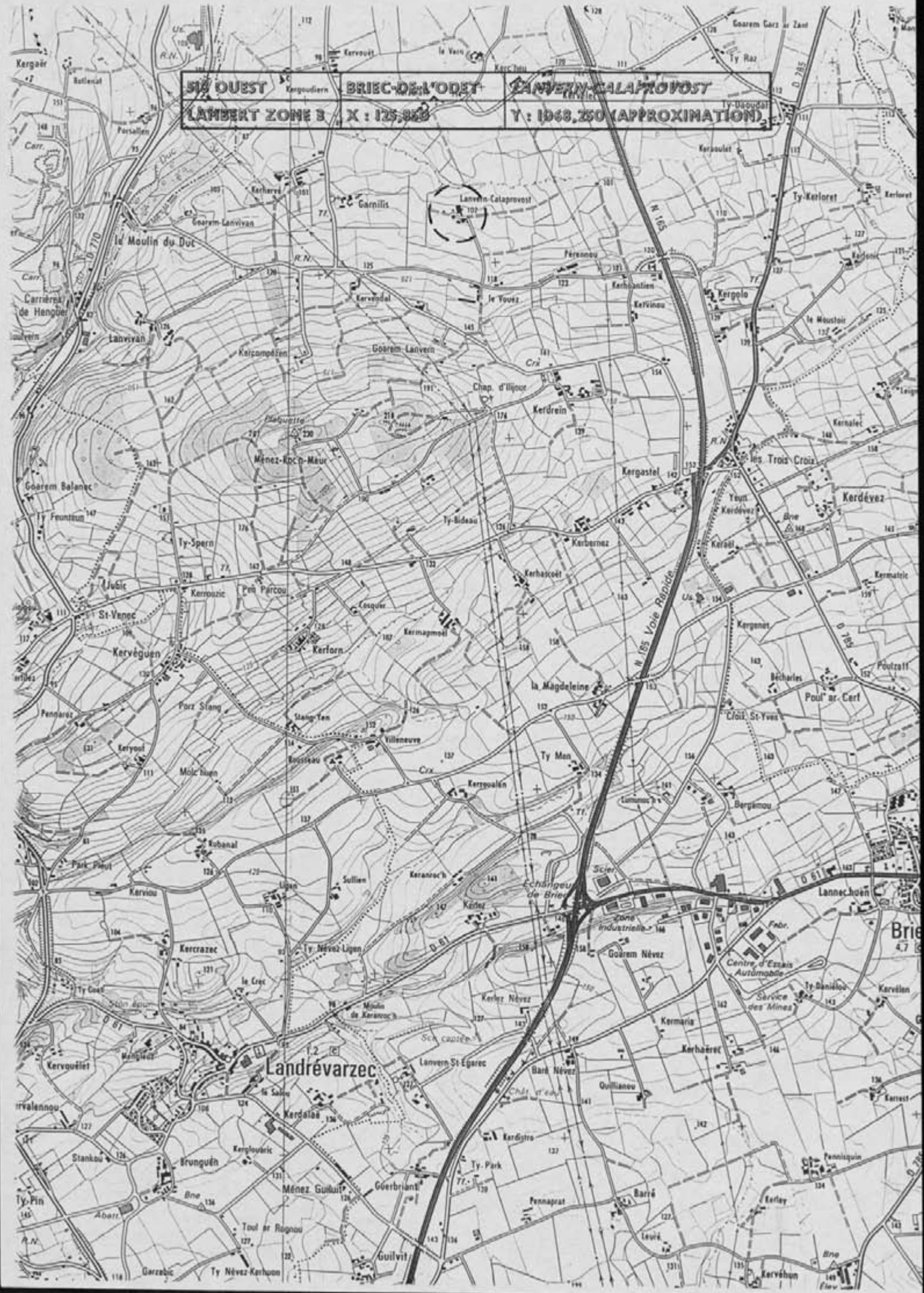
Bibliographie : P. GALLIOU, 1989.

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

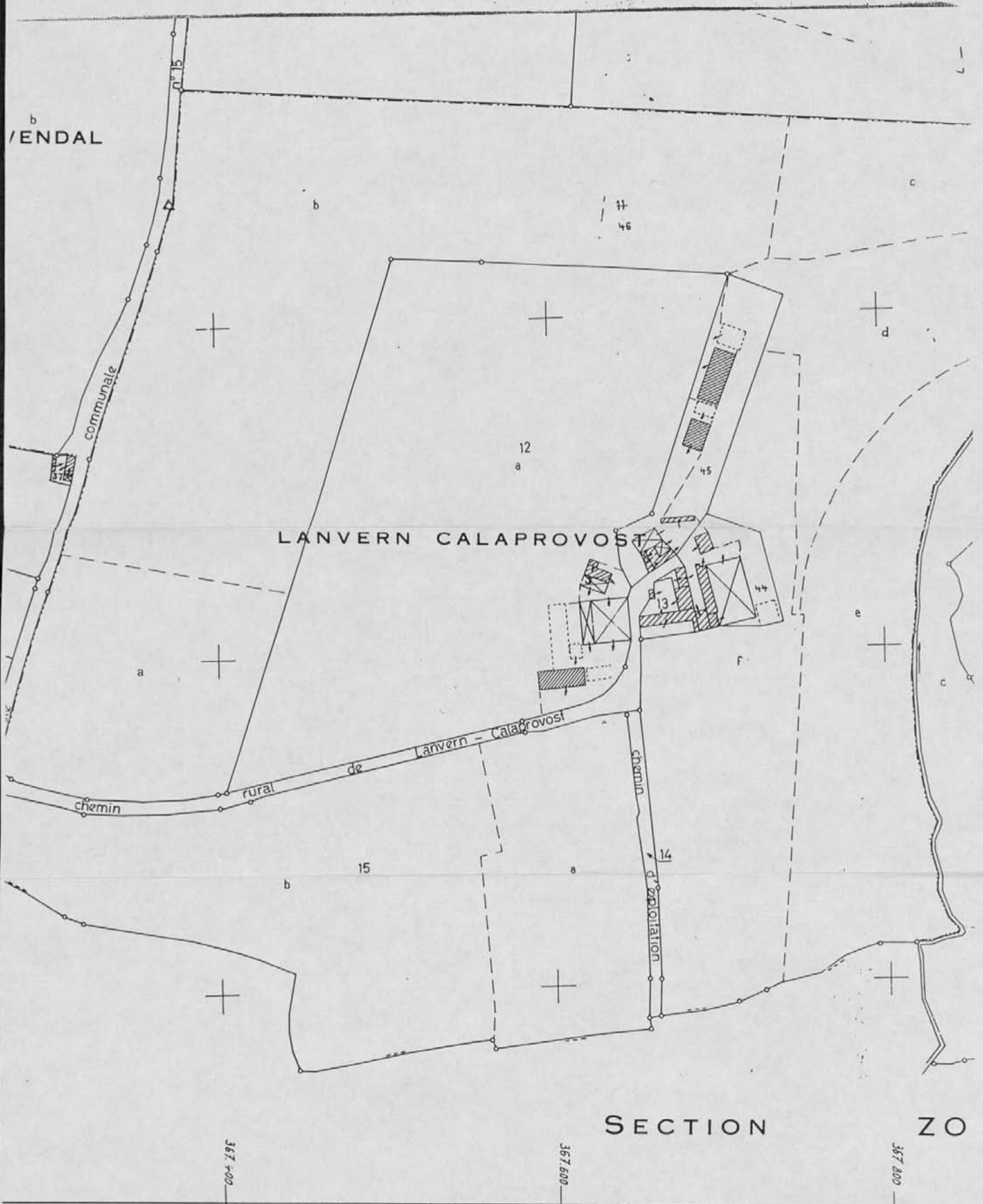
N° de site attribué     Code AP / AH N° d'enregistrement DRACAR  Modification



SIS OUEST    BRIEC-DE-L'ODET    LANVERN-CALAPROVOST  
LAMBERT ZONE 3    X : 125,820    Y : 1968,250 (APPROXIMATION)



BRIEC-DE-L'ODET, Lanvern-Calaprovost  
1978, ZP, non localisé mais à proximité de la ferme





# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
8, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention = 1975

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Kématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Lieu-dit ( du Cadastre ) : LEDNEVEN

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : LEDNEVEN

Nom du site : Camp de Ledneven

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : 1983 Section(s) et parcelle(s) : A3 455, 456

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>619 ouest</u>	<u>Châteauneuf du Faou</u>	<u>1991</u>

Coordonnées Lambert Zone : II

Centre site : X = 142 250

Y = 2373 140

Rayon du site (mètres) :       m

Contours											
Xa	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Ya	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xb	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Yb	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xc	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Yc	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xd	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Yd	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xe	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Ye	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : Fortification quadrangulaire - superficie environ 4000 m<sup>2</sup>  
fosse et rempart de terre

Etat de conservation : Très bon, terrain en friche

Éléments de datation : lingot bipyramidal en fer, tombe en coffre à proximité

Chronologie proposée : Âge du Fer probable

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : musée de Penmauc'h

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

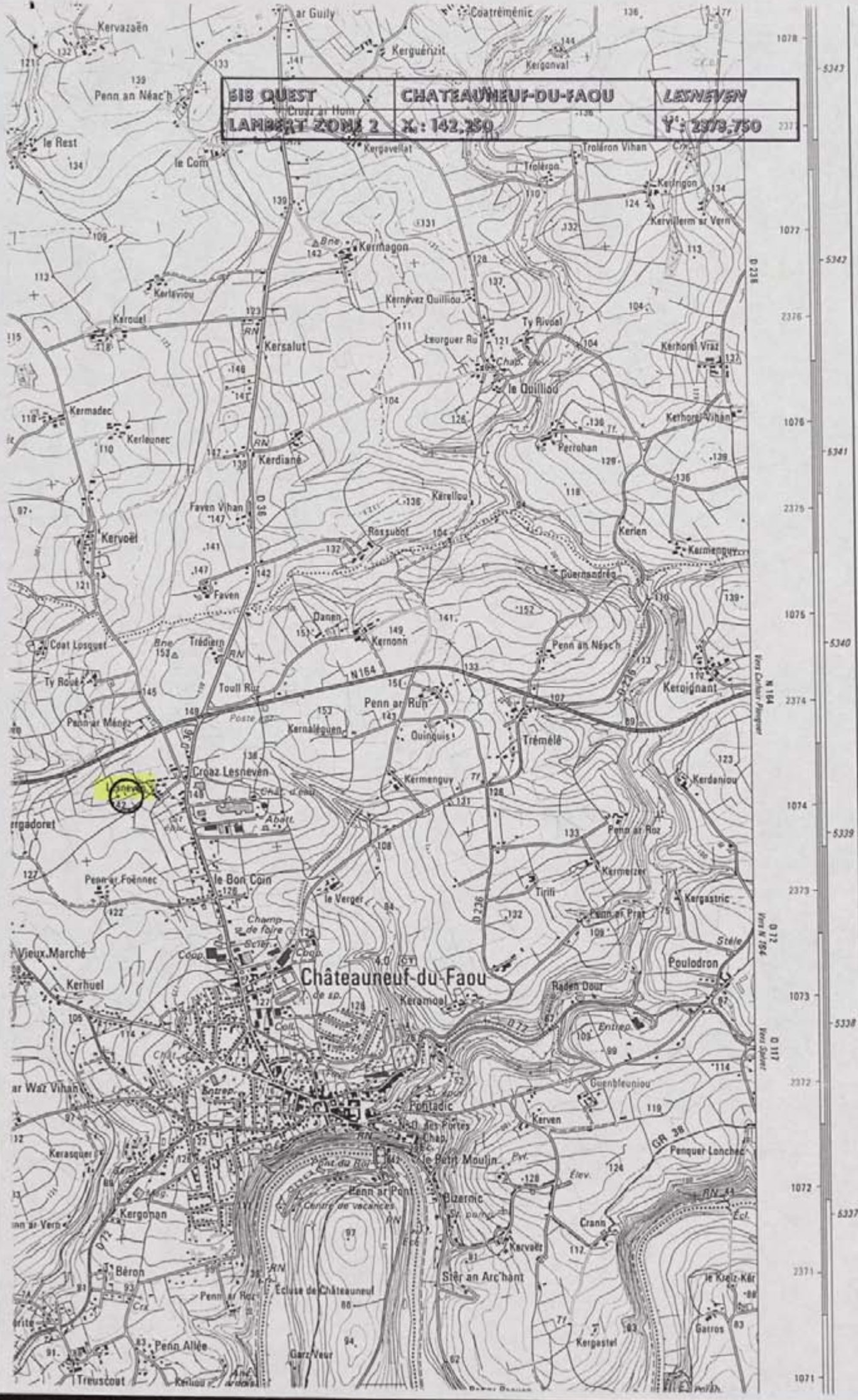
CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE

N° de site attribué 29 027 004 Code AP / AH AH

N° d'enregistrement DRACAR H0540 Modification



<b>BIB QUEST</b>	<b>CHATEAUNEUF-DU-FAOU</b>	<b>LESNEVEN</b>
<b>LAMBERT ZONE 2</b>	<b>X: 142,350</b>	<b>Y: 2378,750</b>

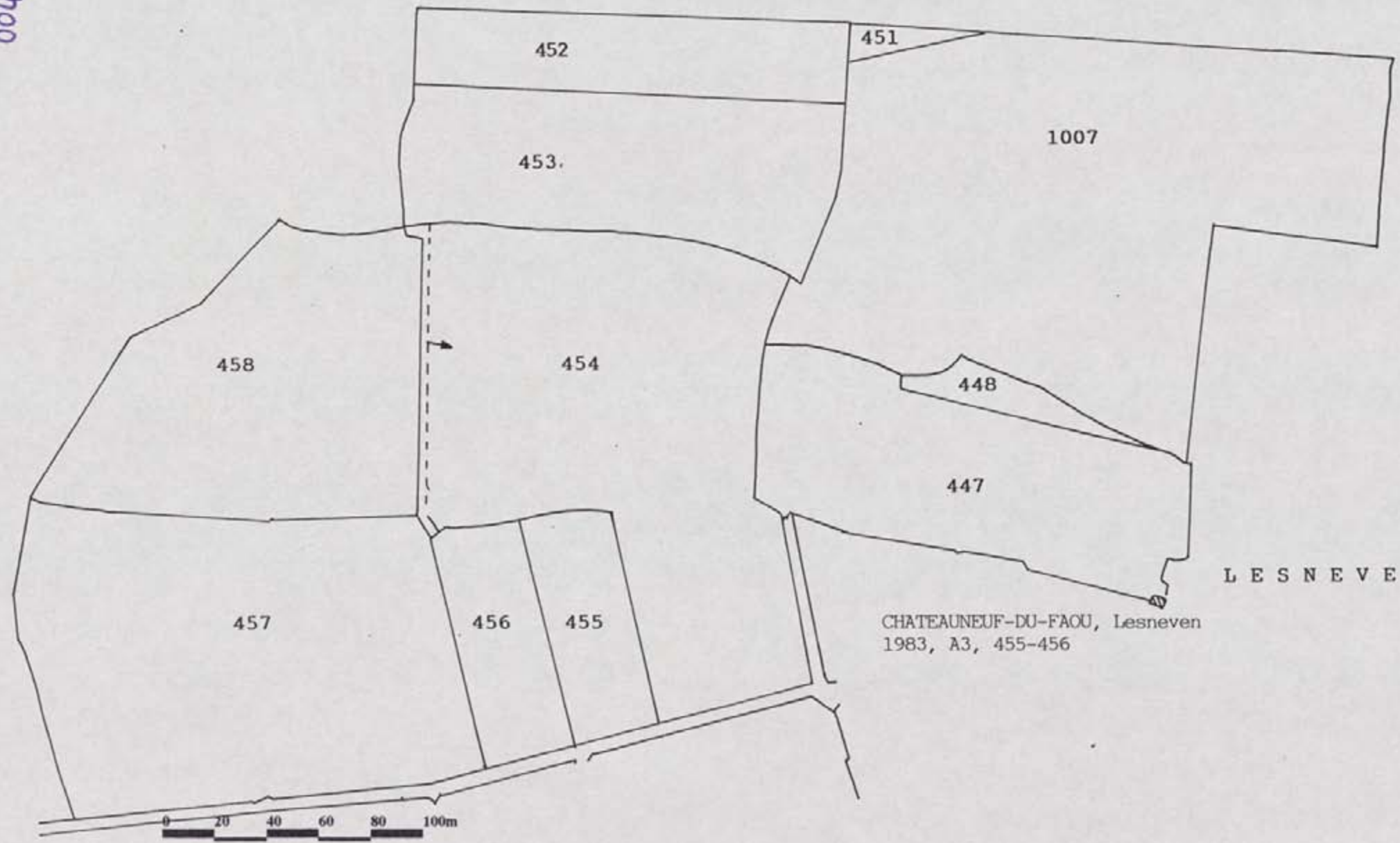


0618 east



004 AH

N° 787



LESNEVEN

CHATEAUNEUF-DU-FAOU, Lesneven  
1983, A3, 455-456

# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
8, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Minuterie

Responsable = P. FLAGER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : Finistère Commune = CLEDEN POKER

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Le Mur

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : Chapelle du Mur

Nom du site : Chapelle du Mur

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : 1976 Section(s) et parcelle(s) : ZH 39-40

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>OC1F edr</u>	<u>Huelgoat</u>	<u>1985</u>

Coordonnées Lambert Zone : I

Centre site : X = 185 075  
Y = 1079 675

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa		Ya		
Xb		Yb		
Xc		Yc		
Xd		Yd		
Xe		Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : Rempart circulaire en schiste et foré à l'ouest. Au nord enclos quadrangulaire avec talus et fossé.

Etat de conservation : Enclos quadrangulaire arasé après 1956.

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Âge du Fer ou Moyen-Âge.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

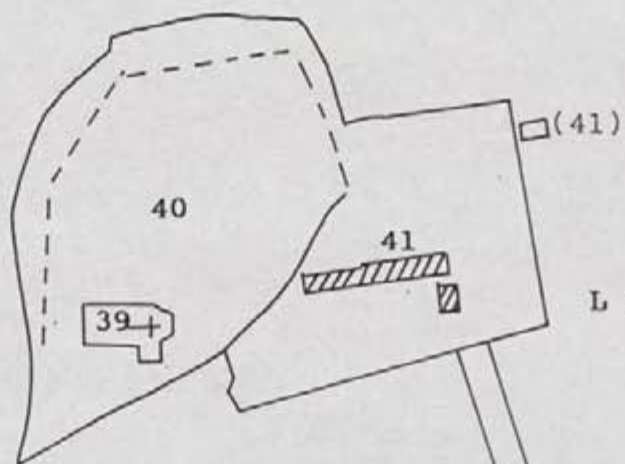
Bibliographie : \_\_\_\_\_

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 29 029 0102 Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR 10279 Modification

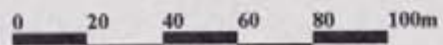
RUN ALLEN



LE MUR

23

CLEDEN POHER, la Chapelle du Mur  
1986, ZH 39-40





617 85T  
LAMBERT ZONE I  
X: 155,075  
Y: 1079,675

CLIEDEN-POHER LA CHARLE-DU-MUR





# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = prospection - thématique

Responsable = P. PLAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = CLOHARS-CARNOET

Lieu-dit ( du Cadastre ) : SAINTE MAURICE

Lieu-dit (de f.l.g.n.) : .....

Nom du site : Kergerstel

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : B3, 514.

Observations : .....

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition

Coordonnées Lambert Zone :

Centre site : X =    
 Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : prospection au sol.

Informateur : .....

Description des vestiges : triple barrage au promontoire et parapet sous bois.

Etat de conservation : les 2 premiers talus en partie arasés.

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Âge du Fer.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

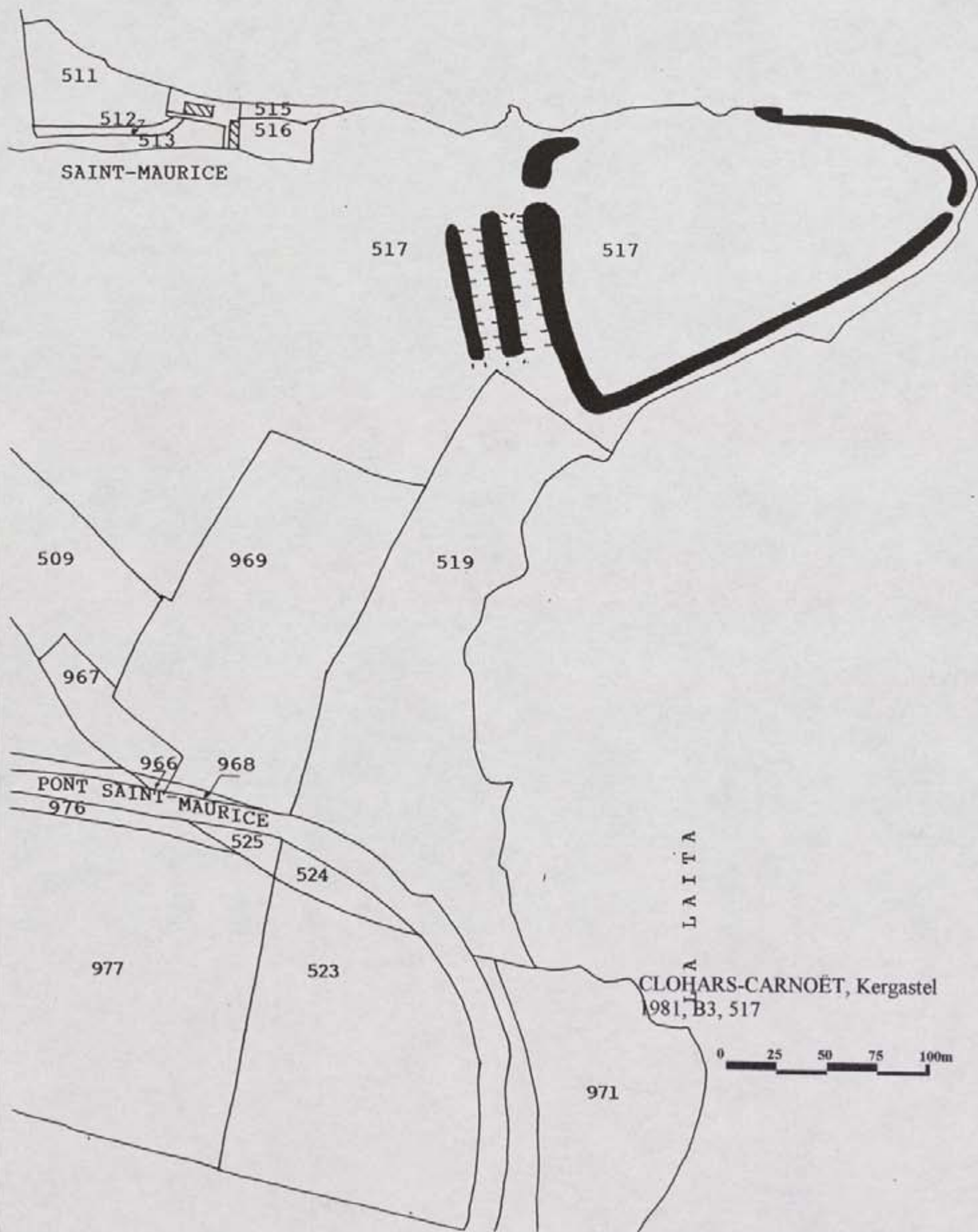
Documentation : .....

Bibliographie : .....

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification





**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Chimique

Responsable = P. MAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = LE CONQUET

Lieu-dit (du Cadastre) : Kermarvan

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Pointe de Kermarvan

Nom du site : Pointe de Kermarvan

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :     ? Section(s) et parcelle(s) : ND

Observations : .....

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>0417 ET</u>	<u>BREST</u>	<u>1993</u>

Coordonnées Lambert Zone :  I

Centre site : X =   Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : .....

Description des vestiges : 2 barrages multiples dont le 1<sup>er</sup> repéré par une motte

Etat de conservation : 1<sup>er</sup> barrage très perturbé par le mur de P. Atlantique, 2<sup>nd</sup> arasé

Éléments de datation : Allée couverte ; céramique Age du Fer décrit par Wheeler.

Chronologie proposée : Néolithique - Age du Fer

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : inconnu

Documentation : .....

Bibliographie : .....

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification



417 ET	LE CONQUET	REGION DE DE KERMORVAN
LANBERT ZONE I	X : 73,125	Y : 1093



**C**

Yerzias rouant le tonna

Ile d'Ouessant 1 h  
Ile Molène 0 h 35  
passagers

Pointe Ste-Barbe  
**le Conquet**  
2.0 C  
Plage de Porze

Pointe des Renards  
les Renards  
Tourelle

Brest 7h  
passagers

POINTE  
DE ST-MATHIEU

les Respects



LE CONQUET, Presqu'île de Kermorvan

19... ND

1/20 000.



# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = CROZON

Lieu-dit (du Cadastre) : Pointe de Loos Marc'h

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Pointe de Loos Marc'h

Nom du site : Pointe de Loos Marc'h

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1981 Section(s) et parcelle(s) : 12, 63, 69, 70, 71

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>04801</u>	<u>Douarnez - Crozon - Ruyar</u>	<u>1984</u>

Coordonnées Lambert Zone : I

Centre site : X = 88 350  
Y = 1080 325

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa		Ya	
Xb		Yb	
Xc		Yc	
Xd		Yd	
Xe		Ye	

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : double barrage au point, 1 excavation visible

Etat de conservation : érosion importante au niveau des talus et de la pointe

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Âge du Fer

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

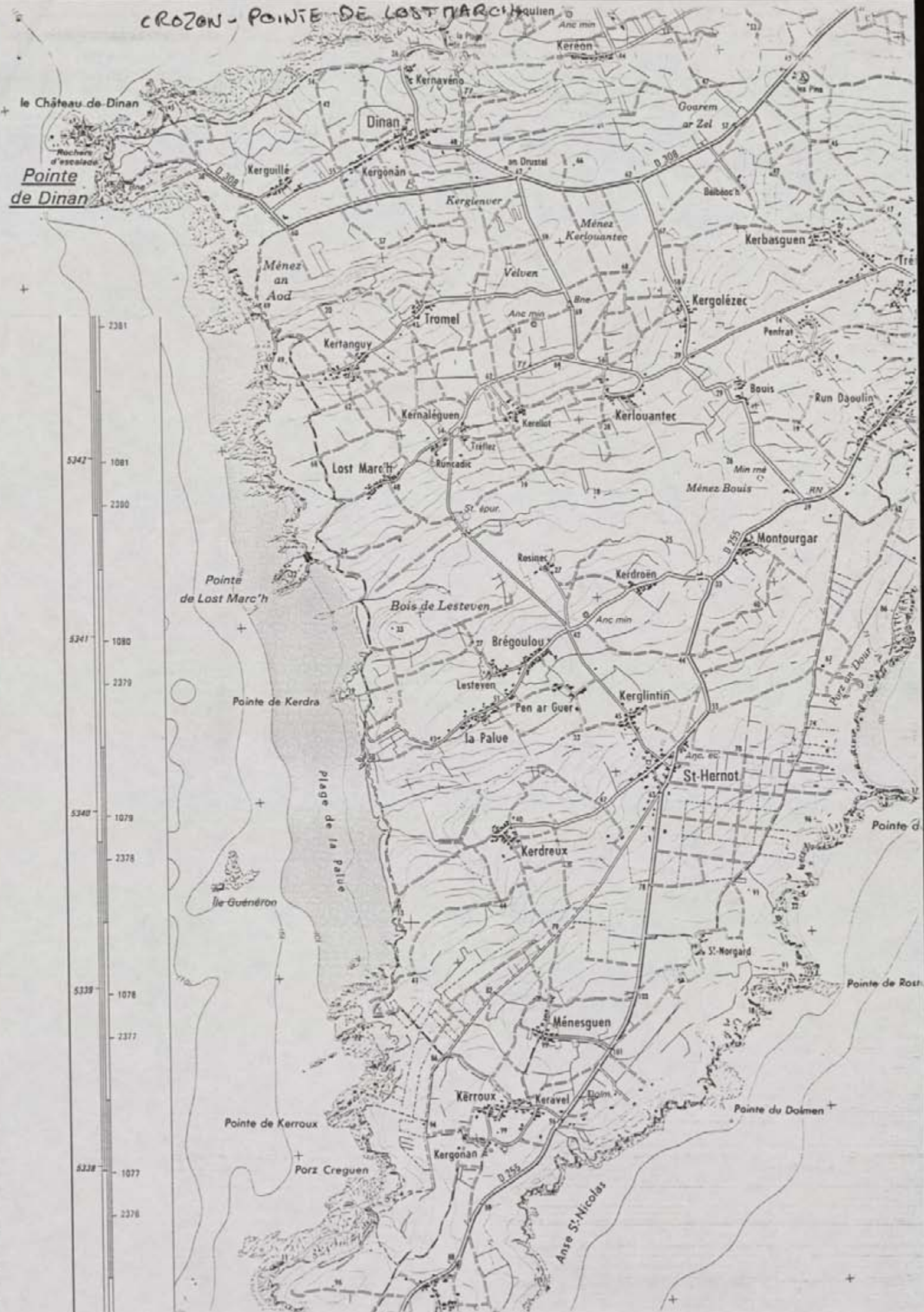
CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE

N° de site attribué 29 042 003 Code AP / AH AH

N° d'enregistrement DRACAR 13211 Modification



# CROZON - POINTE DE LOST MARC'H



Pointe de Lost Marc'h

88.300

88.400

88.500

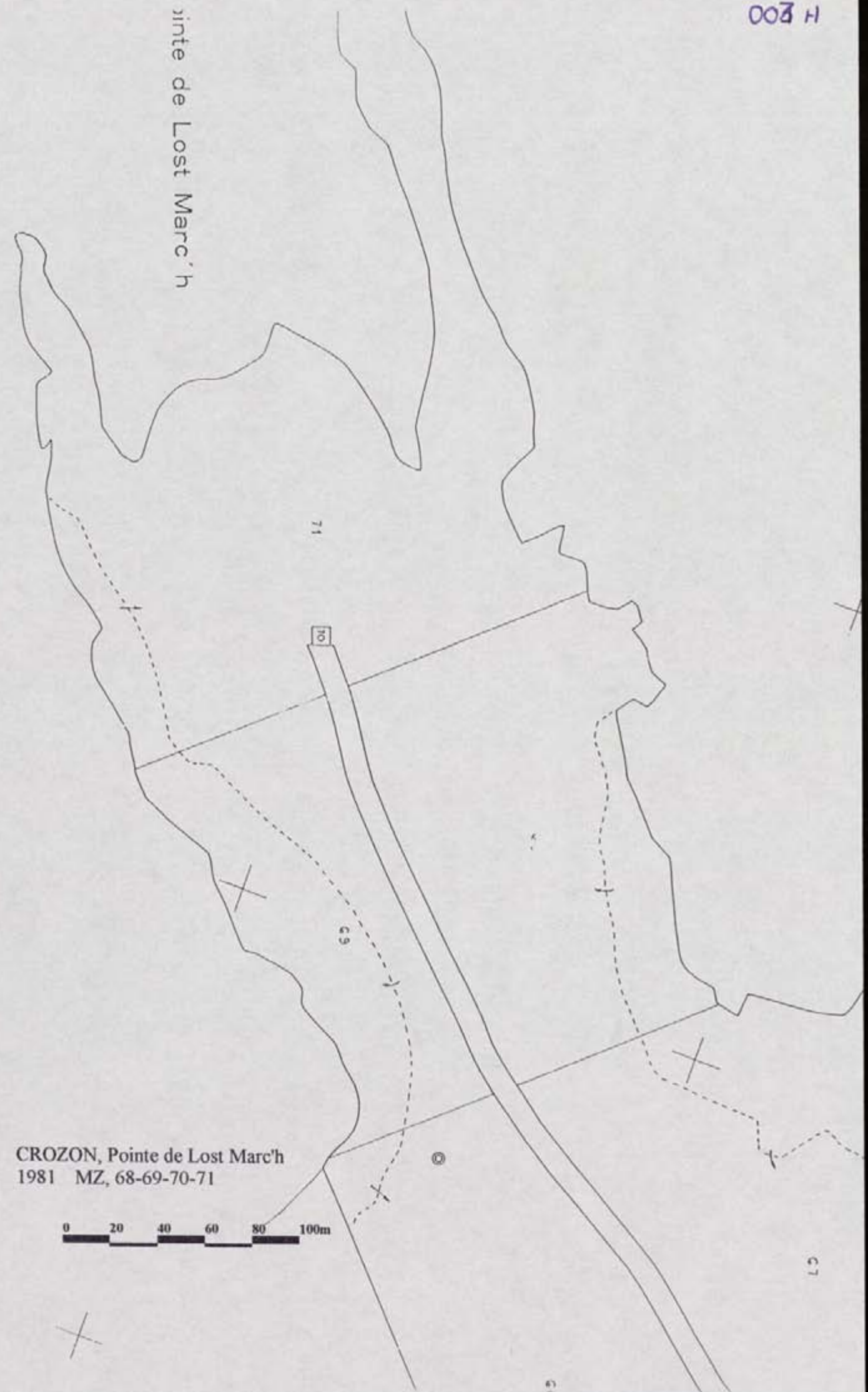
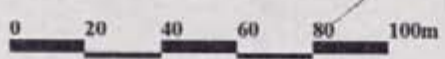
71

PO

G9

G7

CROZON, Pointe de Lost Marc'h  
1981 MZ, 68-69-70-71





**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
5, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Métrique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = DIRINON

Lieu-dit (du Cadastre) : Brenor

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Brenor

Nom du site : Castellie

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : D.94.

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>517000</u>	<u>Le Faou</u>	<u>1979</u>

Coordonnées Lambert Zone :  I

Centre site : X =

Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours					
Xa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : une portion de talus de 20 m de long environ pour 2 m de hauteur.

Etat de conservation : très dégradé

Éléments de datation : \_\_\_\_\_

Chronologie proposée : indéterminée

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : Whelan et Richardson (1957) Hill forts of Northern France.

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR   Modification



109 100

110 110

111 111

112 112

113 113

D 29  
Vers Landreneau

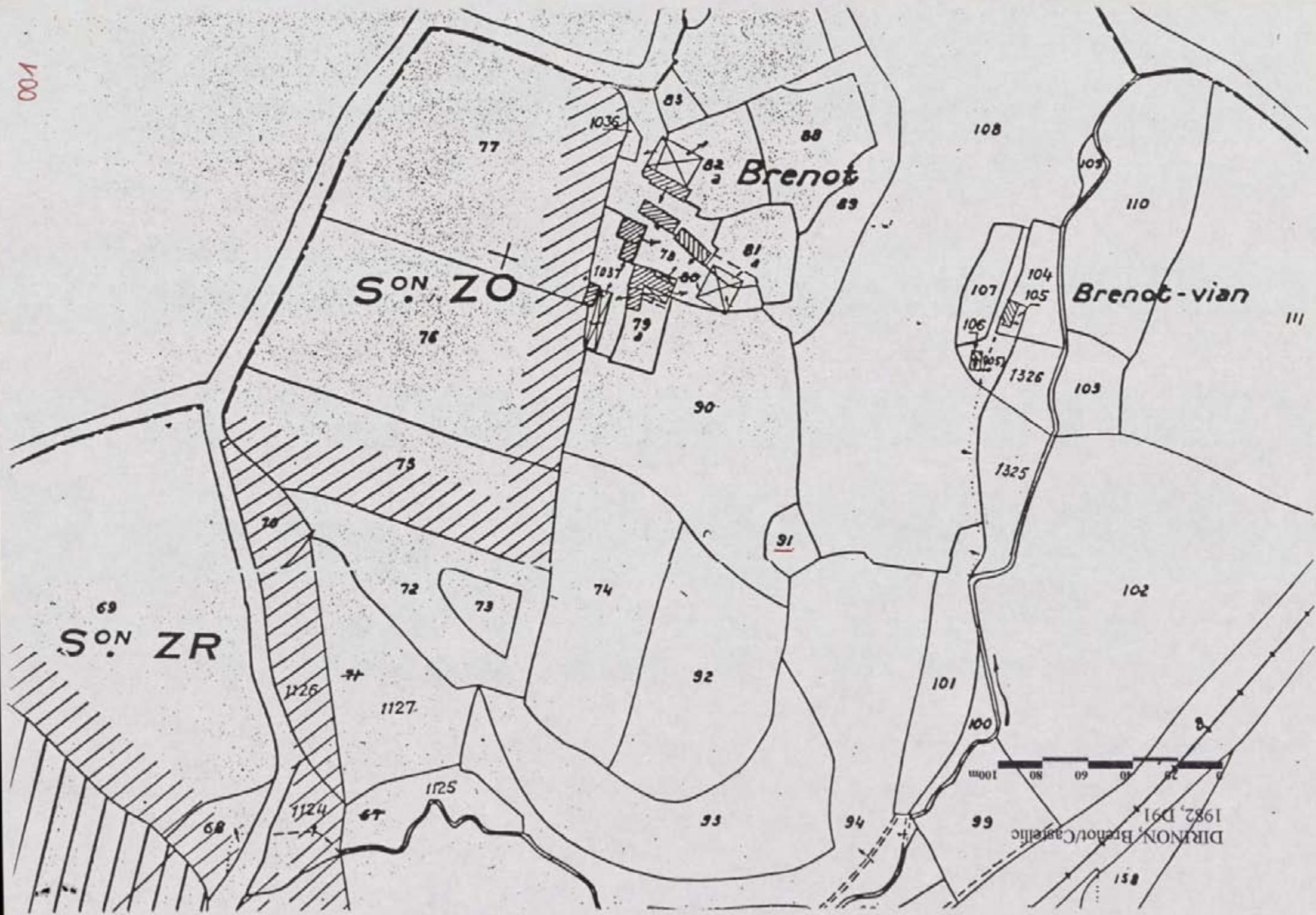
D 770  
Vers Landreneau

S17. OUEST	DIRINON	CASTELUG
LAHEZZI ZONE 1	X : III,200	Y : 1099,075
	DIRIGN	LESOUWV
	X : III,775	1099,575



1.4 km  
Daoulas





DIRNON, Brenot/Castelle  
1982, D91



**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention = **1978**  
 Année = **1994** Nature de l'opération = **Prospection - Périmétrique**  
 Responsable = **P. HAGUER** Organisme =

Département : **FINISTERE** Commune = **DIRINON**

Lieu-dit ( du Cadastre ) : **Lesquivoit**

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : **Lesquivoit**

Nom du site : **Lesquivoit**

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : **1982** Section(s) et parcelle(s) : **D-134-135**

Observations :

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<b>0517 Ouest</b>	<b>Le Gaeu</b>	<b>1978</b>

Coordonnées Lambert Zone : **I**

Centre site : X = **114 775**  
 Y = **1059 575**

Rayon du site (mètres) : **10,99** m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte :

Techniques de repérage : **Prospection au sol**

Informateur :

Description des vestiges : **enceinte ovale - rempart externe + fosse interne - rempart double à l'entrée sud - substructions en pierres au nord dont une circulaire excavée - plateforme à l'est rectangulaire**

Etat de conservation : **deux taillis - Bon état**

Éléments de datation :

Chronologie proposée : **Moyen Age possible**

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation :

Documentation :

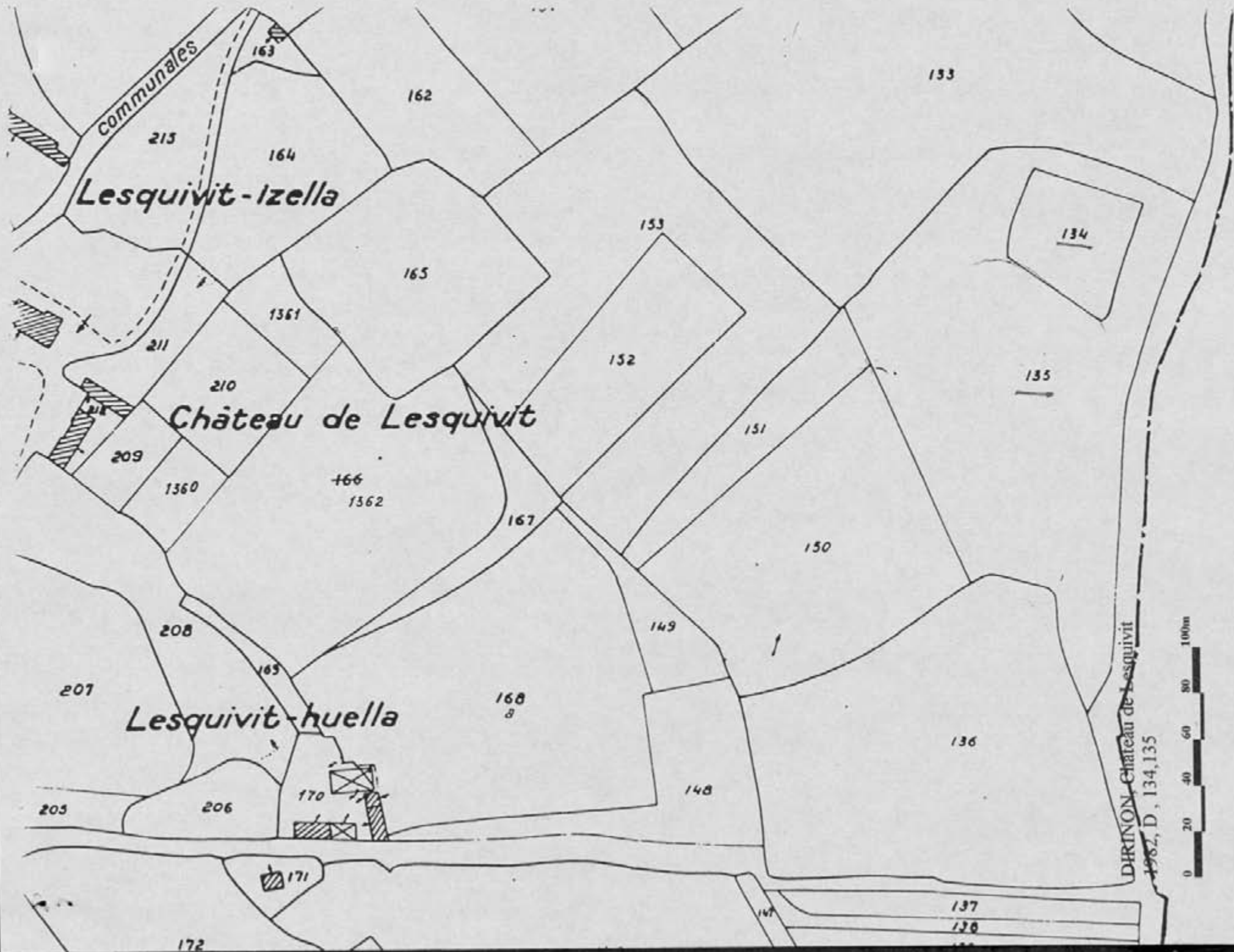
Bibliographie :

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué **29 045 003** Code AP / AH **AH**

N° d'enregistrement DRACAR **39711** Modification





# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Pénetrique

Responsable = P. FLAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : Finistère Commune = ELLIANT

Lieu-dit ( du Cadastre) : \_\_\_\_\_

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Bois d'Elliant

Nom du site : Ar Kastell ou Camp du Bois d'Elliant ou Cab Elliant

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1981 Section(s) et parcelle(s) : K2 - 662, 663

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>06190001</u>	<u>Prospection</u>	<u>1985</u>

Coordonnées Lambert Zone : III

Centre site : X = 135 550 Y = 2352 925

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa		Ya		
Xb		Yb		
Xc		Yc		
Xd		Yd		
Xe		Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : fortification avec rempart en pierre et douve totalement arasée. 2 tumuli possible à proximité. 20 m de diamètre, 1 m de hauteur.

Etat de conservation : Fortification arasée - 2 tumuli visibles.

Éléments de datation : 1 tesson La Teule III - Une lame en fer trouvée par le propriétaire

Chronologie proposée : Âge du Fer probable.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : Indéterminé.

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

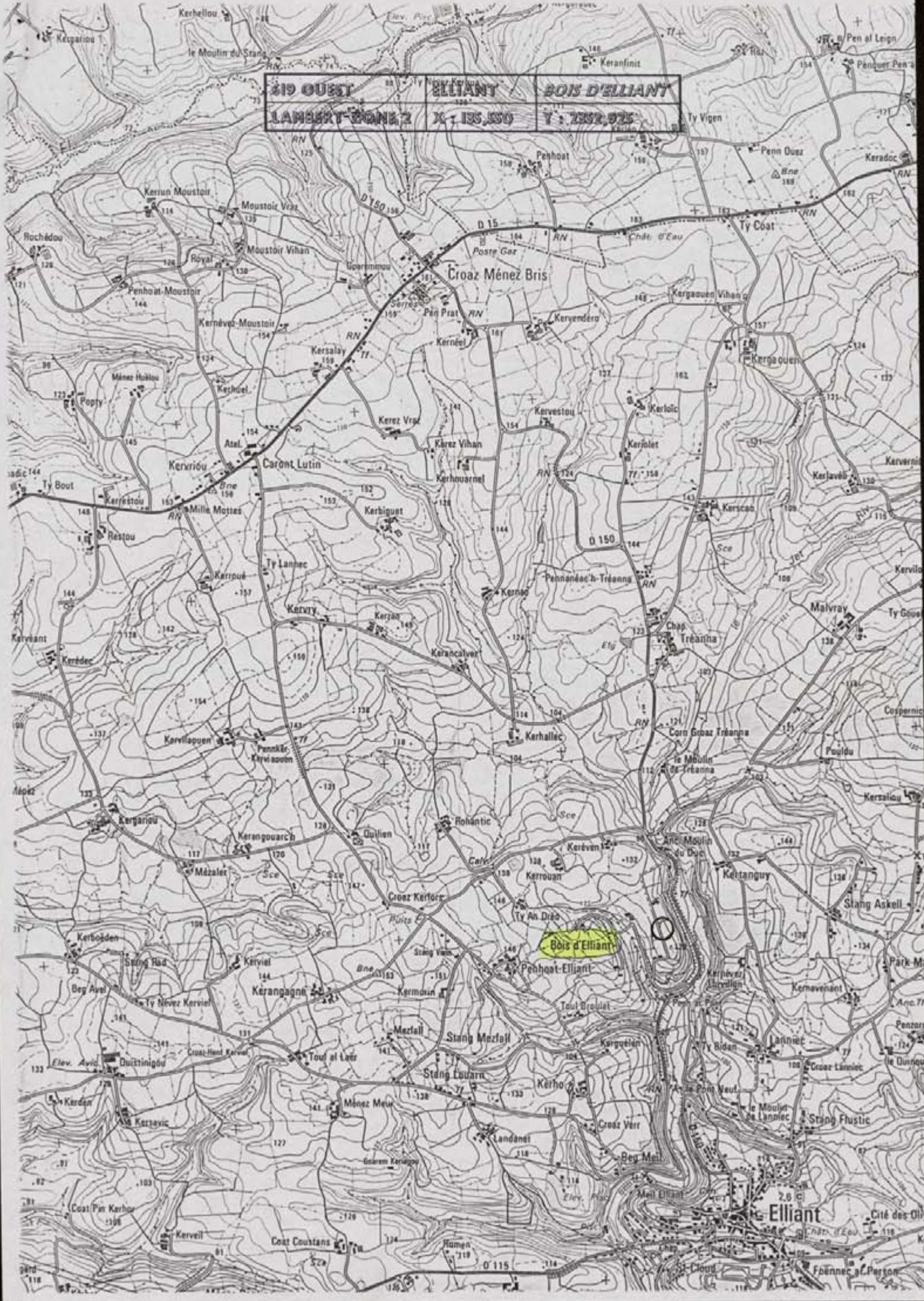
CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 29 049 022 Code AP / AH

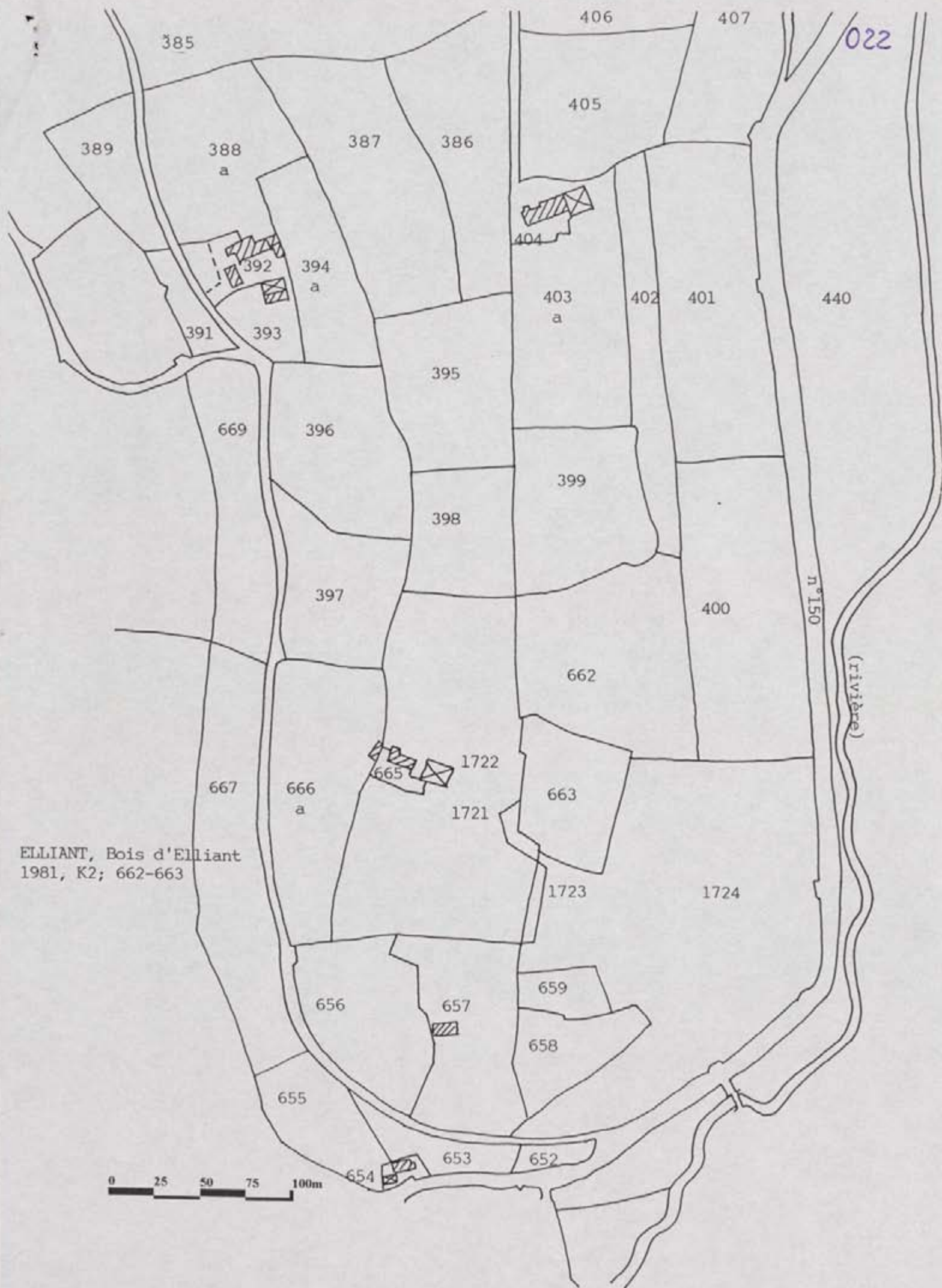
N° d'enregistrement DRACAR 10539 Modification



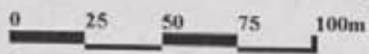
219 OUEST	ELLIANT	BOIS D'ELLIANT
LAMBERT-BOURG	X : 135 550	Y : 7352 975







ELLIANT, Bois d'Elliant  
1981, K2; 662-663





**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Kématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = GOUEDNAC'H.

Lieu-dit ( du Cadastre) : .....

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Chapelle de Saint-Cadeu

Nom du site : Pointe de Saint-Cadeu

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : A 1 654a, 654b, 26.

Observations : .....

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>519aucor</u>	<u>QUIMPER</u>	<u>1985</u>

Coordonnées Lambert Zone :  II

Centre site : X =    
 Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : .....

Description des vestiges : rempart demi circulaire d'environ 20m de large dans fosse

Etat de conservation : zone située perturbée par des constructions modernes. section nord du rempart récemment arasée.

Éléments de datation : .....

Chronologie proposée : Age du Fer.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

Documentation : .....

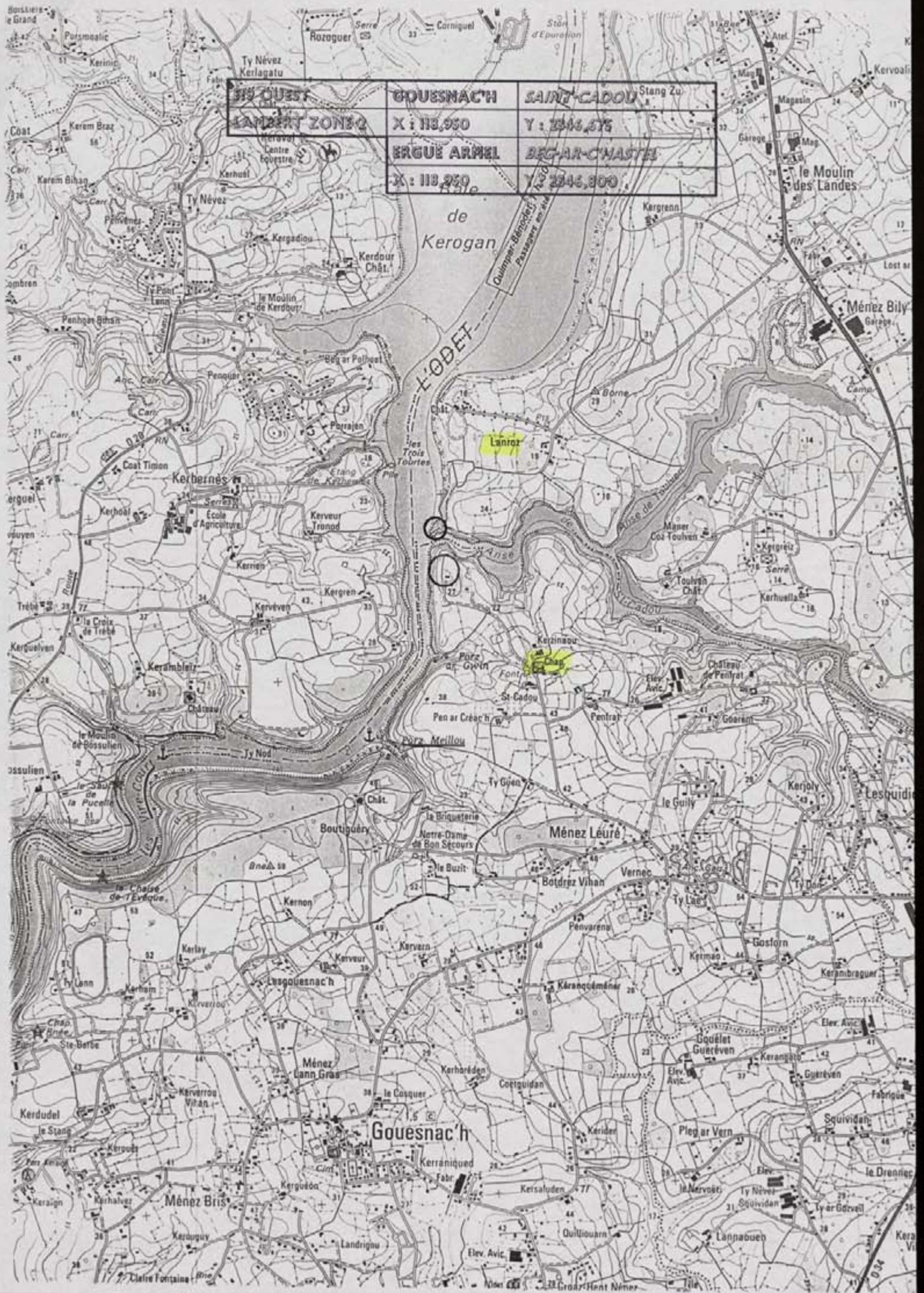
Bibliographie : .....

**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

N° de site attribué    Code AP / AH

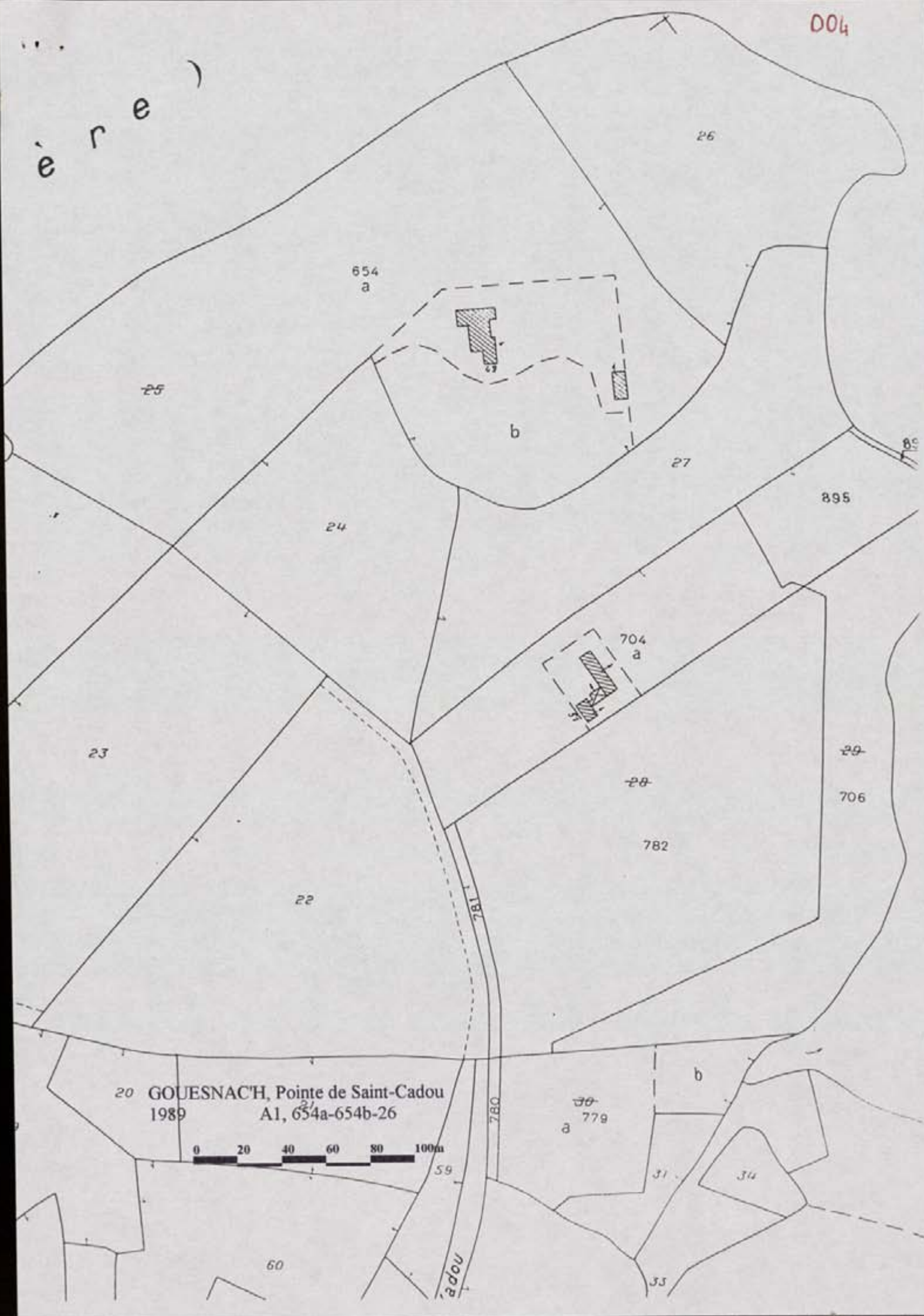
N° d'enregistrement DRACAR  Modification







ère )



20 GOUESNACH, Pointe de Saint-Cadou  
1989 A1, 654a-654b-26

0 20 40 60 80 100m

# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : F. ILLIERE Commune = GOULIEN

Lieu-dit (du Cadastre) : GOULIEN

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : GOULIEN

Nom du site : \_\_\_\_\_

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1984 Section(s) et parcelle(s) : ZL 134-136-228  
229-230-292-293

Observations : cadastre 1936 B1 544-545

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>0419 ET</u>	<u>AUDIERNE</u>	<u>1993</u>

Coordonnées Lambert Zone : 11

Centre site : X = 84 000

Y = 2362 400

Rayon du site (mètres) : 17,5 m

Contours

Xa		Ya		
Xb		Yb		
Xc		Yc		
Xd		Yd		
Xe		Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Cadastre

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : enclos subcirculaire. Au XIX au fa hauteur des remparts situés au 3, 50 m.

Etat de conservation : divisé en petites parcelles privées. Non visité.

Éléments de datation : céramique "onctieuse", épée en fer (mention XIX<sup>e</sup> =).

Chronologie proposée : âge du fer au Moyen Âge.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : inconnu

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : P. du Chatellier (1907) p 293.

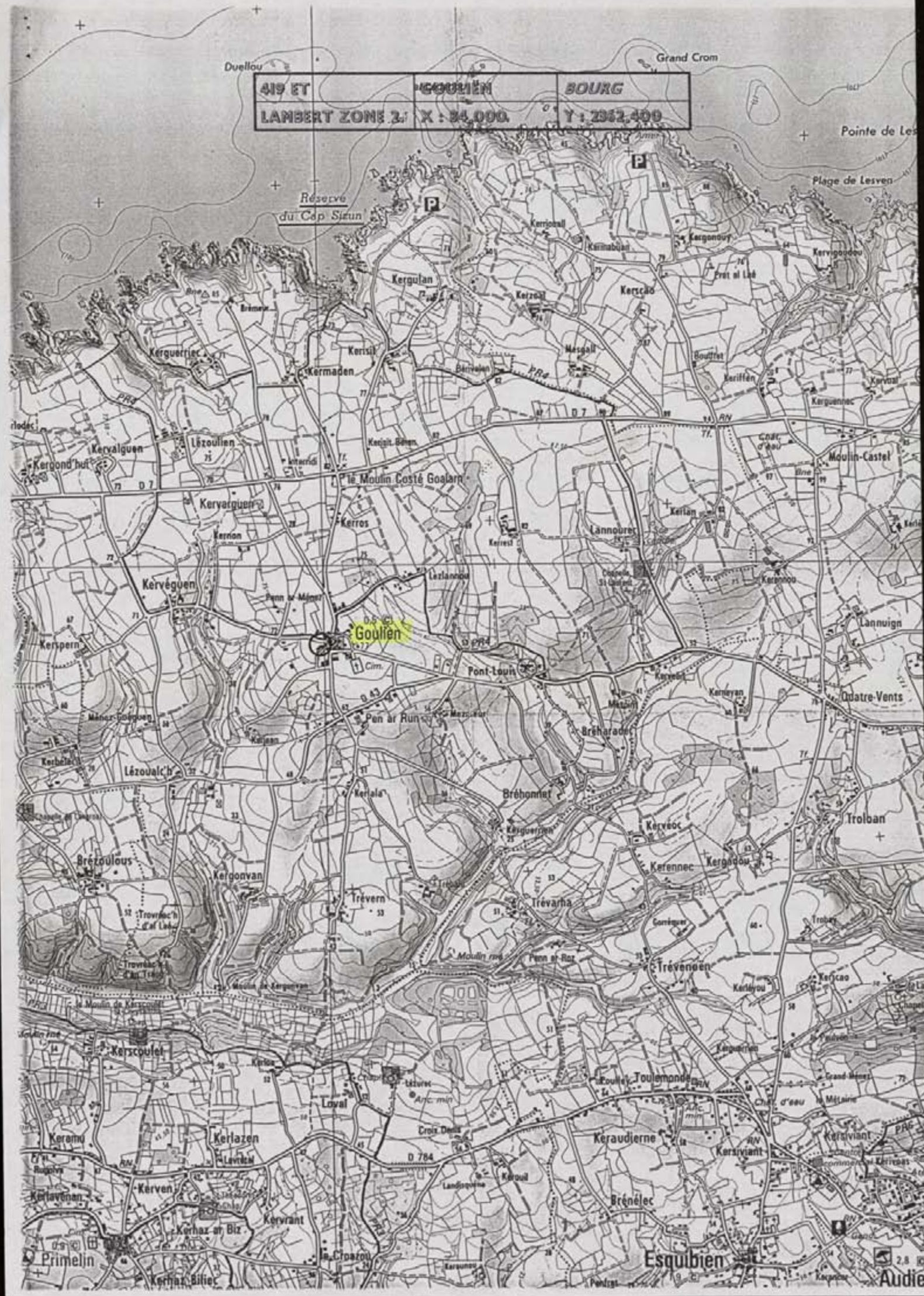
CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 29 063 0103 Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR 10538 Modification



419 ET	GOULIEN	BOURG
LAMBERT ZONE 2		X : 234 000
		Y : 2362 400





362.400

362.400

362.200

SECTION

NE

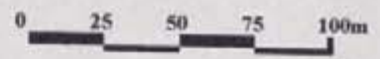
BOURG

VOIE

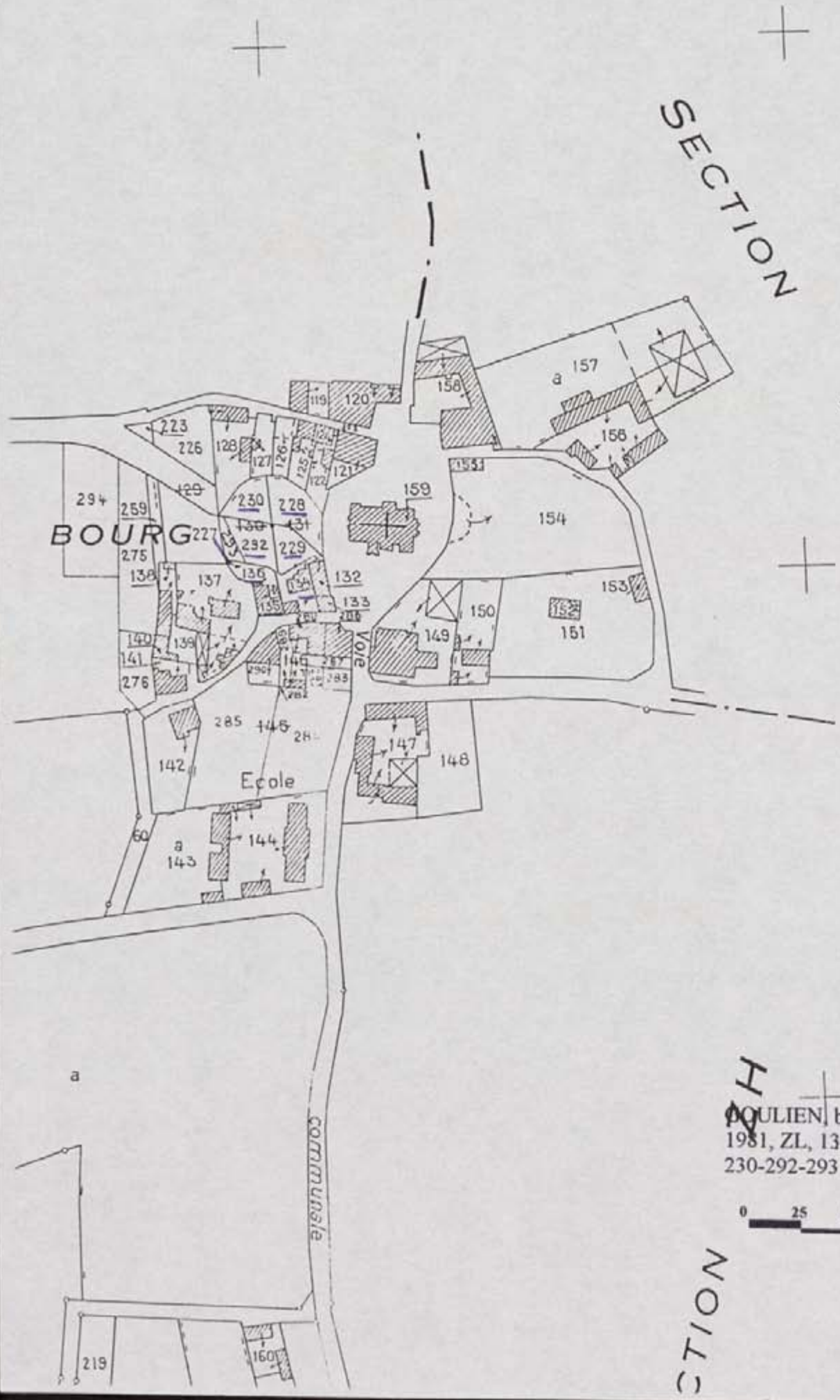
Ecole

Communsale

BOULIEN, bourg  
1981, ZL, 134-136-228-229  
230-292-293



SECTION



219

160

**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Kématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = HANVEC

Lieu-dit ( du Cadastre) : Gorre. Meneg

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Gorre. Meneg

Nom du site : Kastell. Bras

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1982 Section(s) et parcelle(s) : C3 626

Observations : .....

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>051700V</u>	<u>Pont-de-Buis-60-Quimerch</u>	<u>1987</u>

Coordonnées Lambert Zone :  11

Centre site : X = 121 000

Y = 2390 100

Rayon du site (mètres) :    m

Contours					
Xa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*laupet  
voir fiche  
sur les  
voies*

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : prospection au sol.

Informateur : .....

Description des vestiges : fortification quadrangulaire - deux entrées jumelles  
fort + rempart simple

Etat de conservation : fort comblé - rempart sans dents en élévation (végétation dense).

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Age du Fer ou Gallo-romain -

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

Documentation : .....

Bibliographie : .....

GABRIEL RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 29 078 002 Code AP / AH AH

N° d'enregistrement DRACAR 132714 Modification







GORRE-MENEZ



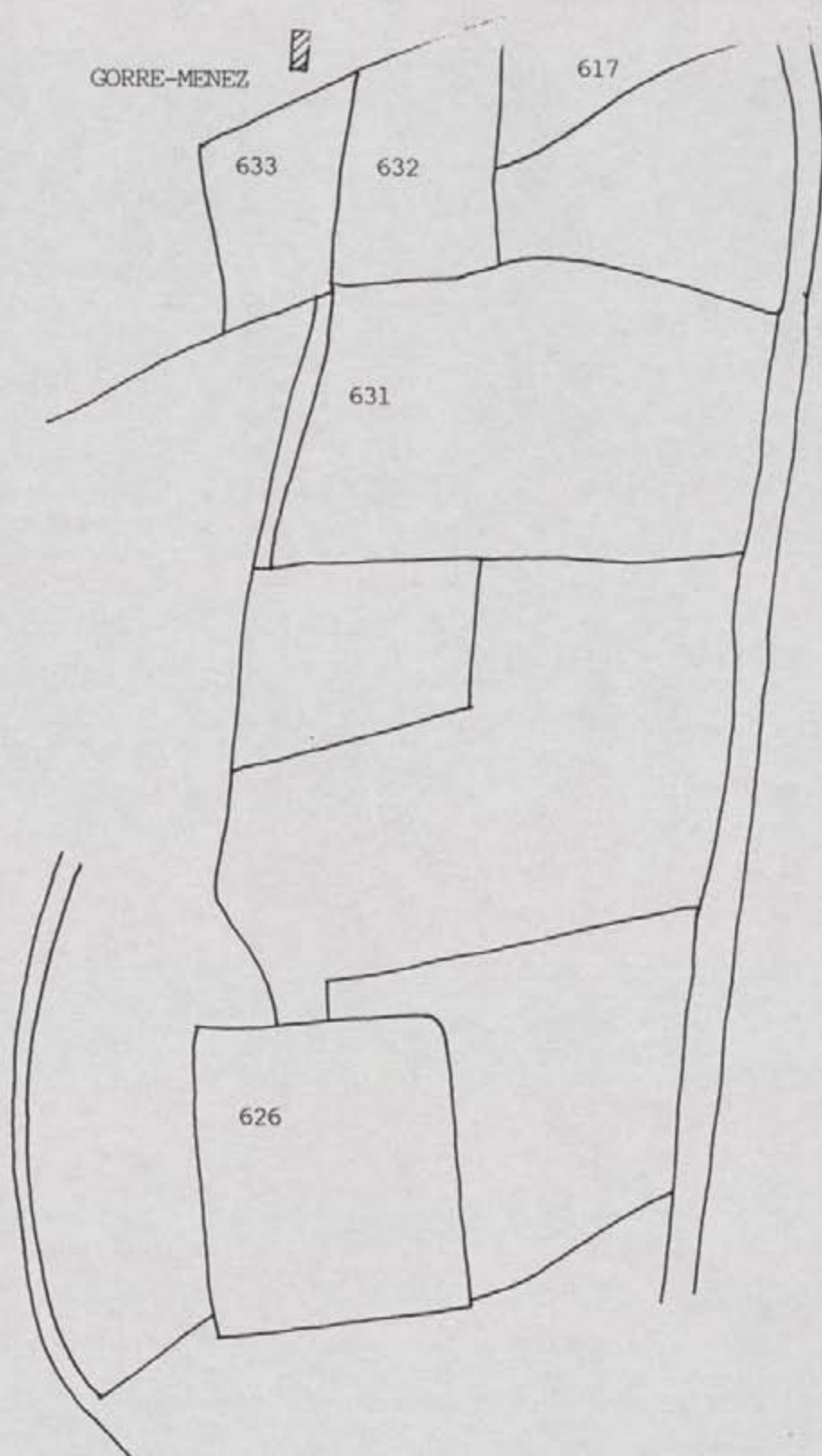
617

633

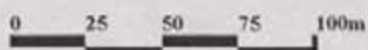
632

631

626



HANVEC, Kastell Bras/Gorre-Menez  
1982, C3; 626



**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
8, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =   
 Année = 1996 Nature de l'opération = Prospection thématique  
 Responsable = P. PAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = LANDERNEAU

Lieu-dit (du Cadastre) : Kermalvezan

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Kermalvezan

Nom du site : Kermalvezan (Goareu-en-Castel)

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1989 Section(s) et parcelle(s) : E 36, 38, 39, 103

Observations : cadastre 1828: E1; 6(1), 4, 8, 5, 10, 11.

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>05160001</u>	<u>LANDERNEAU</u>	<u>1989</u>

Coordonnées Lambert Zone : 1

Centre site : X = 109 825  
 Y = 1104 625

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : plus rien d'apparent. Du Chatellien, signalé une  
enceinte sur une superficie de 4,50 ha. sur promontoire

Etat de conservation : Parcelles cultivées. Rien d'apparent.

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Indéterminée.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : P. Du Chatellier (1907) mais mauvaise localisation.

**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

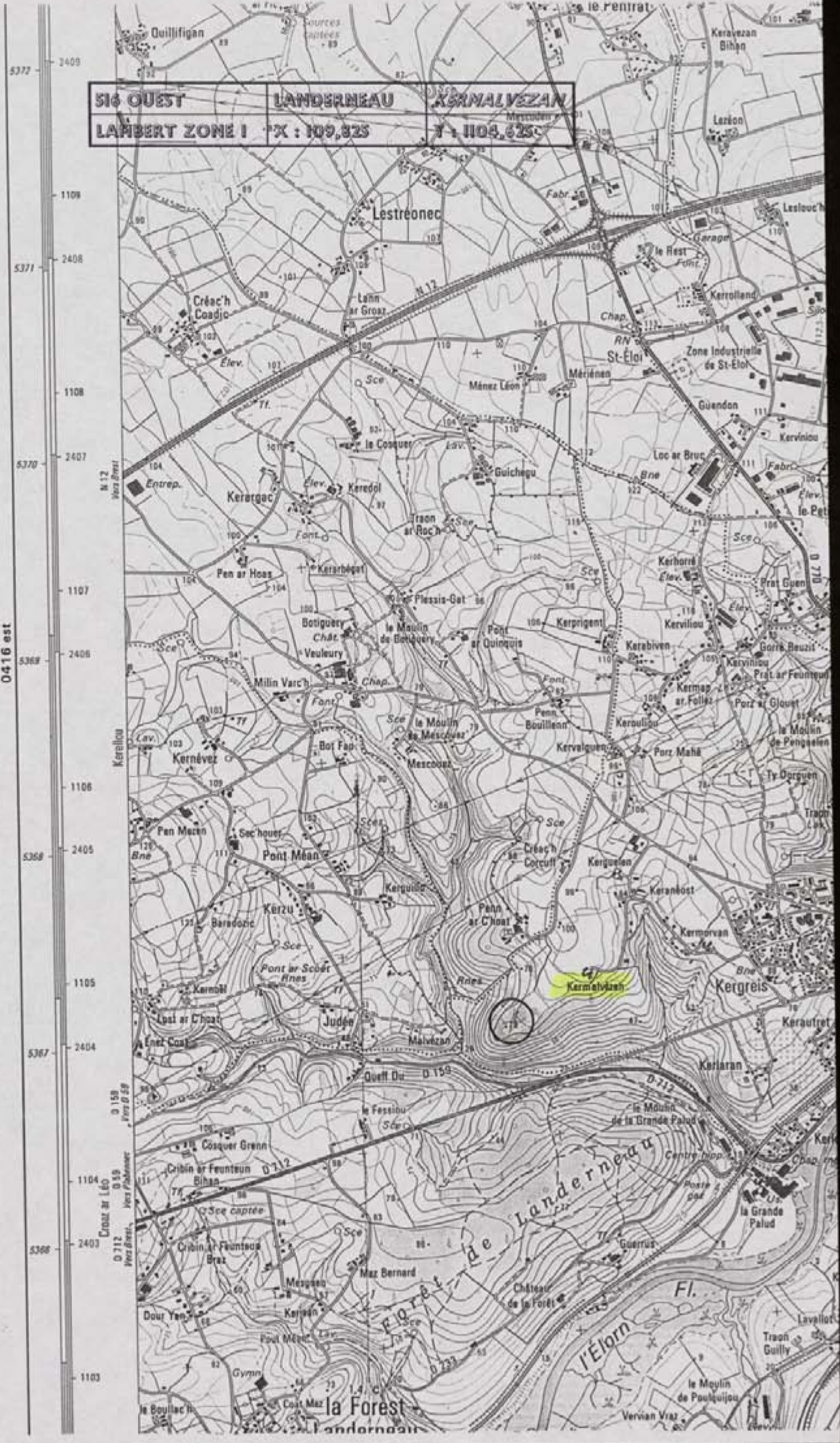
N° de site attribué 29 103 002 Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR 105371 Modification

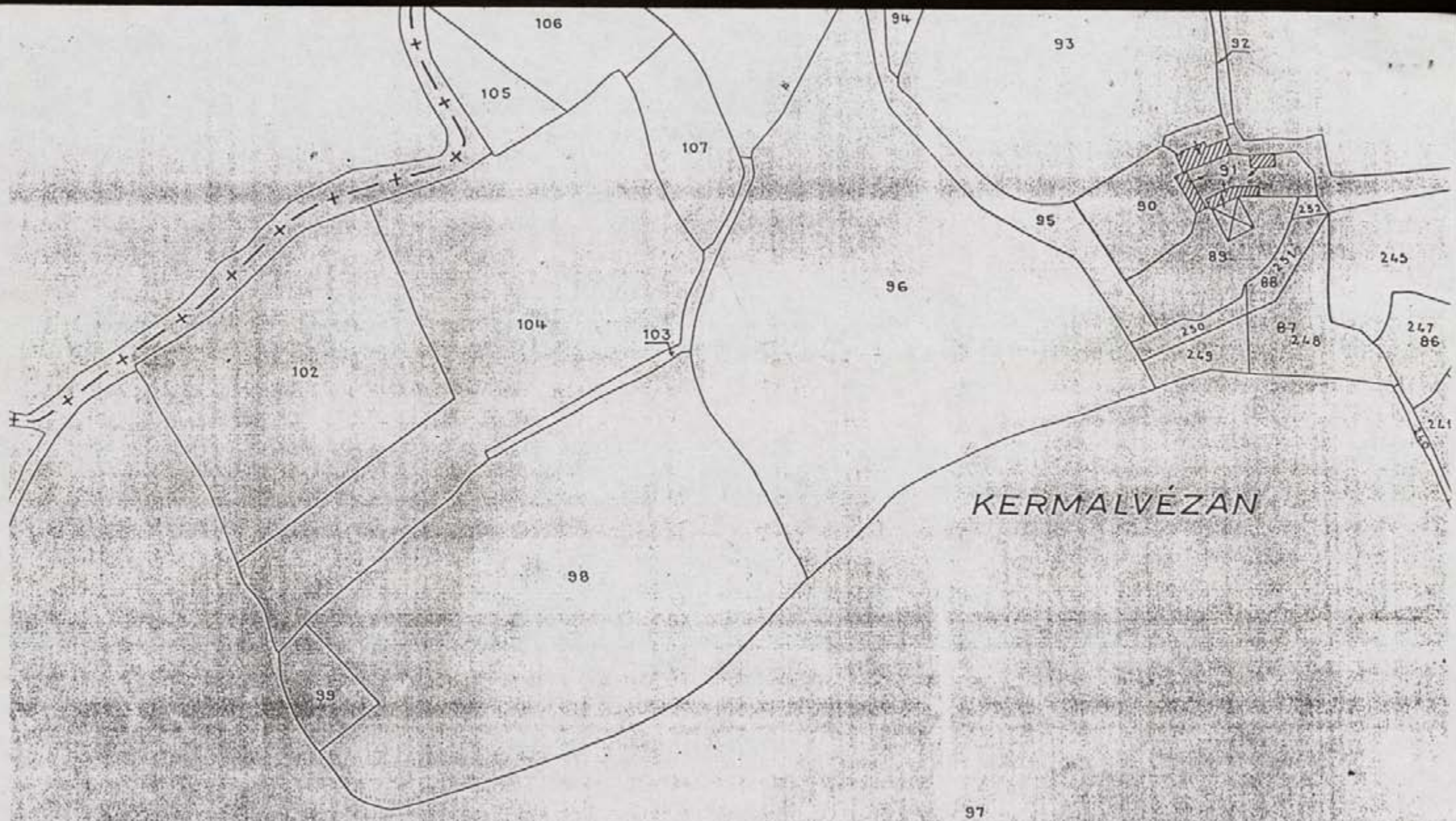


**516 OUEST**      **LANDERNEAU**      **KERNALVEZAN**  
**LAMBERT ZONE I**      **X : 109,325**      **Y : 1104,625**

0416 est







KERMALVÉZAN

97

LANDERNEAU Kermalvézan  
1988, E. 96-98-99-103



002



Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
8, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =   
Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - thématique  
Responsable = P. MAGUER Organisme =

Département : FINISTÈRE Commune = LANDUDEC  
Lieu-dit (du Cadastre) : Château de Guilguiffen / Pen-ar-Hoar  
Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Château de Guilguiffen  
Nom du site : Guilguiffen / Coat-an-Traon  
Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1981 Section(s) et parcelle(s) : 81 70, 71, 74, 75

Observations :

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>519 ouest</u>	<u>Plouzeau-Lander</u>	<u>1990</u>

Coordonnées Lambert Zone : III

Centre site : X = 4103 450  
Y = 2353 400

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte :

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : P. KERNEVEZ - (CARHAIX)

Description des vestiges : enclos en forme d'oval irrégulier avec substructions rectangulaires, four, forge. P. du Chatellier signalé à 35 m une tombe avec 3 incinérations (bouclier en bronze + casque en fer).

Etat de conservation : en sous-bois ; très dégradé depuis 1987 (tempête).

Éléments de datation : sigillée - céramique commune - fer à cheval - monnaie romaine (32-31 av. J.C.)

Chronologie proposée : Âge du Fer ? et Âge du Fer ?

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : indéterminé (cf G. de St Luc, 1917)

Documentation :

Bibliographie : Conan de Saint-Luc (1917) BSAF, XLIV, p. 8-33.

CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE

N° de site attribué 29 108 003 Code AP / AH

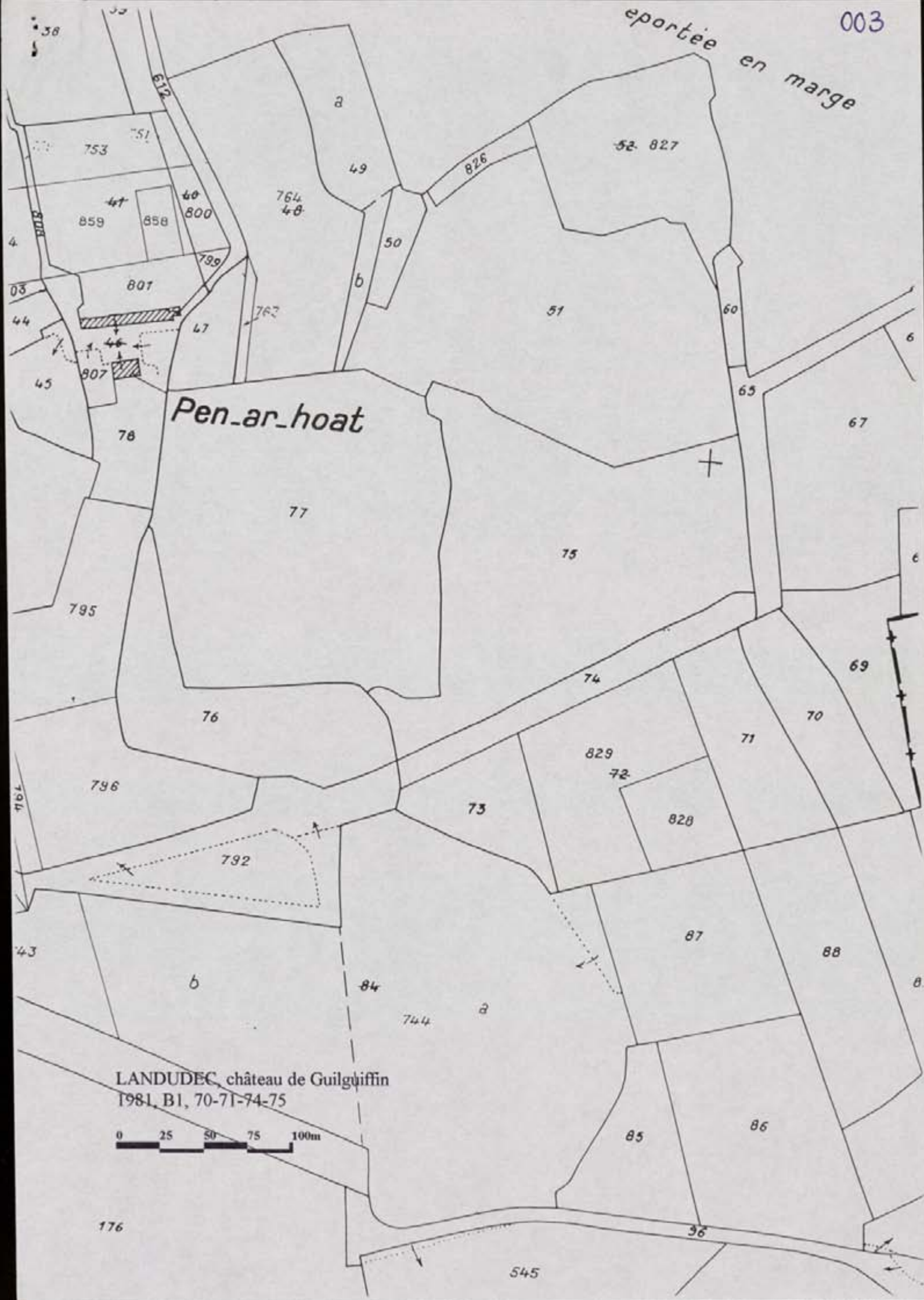
N° d'enregistrement DRACAR 10536 Modification







aportée en marge



LANDUDEC, château de Guilguiffin  
 1981, B1, 70-71-74-75



176

545

Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
5, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Chimique

Responsable = P. MAGUER Organisme =

Département : FINISTERE Commune = LANMEUR

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Ru-Flach ; Ru-Peulven

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : Ruvarc

Nom du site : Ru-Flach, Ru-Peulven, Castel Veugit.

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : 1984 Section(s) et parcelle(s) : F1 302, 303, 304.

Observations :

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>OG15 est</u>	<u>Plastin - Les - Grèves</u>	<u>1987</u>

Coordonnées Lambert Zone : T

Centre site : X = 153 350  
Y = 1123 300

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte :

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : Exploitant de Ru-Peulven.

Description des vestiges : fortification sans doute quadrangulaire 2 talus et 3 douves. Néolithique abondant.

Etat de conservation : Partie est conservée en élévation. Zone interne en friche.

Éléments de datation : très rainuré (pejds de pêche au poisson), monnaie romaine, tegula hache à talon Bronze moyen -

Chronologie proposée : Bronze - Age du Fer - Gallo - romain.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : Ru-Peulven ( Lanmeur ).

Documentation :

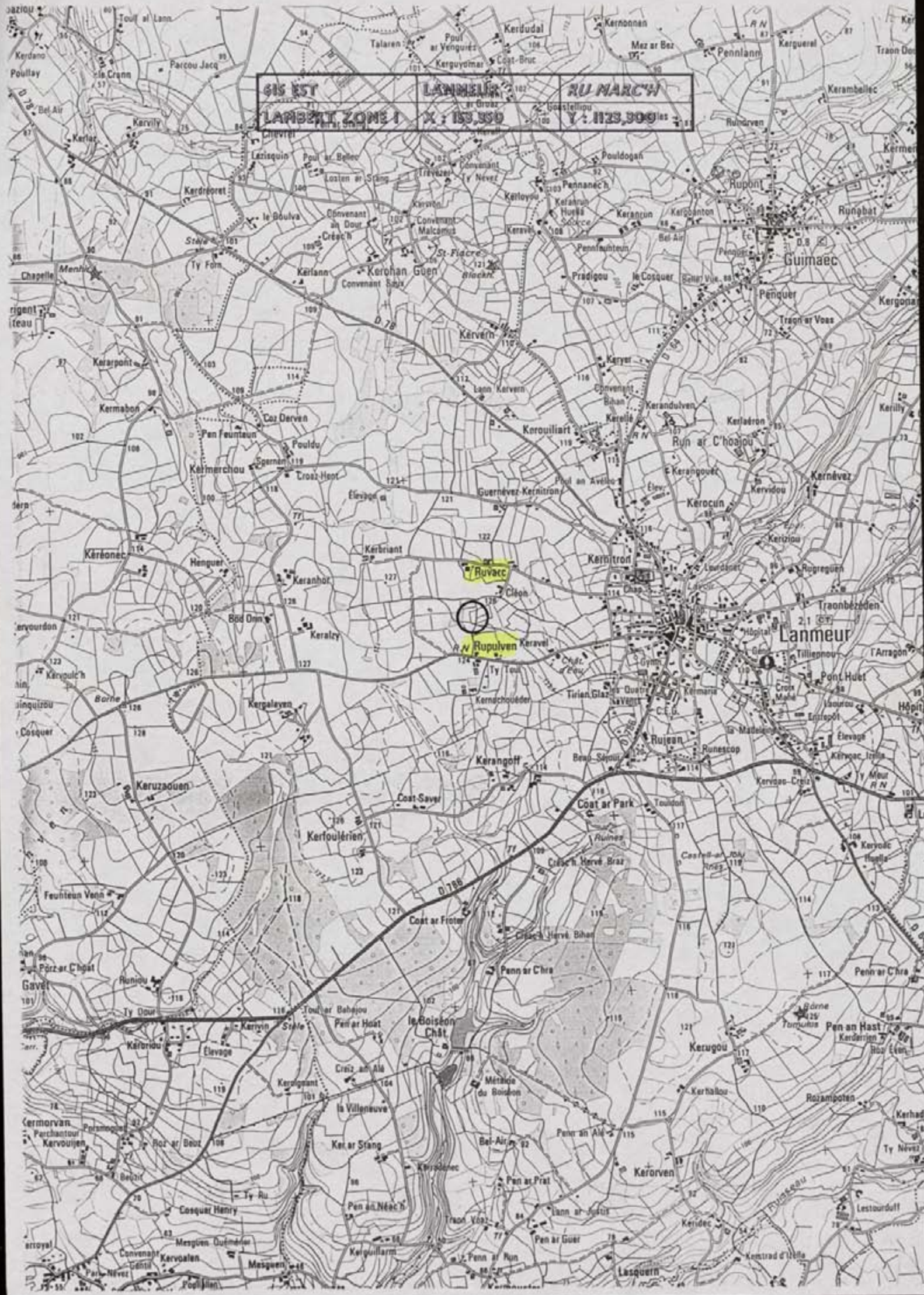
Bibliographie :

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 29 113 004 Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR 102816 Modification





616 EST  
LANMEUR  
RU NARCH  
LAMBERT ZONE I  
X : 153 350  
Y : 1123 300

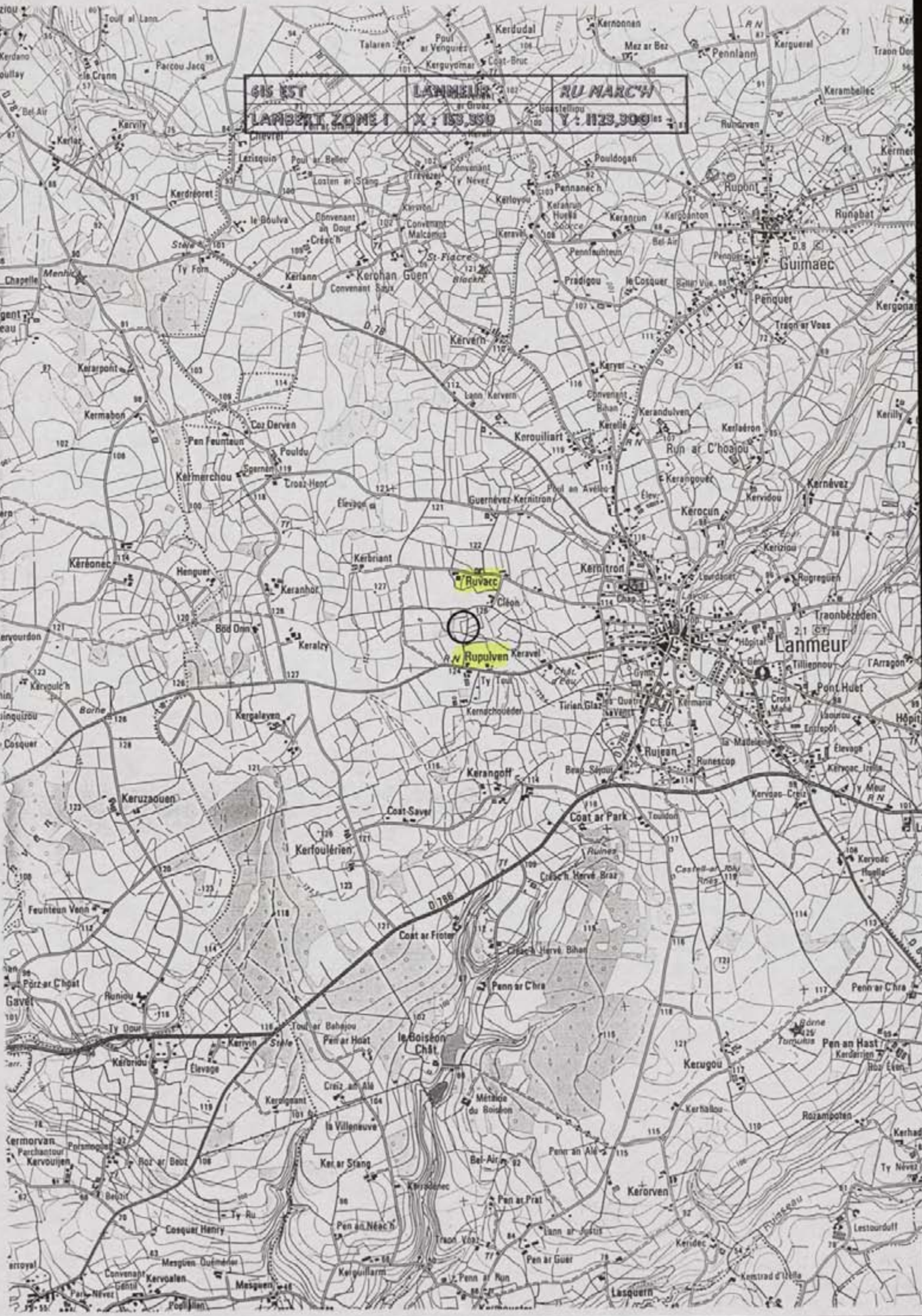
Ruvacc

Rupulven

Lanmeur

le Boisson Chât

Pen an Hast







LANMEUR, Ru Marc'h/Ru-Peulven  
1984, F1, 302-303-304

0 20 40 60 80 100m

RU PEULVEN

400

**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
5, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Périmétrique

Responsable = P. MAGUER Organisme = .....

Département : FINISTERE Commune = LA MARTYRE

Lieu-dit ( du Cadastre) : Loilevon

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Loilevon

Nom du site : Loilevon

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : CE - 605

Observations : .....

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>51708</u>	<u>Rant. du Fauz - Pcs - Guirere'h</u>	<u>1977</u>

Coordonnées Lambert Zone :  **I**

Centre site : X =    
 Y =

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte : .....

Techniques de repérage : prospection au sol

Informateur : .....

Description des vestiges : enclos circulaire avec rempart et traces de deux  
une tour est signalée au 18<sup>em</sup> siècle (substruction en  
pierres.

Etat de conservation : est actuellement de carrière à l'exploitant.

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Mayen - Age

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : .....

Documentation : .....

Bibliographie : .....

**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

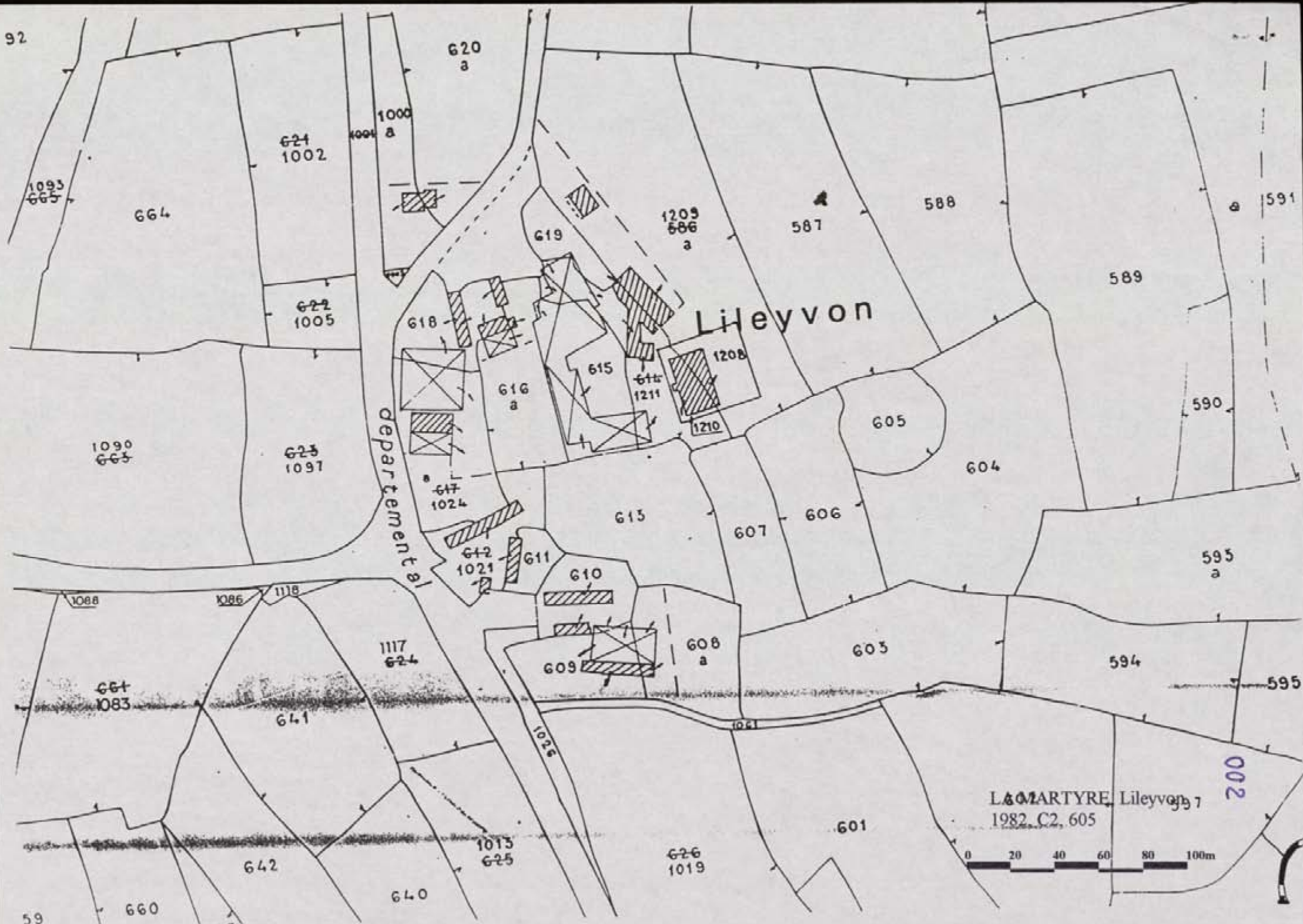
N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification





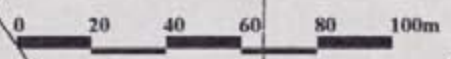




Lileyvon

departements

L'OLARTYRE, Lileyvon 7  
1982, C2, 605



002

# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =         

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Chimatique

Responsable = P. FLAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = LA MARTYRE

Lieu-dit (du Cadastre) : Iscoat

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Iscoat / Kerlavarec

Nom du site : enclos de Kerlavarec

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1992 Section(s) et parcelle(s) : A2, 637.

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>516 ouest</u>	<u>Loandeven</u>	<u>1989</u>

Coordonnées Lambert Zone : I

Centre site : X = 117 300

Y = 1102 800

Rayon du site (mètres) : 26 m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : enclos circulaire - rempart 2 à 4m externe depuis le fond du fossé, 1m interne, une entrée au sud

Etat de conservation : Structures en élévation et creusements viables

Eléments de datation : /

Chronologie proposée : Moyen Age ?

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

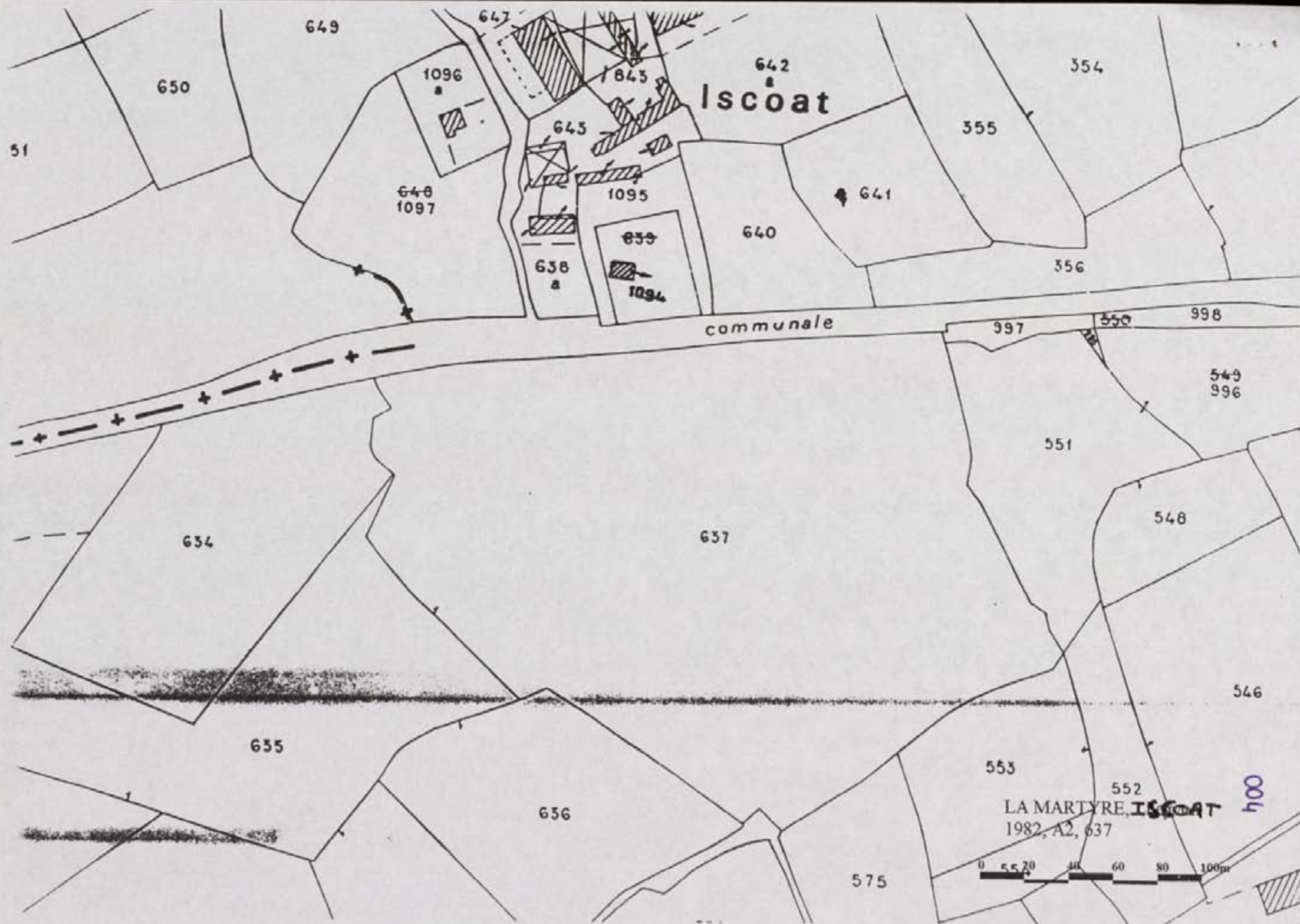
N° de site attribué 219 1144 1014 Code AP / AH A1H

N° d'enregistrement DRACAR 134614 Modification









# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Régionale

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = MEILARD

Lieu-dit (du Cadastre) : Castellien

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Castellien

Nom du site : Camp de Castellien

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : ZC 57-58-91-92-93b-93c-94-95.

Observations : \_\_\_\_\_

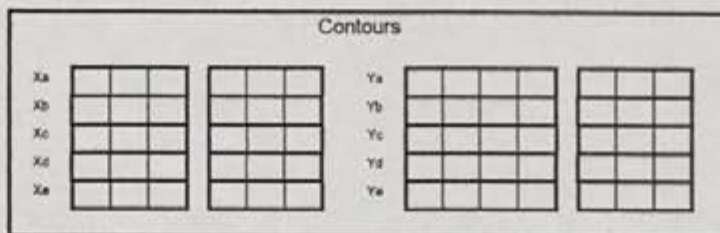
Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>0419 ET</u>	<u>Audaine Top 25</u>	<u>1993</u>
	<u>0418 est</u>	<u>Douarnenez-Crozon-Morgat</u>	<u>1984</u>

Coordonnées Lambert Zone :  II

Centre site : X =

Y =

Rayon du site (mètres) :    m



Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : fortification quadrangulaire avec double rempart et fossé au sud. simple rempart au nord. du aguterrain est agrulé. Tegulae et céramiques Gallo-romaine et Age du Fer.

Etat de conservation : rempart dégradé, douve en partie comblée.

Éléments de datation : Tegulae, céramique

Chronologie proposée : Age du Fer, Gallo-romain

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : P. GALLIQU 1989.

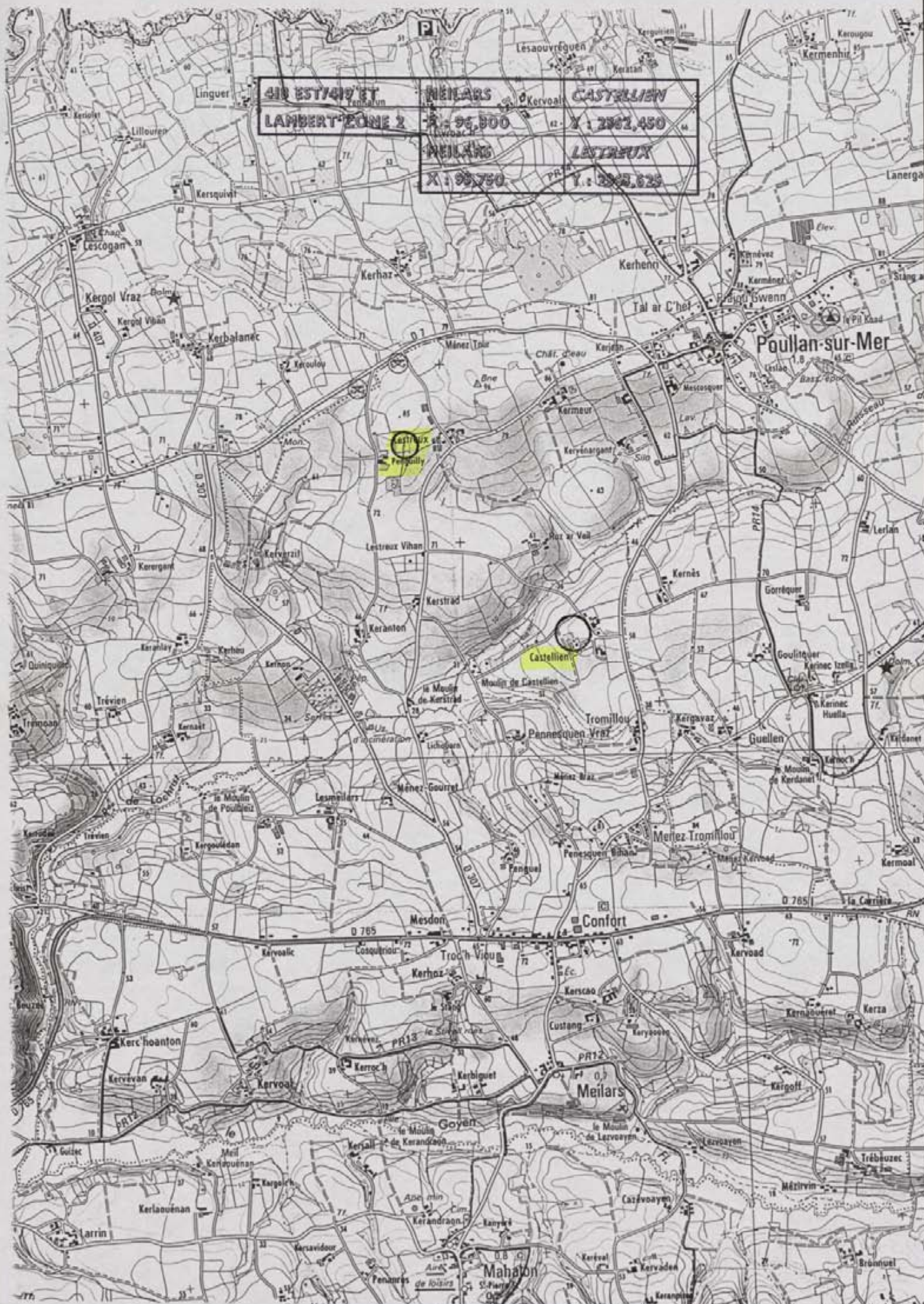
CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué    Code AP / AH

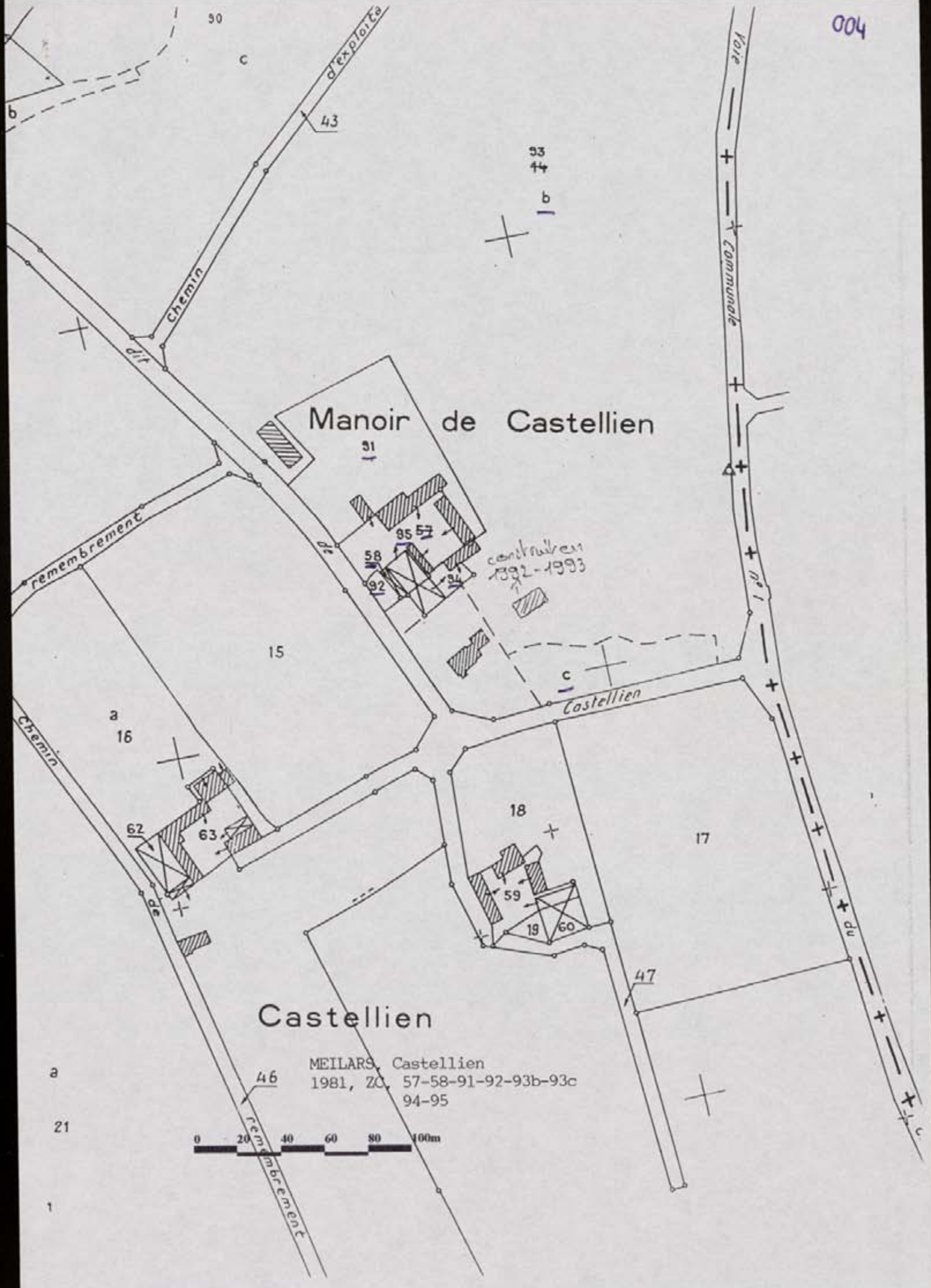
N° d'enregistrement DRACAR  Modification



410 EST/417 ET	NEILARS	CASTELLIEN
LAMBERT ZONE 2	X : 95,800	Y : 2362,450
	NEILARS	LESTREUX
	X : 95,750	Y : 2362,625





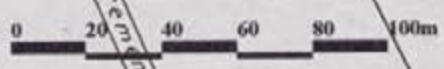


# Manoir de Castellien

construites  
1892-1993

# Castellien

MEILARS, Castellien  
1981, ZC, 57-58-91-92-93b-93c  
94-95



# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =         

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = HEILARS

Lieu-dit ( du Cadastre ) : LESTREUX - PENGUILLY

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : LESTREUX - PENGUILLY

Nom du site : Camp de Lestoux

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : 1981 Section(s) et parcelle(s) : ZA 4

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>0418 est</u>	<u>Dauvaineuz-Crozon-Hengor</u>	<u>1984</u>
	<u>0419 ET</u>	<u>Audierne (TOP 25)</u>	<u>1993</u>

Coordonnées Lambert Zone : III

Centre site : X = 095 750  
 Y = 2363 625

Rayon du site (mètres) :        m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : enceinte quadrangulaire à angles arrondis rempart + fosse  
voie d'accès au centre du rempart est.

Etat de conservation : parcelle remembrée. Structure arasée. rempart ouest concavé?

Éléments de datation : teston graphité concave interne, balle de fronde, tuile, sigillée, osse,  
urnes cinéraires (XIX<sup>e</sup> s).

Chronologie proposée : Âge du Fer + Gallo-romain

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : inconnu

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE

N° de site attribué 219 1145 0105 Code AP / AH   

N° d'enregistrement DRACAR 199815 Modification



005

63  
c

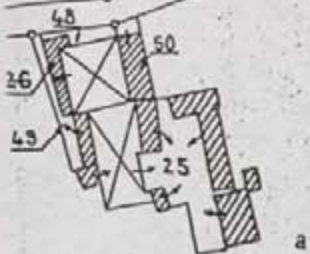
d

20

Remembrement

16

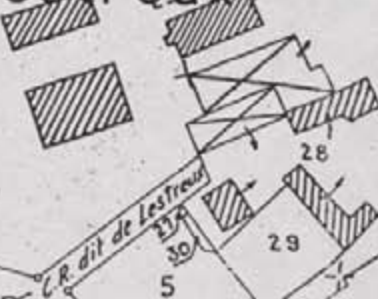
60



Penguilly

4

Lestieux



MEILARS, Lestieux/Penguilly  
1981, ZA, 4

0 20 40 60 80 100m

363.400

B



# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
5, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Kéramique

Responsable = P. PAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = PLOGASTEL-S<sup>T</sup>-GERMAIN

Lieu-dit (du Cadastre) : PLAGASTEL-SAINT-GERMAIN (BOURG)

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : PLAGASTEL-SAINT-GERMAIN

Nom du site : \_\_\_\_\_

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : M 362-363-307  
1414-1496-1497-414-415

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>519 ouest</u>	<u>PLONEOUR-LANVERN</u>	<u>1990</u>

Coordonnées Lambert Zone :  II

Centre site : X =   Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : camp rectangulaire, rempart + fossé. Talus en petit appareil.

Etat de conservation : occupé par des résidences et des jardins. Rempart arasé, fossé comblé

Éléments de datation : céramique, amphore, statuettes en bronze (NAN 80308), lames en fer, monnaies romaines.

Chronologie proposée : Âge du Fer

Mobilier : Oui  Non  Lieu de conservation : P.A.N

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : L. PAPE (1978), La civitas des orismes à l'époque G.R.

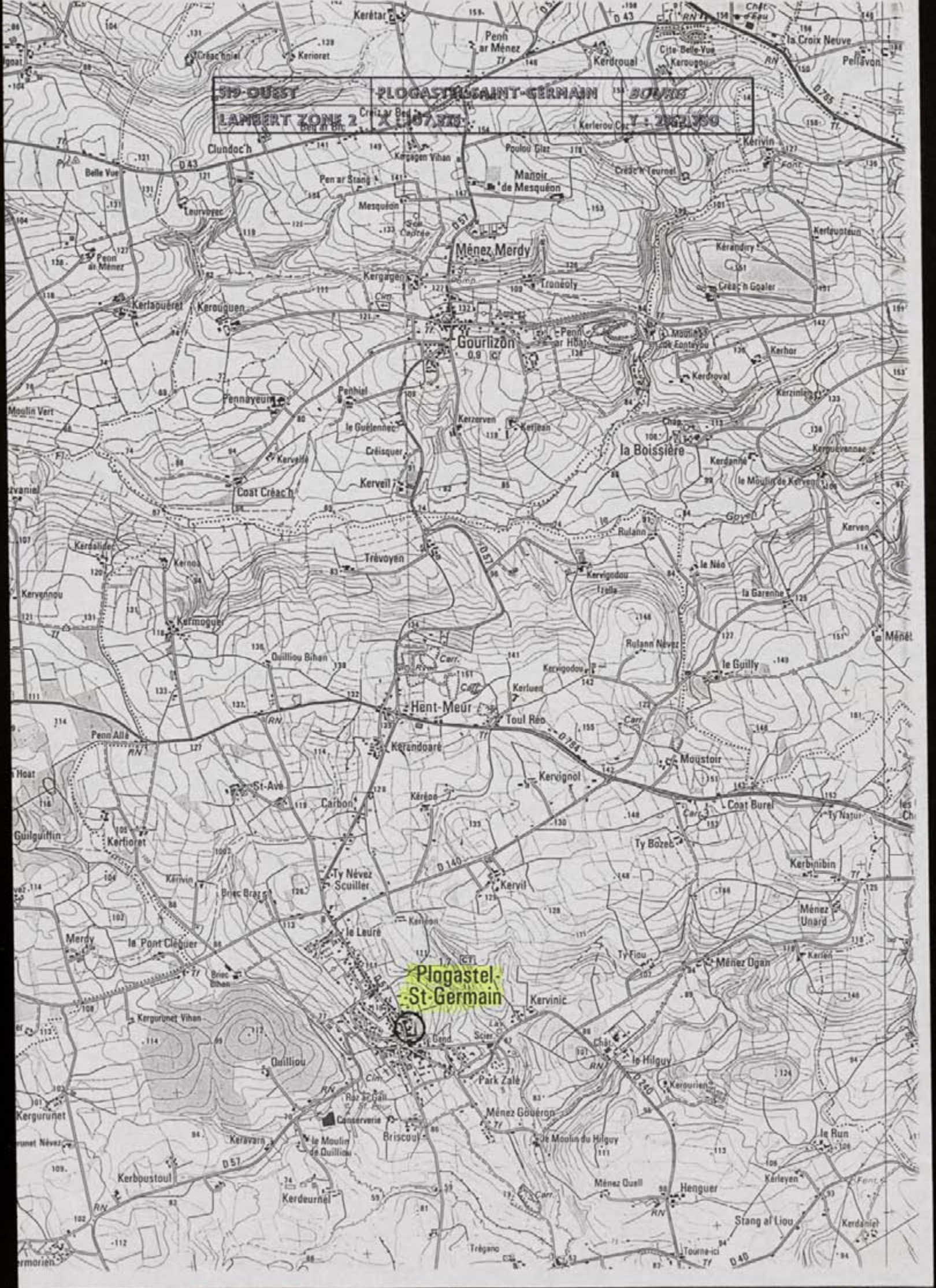
**CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE**

N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification



519-OUEST PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN BONNE  
LAMBERT ZONE 2 X 1107 370 Y = 292 150



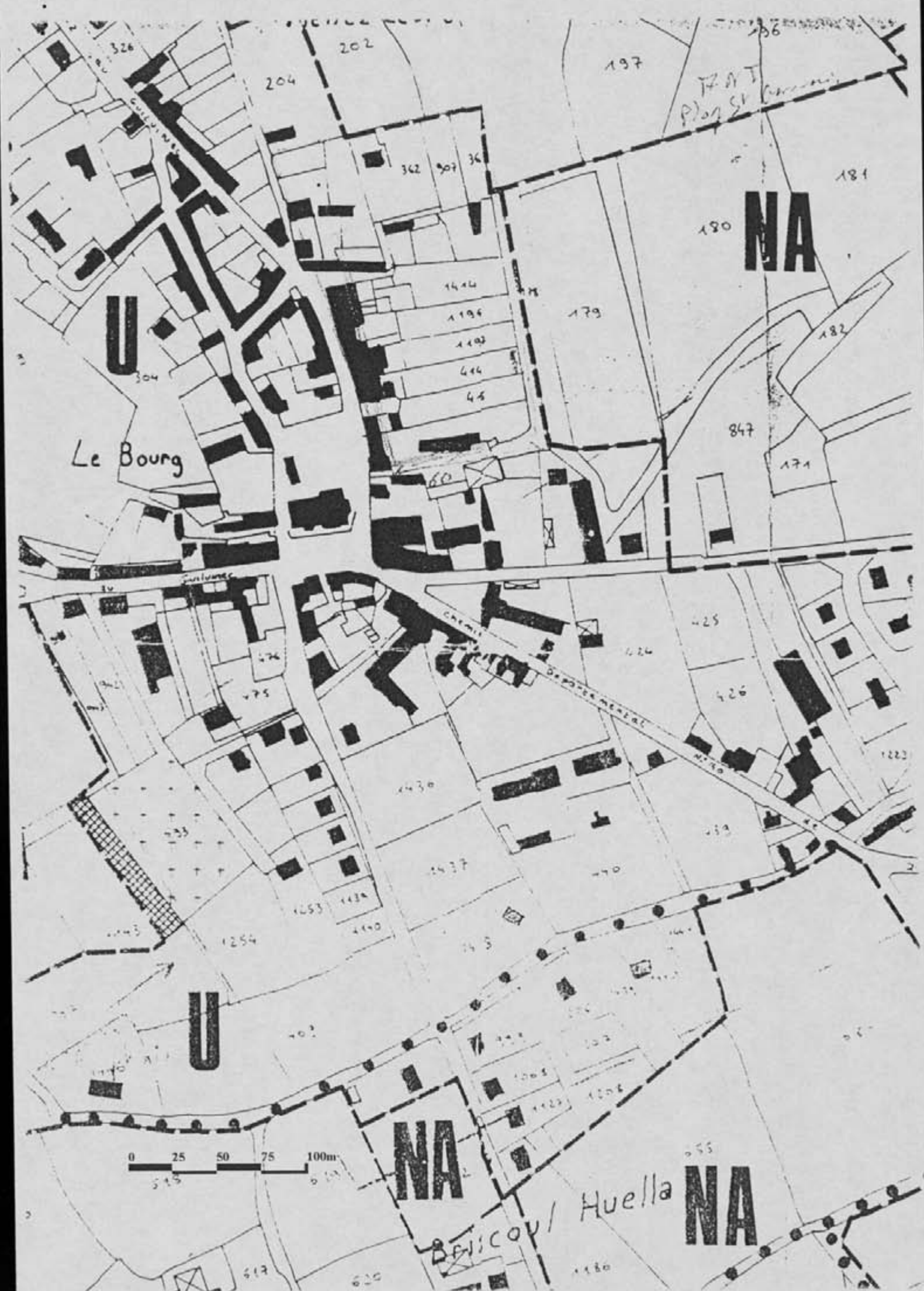




PLOGASTEL-SAINTE-GERMAIN, Bourg  
XIX<sup>e</sup> siècle, section dite du bourg, 190 ET  
190 bis







326

204

202

197

186

TRAIT  
Plan St

181

**NA**

180

**U**

304

1414

1186

1109

444

45

179

182

847

171

Le Bourg

60

476

475

425

424

426

4430

4437

470

1223

473

474

1253

1434

410

1254

445

444

**U**

402

404

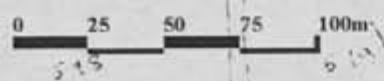
402

**NA**

Huella

**NA**

BASICOT



515

455

4180

619

620

# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = PLEHOBIERN

Lieu-dit (du Cadastre) : SAINTE-MARIE DU HÉNEZ HOM.

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : SAINTE-MARIE DU HÉNEZ HOM.

Nom du site : \_\_\_\_\_

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : ZE 33b; 34(?)

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>518 ouest</u>	<u>Plagannec - Lecronon - Henez Hom</u>	<u>1988</u>

Coordonnées Lambert Zone :  **Z**

Centre site : X =  Y =

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa		Ya		
Xb		Yb		
Xc		Yc		
Xd		Yd		
Xe		Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : enceinte pentagonale araxée. Des talus en pierre auraient existé.

Etat de conservation : enceinte araxée. Une construction récente dans la zone interne.

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Indéterminée

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : DIZERBO A.H. (1977) BSAF, p.144-145.

CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE

N° de site attribué  Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification





518 OUEST	PLOMODIERN	SAINTE-MARIE-DU-MÉNEZ-HOM
LAMBERT ZONE I	X : 113,100	Y : 1074,350

FORÊT COMMUNALE DE TREGARVAN

PARC

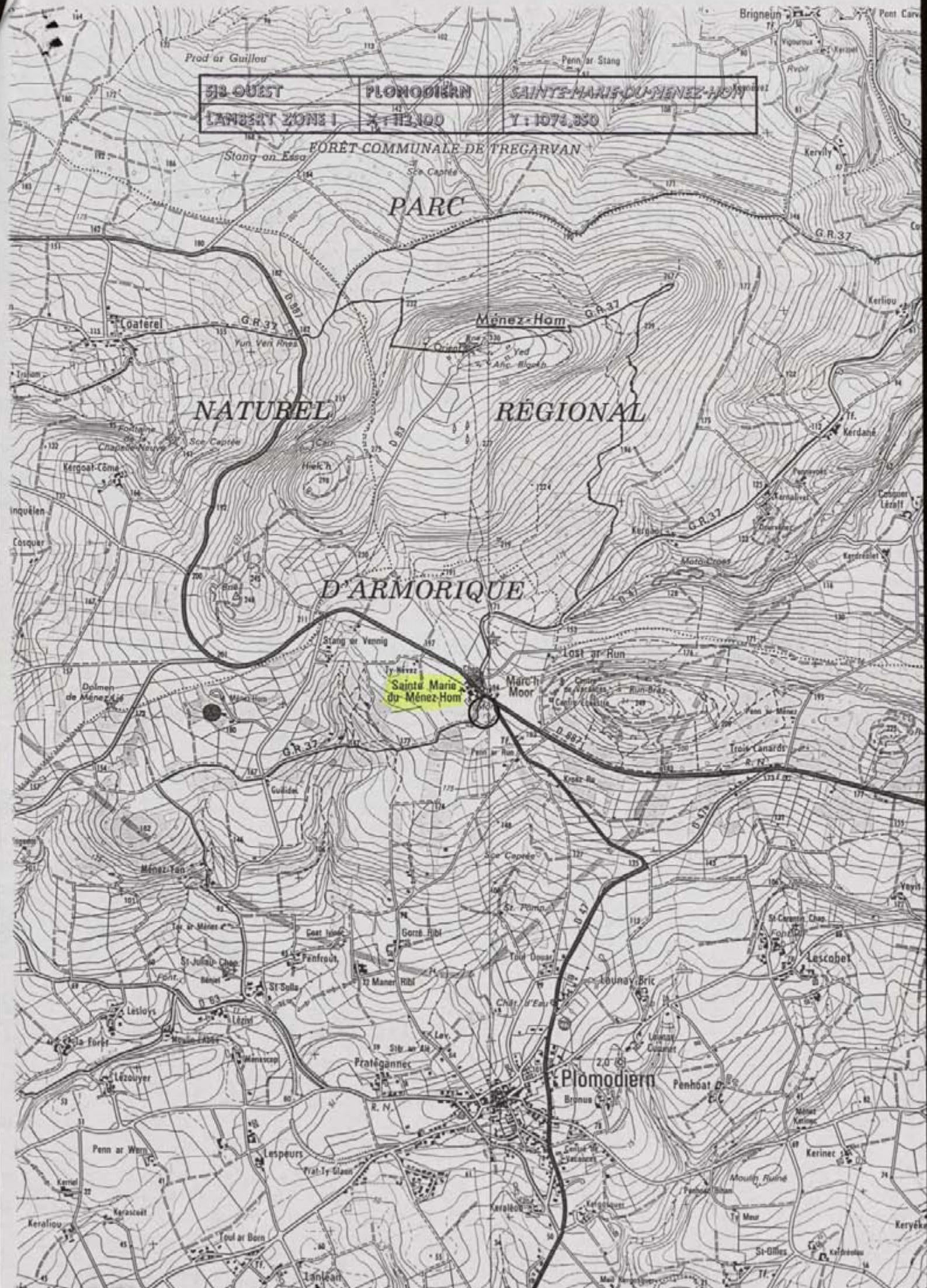
NATUREL

RÉGIONAL

D'ARMORIQUE

Sainte Marie du Ménez-Hom

Plomodiern





Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention = 1978  
Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - thématique  
Responsable = P. MAGUER Organisme =

Département : FINISTERE Commune = Ploncou - Lanven

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Keandraon

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : Keandraon

Nom du site : Camp de Keigoularn

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : 1981 Section(s) et parcelle(s) : YH 23(?), 24, 27, 28

Observations :

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>05130000</u>	<u>Ploncou - Lanven</u>	<u>1990</u>

Coordonnées Lambert Zone : II  
Centre site : X = 108 700  
Y = 2343 375  
Rayon du site (mètres) :      m

Contours					
Xa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Circonstances de la découverte :

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur :

Description des vestiges : fortification quadrangulaire en bord de plateau, rempart de 3 à 4 m, extrême. Parement en pierre visible + fossé comblé. Une entrée d'origine au sud.

Etat de conservation : Rempart arasé à l'ouest, fossé comblé

Éléments de datation : céramique gauloise et romaine, tuiles, meule rotative

Chronologie proposée : Âge du Fer + Gallo-romain

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : Inconnu. Ref P. du Chatellier et R. Sanquer

Documentation :

Bibliographie : P. du Chatellier, 1907, p. 278; R. SANQUER BSPF, 1969, p. 35 et plan 1938 1957.

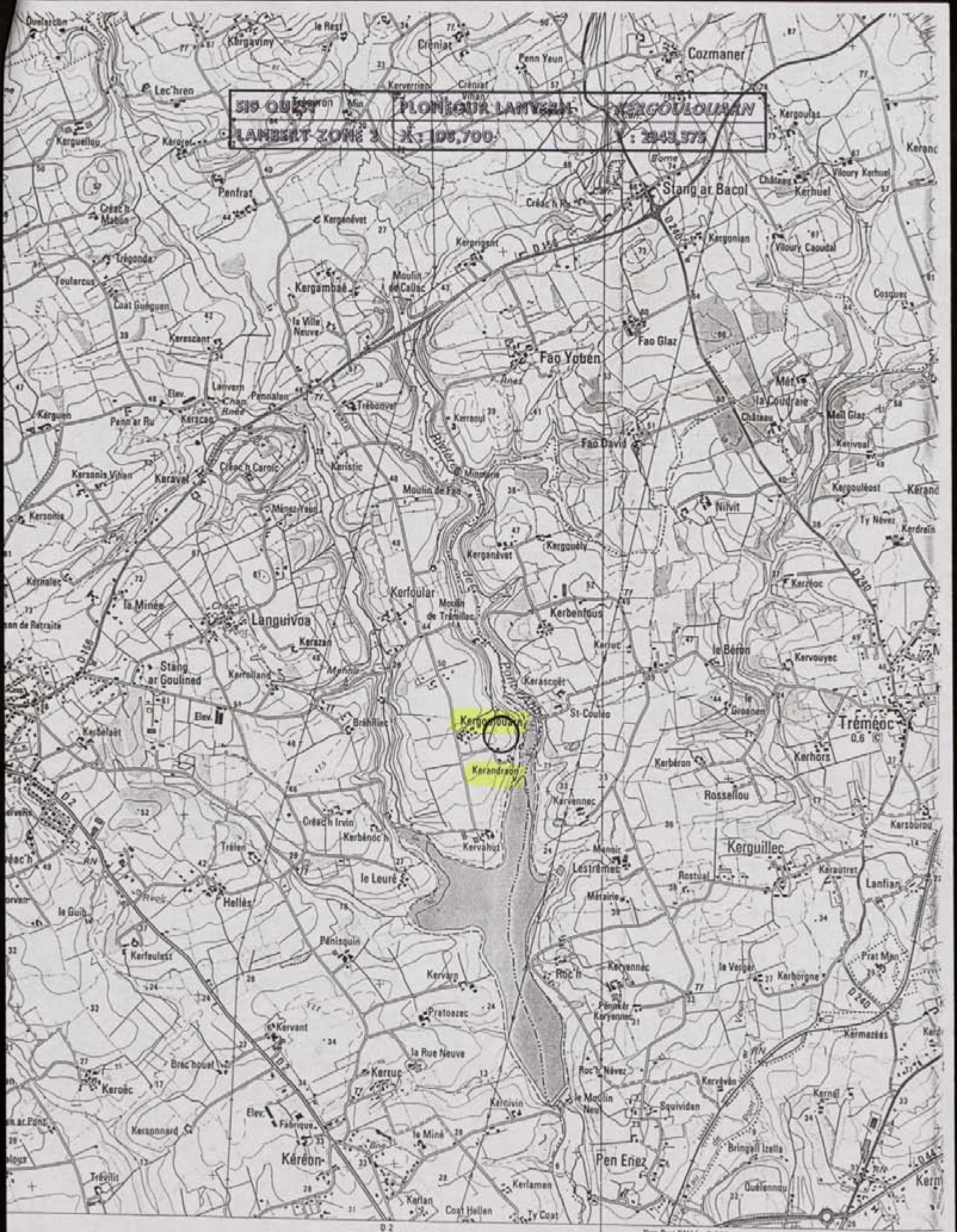
CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 29 174 002 Code AP / AH AH

N° d'enregistrement DRACAR 11126 Modification



**S19 OUV** **PLONJOUR LANTVERN** **KERGOULOUAN**  
**LAMBERT ZONE 2** **X : 108,700** **Y : 2943,375**



106 107 108 109 110  
 405 406 407 408 409  
 4° 15' Ouest du Méridien international





PLONEOUR-LANVERN, Kergoulouarn/Kerandraon  
1981, YH, 23(?), 24, 27,28

0 20 40 60 80 100m

**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : Finistère Commune = Ploudaniel

Lieu-dit (du Cadastre) : Castel-Landiven

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Le moulin du Falgoët

Nom du site : Castel Penledan, Castel-Landiven, Camp de César

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : 42 - 419, 423, 424, 425, 1519

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>0416 est</u>	<u>Plabennec-Guipavas</u>	<u>1987</u>

Coordonnées Lambert Zone :

Centre site : X =   Y =

Rayon du site (mètres) :

Contours

Xa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : 2 barrages successifs, 1 enclos quadrangulaire accolé, 2 substructions en pierre, 2 puits signalés

Etat de conservation : structures très bien conservées

Éléments de datation : entrée rentrent; Roches polies et Roches à dalle; base de jeu en pierre

Chronologie proposée : Néolithique; Age du Bronze; Age du Fer; Moyen Age (ou époque moderne)

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : ? cf. Publio

Documentation : \_\_\_\_\_

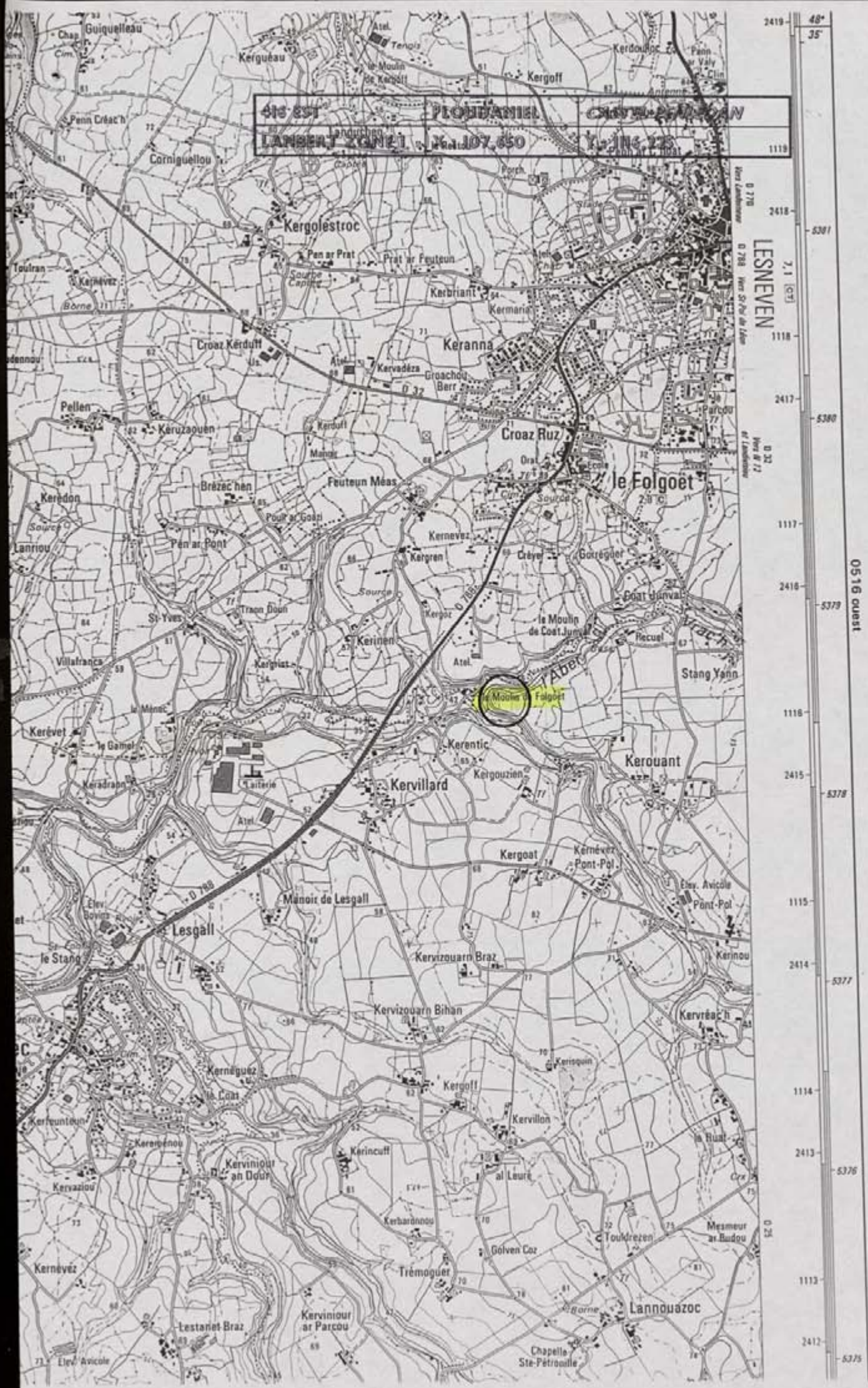
Bibliographie : GROSDIN (1896), BAB, XXI, 1899-1900, p 194-204

**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

N° de site attribué    Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification





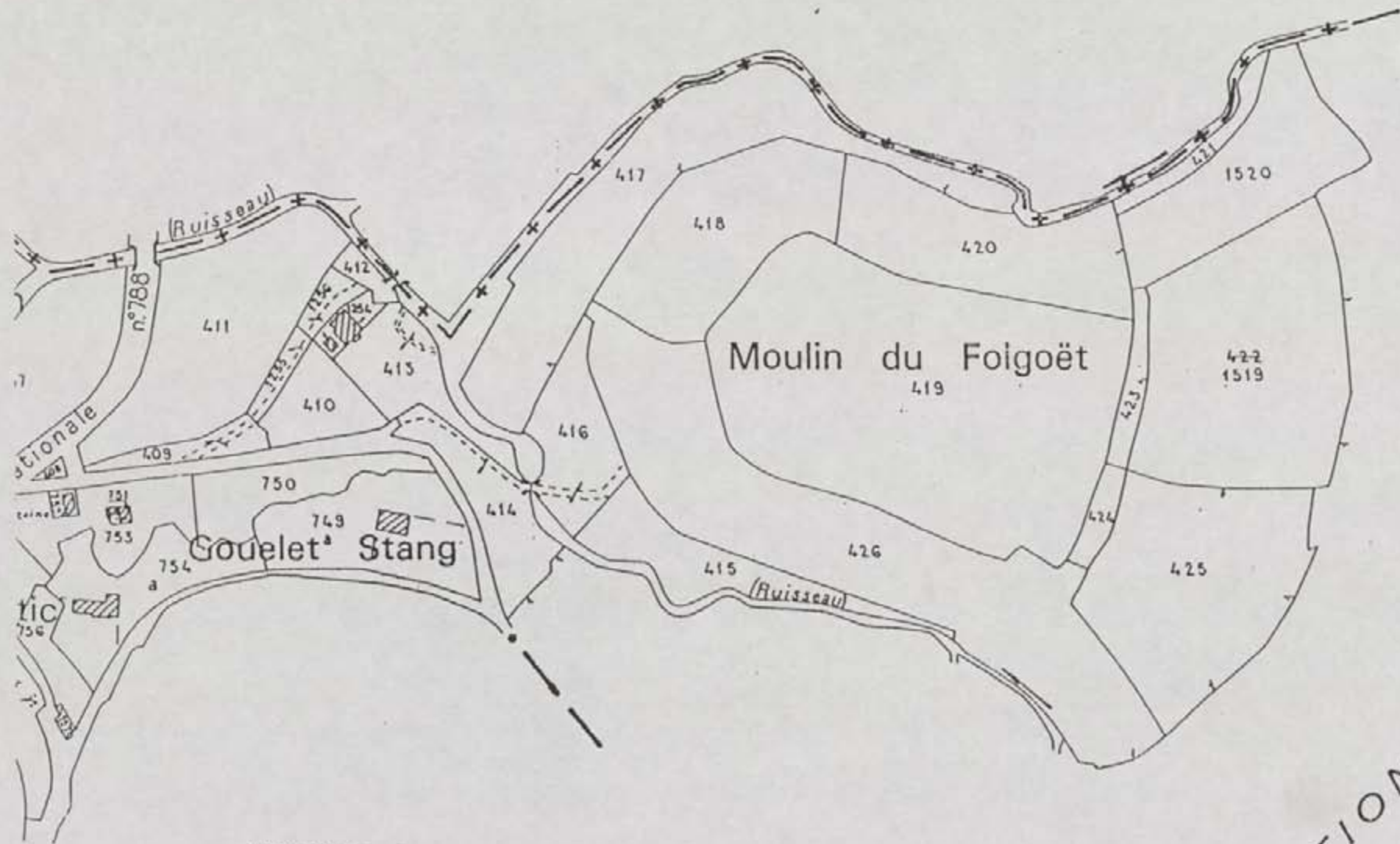
41° 23' N  
LANTBERT ZONE 1  
PLONDANIEL  
Ker. 107, 150  
CITY OF LESNEVEN  
1118

LESNEVEN  
7,1 (07)

0516 ouest

2419 48° 35'  
2418 5301  
2417 5300  
1117  
2416 5379  
1116  
2415 5378  
1115  
2414 5377  
1114  
2413 5376  
1113  
2412 5375





PLOUDANIEL, Castel-Penedan/Moulin du Foigoët  
 1982, H2, 419-423-424-425-1519

B



SECTION

**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
8, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - Chimique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : Finistère Commune = Plougastel - Daoulas

Lieu-dit ( du Cadastre) : Roc'h Nivelen

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Roc'h Nivelen

Nom du site : Roc'h Nivelen

Cadastre (Année de dernière mise à jour) :  Section(s) et parcelle(s) : B.W 47

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>041722k</u>	<u>Brest-Crozon</u>	<u>1989</u>

Coordonnées Lambert Zone :  II

Centre site : X =    
 Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : talus barrant une plate-forme sur rocher. En contrebas petites constructions en pierre sèche.

Etat de conservation : talus difficilement discernable.

Éléments de datation : éclats de silex, vase grossier en pierre

Chronologie proposée : Néolithique + Moyen Âge ou époque moderne.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : Indéterminé (P. du Châtellier, 1917, p 114).

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : P. du Châtellier (1917) ; R. F. LE TIEN (1873), Association Bretonne, XVI.

**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

N° de site attribué     Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR  Modification







Section BW



PLOUGASTEL-DAOULAS, Roc'h Nivelen  
1987, BW 47

0 20 40 60 80 100m

S  
N

# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = **1994** Nature de l'opération = **Prospection - thématique**

Responsable = **P. HAGUER** Organisme = \_\_\_\_\_

Département : **FINISTÈRE** Commune = **POULLAOUEN**

Lieu-dit (du Cadastre) : **Ar-Justigon**

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : **POULLAOUEN (Réservoir)**

Nom du site : **Ar-Justigon**

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : **1981** Section(s) et parcelle(s) : **33, 34, 289, 290**

Observations : **292 + possible 45a, 46, 47, 48, 35.**

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<b>0617 est</b>	<b>Huelgoat</b>	<b>1985</b>

Coordonnées Lambert Zone : **T**

Centre site : X = **157** **625**

Y = **1088** **250**

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : **prospection au sol.**

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : **muraille de contour, peut-être double muraille (cf cadastre 818)**

Etat de conservation : **Zone subaquatique, en réservoir d'eau et mur ancienne muraille ont sans doute détruit l'ensemble du site.**

Éléments de datation : \_\_\_\_\_

Chronologie proposée : **Âge du Fer**

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

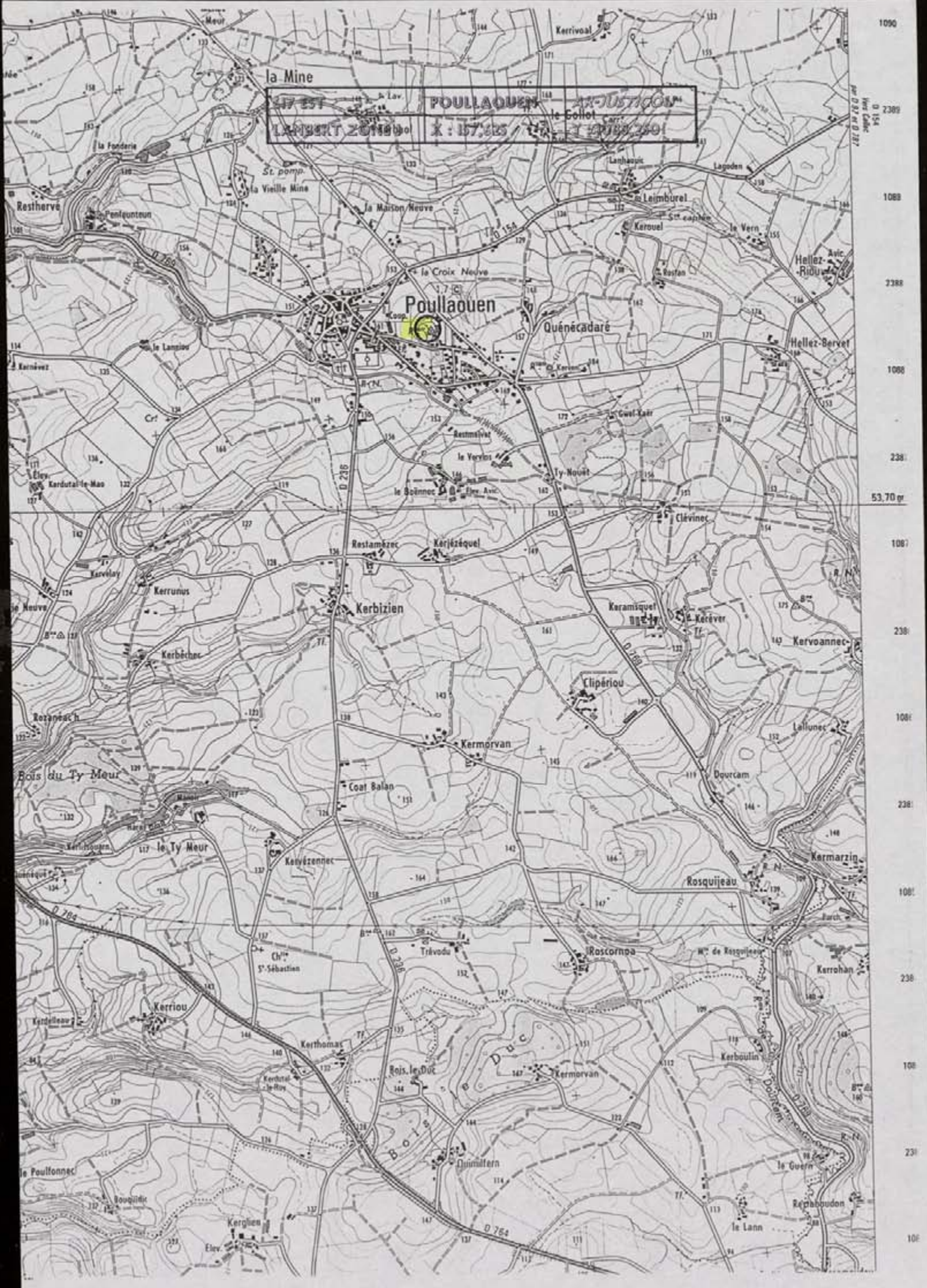
Bibliographie : \_\_\_\_\_

**CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE**

N° de site attribué **29** **227** **002** Code AP / AH **AH**

N° d'enregistrement DRACAR **3736** Modification





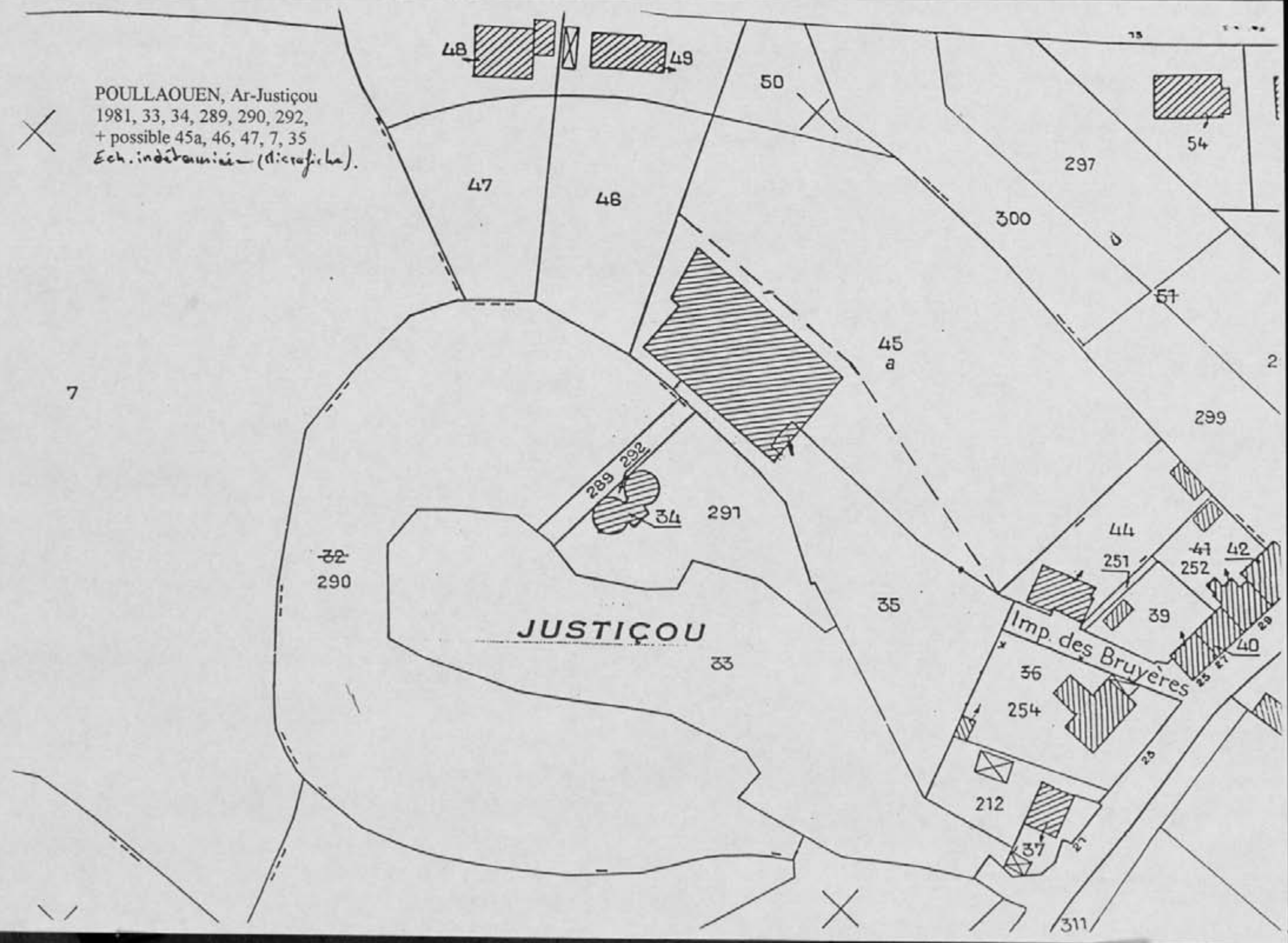
la Mine  
POULLAOUEN  
X : 157,515

1090  
2389  
1088  
2388  
1088  
238  
53,70 gr  
1087  
238  
1081  
238  
1081  
238  
108  
231  
108





POULLAOUEN, Ar-Justiçou  
 1981, 33, 34, 289, 290, 292,  
 + possible 45a, 46, 47, 7, 35  
*Ech. indéterminée (Microfiche).*



**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =   
 Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Kématique  
 Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = PLOUGUERNEAU

Lieu-dit ( du Cadastre) : \_\_\_\_\_  
 Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Castel Ac'h  
 Nom du site : Kastell Ac'h

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1983 Section(s) et parcelle(s) : 01/89-92; 97-99; 101-103-2106a; 108-111; 115; 117-121-123; 125; 127; 128; 314; 510; 511; 512; 513; 1233; 1315-1317-1352; 1443; 1445; 1447; 1410; 1420; 1515; 1516; 1553

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>0416 ET</u>	<u>Plouguerneau - Les Abers</u>	<u>1993</u>

Coordonnées Lambert Zone : I

Centre site : X = 92 000  
 Y = 1126 000

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ya	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xb	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yb	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yc	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xd	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Yd	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Xe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ye	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Circonstances de la découverte : Eboulement de la dune.

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : Pas de système défensif apparent. Un souterrain est apparu suite à l'effondrement de la dune : 1m de Ø, 2m de profondeur visible.

Etat de conservation : \_\_\_\_\_

Éléments de datation : Souterrain - monnaie gauloise en or signalée par du Châtellien

Chronologie proposée : Âge du fer.

Mobilier : Oui  Non  Lieu de conservation : Inconnu

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

**CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE**

N° de site attribué         Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR         Modification

*Non enregistrée - informations jugées insuffisantes*

*le 16/11/95.*



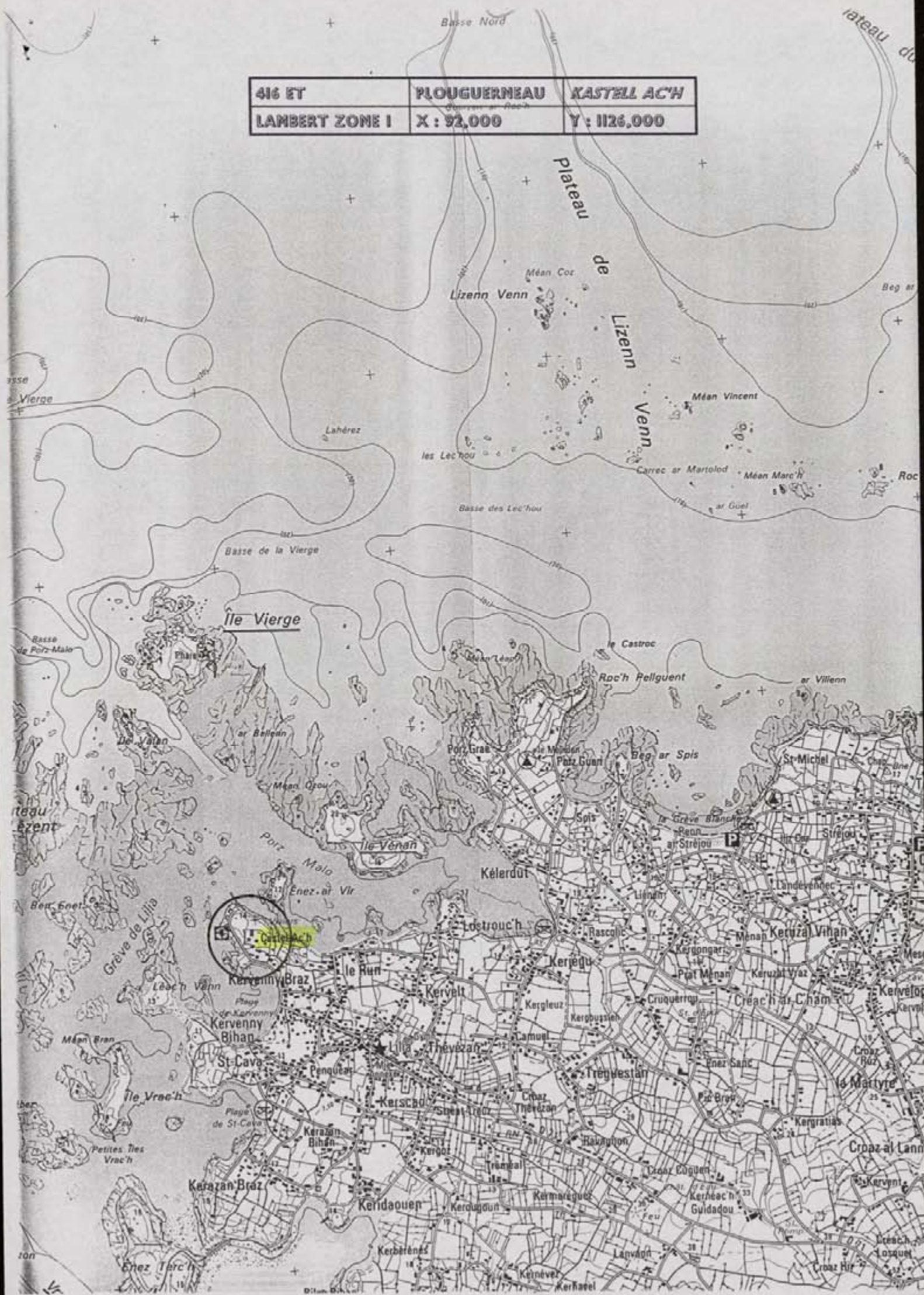
PLOUGUERNEAU, Kastell Ac'h

1983, OI, de 89 à 92, de 97 à 99, 101, de 103 à 106a, de 108 à 111, 115, de 117 à 121, 123, 125, 127, 128, 314, 510, de 511 à 513, 1233, de 1315 à 1317, 1352, 1410, 1420, 1443, 1445, 1447, 1515, 1516, 1953

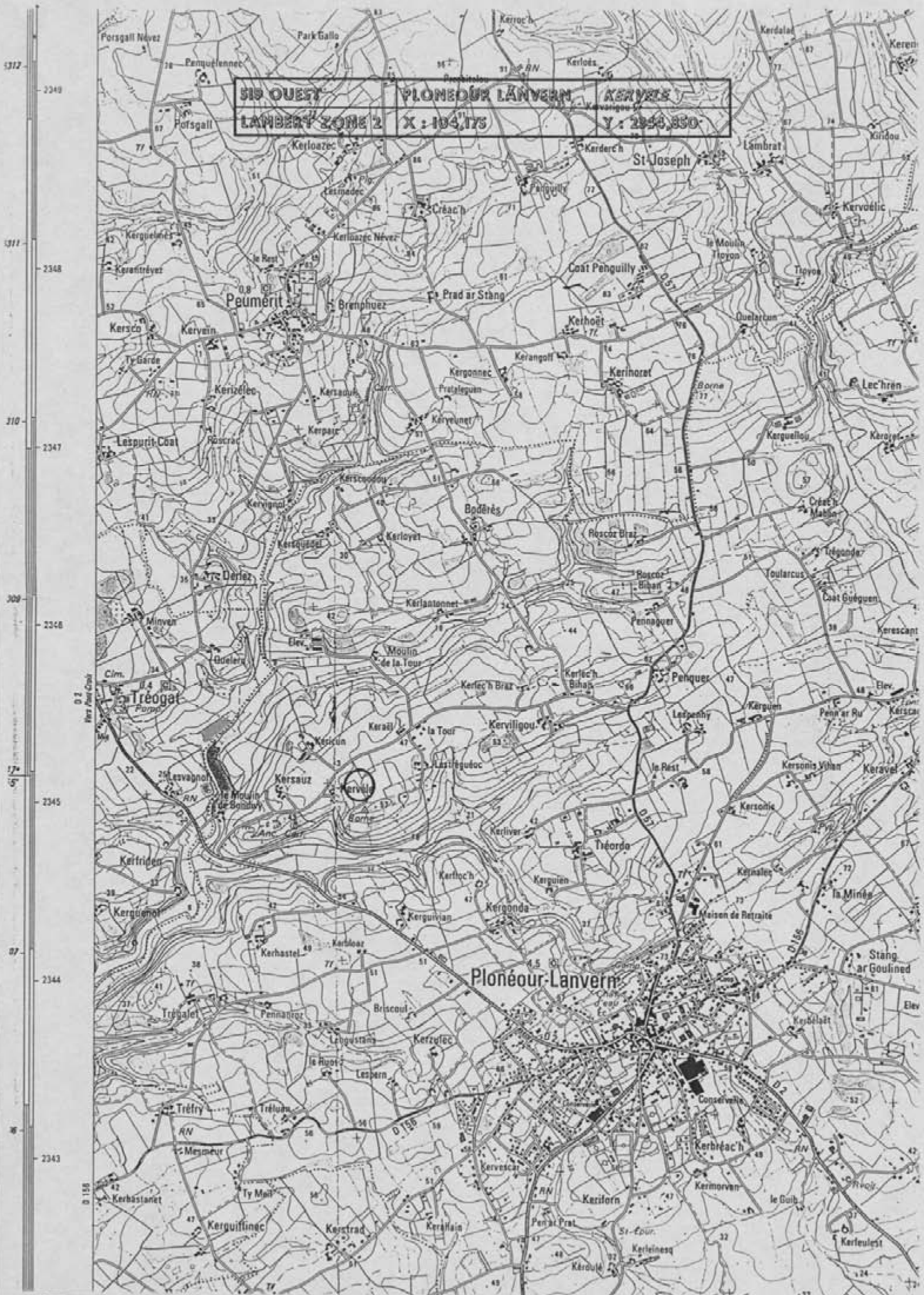




416 ET	<b>PLOUGUERNEAU</b> <small>Quartier de Roc'h</small>	<b>KASTELL ACH</b>
LAMBERT ZONE I	X : 92,000	Y : 1126,000







**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année =  Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = Port-de-Buis - les - Guimerc'h

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Le Sturrien

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : Le Sturrien

Nom du site : Le Sturrien

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) :  Section(s) et parcelle(s) : ZH 35a, 35b, 35c

Observations : \_\_\_\_\_

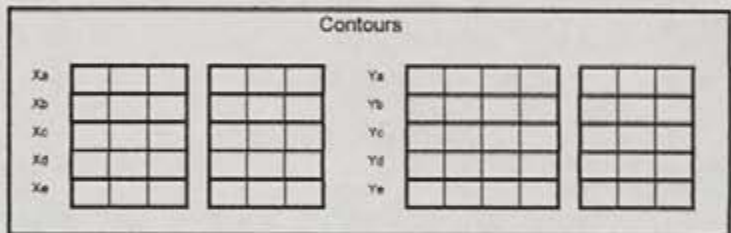
Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>0517 est</u>	<u>Port-de-Buis - les - Guimerc'h</u>	<u>1987</u>

Coordonnées Lambert Zone :  II

Centre site : X =

Y =

Rayon du site (mètres) :    m



Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : datification au feu de foye quadrangulaire avec  
forte et rempart. Wheeler signal avec contre-ogive.

Etat de conservation : inchangé

Éléments de datation : "céramique rouge, point de foye en fer" (Wheeler 1938)

Chronologie proposée : peut-être Age du fer et réoccupation Gallo-romaine

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : inconnu (cf Wheeler 1938).

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

**CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE**

N° de site attribué    Code AP / AH

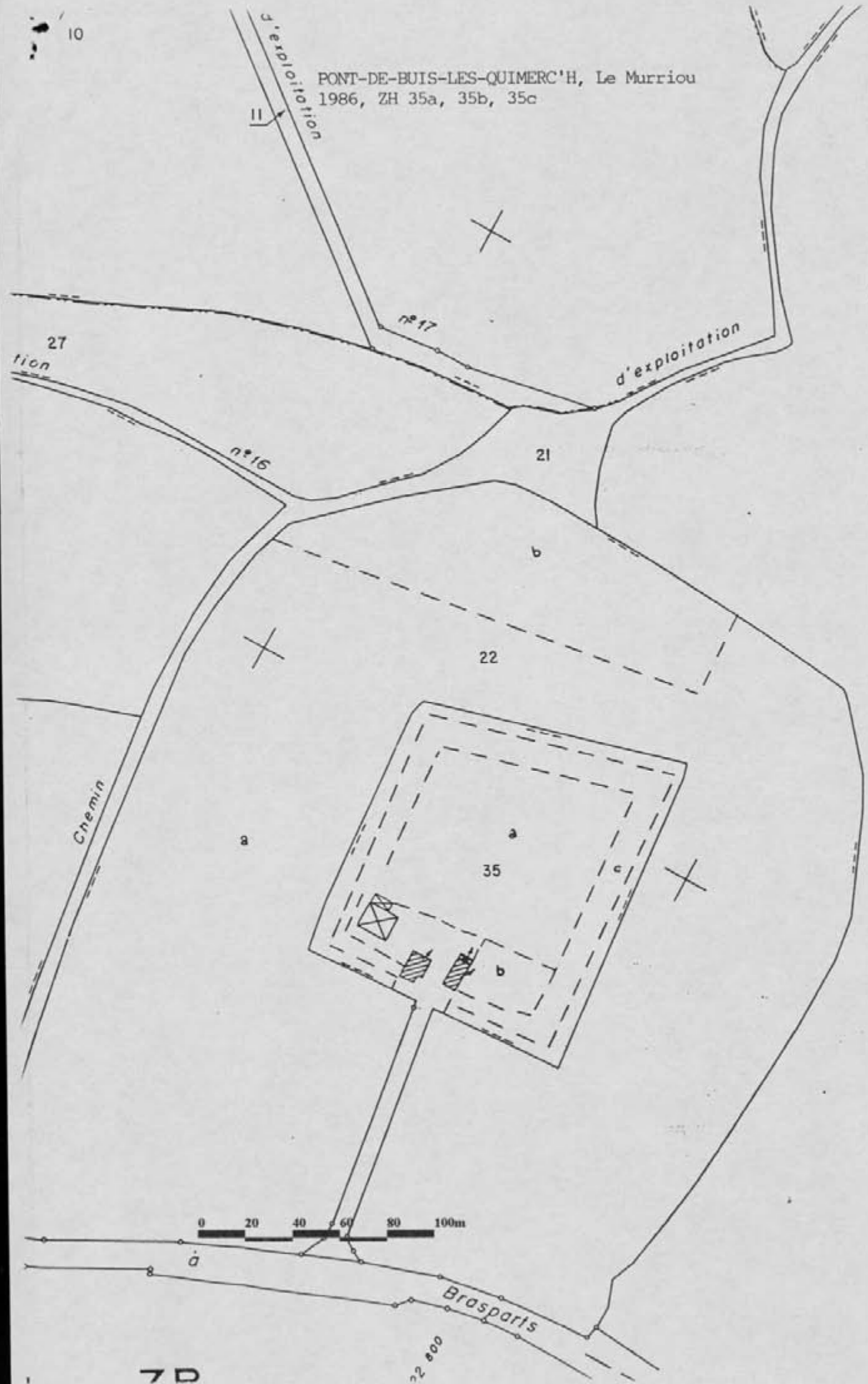
N° d'enregistrement DRACAR    Modification



OSI est PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H  
Le Muriou  
CARTE Zone II. x: 419, 750  
y: 1076, 600.



PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H, Le Murriou  
1986, ZH 35a, 35b, 35c





# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1994 Nature de l'opération = Prospection - Kématique

Responsable = P. MAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE Commune = QUEMENEVEN

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Castellie (sur cadastre non remémbré)

Lieu-dit (de l'I.G.N.) : Bourlan ; le Bois du Duc

Nom du site : Castellie

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1982 Section(s) et parcelle(s) : 24 52, 87, 88

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>0518 ouest</u>	<u>Plagance - Laccronan</u>	<u>1988</u>

Coordonnées Lambert Zone : 1

Centre site : X = 115 050

Y = 1065 850

Rayon du site (mètres) :   m

Contours

Xa	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Ya	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xb	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Yb	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xc	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Yc	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xd	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Yd	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				
Xe	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					Ye	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Apparent sur cadastre non remémbré

Informateur : /

Description des vestiges : Enclos circulaire avec rempart et fossé

Etat de conservation : Structure entièrement arasée

Éléments de datation : /

Chronologie proposée : Moyen Age (?)

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

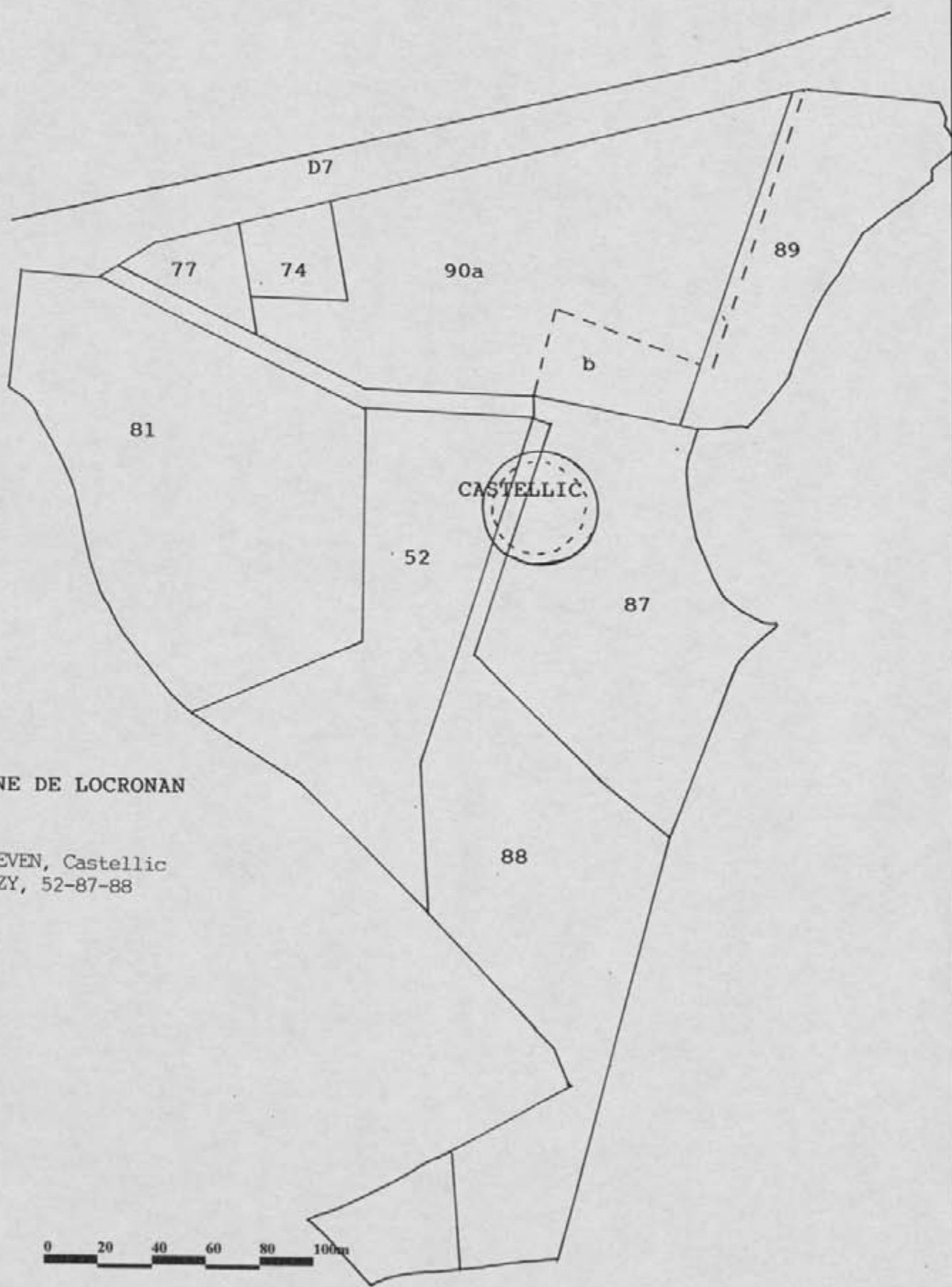
N° de site attribué 29 229 0109 Code AP / AH /

N° d'enregistrement DRACAR 11015312 Modification









COMMUNE DE LOCRONAN

QUEMENEVEN, Castelic  
1982, ZY, 52-87-88

0 20 40 60 80 100m

**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =       Données complémentaires =       Année première mention =

Année =       Nature de l'opération = Prospection - thématique

Responsable = P. MAGUER      Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTERE      Commune = QUIMPER (Ergue-Armel)

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Lanrog

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : Lanrog

Nom du site : Beg-ar-C'hastel

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) :       Section(s) et parcelle(s) : G2 - 765 a.

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>519 quadr</u>	<u>QUIMPER</u>	<u>1985</u>

Coordonnées Lambert      Zone :

Centre site :      X =

Y =

Rayon du site (mètres) :    m

Contours			
Xa		Ya	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol.

Informateur : J.P. LE BIHAN.

Description des vestiges : épave barrée par une rempart (vitrifié) + fossé.

Etat de conservation : dégradation des structures après tempête 1987.

Éléments de datation : 1

Chronologie proposée : Âge du Fer.

Mobilier      Oui       Non       Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué          Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR       Modification



FINISTÈRE  
Commune de: *QUIMPER.*  
Section: *G.*  
Feuille: *2.*  
Echelle de: *1:2500.*



# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.1

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =   
 Année = 1334 Nature de l'opération = Prospection - thématique  
 Responsable = P. NAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = SAINT-EVARZEC

Lieu-dit ( du Cadastre) : BOIS DU MUR

Lieu-dit (de f.l.g.n.) : BOIS DU MUR

Nom du site : BOIS DU MUR

Cadastre (Année de dernière mise à jour) : 1981 Section(s) et parcelle(s) : B2 415

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>5192v</u>	<u>QUIMPER</u>	<u>1985</u>

Coordonnées Lambert Zone : IV

Centre site : X = 126 300  
 Y = 0346 1000

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa			Ya		
Xb			Yb		
Xc			Yc		
Xd			Yd		
Xe			Ye		

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Non visité, terrain privé.

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : petit englob. quadrangulaire, talus de 1,70 m environ  
join + talus 3 - 4 m. Carliens au sud.

Etat de conservation : \_\_\_\_\_

Éléments de datation : Un morceau de tegula.

Chronologie proposée : indéterminée.

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

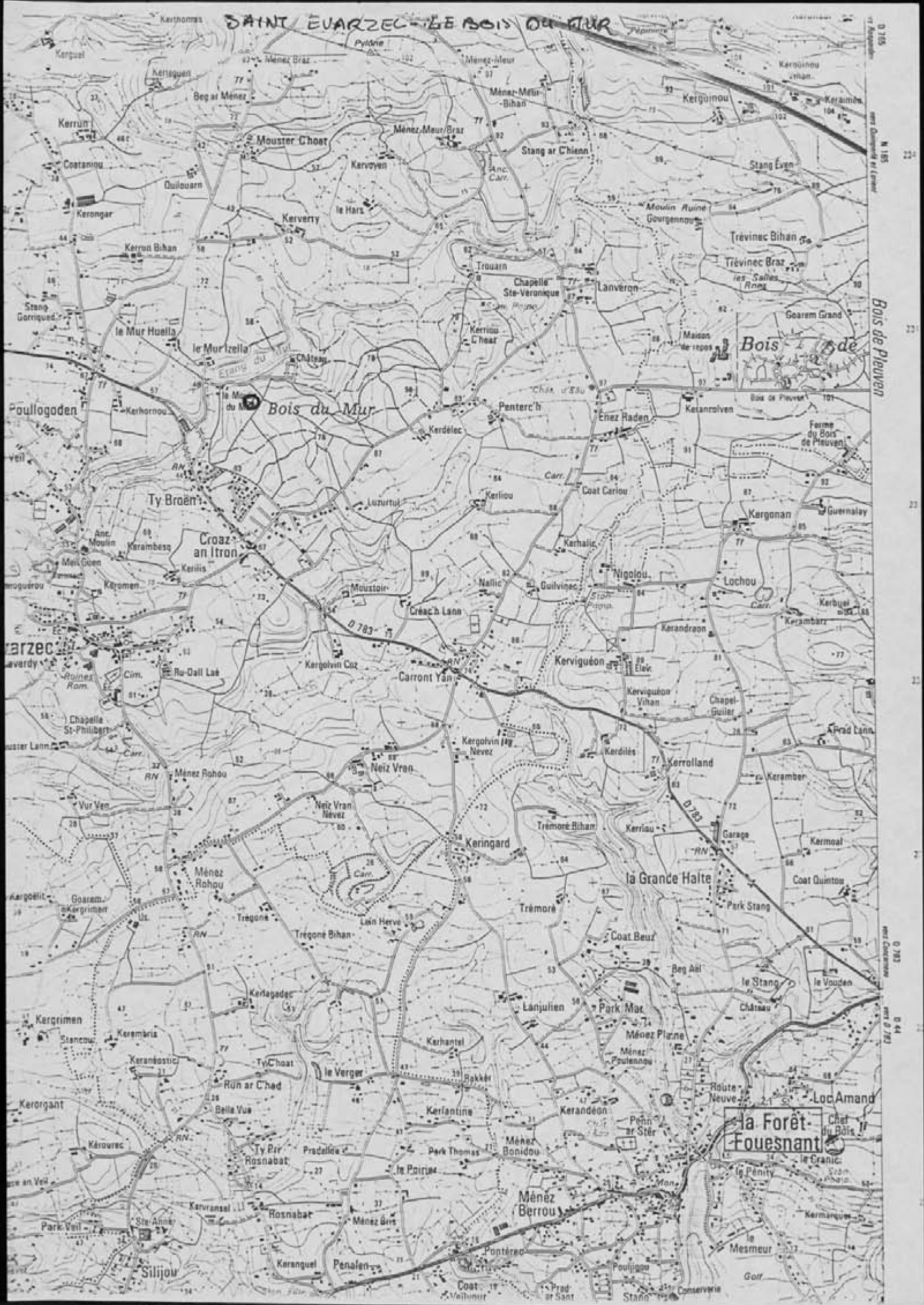
Bibliographie : Wheeler, 1938, cahiers inédits, Vol II, p.53.

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué 09 047 1003 Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR 1105310 Modification

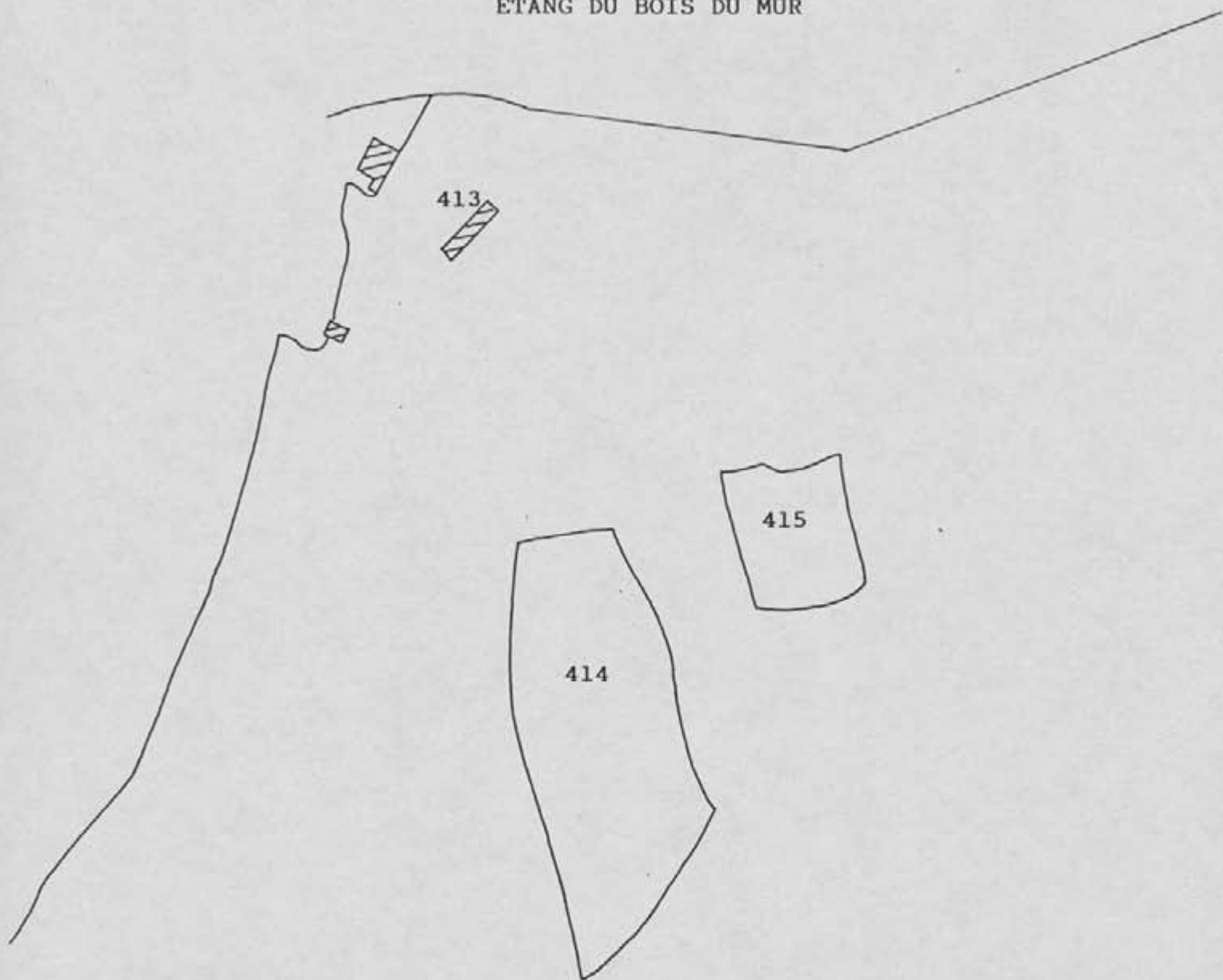
# SAINT-EVARZEL-LE BOIS DU MUR



0 785  
N 185  
Bois de Pleuven  
0 783  
0 782  
0 781  
0 780  
0 779  
0 778  
0 777  
0 776  
0 775  
0 774  
0 773  
0 772  
0 771  
0 770  
0 769  
0 768  
0 767  
0 766  
0 765  
0 764  
0 763  
0 762  
0 761  
0 760  
0 759  
0 758  
0 757  
0 756  
0 755  
0 754  
0 753  
0 752  
0 751  
0 750  
0 749  
0 748  
0 747  
0 746  
0 745  
0 744  
0 743  
0 742  
0 741  
0 740  
0 739  
0 738  
0 737  
0 736  
0 735  
0 734  
0 733  
0 732  
0 731  
0 730  
0 729  
0 728  
0 727  
0 726  
0 725  
0 724  
0 723  
0 722  
0 721  
0 720  
0 719  
0 718  
0 717  
0 716  
0 715  
0 714  
0 713  
0 712  
0 711  
0 710  
0 709  
0 708  
0 707  
0 706  
0 705  
0 704  
0 703  
0 702  
0 701  
0 700  
0 699  
0 698  
0 697  
0 696  
0 695  
0 694  
0 693  
0 692  
0 691  
0 690  
0 689  
0 688  
0 687  
0 686  
0 685  
0 684  
0 683  
0 682  
0 681  
0 680  
0 679  
0 678  
0 677  
0 676  
0 675  
0 674  
0 673  
0 672  
0 671  
0 670  
0 669  
0 668  
0 667  
0 666  
0 665  
0 664  
0 663  
0 662  
0 661  
0 660  
0 659  
0 658  
0 657  
0 656  
0 655  
0 654  
0 653  
0 652  
0 651  
0 650  
0 649  
0 648  
0 647  
0 646  
0 645  
0 644  
0 643  
0 642  
0 641  
0 640  
0 639  
0 638  
0 637  
0 636  
0 635  
0 634  
0 633  
0 632  
0 631  
0 630  
0 629  
0 628  
0 627  
0 626  
0 625  
0 624  
0 623  
0 622  
0 621  
0 620  
0 619  
0 618  
0 617  
0 616  
0 615  
0 614  
0 613  
0 612  
0 611  
0 610  
0 609  
0 608  
0 607  
0 606  
0 605  
0 604  
0 603  
0 602  
0 601  
0 600  
0 599  
0 598  
0 597  
0 596  
0 595  
0 594  
0 593  
0 592  
0 591  
0 590  
0 589  
0 588  
0 587  
0 586  
0 585  
0 584  
0 583  
0 582  
0 581  
0 580  
0 579  
0 578  
0 577  
0 576  
0 575  
0 574  
0 573  
0 572  
0 571  
0 570  
0 569  
0 568  
0 567  
0 566  
0 565  
0 564  
0 563  
0 562  
0 561  
0 560  
0 559  
0 558  
0 557  
0 556  
0 555  
0 554  
0 553  
0 552  
0 551  
0 550  
0 549  
0 548  
0 547  
0 546  
0 545  
0 544  
0 543  
0 542  
0 541  
0 540  
0 539  
0 538  
0 537  
0 536  
0 535  
0 534  
0 533  
0 532  
0 531  
0 530  
0 529  
0 528  
0 527  
0 526  
0 525  
0 524  
0 523  
0 522  
0 521  
0 520  
0 519  
0 518  
0 517  
0 516  
0 515  
0 514  
0 513  
0 512  
0 511  
0 510  
0 509  
0 508  
0 507  
0 506  
0 505  
0 504  
0 503  
0 502  
0 501  
0 500  
0 499  
0 498  
0 497  
0 496  
0 495  
0 494  
0 493  
0 492  
0 491  
0 490  
0 489  
0 488  
0 487  
0 486  
0 485  
0 484  
0 483  
0 482  
0 481  
0 480  
0 479  
0 478  
0 477  
0 476  
0 475  
0 474  
0 473  
0 472  
0 471  
0 470  
0 469  
0 468  
0 467  
0 466  
0 465  
0 464  
0 463  
0 462  
0 461  
0 460  
0 459  
0 458  
0 457  
0 456  
0 455  
0 454  
0 453  
0 452  
0 451  
0 450  
0 449  
0 448  
0 447  
0 446  
0 445  
0 444  
0 443  
0 442  
0 441  
0 440  
0 439  
0 438  
0 437  
0 436  
0 435  
0 434  
0 433  
0 432  
0 431  
0 430  
0 429  
0 428  
0 427  
0 426  
0 425  
0 424  
0 423  
0 422  
0 421  
0 420  
0 419  
0 418  
0 417  
0 416  
0 415  
0 414  
0 413  
0 412  
0 411  
0 410  
0 409  
0 408  
0 407  
0 406  
0 405  
0 404  
0 403  
0 402  
0 401  
0 400  
0 399  
0 398  
0 397  
0 396  
0 395  
0 394  
0 393  
0 392  
0 391  
0 390  
0 389  
0 388  
0 387  
0 386  
0 385  
0 384  
0 383  
0 382  
0 381  
0 380  
0 379  
0 378  
0 377  
0 376  
0 375  
0 374  
0 373  
0 372  
0 371  
0 370  
0 369  
0 368  
0 367  
0 366  
0 365  
0 364  
0 363  
0 362  
0 361  
0 360  
0 359  
0 358  
0 357  
0 356  
0 355  
0 354  
0 353  
0 352  
0 351  
0 350  
0 349  
0 348  
0 347  
0 346  
0 345  
0 344  
0 343  
0 342  
0 341  
0 340  
0 339  
0 338  
0 337  
0 336  
0 335  
0 334  
0 333  
0 332  
0 331  
0 330  
0 329  
0 328  
0 327  
0 326  
0 325  
0 324  
0 323  
0 322  
0 321  
0 320  
0 319  
0 318  
0 317  
0 316  
0 315  
0 314  
0 313  
0 312  
0 311  
0 310  
0 309  
0 308  
0 307  
0 306  
0 305  
0 304  
0 303  
0 302  
0 301  
0 300  
0 299  
0 298  
0 297  
0 296  
0 295  
0 294  
0 293  
0 292  
0 291  
0 290  
0 289  
0 288  
0 287  
0 286  
0 285  
0 284  
0 283  
0 282  
0 281  
0 280  
0 279  
0 278  
0 277  
0 276  
0 275  
0 274  
0 273  
0 272  
0 271  
0 270  
0 269  
0 268  
0 267  
0 266  
0 265  
0 264  
0 263  
0 262  
0 261  
0 260  
0 259  
0 258  
0 257  
0 256  
0 255  
0 254  
0 253  
0 252  
0 251  
0 250  
0 249  
0 248  
0 247  
0 246  
0 245  
0 244  
0 243  
0 242  
0 241  
0 240  
0 239  
0 238  
0 237  
0 236  
0 235  
0 234  
0 233  
0 232  
0 231  
0 230  
0 229  
0 228  
0 227  
0 226  
0 225  
0 224  
0 223  
0 222  
0 221  
0 220  
0 219  
0 218  
0 217  
0 216  
0 215  
0 214  
0 213  
0 212  
0 211  
0 210  
0 209  
0 208  
0 207  
0 206  
0 205  
0 204  
0 203  
0 202  
0 201  
0 200  
0 199  
0 198  
0 197  
0 196  
0 195  
0 194  
0 193  
0 192  
0 191  
0 190  
0 189  
0 188  
0 187  
0 186  
0 185  
0 184  
0 183  
0 182  
0 181  
0 180  
0 179  
0 178  
0 177  
0 176  
0 175  
0 174  
0 173  
0 172  
0 171  
0 170  
0 169  
0 168  
0 167  
0 166  
0 165  
0 164  
0 163  
0 162  
0 161  
0 160  
0 159  
0 158  
0 157  
0 156  
0 155  
0 154  
0 153  
0 152  
0 151  
0 150  
0 149  
0 148  
0 147  
0 146  
0 145  
0 144  
0 143  
0 142  
0 141  
0 140  
0 139  
0 138  
0 137  
0 136  
0 135  
0 134  
0 133  
0 132  
0 131  
0 130  
0 129  
0 128  
0 127  
0 126  
0 125  
0 124  
0 123  
0 122  
0 121  
0 120  
0 119  
0 118  
0 117  
0 116  
0 115  
0 114  
0 113  
0 112  
0 111  
0 110  
0 109  
0 108  
0 107  
0 106  
0 105  
0 104  
0 103  
0 102  
0 101  
0 100  
0 99  
0 98  
0 97  
0 96  
0 95  
0 94  
0 93  
0 92  
0 91  
0 90  
0 89  
0 88  
0 87  
0 86  
0 85  
0 84  
0 83  
0 82  
0 81  
0 80  
0 79  
0 78  
0 77  
0 76  
0 75  
0 74  
0 73  
0 72  
0 71  
0 70  
0 69  
0 68  
0 67  
0 66  
0 65  
0 64  
0 63  
0 62  
0 61  
0 60  
0 59  
0 58  
0 57  
0 56  
0 55  
0 54  
0 53  
0 52  
0 51  
0 50  
0 49  
0 48  
0 47  
0 46  
0 45  
0 44  
0 43  
0 42  
0 41  
0 40  
0 39  
0 38  
0 37  
0 36  
0 35  
0 34  
0 33  
0 32  
0 31  
0 30  
0 29  
0 28  
0 27  
0 26  
0 25  
0 24  
0 23  
0 22  
0 21  
0 20  
0 19  
0 18  
0 17  
0 16  
0 15  
0 14  
0 13  
0 12  
0 11  
0 10  
0 9  
0 8  
0 7  
0 6  
0 5  
0 4  
0 3  
0 2  
0 1  
0 0  
0 -1  
0 -2  
0 -3  
0 -4  
0 -5  
0 -6  
0 -7  
0 -8  
0 -9  
0 -10  
0 -11  
0 -12  
0 -13  
0 -14  
0 -15  
0 -16  
0 -17  
0 -18  
0 -19  
0 -20  
0 -21  
0 -22  
0 -23  
0 -24  
0 -25  
0 -26  
0 -27  
0 -28  
0 -29  
0 -30  
0 -31  
0 -32  
0 -33  
0 -34  
0 -35  
0 -36  
0 -37  
0 -38  
0 -39  
0 -40  
0 -41  
0 -42  
0 -43  
0 -44  
0 -45  
0 -46  
0 -47  
0 -48  
0 -49  
0 -50  
0 -51  
0 -52  
0 -53  
0 -54  
0 -55  
0 -56  
0 -57  
0 -58  
0 -59  
0 -60  
0 -61  
0 -62  
0 -63  
0 -64  
0 -65  
0 -66  
0 -67  
0 -68  
0 -69  
0 -70  
0 -71  
0 -72  
0 -73  
0 -74  
0 -75  
0 -76  
0 -77  
0 -78  
0 -79  
0 -80  
0 -81  
0 -82  
0 -83  
0 -84  
0 -85  
0 -86  
0 -87  
0 -88  
0 -89  
0 -90  
0 -91  
0 -92  
0 -93  
0 -94  
0 -95  
0 -96  
0 -97  
0 -98  
0 -99  
0 -100



ETANG DU BOIS DU MUR



SAINT-EVARZEC, le Bois du Mur  
1981, B2 , 415



# Déclaration de découverte archéologique

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
8, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = 1996 Nature de l'opération = Prospection - Chimatique

Responsable = P. TAGUER Organisme = \_\_\_\_\_

Département : FINISTÈRE Commune = SCRIGNAC

Lieu-dit ( du Cadastre ) : Coat. Queau

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : Coat. Queau

Nom du site : Coat. Queau

Cadastré ( Année de dernière mise à jour ) : 1984 Section(s) et parcelle(s) : N2 - 256

Observations : \_\_\_\_\_

Carte I.G.N.

Numéro	Nom	Année d'édition
<u>0617 est</u>	<u>Huelgoat</u>	<u>1986</u>

Coordonnées Lambert Zone : 1

Centre site : X = 155 150

Y = 1095 550

Rayon du site (mètres) :  m

Contours

Xa		Ya		Ye	
Xb		Yb		Yc	
Xc		Yc		Yd	
Xd		Yd		Ye	
Xe		Ye		Ye	

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : Prospection au sol

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : enclaves oval rempart + fossé et substructions en pierres

Etat de conservation : Structures visibles en élévation

Éléments de datation : "Monnaie peut être gauloise et romaine; statuette de Venus en or"

Chronologie proposée : indéterminée

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : statuette au Musée de Quimper (Ref. Wheeler, 1938)

Documentation : \_\_\_\_\_

Bibliographie : \_\_\_\_\_

**CADRE RÉSERVE CELLULE CARTE ARCHÉOLOGIQUE**

N° de site attribué 29 275 003 Code AP / AH

N° d'enregistrement DRACAR 105291 Modification



0616 est

617 EST

SCRIGNAC

COAT-QUEAU

453

LAMBERT ZONE I

X : 153,150

Y : 1095,550

158 150

154

154

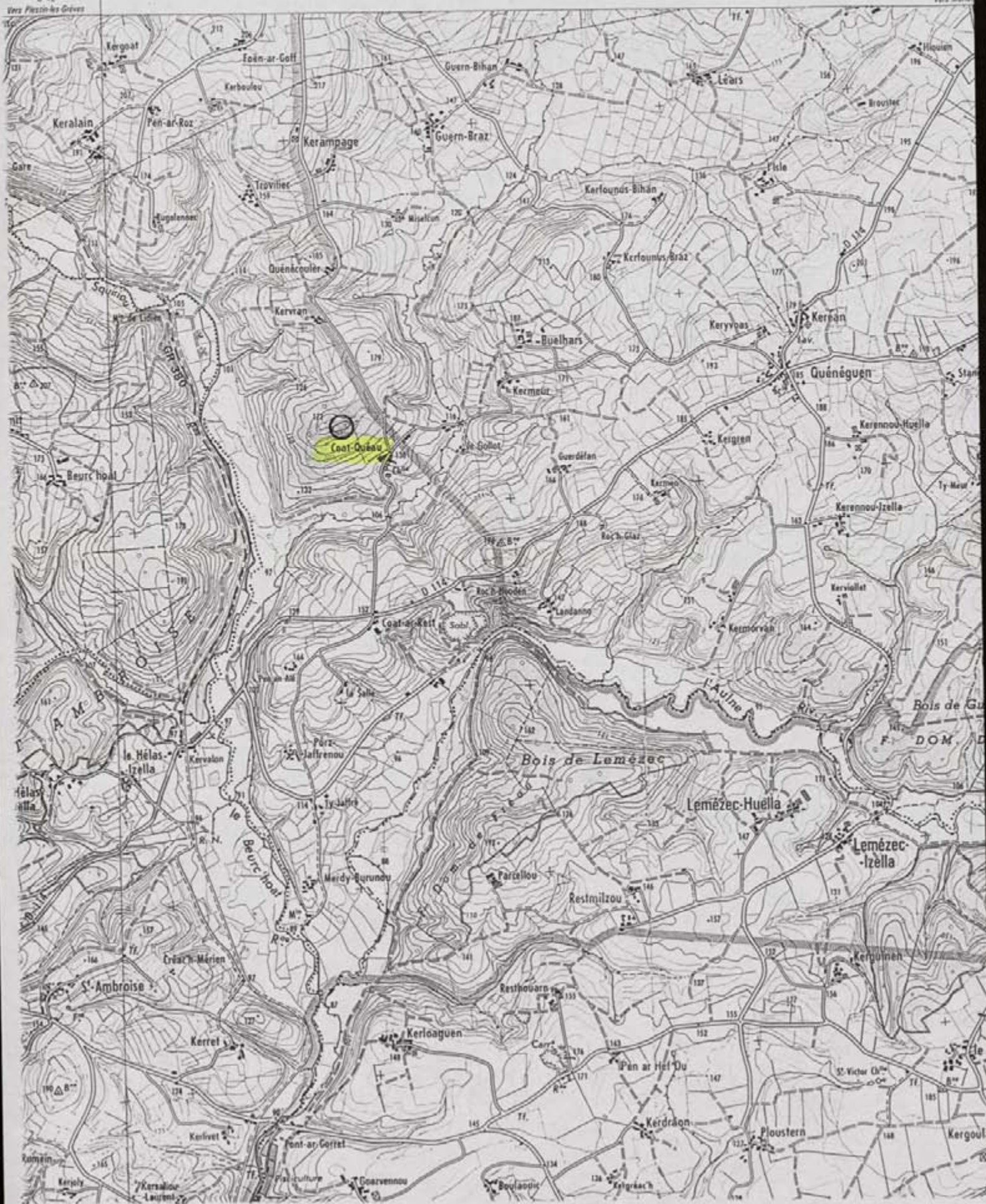
154

8,70 gr

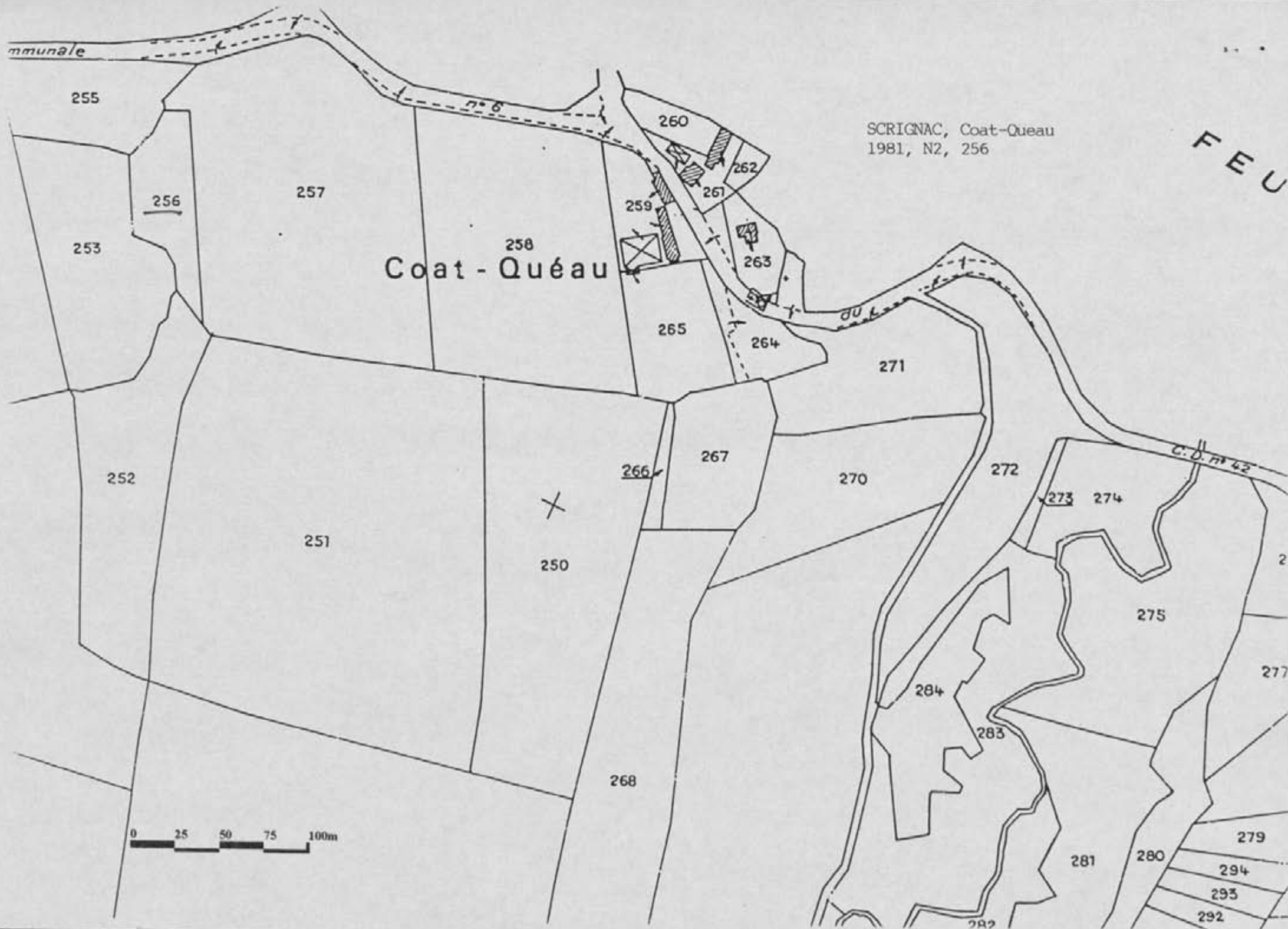
D 42

Vers Pléstin-les-Grèves

Vers Morlaix







**Déclaration de découverte archéologique**

Annexe I.

A retourner au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne  
6, rue du Chapitre, 35044 Rennes Cedex.

Première mention =  Données complémentaires =  Année première mention =

Année = **1994** Nature de l'opération = **Prospection - Chimérique**

Responsable = **P. PAGUER** Organisme = \_\_\_\_\_

Département : **Finistère** Commune = **SIZUN**

Lieu-dit ( du Cadastre ) : **Castel Don**

Lieu-dit ( de l'I.G.N. ) : **Castel Don**

Nom du site : **Castel Don**

Cadastre ( Année de dernière mise à jour ) : **1980** Section(s) et parcelle(s) : **210, 211a, 212a, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 227, 228, 229, 697, 698, 699a, 702, 723, 724, 726 à 729.**

Observations : \_\_\_\_\_

Numéro	Nom	Année d'édition
<b>0517 est</b>	<b>Pont-de-Buis-les-Quimerch</b>	<b>1987</b>

Coordonnées Lambert Zone : **I**

Centre site : X = **124** **250** Y = **1098** **950**

Rayon du site (mètres) :    m

Contours

Xa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yb	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Xe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Circonstances de la découverte : \_\_\_\_\_

Techniques de repérage : **Prospection au sol**

Informateur : \_\_\_\_\_

Description des vestiges : **enceinte subovalaire. Un rempart et un fossé repris en partie par un chemin d'exploitation et la route qui contourne le site. Une entrée d'origine visible.**

Etat de conservation : **œuvre concavée à l'ouest. Rempart encore visible sauf au N.E.**

Éléments de datation : **/**

Chronologie proposée : **Âge du fer.**

Mobilier Oui  Non  Lieu de conservation : \_\_\_\_\_

Documentation : \_\_\_\_\_

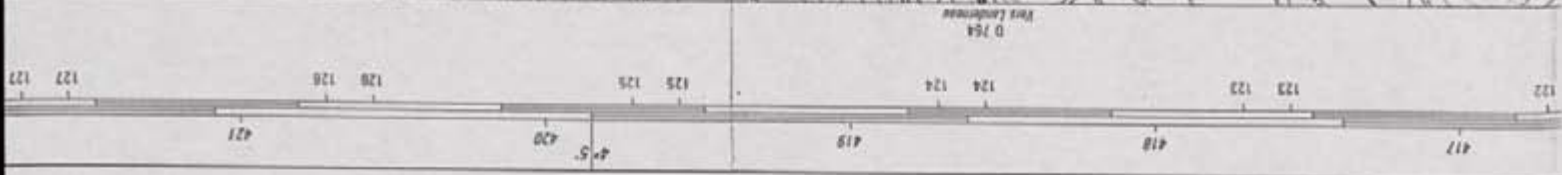
Bibliographie : **Whelan et Richardson (1957), Hill-forts of Northern France**

CADRE RESERVE CELLULE CARTE ARCHEOLOGIQUE

N° de site attribué **29 277 002** Code AP / AH

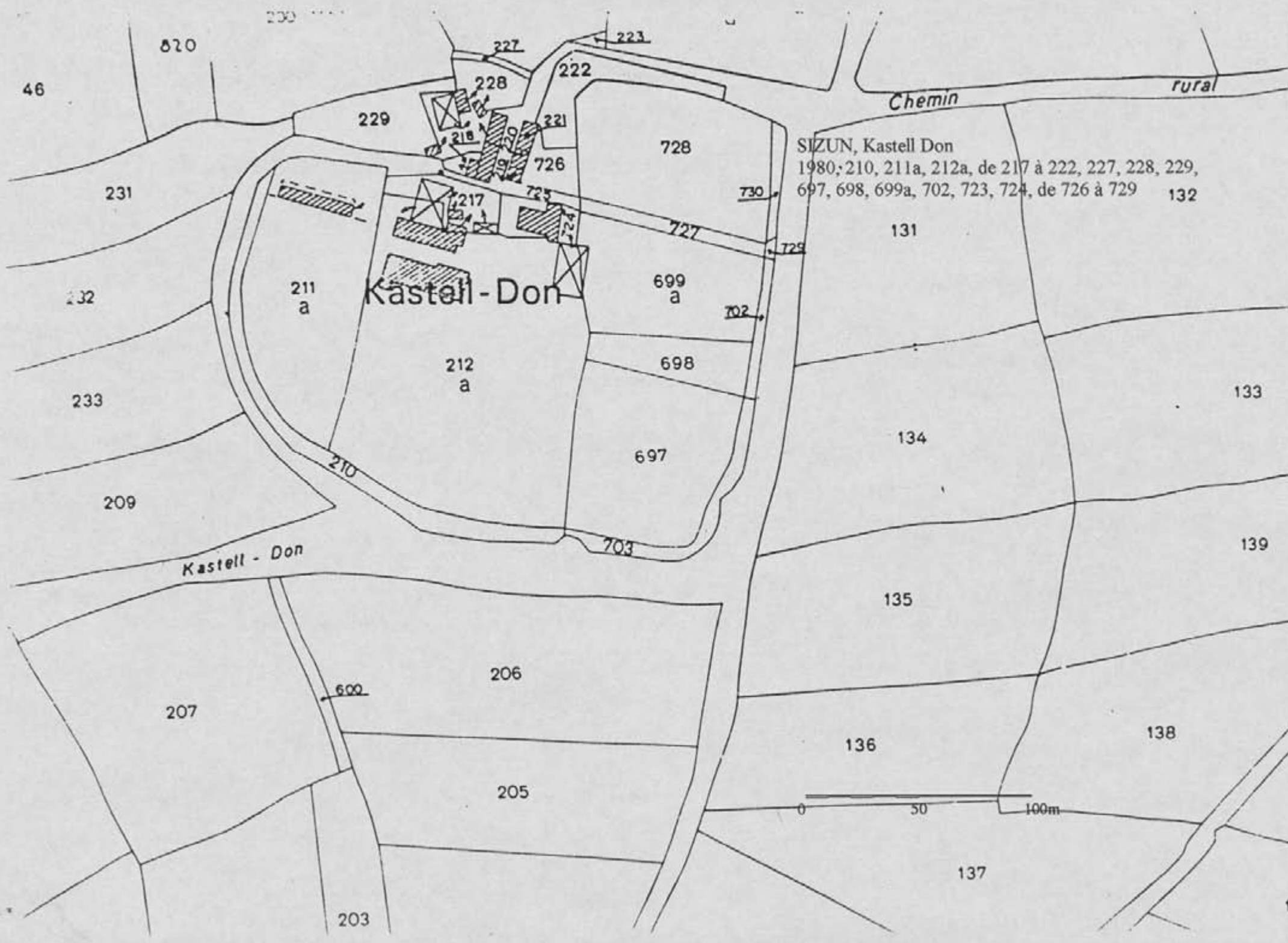
N° d'enregistrement DRACAR **3814** Modification



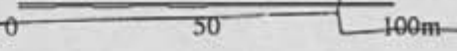


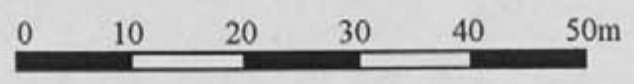
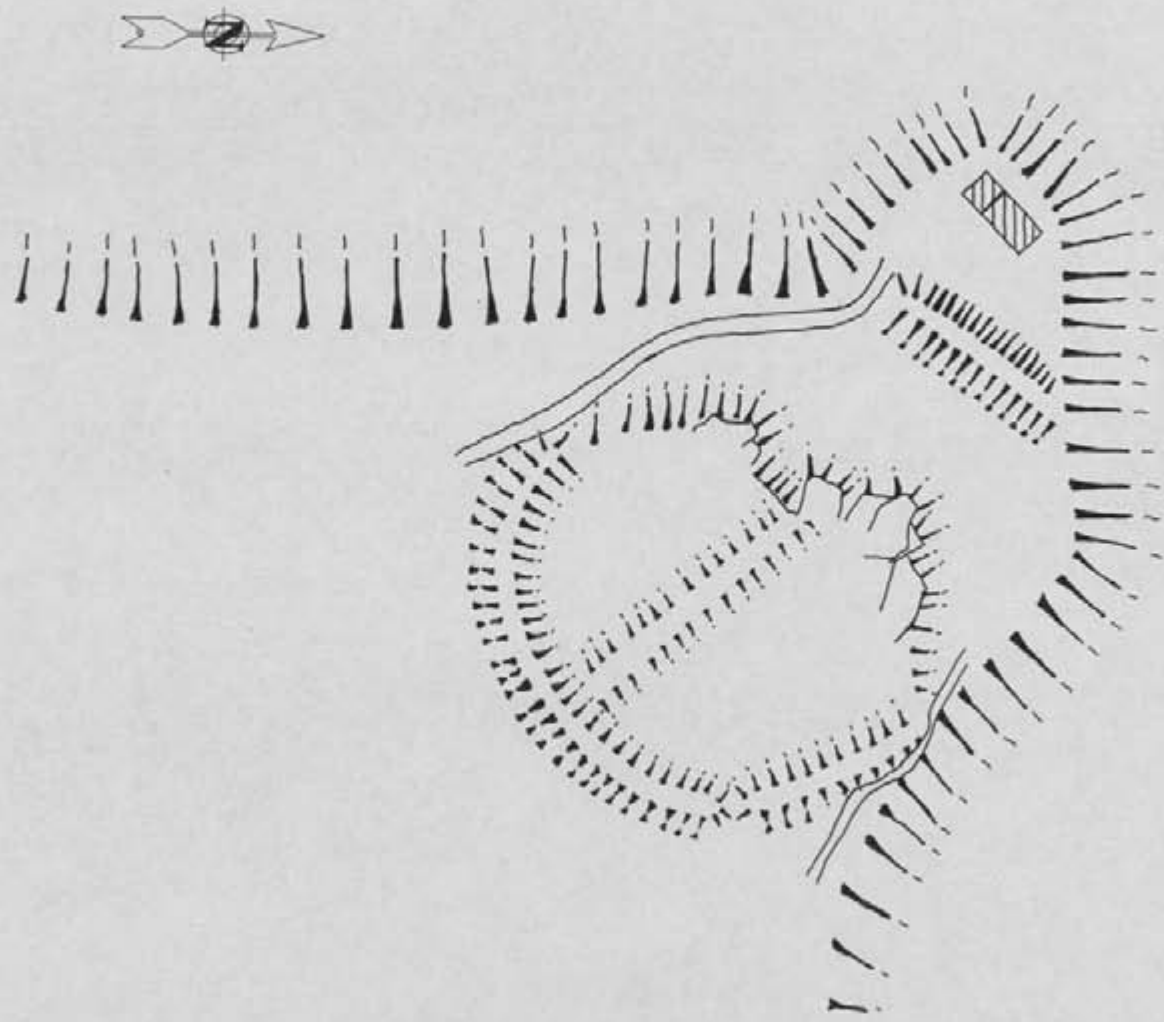
SIZUN	LAMBERT ZONE I
CASTEL DON	X : 124, 250
	Y : 1098, 850





SIZUN, Kastell Don  
 1980; 210, 211a, 212a, de 217 à 222, 227, 228, 229,  
 697, 698, 699a, 702, 723, 724, de 726 à 729 132

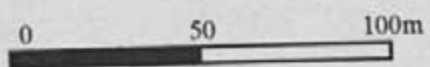
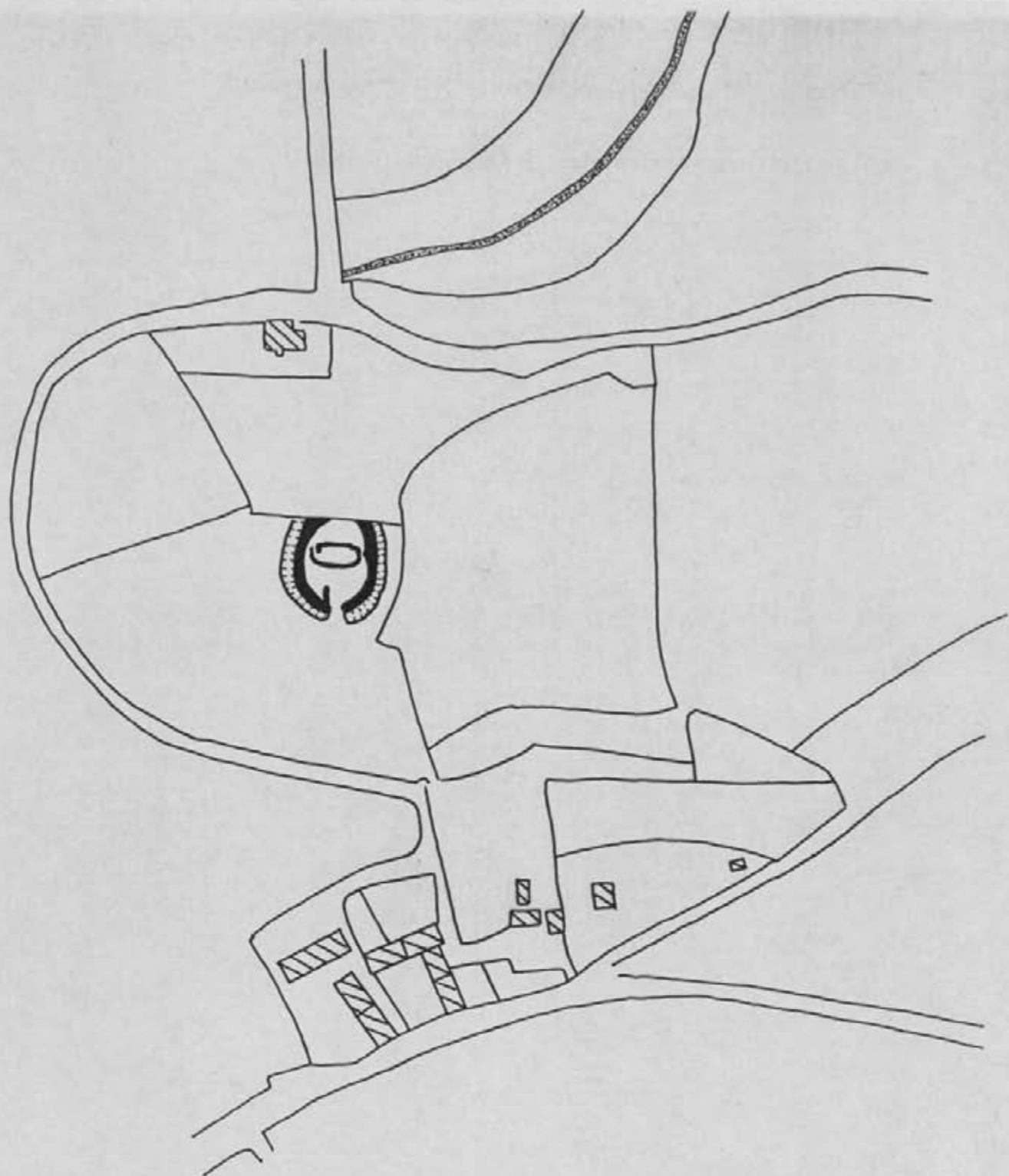




P. MAGUER, 1934, Les enceintes fortifiées de  
l'âge du Fer dans le Finistère.

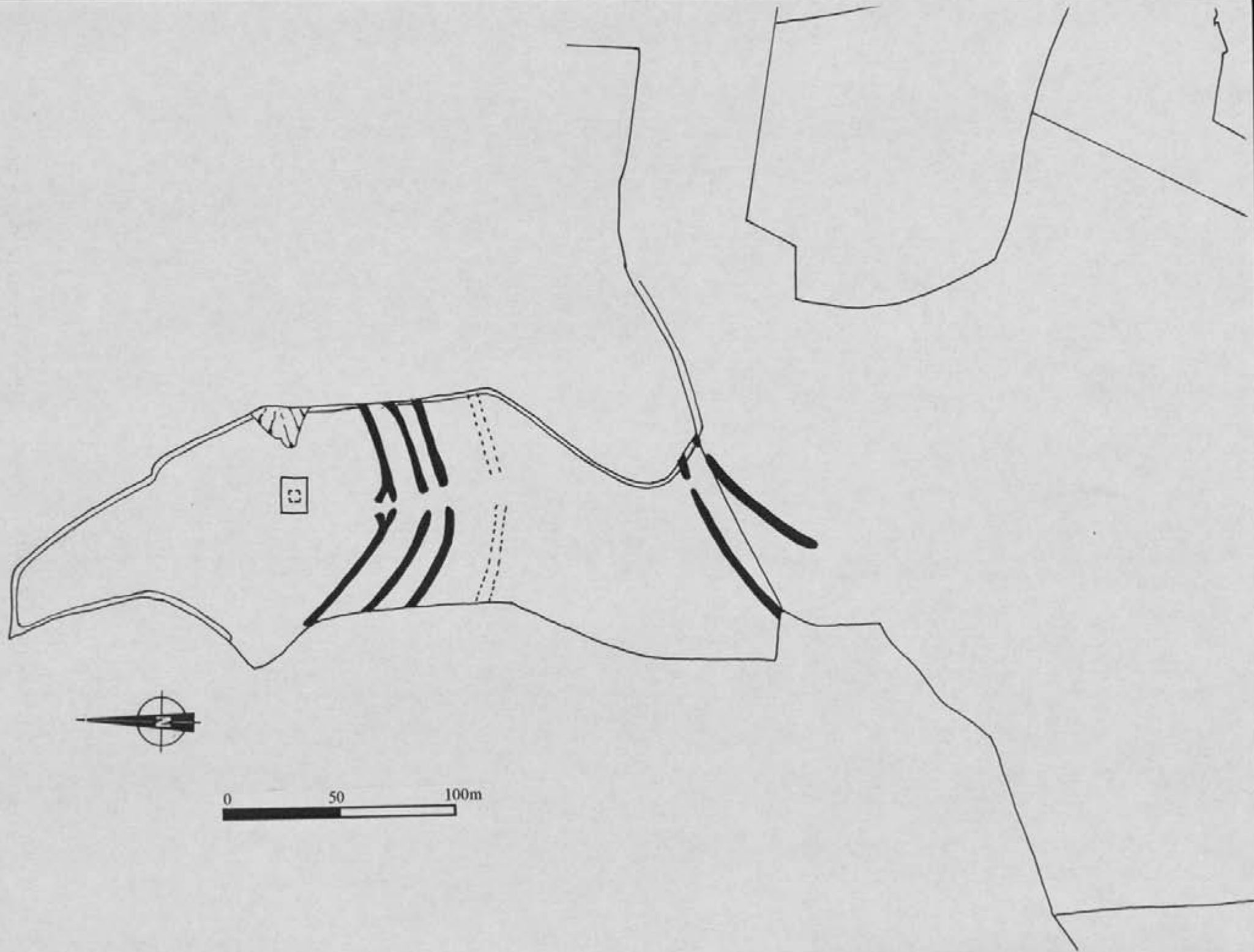
doc. 1 : plan du camp de Saint-Adrien (Arzano) d'après les cahiers inédits Wheeler, 1938





P. MAGUER, 1994, Les enceintes artificielles de  
l'âge du Fer dans le Finistère.

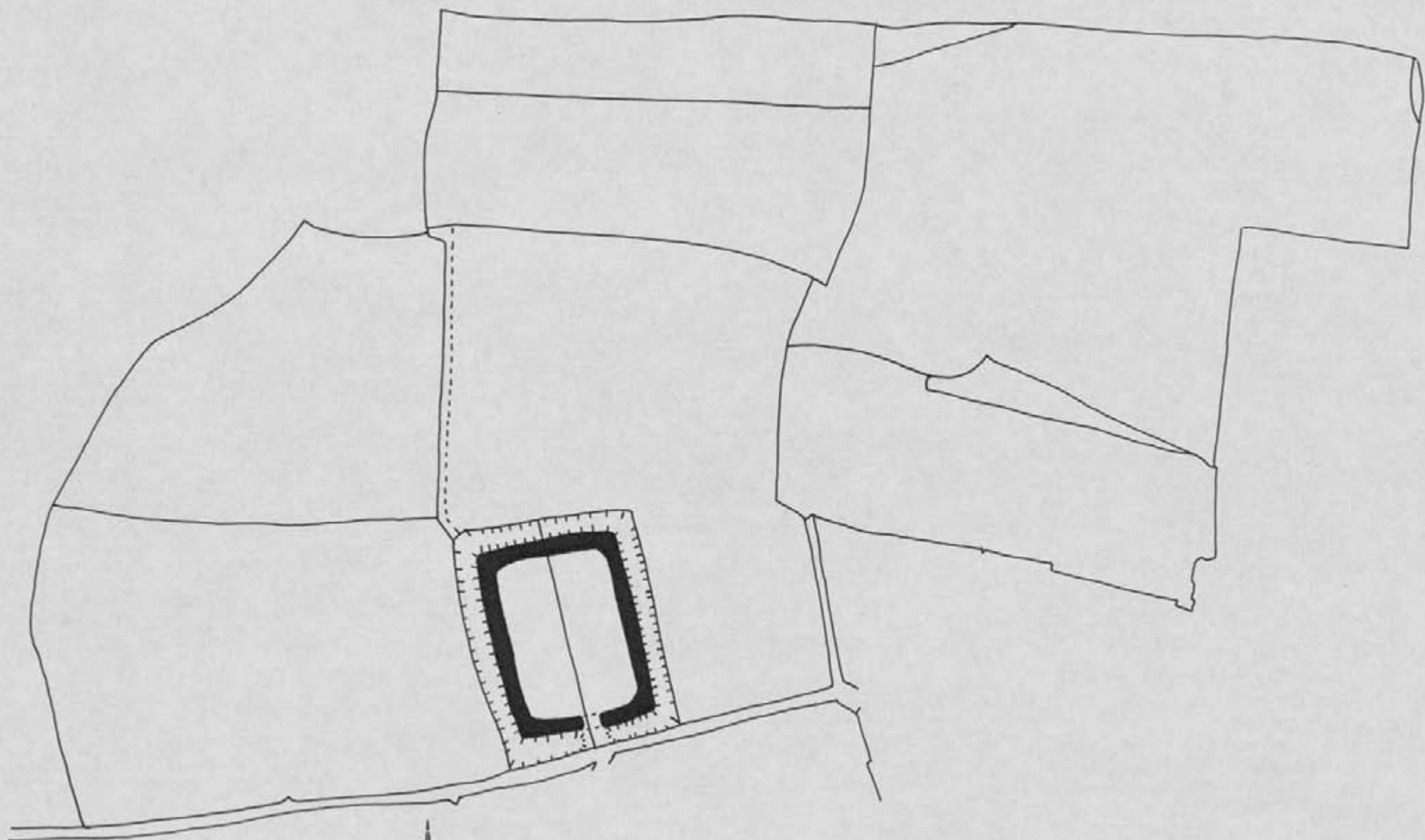
doc.2 : Plan de l'enceinte circulaire de Kerguillerm (Bannalec)





P. TAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de l'âge  
du fer dans le Finistère.

doc.3 : Plan du Castel-Coz (Beuzec-Cap-Sizun) d'après R.F. Le Men



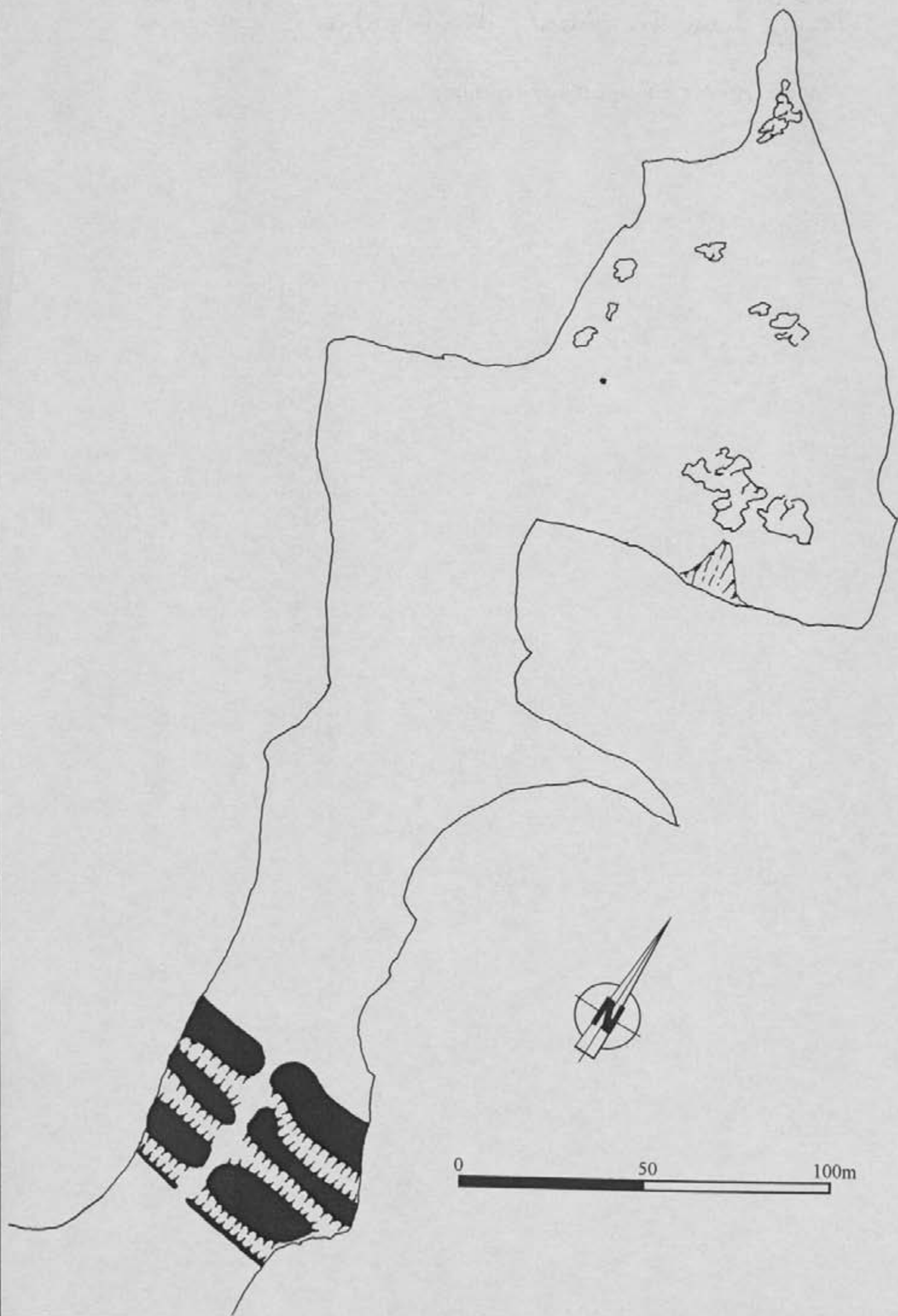
0 50 100m

A horizontal scale bar with three segments. The first segment is labeled '0', the second '50', and the third '100m'.

P. HAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de  
l'âge du fer dans le Finistère.

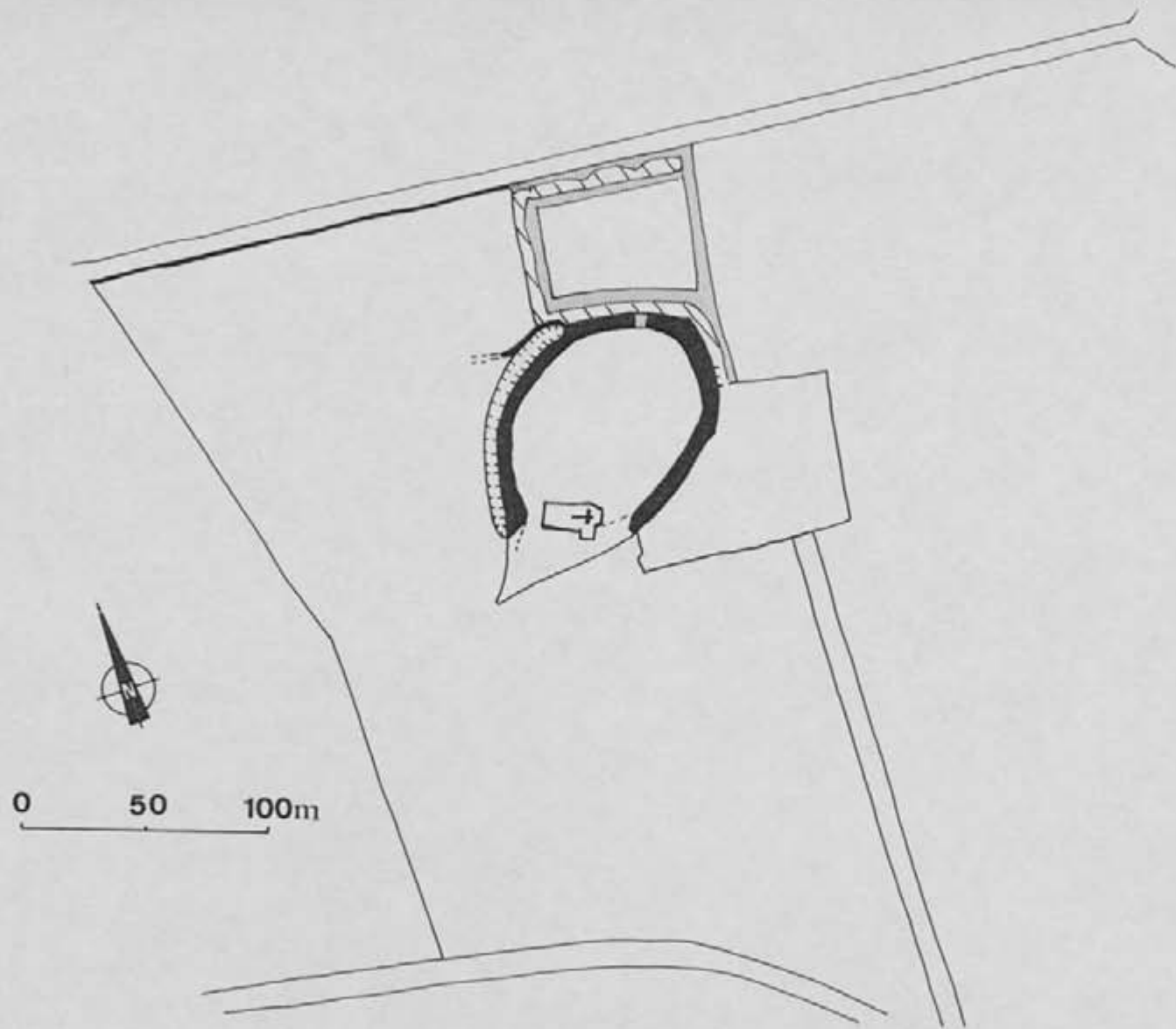
doc.4 : Plan du camp de Lesneven (Châteauneuf-du-Faou)





P. HAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de  
l'âge du fer dans le Finistère.

doc.5 : Plan du Castel-Meur (Cleden-Cap-Sizun)

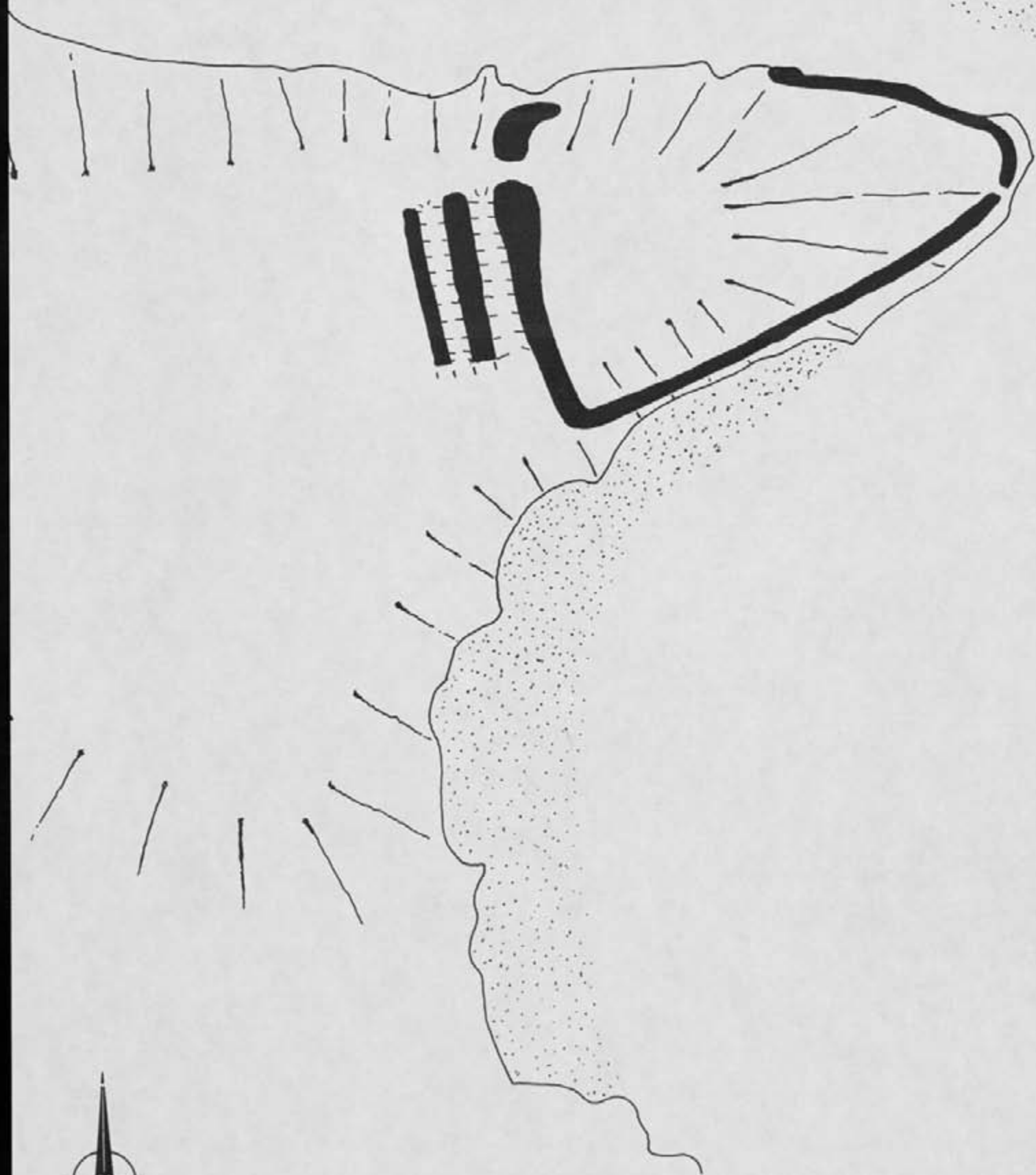




P. HAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de  
l'âge du Fer dans le Finistère.

DOC.6 : Plan de l'enceinte fortifiée de la Chapelle du Mur (Cleden-Poher) ; en grisé (talus) et  
en hachure (fossé) les parties de l'enceinte arasées et comblées après 1956.

Laïta

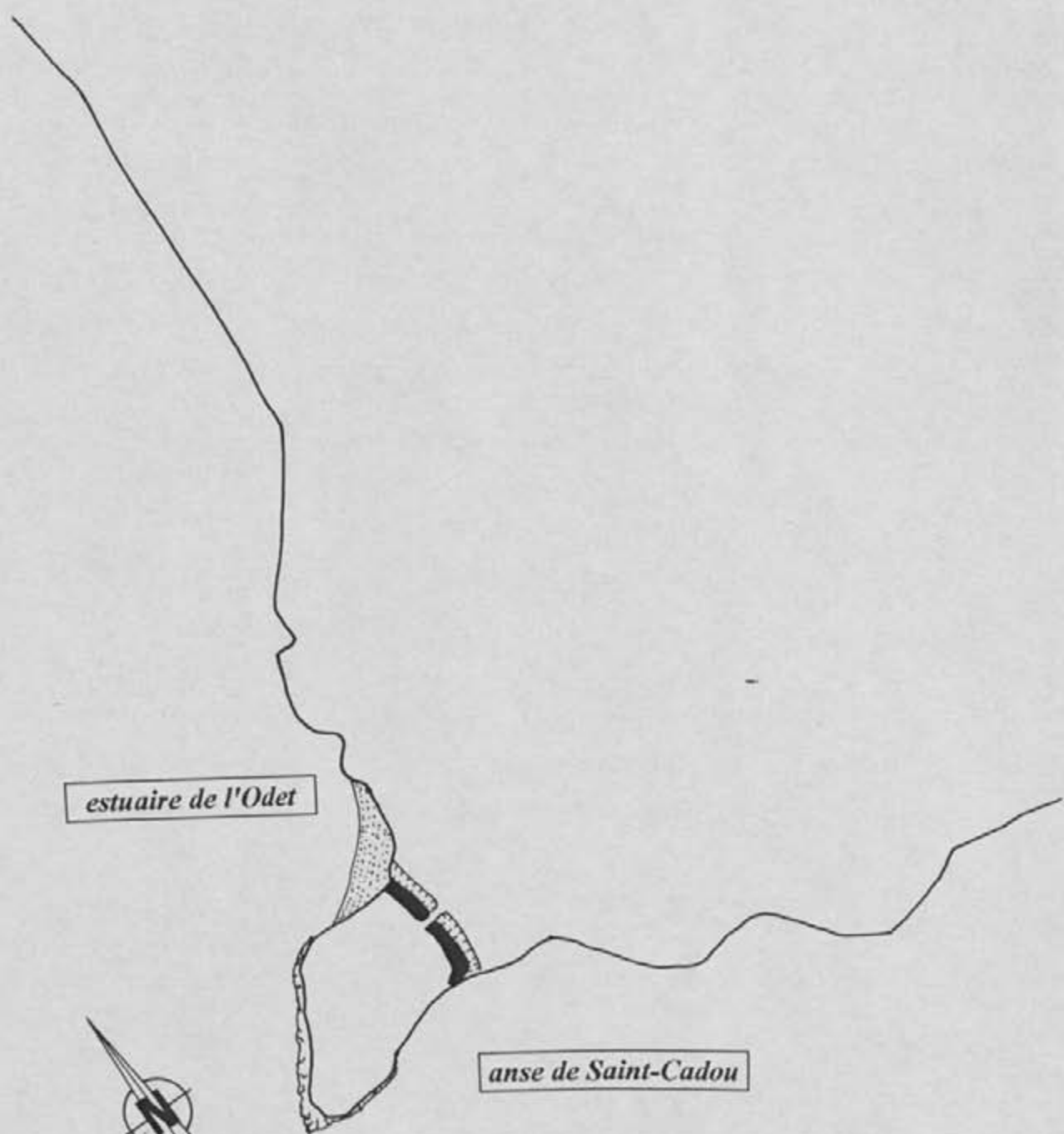


0 50 100m

P. MAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de l'âge du  
fer dans le Finistère.

doc.7 : Plan du promontoire fortifié de Kergastel (Clohars-Carnoët)





*estuaire de l'Odet*

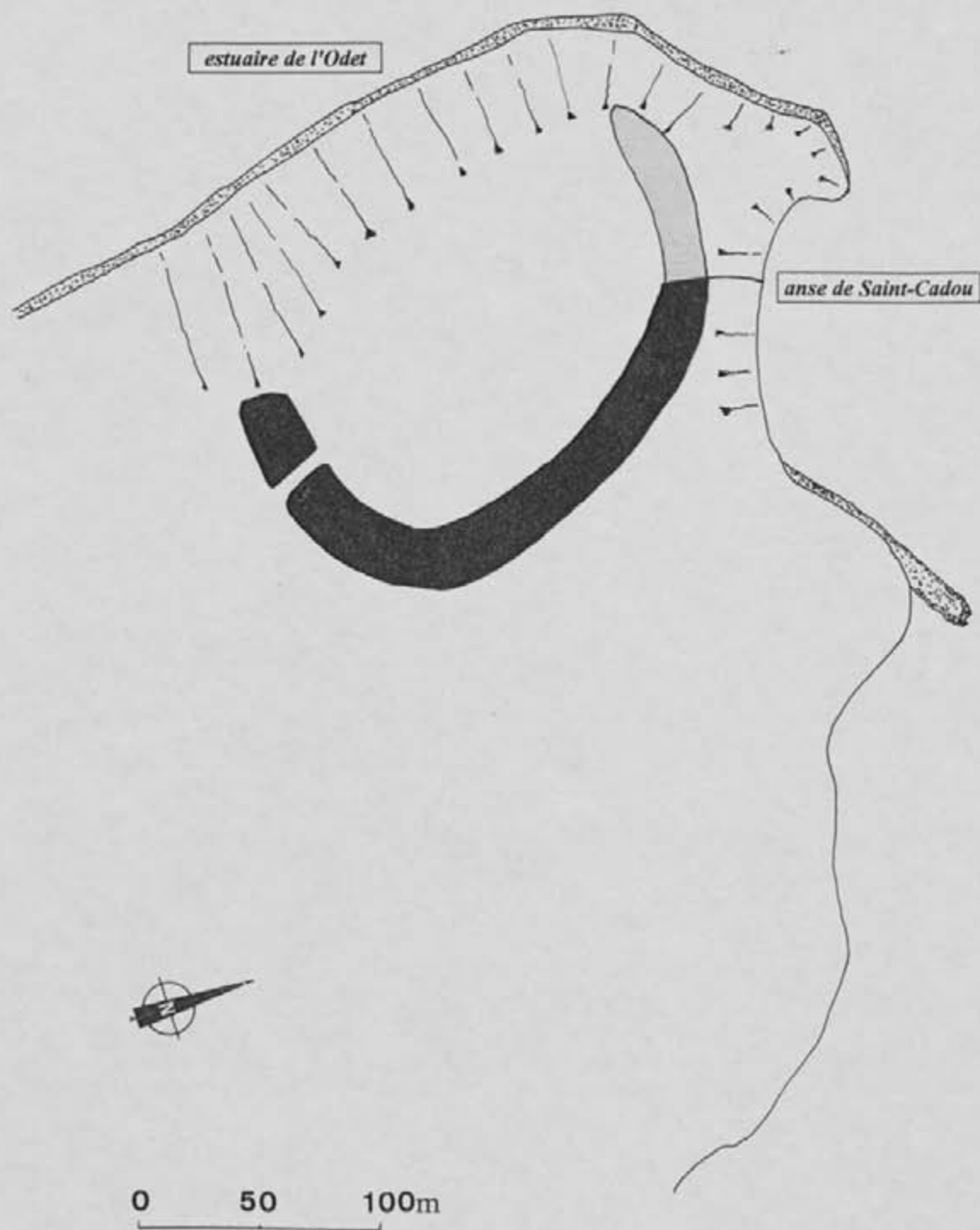
*anse de Saint-Cadou*



0 50 100m

P. MAGUER, 1994, Les succédanés artificiels de  
l'âge du fer dans le Finistère.

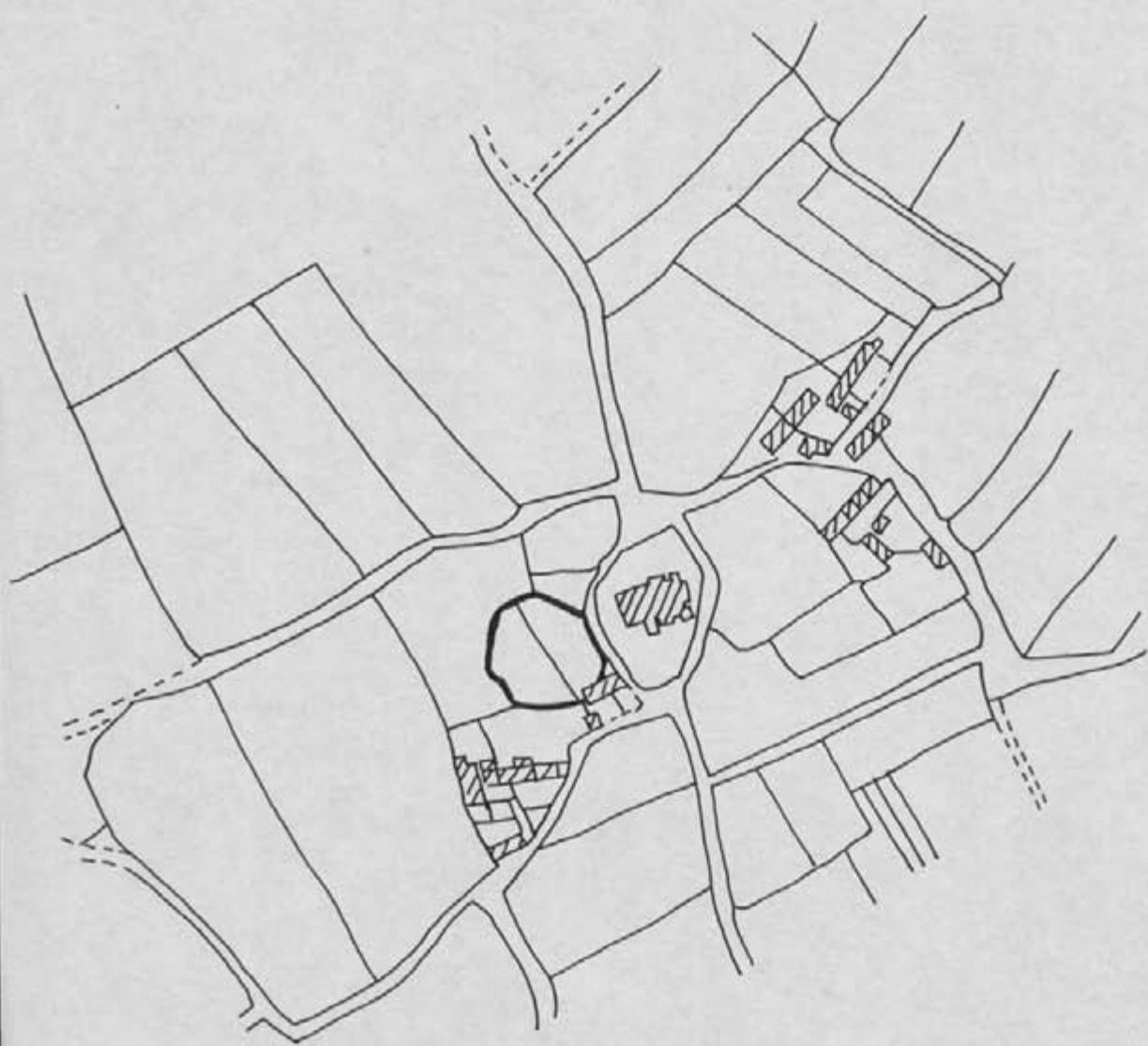
doc. 8 : Plan du promontoire fortifié de Beg-ar-C'hastel (Ergue Armel-Quimper).





P. HAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de l'âge  
du fer dans le Finistère.

doc.9 : Plan du promontoire fortifié de Saint-Cadou (Gouesnac'h) ; en grisé rempart arasé.

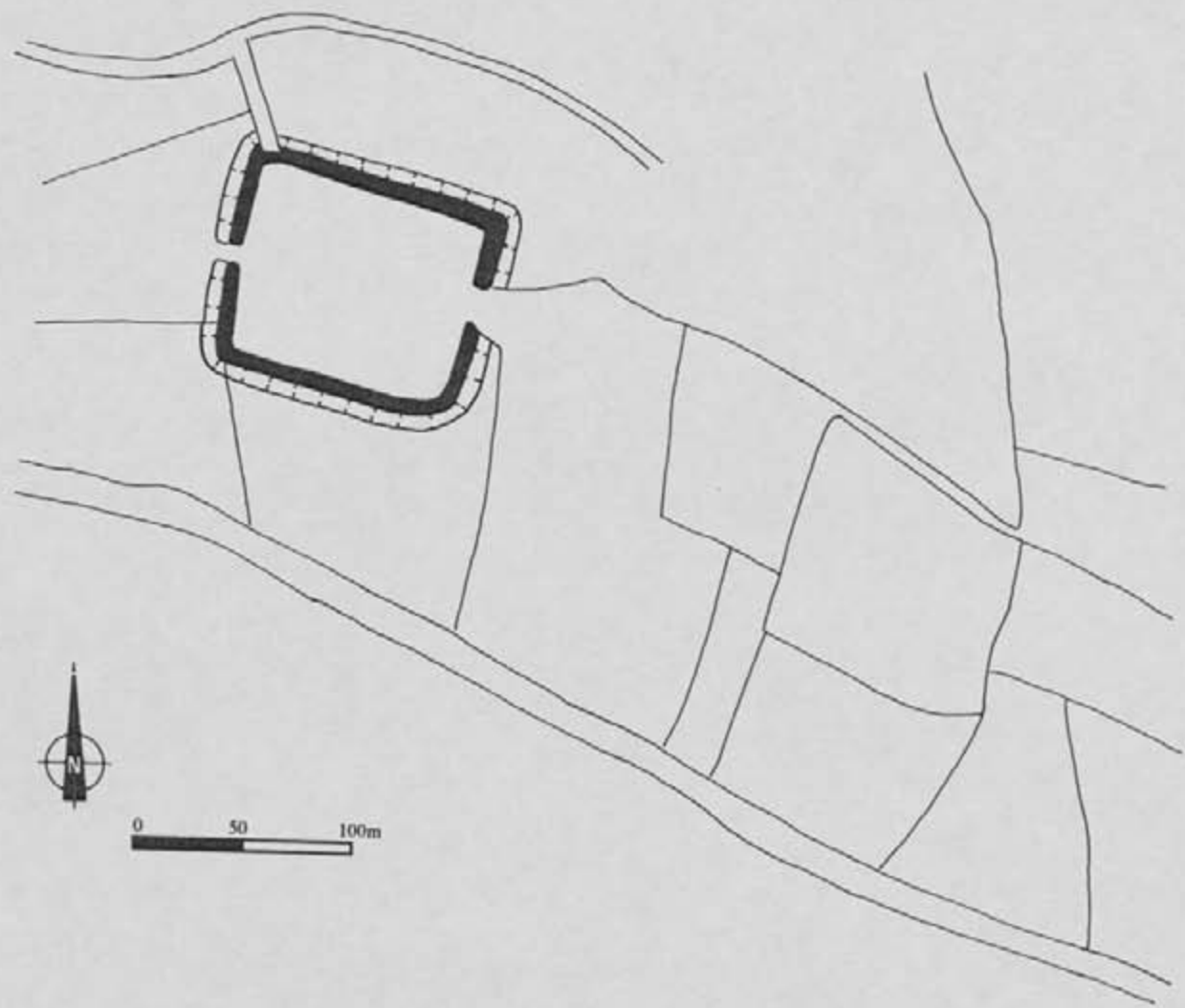


0 50 100m

P. MAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de l'âge  
du Fer dans le Finistère.

doc. 10 : Plan de l'enclos de Goulien (bourg) d'après cadastre ancien.





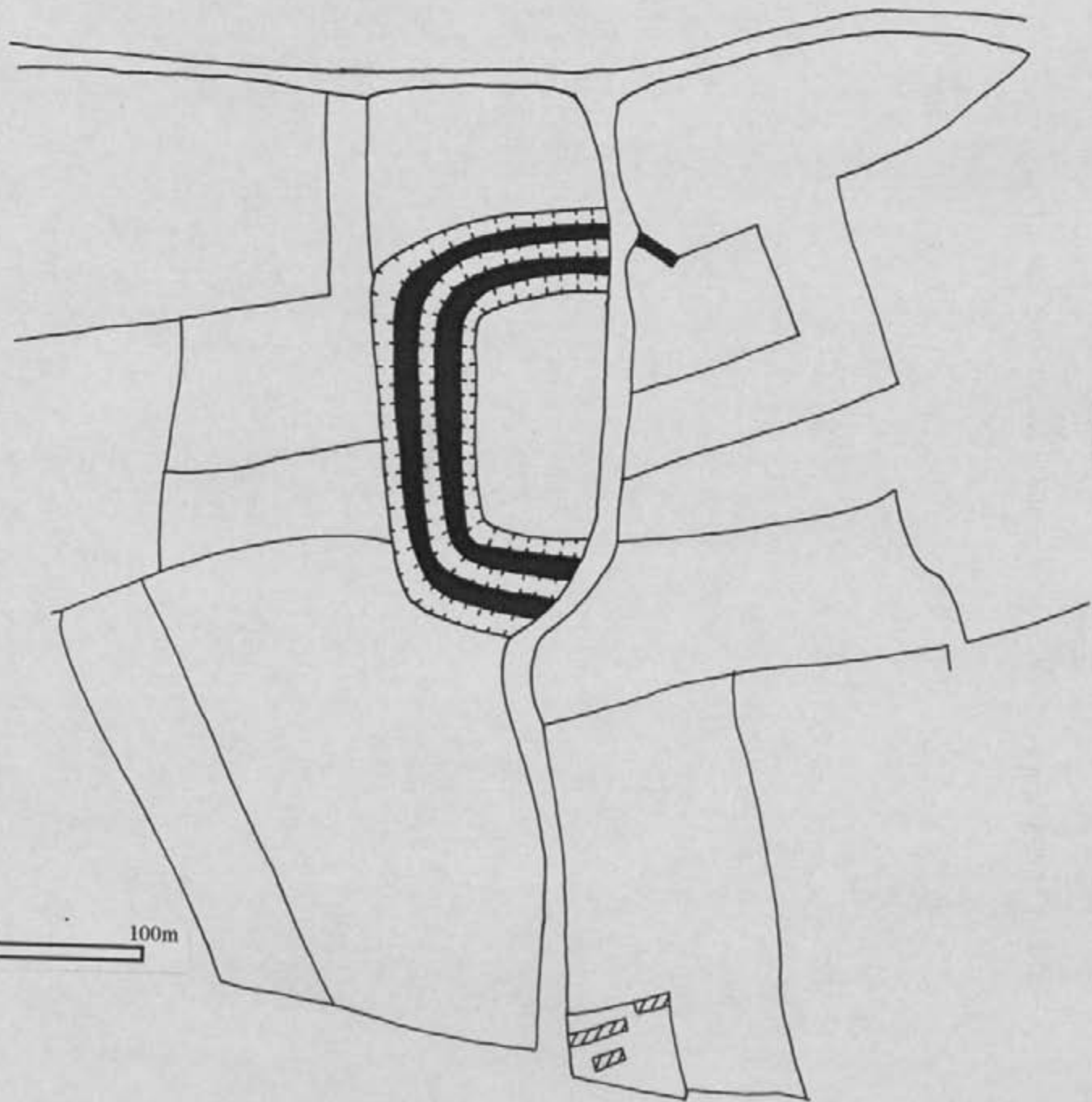
0 50 100m

P. MAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de l'âge  
du fer dans le Finistère.

doc. 11 : Plan de la fortification quadrangulaire de Menez-Hastell (Hanvec).



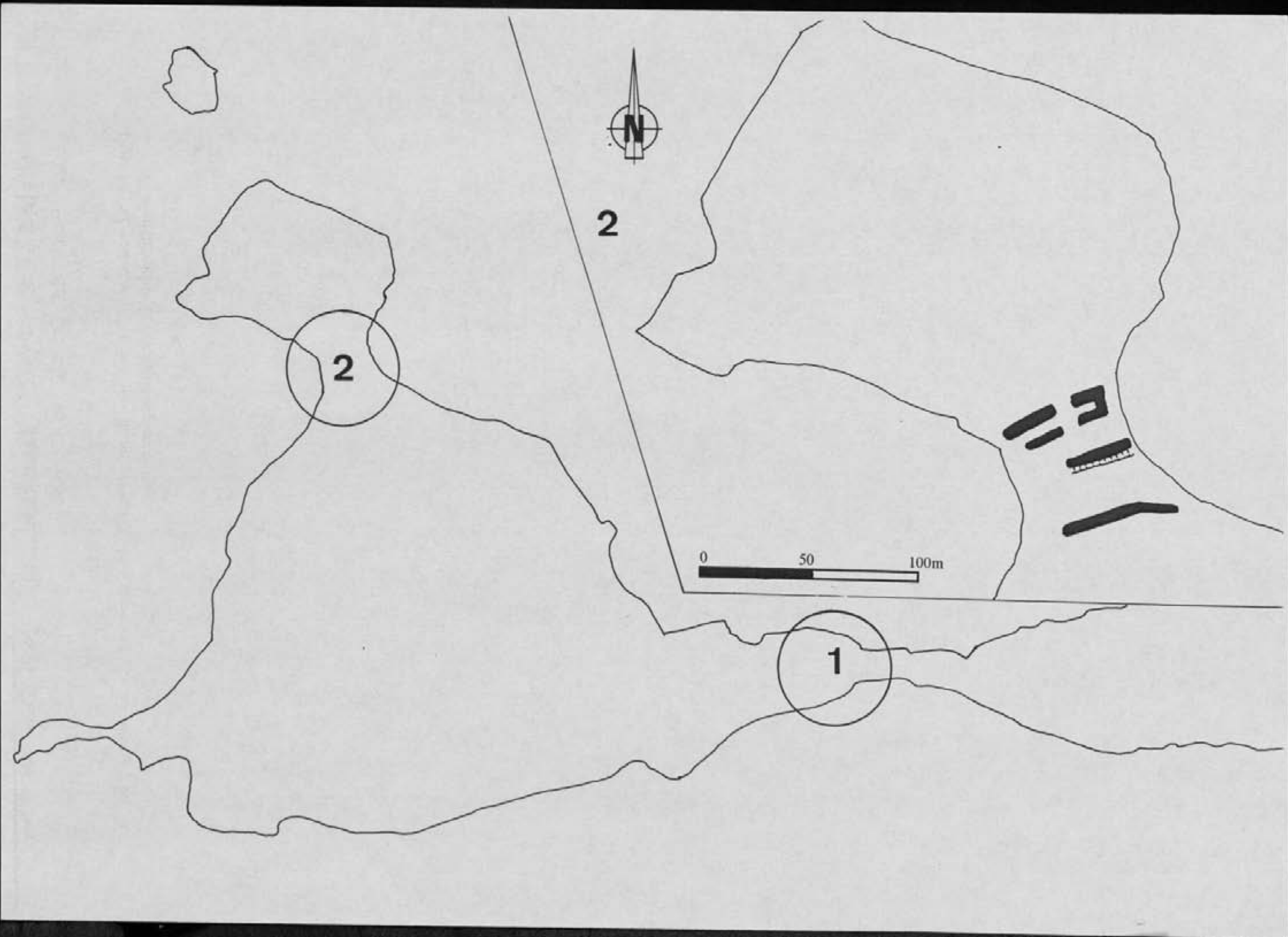
0 50 100m

A horizontal scale bar with three segments. The first segment is labeled '0', the second '50', and the third '100m'.



P. MAGUER, 1994, Les enceintes fortifiées de l'âge  
du fer dans la finistère.

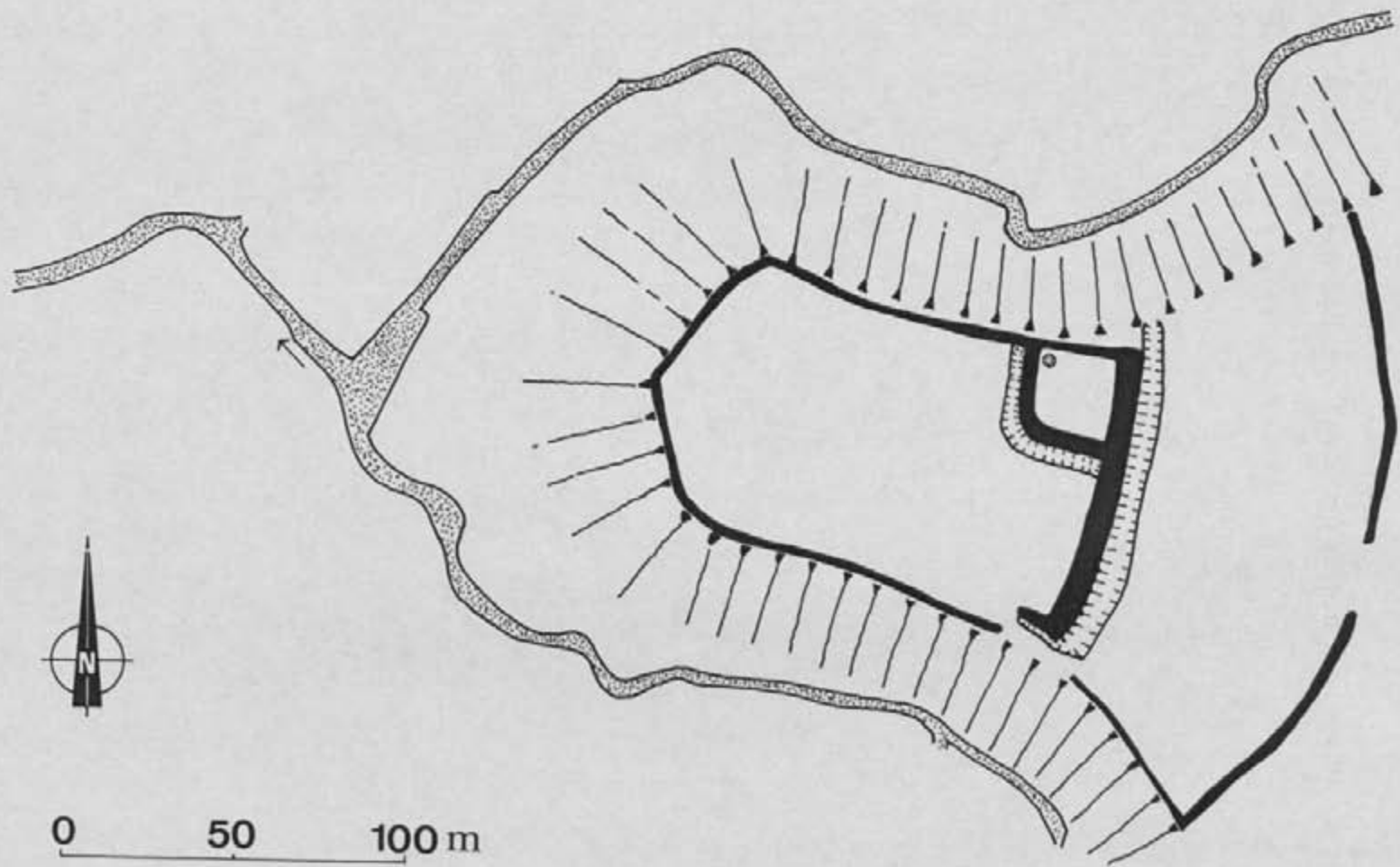
doc. 12 : Plan de la fortification quadrangulaire de Ru-Marc'h (Lanmeur)



P. MAGUER, 1994. Les successions fatiguées de l'âge  
du fer dans le Finistère.

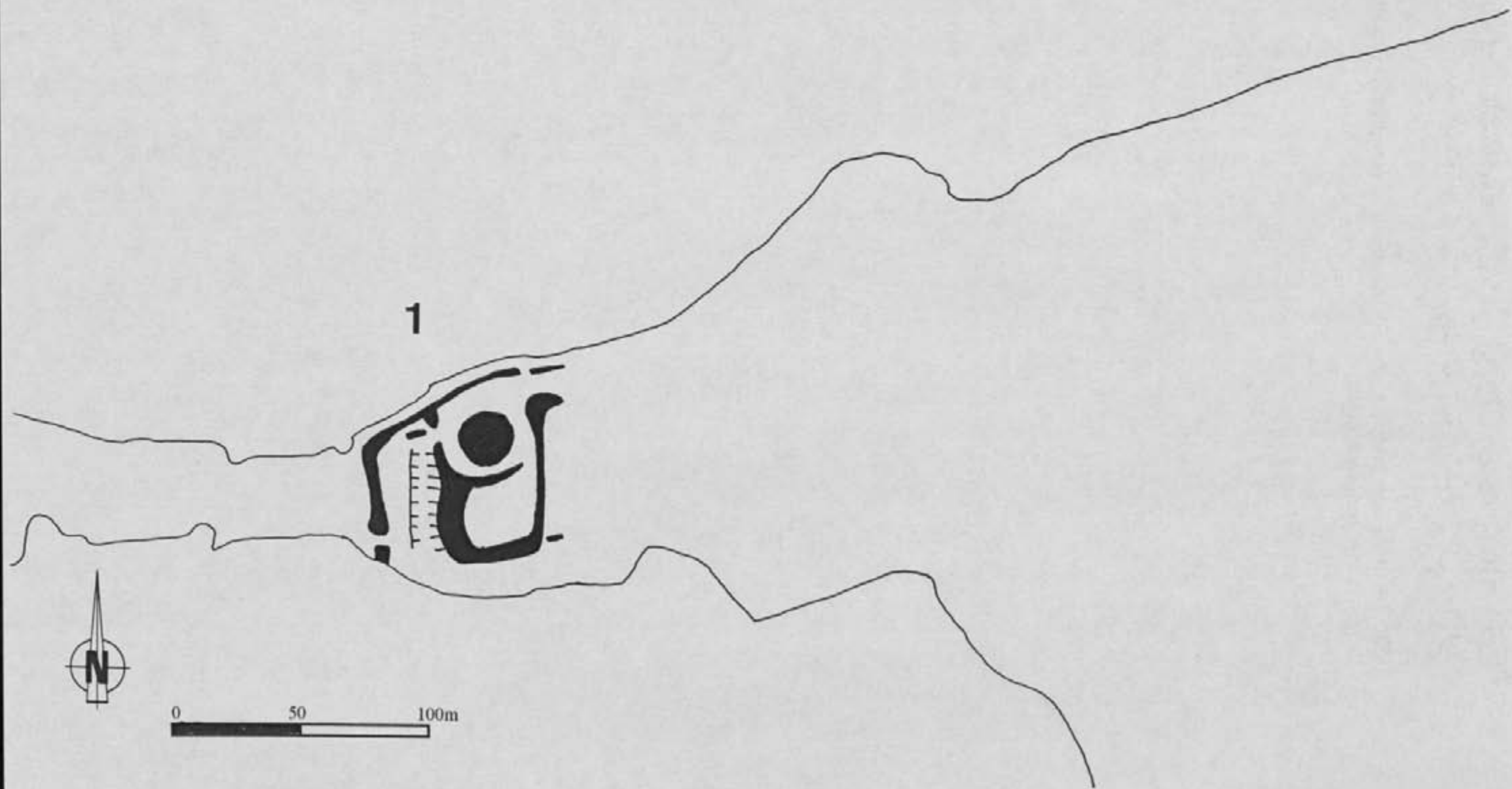
doc.13 : Localisation des défenses de la presqu'île de Kermorvan (Le Conquet) ; en 2)  
défenses de la péninsule septentrionale.





P. FAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de l'âge  
du Fer dans le Finistère.

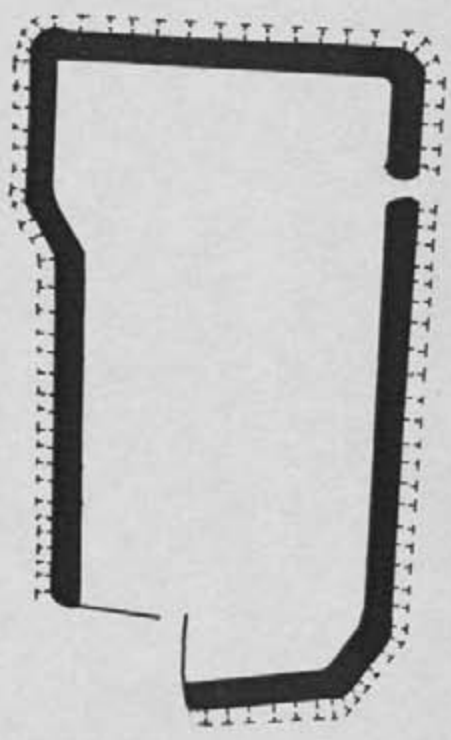
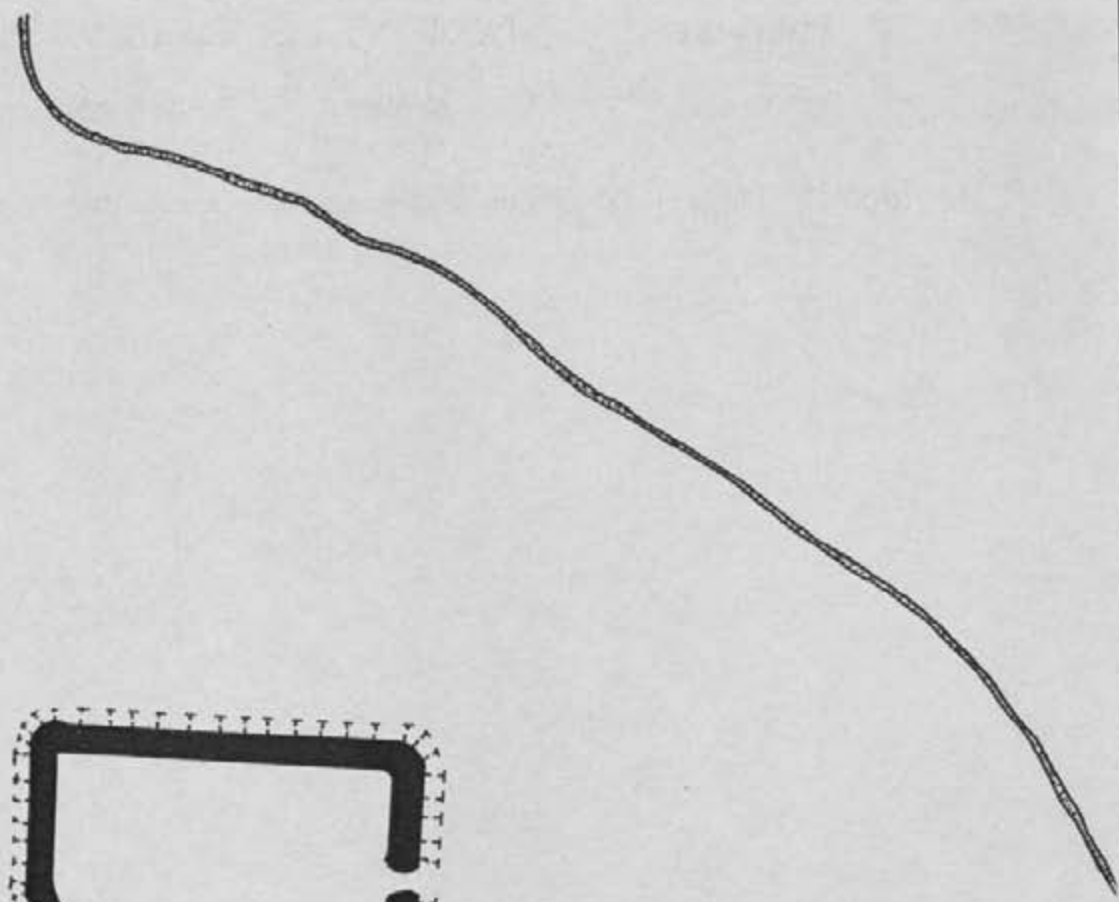
doc. 17 : Plan du promontoire fortifié de Castel-Penedan (Ploudaniel)





P. MAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de  
l'âge du fer dans le Finistère.

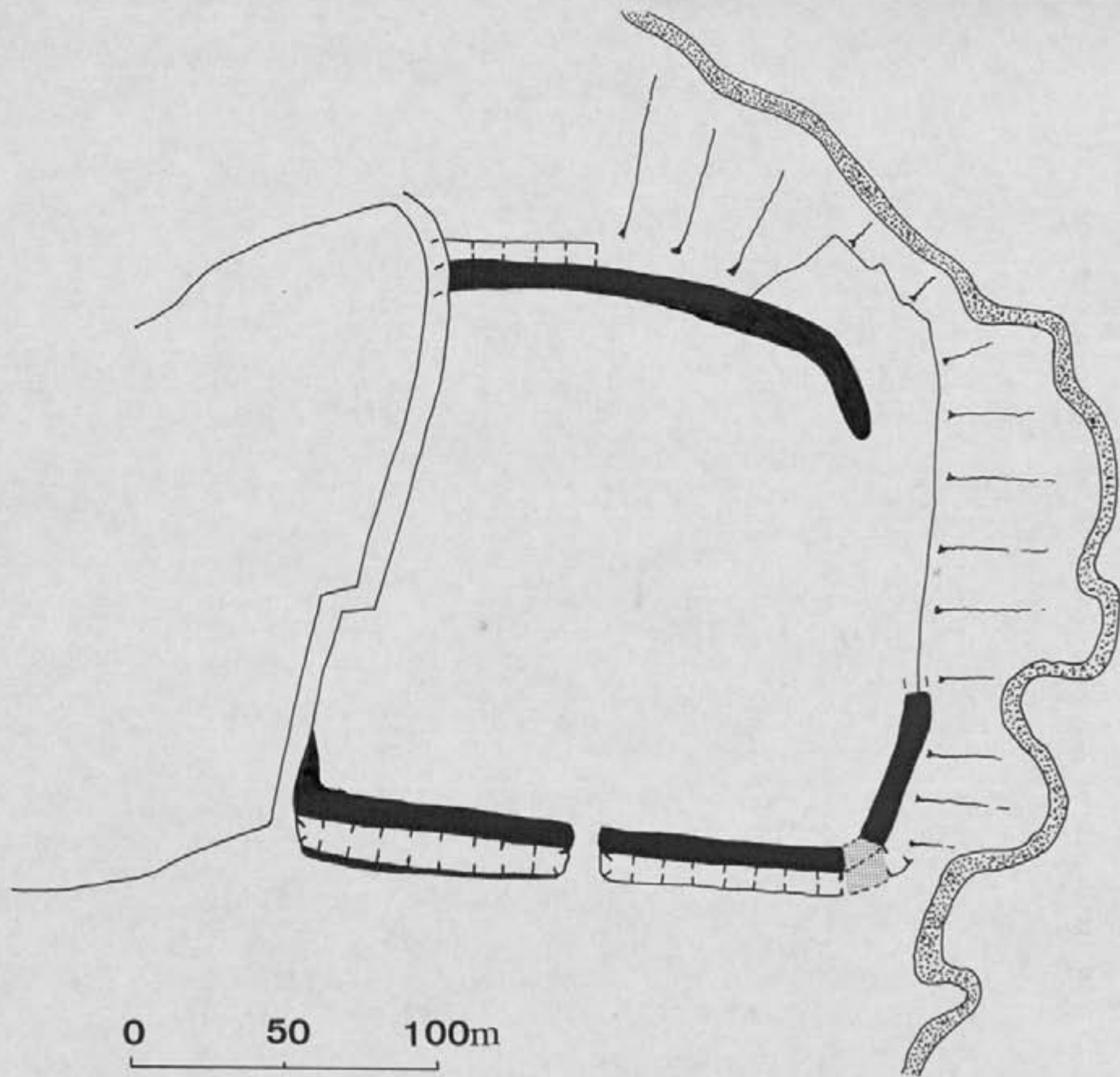
doc. 14 : Plan de la première série de défenses de la presqu'île de Kermorvan (Le Conquet)  
avec rempart et motte.




P. MAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de  
l'âge du Fer dans le Finistère.

doc. 15 : Plan de la fortification de Plogastel-Saint-Germain d'après cadastre ancien



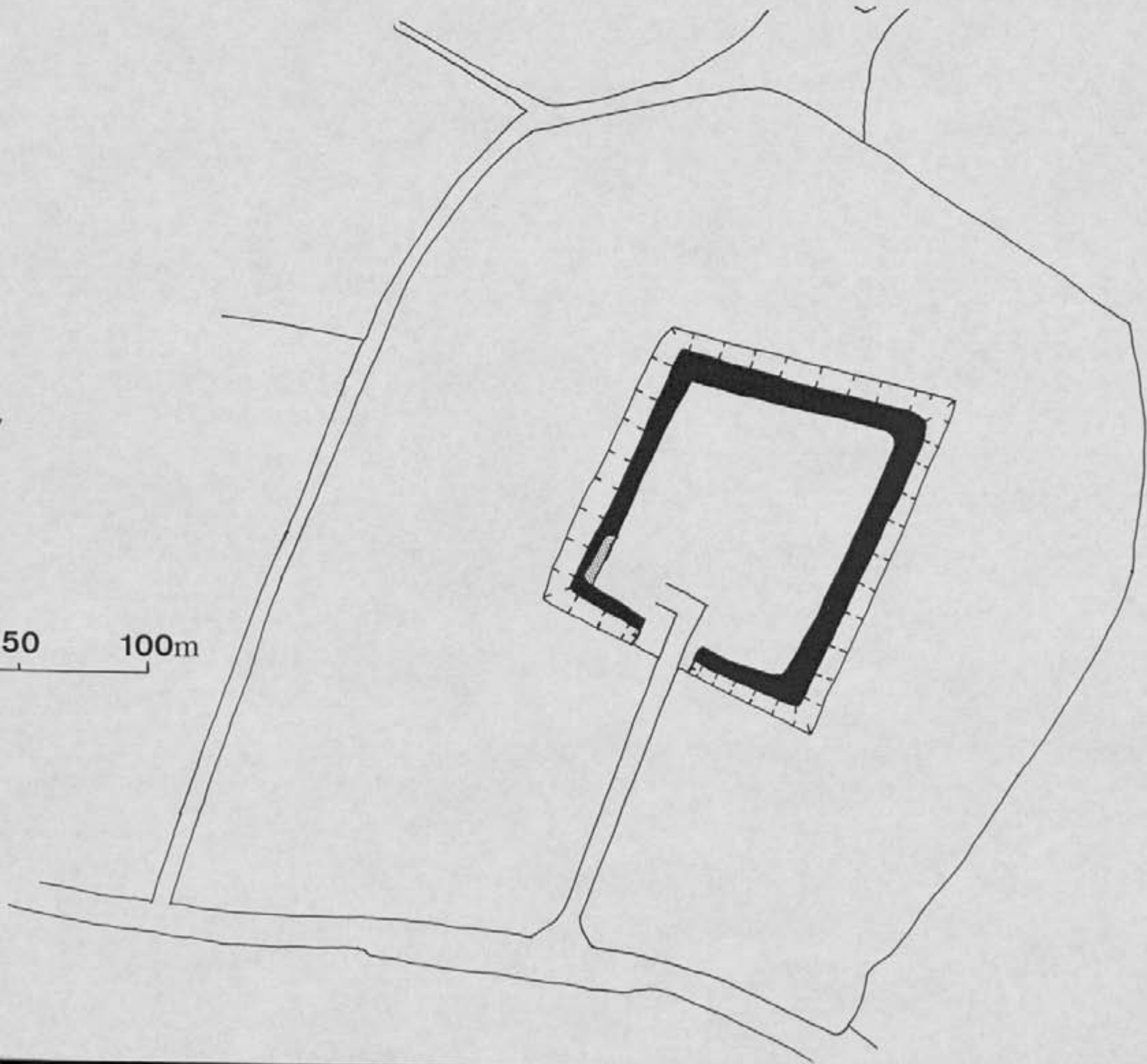
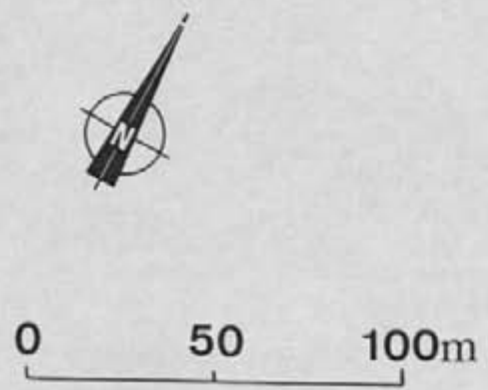


0 50 100m

A horizontal scale bar with tick marks at 0, 50, and 100 meters.

P. TAGUER, 1994. Les enceintes artificielles de l'âge du  
Fer dans le Finistère.

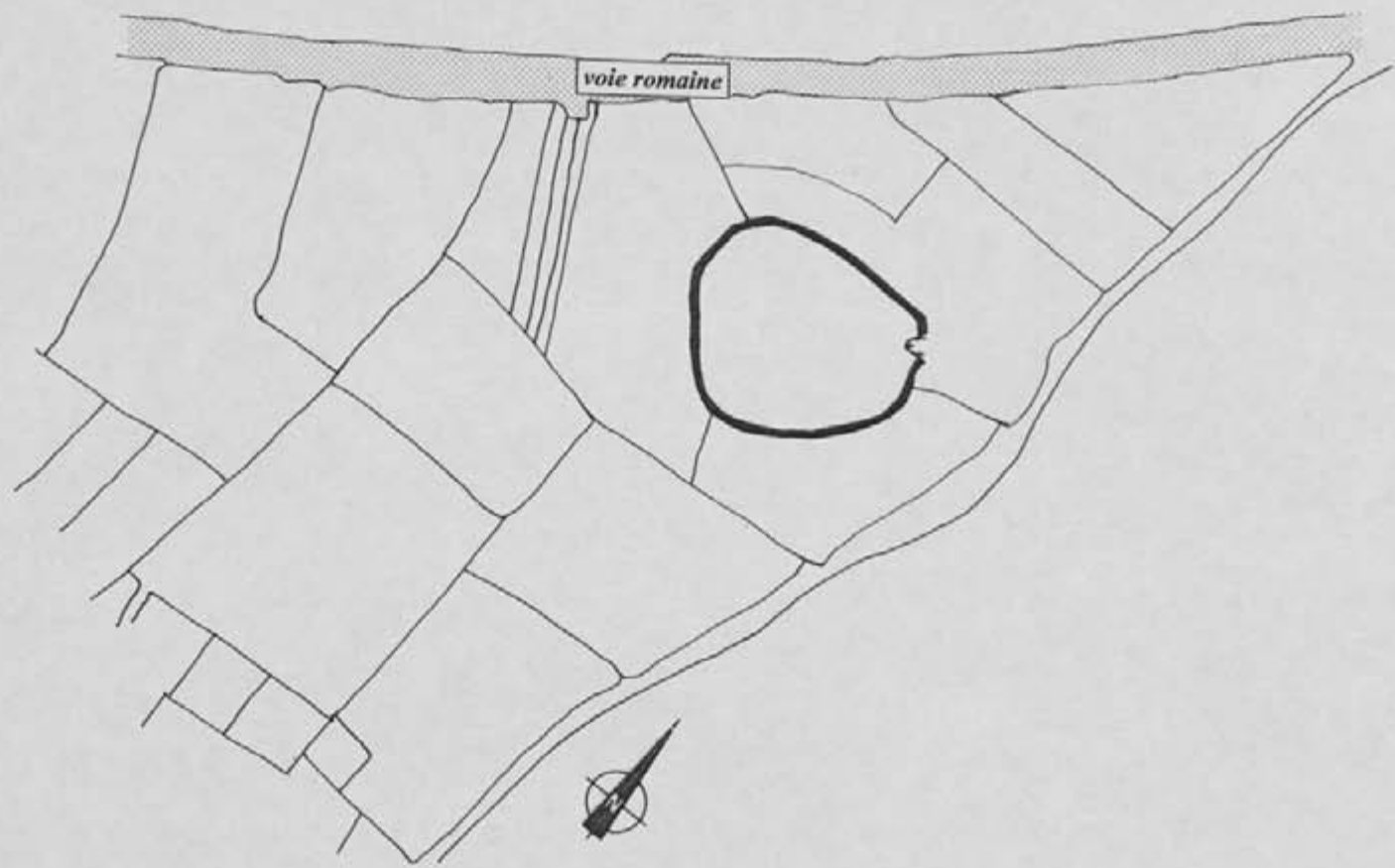
doc. 16 : Plan de la fortification quadrangulaire de Kergoulouarn (Ploneour-Lanvern)





P. MAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de l'âge du  
Fer dans le Finistère.

doc. 18 : Plan de la fortification quadrangulaire du Murriou (Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h).



voie romaine



0 50 100m

P. MAGUER, 1994. Les enceintes fortifiées de l'âge  
du fer dans le Finistère.

doc.19 : Plan de l'enceinte de contour de Ar-Justiçou (Poullaouen) et localisation de la voie  
romaine.





0 50 100m

A horizontal scale bar with tick marks at 0, 50, and 100 meters.

P. FLAGIER. 1994. Les enceintes fortifiées de  
l'âge du fer dans le Finistère.

doc.20 : Plan de la fortification de Castellien (Meilars) d'après cadastre de 1935 ; l'étoile  
indique une zone de concentration en mobilier gallo-romain.



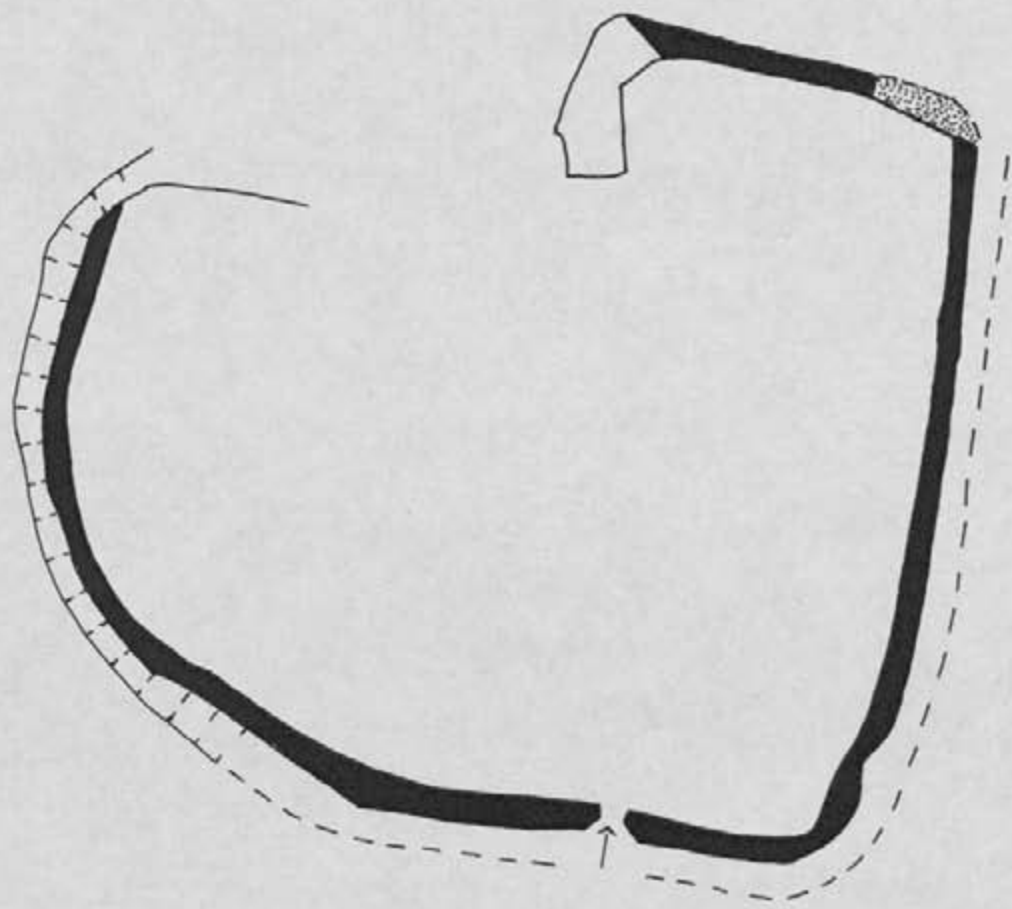
*Etang du Bois-du-Mur*

0 50 100m



P. HAGUER .1994. Les enceintes de l'âge du Fer dans  
le Finistère.

doc.21 : Plan de l'enceinte du Bois du Mur (Saint-Evarzec).



0 50 100m

P. HAGUER. 1994. Les enceintes de ferraillage du fer  
dans le Finistère.

doc.22 : Plan de la fortification de Castel-Don (Sizun)